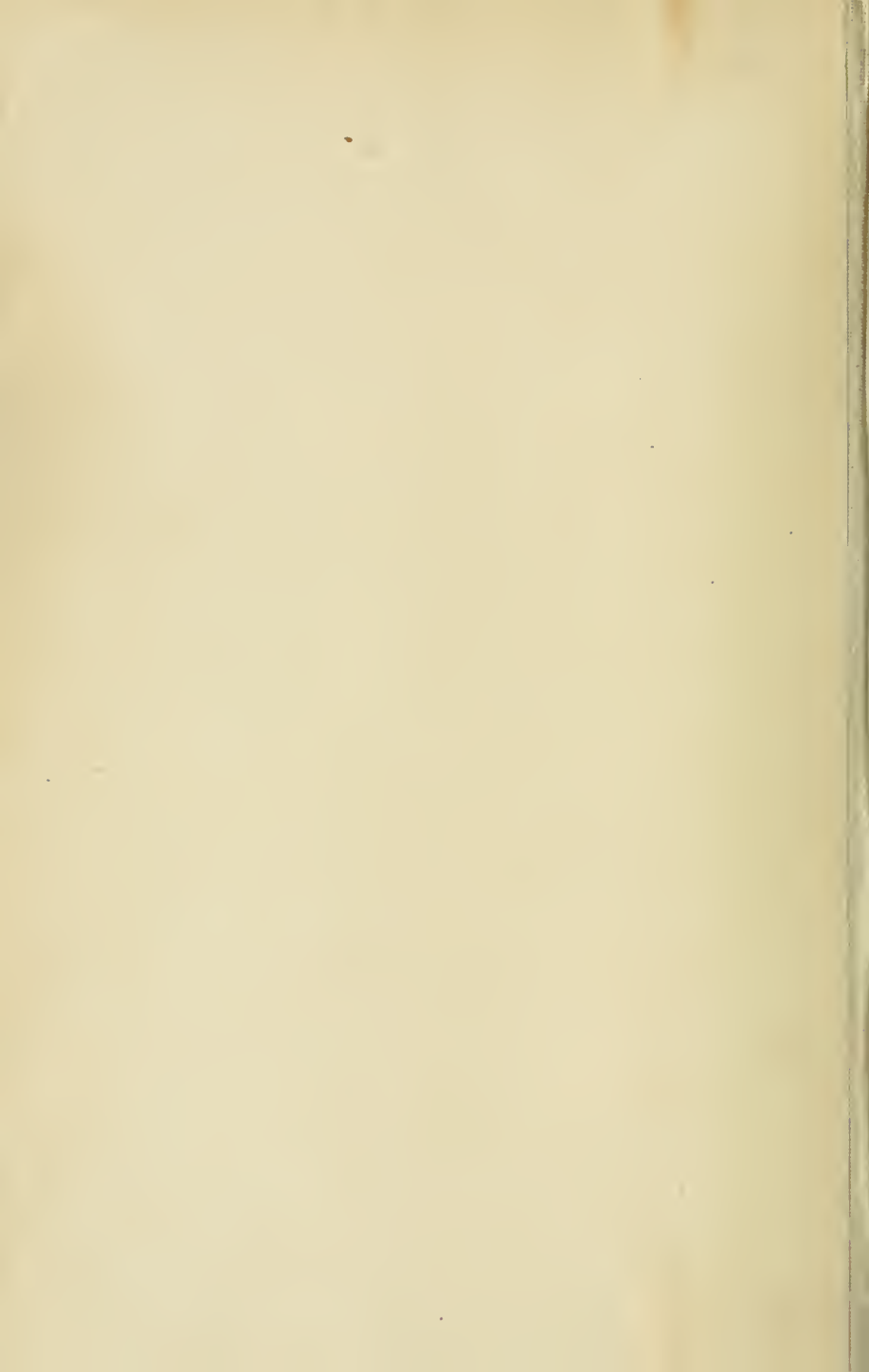



UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

REVUE .
DE
LINGUISTIQUE
ET DE
PHILOGIE COMPARÉE

TOME XLI

REVUE
DE
LINGUISTIQUE

ET DE
PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME QUARANTE-ET-UNIÈME

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE

E. BERTRAND

5, Rue des Tonneliers, 5

—
1908

972⁰⁹
— 22 171⁰⁹

Essai de grammaire de la langue baghirmi

Différentes peuplades, parlant des langues de même famille, sont répandues dans le Territoire du Tchad et dans les régions qui l'avoisinent à l'Est : les Baguirmiens, qui habitent le Baguirmi proprement dit et ont essaimé des colonies entre Chari et Logone ; les Koukas, stationnés dans le bassin du cours inférieur du Batha Ouadayen, et dont les Boulalas ont adopté la langue après avoir conquis sur eux le Fitri ; les Kengas, qui doivent à leur situation au pied de montagnes voisines de nos frontières, d'avoir conservé vis-à-vis des Ouadayens une demi-indépendance ; les Saras dont les villages se pressent entre Chari et Logone et vers le lac Iro ; les nGamas dont le territoire est à l'ouest du Gribingui, et enfin les nDougwas ou nDoukas, refoulés du Ba Mingui vers le Gribingui par les pillages de notre protégé, le Sultan du Kouti. Bien que cette énumération soit déjà longue, il est infiniment probable que, lorsque notre occupation s'étendra vers l'est du moyen Chari et du Gribingui, elle nous mettra en contact avec des populations parlant des langues du même groupe.

Bien que parlant des idiomes voisins les uns des autres, ces peuplades présentent des caractères très différents.

Si les Baguirmiens et les Koukas, tous islamisés, ont atteint une civilisation assez avancée, les Kengas sont encore de très frustes montagnards qui, bien que fétichistes, ont cependant pris l'habitude du vêtement. Quant aux autres, ce sont des primitifs qui ignorent la culture du coton et que l'on ne soupçonnerait pas, lorsqu'ils vous abordent de face, d'être vêtus de la peau de cabri qui leur cache à peine le bas des reins.

Les Koukas disent venir de la vallée du Nil; ils auraient contourné le Dar For à l'Est, auraient traversé le Dar Tama, puis, chassés du Ouaday actuel par les arabes Beni Halba, seraient remontés au Fittri et au Batha en venant passer par le canton de Koubar (E. de Massénia), déjà occupé par des peuplades parlant une langue voisine du baguirmien, bien que le Baguirmi ne fût pas encore fondé.

Les Kengas seraient, d'après eux-mêmes, venus de loin dans l'Est, d'une montagne nommée Mogoum.

Quant aux Saras, dont nous n'avons pas recueilli de traditions, la famille de leur plus grand chef, le mBang Day, est de même origine que celle des Sultans du Baguirmi.

Il serait téméraire et, d'ailleurs, inutile de refaire l'histoire du Baguirmi après Nachtigal, dont la sûreté d'information est vraiment remarquable. Disons cependant que lorsque les chasseurs, très certainement originaires des montagnes Kengas, qui devaient fonder le Baguirmi, arrivèrent dans ce pays, au commencement du XVI^e siècle, ils y trouvèrent, dans ce canton de Koubar que les Koukas avaient déjà

traversé, des populations parlant une langue très voisine du baguirmien actuel et probablement amenées elles aussi dans ces régions par des migrations antérieures.

Quant aux points de départ des migrations de ces différentes peuplades, ils devraient probablement être recherchés dans les bassins du Bahr el Ghazal (du Nil) et du Soueh. La langue des Bongos étudiés par Schweinfurth présente, en effet, avec le baguirmien et, par suite, avec les langues qui lui sont apparentées de si près, assez de racines communes pour indiquer au moins d'anciens mais longs rapports de voisinage.

On sait que, dès ses débuts, le petit Sultanat créé autour de Massénia reçut le nom de Baguirmi, à cause du tribut annuel de 100 bœufs (*Baggarmia*) que lui payaient les foubé et les arabes nomadisant aux environs. De *Baguirmi*, les Baguirmiens ont fait *Bârma*; c'est ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes aujourd'hui, et ils nomment leur langue « Tar Bârma ». La forme « Bagrimma », donnée par Barth et Nachtigal, n'existe déjà plus qu'à l'état de souvenir.

L'histoire du Baguirmi n'est qu'une longue suite d'expéditions de guerre. Défensives, d'abord contre les Boulalas du Fitri pour en affranchir les foubé et les cultivateurs du Koubar, puis, plus tard, contre le Bornou et le Ouaday. Agressives contre les fétichistes voisins pour conquérir un territoire au nouvel état, entretenir les bandes armées qui constituaient la force des mBangs, alimenter en captifs

les maisons des dignitaires et le marché de Massénya dont l'esclave fut toujours le principal article d'exportation. Ainsi le Baguirmi proprement dit, c'est-à-dire Massénya, ne se maintenait que par des apports continuels d'éléments nouveaux. Il s'ensuit que la langue baguirmienne a dû évoluer plus rapidement que ses proches parentes.

N'ayant à leur service qu'une langue fort pauvre, puisque c'était celle de très frustes campagnards, leur fortune politique mit rapidement les Baguirmiens en contact avec des populations bien plus avancées qu'eux et dont ils adoptèrent vite la civilisation. Il leur fallut compléter leur langue par l'adoption de nombreux mots nouveaux pris à leurs civilisateurs. Ils empruntèrent à l'arabe le bagage habituel de mots que lui prennent les peuplades qui s'islamisent ou qui apprennent à monter à cheval avec une selle et une bride; ils lui prirent aussi des mots abstraits que la pauvreté des éléments dérivatifs du baguirmien ne permettait pas de former. Les Bornouans, entre les mains desquels était le commerce, durent leur fournir surtout des termes commerciaux; nous n'avons pu en reconnaître que fort peu, faute de savoir la langue kanouri. Quant à la langue peuhle, malgré le contact assez intime, surtout au début, des Baguirmiens et des foulbé, elle a peu fourni au baguirmien. Le peuhl est une langue difficile et que les baguirmiens ne parlent pas. Les foulbé, au contraire, ont, au Baguirmi, adopté un certain nombre de mots usuels de la langue baguirmienne.

Le dialecte que nous avons étudié est celui de Massénia, qui est le « Tar Bàrma » proprement dit, malgré ses éléments étrangers. Les dialectes du Koubar et des villages riverains du Chari n'en diffèrent d'ailleurs que par quelques mots, quelques expressions, dont les gens de Massénia se moquent comme de provincialismes. Les mots et les phrases citées en exemple ont tous été vérifiés au point de vue de leur correction, avec le secrétaire particulier du Sultan Gaourang, qui passait pour parler d'une façon particulièrement correcte le dialecte de Massénia.

Tout en ayant conservé tous les procédés des langues isolantes, le baguirmien est entré dans la période de l'agglutination. Les mots proprement baguirmiens sont, en général, soit monosyllabiques, soit dissyllabiques et commencent par une consonne. La grande majorité d'entre eux sont invariables, et présentent la même physionomie ; le sens seul permet de les classer en noms, verbes, qualificatifs ou éléments de relation. Mais toute une catégorie de verbes se présentent sous deux formes différentes suivant le temps qu'il s'agit d'exprimer. C'est là une particularité remarquable.

Le baguirmien est la langue des sédentaires du Baguirmi actuel ; la plupart n'en parlent pas d'autre. Il est également parlé entre Chari et Logone par les anciens captifs, les affranchis ou les commerçants baguirmiens, assez nombreux dans cette région. On peut estimer à 30.000 environ, le nombre des indigènes qui parlent le baguirmien. Malgré que ce

total soit peu élevé, l'étude du baguirmien présentait de l'intérêt parce qu'il fait partie d'une famille de langues très répandues dans le centre de l'Afrique, du Chari vers le bassin du Nil.

Matériel phonétique. — Notation

VOYELLES

<i>a</i>		<i>á</i> long	
<i>e</i> , notre <i>é</i> fermé	<i>è</i> ouvert, bref	<i>é</i> long, fermé	<i>ê</i> muet, bref
<i>i</i> , notre <i>i</i>		<i>í</i> long	<i>î</i> sourd, bref
<i>o</i>	<i>ó</i> ouvert, bref	<i>ó</i> long, fermé	<i>ô</i> sourd, bref
<i>u</i> , notre <i>ou</i>		<i>ú</i> long	<i>û</i> sourd, bref

} *ü*, notre *u*,
} *si*llé, bref.

ü est rare et, sauf dans *üi*, *pus*, est dû à une contraction de *o* devant un *i* agglutiné : *d'üi* pour *d'oi*.

an, *on* voyelles légèrement nasalisées.

an, *en*, *on* » franchement nasalisées.

ang, *eng* » très nasalisées.

Ce sont nos *an*, *en*, *on*, plus ou moins nasalisés.

DIPHONGUES

<i>ay</i> ,	comme dans	<i>vitrail</i>
<i>ey</i>	»	<i>meilleur</i>
<i>oy</i>	»	l'anglais <i>boy</i>
<i>aw</i>	»	» <i>how</i>

CONSONNES

<i>k</i> <i>g</i>	} mouillés	} <i>g̃</i>	} nasalisés (son voisin de <i>ng</i> , <i>mb</i> , <i>nd</i>).	
<i>p</i> <i>b</i>				} <i>b̃</i>
<i>t</i> <i>d</i>				

Ouvrage consulté : *Grundriss der Sprachwissenschaft*, par le Dr Friedrich Müller.

<i>m</i>		<i>r</i> doux	<i>s</i> dur.
<i>n</i>	<i>n'</i> mouillé	<i>l</i>	<i>v</i>

y comme dans *yole*.

w comme en anglais.

f h z ne se trouvent que dans un petit nombre de mots, tous empruntés à l'arabe.

p initial, est souvent aspiré (*p+h*), mais, comme cette aspiration est très variable, même pour le même mot et la même personne, nous ne l'avons pas notée.

... indique sur les voyelles initiales de quelques mots, une accentuation spéciale, qui n'est pas une aspiration.

— Nous avons dû adopter une notation toute spéciale pour les mots **nang/a**, dent, et **ngwo** aoriste de *kuḡo*, acquérir; les sons **nang** et **ngw** étant tellement nasalisés, qu'ils sont à peu près impossibles à prononcer pour un Européen.

— Le signe / placé en avant d'une voyelle, indique que cette voyelle disparaît dès que le mot n'est pas isolé ou en finale. Exemple :

kag/a, arbre ; *kag muta*, trois arbres.

Quand ce signe est absent, le mot est invariable :

kaga, panthère; *kaga muta*, trois panthères.

Lois phonétiques

1° Une proposition ne doit pas commencer par deux consonnes. Ainsi, l'on doit dire :

ma mdega, « je suis venu, j'arrive », et non *mdega* ; tandis qu'on dira : *mabga*, je suis allé, je m'en vais.

La demi-voyelle *w* est traitée comme une voyelle :

mwoga, j'ai entendu, j'ai compris.

2° Lorsqu'un mot se trouve dans l'intérieur de la proposition, ou d'un mot composé, ou s'il comporte un suffixe, si l'accent ne porte pas sur sa voyelle finale, cette voyelle disparaît. Ce sont ces mots dont nous séparons la voyelle finale par le signe /.

Si, au contraire, l'accent porte sur la voyelle finale, le mot ne subit aucune altération.

Ex. : *ḡon/o*, enfant, petit ; *bis/i*, chien ; *pusa*, beau ;
ḡonbis pusa l'ilâda, un très beau petit chien.

3° Lorsqu'un mot, ayant perdu sa voyelle finale par suite de la loi précédente, se termine par une des trois explosives douces, *b*, *d*, *g*, celle-ci durcit, si la consonne initiale du mot suivant est dure.

Ex. : *kag/a*, arbre ; *kagbas/a*, petit arbre ; *kaktibi*, bois vert.

Cette règle présente quelques exceptions.

4° Un mot isolé ou placé à la fin d'une proposition, finit, en général, sur une voyelle.

Cette règle souffre des exceptions.

C'est ainsi qu'un homme en appelant un autre, dira : *Kapam !* « mon ami ! » tandis qu'en répondant à son chef, il dira : *Malama*, « mon maître ».

Il est probable que ces différences sont explicables

par une tendance au moindre effort appliquée à des intonations différentes.

Cette tendance au moindre effort, paraît, d'autre part, avoir une réelle importance en baguirmien.

Si l'on considère les mots de la forme *kag/a*, dans lesquels l'accent porte sur la première voyelle, on remarque que, dans la majorité des cas, la voyelle finale est la même que la voyelle accentuée. Or, on verra que, par suite de la fréquence des suffixes et de l'emploi du déterminatif *na*, le cas où ces mots restent complets est, de beaucoup, le plus rare. Il est donc possible que l'usage ait peu à peu substitué à la voyelle finale originelle celle qui venait le plus naturellement à la bouche, et qu'il y ait eu ainsi assimilation de la voyelle finale à la voyelle accentuée.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de noter des exemples certains d'assimilation.

Du déterminatif *na*

L'élément *na*,

1° Placé après un mot, indique que celui-ci est pris dans un sens déterminé.

Sinda, un cheval ; *sinda na*, le cheval, un certain cheval que l'on connaît ;

2° Placé à la fin d'une proposition, indique qu'elle est dépendante ou subordonnée par rapport à la proposition suivante.

Nous reviendrons, dans la syntaxe, sur l'emploi du déterminatif *na*.

Du pronom

PRONOM PERSONNEL

Le pronom personnel prend les formes suivantes, suivant qu'il est :

	<i>a)</i> isolé.	<i>b)</i> sujet indépendant du verbe.	<i>c)</i> sujet préfixé au verbe.	<i>d)</i> régime suffixé au nom (possessif) ou au verbe, ou aux prépositions.
1 ^{re} p. s.	<i>mā</i>	<i>mā</i>	<i>m</i>	<i>m/a</i>
2 ^e p. s.	<i>i</i>			<i>i</i>
3 ^e p. s.	<i>ne</i>	<i>ne</i>	<i>n</i>	<i>in'/a, n'/a</i>
1 ^{re} p. p.	<i>d'e</i>	<i>d'e</i>	<i>d'e, d'</i>	<i>d'e</i>
2 ^e p. p.	<i>se</i>			<i>se</i>
3 ^e p. p.	<i>d'e</i>	<i>d'e</i>	<i>d'e, d'</i>	<i>d'e</i>

Nous reparlerons, à propos du Verbe, des formes *a), b), c)*, qui jouent un rôle important dans la détermination du temps.

Forme *d)*. — L'*a* final des 1^e p. s. et 3^e p. s. ne s'exprime qu'en fin de proposition. (Il y a des exceptions pour la 1^e p. s., ainsi que nous l'avons déjà mentionné pour *kapam*.)

Ex. : Chasse-le tout à fait, *turin' kor/o*.

Lorsque le mot auquel le pronom est suffixé perd sa voyelle finale, conformément à la 2^e loi phonétique, cette voyelle est remplacée, à la 1^{re} p. s. seulement, par une voyelle de liaison. Cette voyelle de liaison est *i* quand la voyelle accentuée du radical est *i*; elle est *u* ou *û* dans tous les autres cas.

Ex. : *ak/a*, regarde ; *akd'e*, regarde-les.

akuma, regarde-moi ; *adûmd'ò*, donne-moiⁱ
(qu'il ne faudrait pas orthographier *ademd'e*).

La 2^e p. s. *i*, suffixée à un mot se terminant par une voyelle *a*, *e*, *o*, donne fréquemment la diphtongue correspondante *ay*, *ey*, *oy*.

Quand la voyelle finale est *o*, si elle est précédée d'une autre voyelle ou d'une consonne mouillée, *oi* se contracte en *üi*.

Ex. : *d'üi* pour *d'oi*, sur toi.

L'*i* initial de la 3^e p. s. donne lieu aux mêmes contractions ; il peut également disparaître après une voyelle.

Ex. : *san'/a*, manger ; *ḍugon'/a*, achète-le ; *met ḍ'uüin'/a*, je le réveille (de *ḍ'uo*, réveiller).

PRONOM ET ADJECTIF POSSESSIFS

La forme habituelle de l'adjectif possessif est la forme *d*) du pronom personnel, suffixée au nom. Les observations déjà faites à propos de cette forme s'appliquent ici :

bana, *meüin' ot'o*, le fleuve, son courant est fort (de *meo*, courant).

Le pronom possessif *le mien*, *le tien*, etc., s'obtient en encadrant le pronom de la forme *d*) entre l'élément *a*, qui est probablement ici une corruption de la particule *an*, dont nous verrons plus loin l'emploi, et le déterminatif *na*. A la 1^{re} p. s., *ma* est invariable :

a ma na, *a i na*, *a in' na*, etc.

C'est cette forme, moins le déterminatif *na*, que prend le pronom personnel aux 2^e et 3^e p. s. et p., quand il est régime indirect du verbe.

Ex. : *adin' a in'ki*, donne-le lui.

Le pronom possessif, employé comme adjectif, donne une forme emphatique :

né amana, ma femme,

ḡab ain'na, son mari,

sinda ad'ege na, nos chevaux ou leurs chevaux, sont des formes emphatiques.

PRONOM DÉMONSTRATIF

Se rend par *enná*, qui est invariable et paraît provenir de *et ná* « est devant », par assimilation du *t* ; dans le langage courant, le redoublement de l'*n* est habituellement peu marqué, aussi écrivons-nous de préférence : *ená*.

Ce pronom sert d'adjectif démonstratif :

Cette chose-ci, *ḡas ená*

PRONOM RELATIF

Se rend par la particule invariable *ga*.

Ex. : *deb ga et pia*, la personne qui est (à) jouer.

PRONOM INTERROGATIF

Qui, se rend par *nānga*, pl. *nāngage* ;

Ex. : *en nānga* ? qui celui-ci ?

debge en nāngage ? qui ces gens-ci ?

Que, quoi se rendent par *di* :

ḡas en di ? cette chose, quoi ?

On ajoute quelquefois un *a* final :

tad dia ? que fais-tu ?

Henri GADEN,

Chef de bataillon d'Infanterie coloniale

(A suivre.)

DOCUMENTS

SUR LES

Imprimeurs-Libraires de Bayonne

Un arrêt du Conseil tentait, à la date du 6 décembre 1700, de mettre fin à la publication des livres où se trouvaient attaquées la religion, la royauté et les mœurs. Cet abus était attribué au nombre trop considérable d'imprimeurs et de libraires difficiles à surveiller. L'arrêt interdisait donc la réception de nouveaux imprimeurs-libraires. Il enjoignait, en outre, à ceux qui étaient en fonctions de fournir un mémoire, signé par eux, donnant leurs noms, celui de leurs apprentis ou compagnons, le nombre de presses employées, enfin tous autres renseignements intéressants au point de vue de la réglementation. Les juges de police recevaient l'ordre d'inspecter les magasins ou boutiques dans leur ressort et de dresser un procès-verbal de cette enquête¹.

La collection d'Anissoir-Duperron, le dernier directeur de l'Imprimerie Royale, a conservé le procès-verbal de la visite des imprimeurs et libraires de Bayonne². Ce document offre quelque intérêt.

1. E. Brives-Cazes, *De la police des livres en Guyenne, 1713-1785, Actes de l'Académie des Sciences de Bordeaux*, 1882-1883, p. 23.

2. Ce document a été analysé par M. Julien Vinson dans son très érudit *Essai sur la Bibliographie de la langue basque*, Paris, Maisonneuve, 1891, in-8°, p. xxxi. On trouvera aux archives de la Gironde (1730-1777 C. 3313), quelques documents concernant les imprimeurs et libraires de Bayonne.

Nous le faisons suivre d'une lettre de l'imprimeur Trébos.

I

L'an mil sept cens un et le dix-neufiesme du mois d'avril, dans l'hostel comun de la ville et citté de Bayonne, par devant nous Jean Duvergier advocat en la Cour, clercq assesseur de lad. ville, ayant pour escrire le greffier secretaire du corps, a comparu M^e Joseph Dibarbore conseiller du Roy et procureur de lad. ville et citté, lequel auroit remontré qu'en conséquence des ordres de Monseigneur de La Bourdonnaye¹ conseiller du Roy en ses conseils, et Intendant en cette province, et de la délibération prise sur iceux le jour d'hier par les sieurs eschevins jurats et conseil de lad. ville, juges criminels et de police, il a fait mandér sommairement tous les particuliers, libraires et imprimeurs qui font profession de librerie ou imprimerie, qui se sont habitués en cette ville, sçavoir Jean Maffre, Dusarrat Pierre et Paul Fauvet, et comme ils estoient presens led Procureur du Roy auroit requis qu'il nous pleut les interpellér moyennant serment sur les faits marqués dans l'arrest du conseil, et mémoire imprimé envoyé au corps par mond. seigneur l'Intendant, pour sur leurs responses en estre dressé proces-verbal; Surquoy de nostre ordonnance, et en conformité de la requisition dudit procureur du Roy, lesd. Maffre Dusarrat et Fauvet, ayans l'un après l'autre l'évé leurs mains,

1. Yves-Marie de la Bourdonnaye, successivement intendant à Poitiers, à Rouen et à Bordeaux, de septembre 1700 à octobre 1709.

promis et juré à Dieu de dire vérité interpellés de leurs noms, surnoms, âge, profession et habitation.

Le Premier a dit se nommèr Jean Maffre, âgé de cinquante ans, estre marchand libraire de profession faisant son principal comerce en Espagne, bourgeois de cette ville et y habitant.

Le Deuxiesme Pierre Dusarrat libraire de profession âgé de quarante-quatre ans ou environ, estre bourgeois originaire de cette ville et y habitant.

Le Troisiesme Paul Fauvet âgé de vingt-huit ans, imprimeur de profession, bourgeois originaire de lad. ville et y habitant.

Enquis led. Maffre sur le contenu dans l'arrest du conseil du sixiesme décembre dernier; ensemble sur led. estat imprimé contenant dix-huit articles en deux chapitres, dont lecture luy a esté faite.

A dit qu'il y a trente-neuf ans qu'il est habitué en cette ville, qu'il n'y a point de maistrise de sa profession, et que depuis cé temps, il a fait son comerce principal de librerie en Espagne et tenu boutique ouverte en cette ville, sans qu'il aye connù pour cella, qu'il eut besoin d'autre titre, que son droit de bourgeoisie, l'usage et la possession de tous les bourgeois de lad. ville; qu'au reste il a fait des aprantissages en la ville de Tolose chez le nommé Guerin Vinaut, marchand libraire de lad. ville de Tolose, résidant paroisse appelée La Daurade, que le dit aprantissage¹ a duré trois ans au terme du

1. Un règlement de 1649 exigeait que « l'apprenti fût de bonne vie et mœurs, catholique, originaire français, congru en la langue latine ». Voir des détails intéressants sur l'apprentissage dans Mellottée, *Histoire*

contrat retenû en lad. ville devant Capelle notaire; qu'après ledit aprantissage consommé et la quittance à luy octroyée par son maitre, led. Maffre se retira auprès d'autre Pierre Maffre son frère marchand libraire de la ville de Bourdeaux, chez lequel il a resté en qualité de compaignon libraire¹ l'espace de deux années et que de là, il retourna à Toloze où il résida encore deux années chez le sieur Colomiés marchand libraire; qu'enfin le sieur Bernard Boscq aussi marchand libraire et imprimeur de lad. ville, de Toulouse, aiant esté recen par les eschevins et jurats de Bayonne, bourgeois de lad. ville, avec faculté d'y tenir librerie et imprimerie, led. Boscq auroit choisi led. Maffre pour venir diriger lad. librerie seulement; suivant les conventions par eux stipulées par contrat retenu par Dutourot notaire de Tolose, après quoy le répondant acquit le fonds que led. Boscq avait eu en cette dite ville, se maria ensuite avec une bourgeoise et s'y establit² sans autre titre

économique de l'Imprimerie, Paris, Hachette, 1905, in-8°, chapitre V, p. 207.

2. Sur les compaignons, cf. Mallottée, *op. cit.*, chap. VII, p. 254.

3. Jean Maffre, mort le 9 décembre 1705, avait été en apprentissage chez Guérin Vincent, de Toulouse, dont le docteur Desbarreaux-Bernard ne mentionne pas le nom sur sa liste d'imprimeurs toulousains. On pourra s'étonner qu'il n'ait pas passé chez J. Maffre, de cette ville, que Deschamps mentionne comme en ayant été l'un des principaux imprimeurs (*Dictionnaire de Géographie*, suppl. de Brunet, p. 1246). M. Labadie, l'érudit bibliophile bordelais, consacre une notice à Pierre Maffré (avec é fermé), maitre libraire, 1666-1671. *Notices biographiques sur les imprimeurs bordelais des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Bordeaux, 1900, in-8°, p. 73. — Les Colomiez sont « cette grande famille de typographes qui rayonne pendant deux siècles sur l'imprimerie toulousaine » (Deschamps). — Bernard Bosc avait été établi à Toulouse et à Agen avant de s'installer à Bayonne où il avait son atelier « près les Carmes ». Il

que son droit de bourgeoisie et la permission qui avoit esté octroyée aud. Boseq, sans qu'il ait tenu ny des aprantifs, ny des compaignons et s'est led. Maffre signé à l'original des presens.

Led. Dusarrat a déclaré, qu'estant bourgeois natif originaire de cette ville, son père et son grand-père ayans esté comme luy marchands libraires, il a suivy cette mesme profession, et fait des aprantissages à Bordeaux chez le sieur Lacour marchand libraire et imprimeur, il y a près de vingt-cinq ans, selon le contrat retenu par Vivenalois notaire royal de lad. ville de Bordeaux; qu'après le terme de son aprantissage finy, led. Lacour luy en auroit octroyé quittance, que de lad. ville de Bordeaux lui répondant alla à Paris, où il travailla en qualité de compaignon libraire environ quatre ans chez divers libraires. qu'après cela il a voyagé et travaillé de sad. profession, en diverses villes d'Italie et d'Espagne et s'est retiré enfin en cette ville comme lieu de sa naissance il y a dix-huit ans; qu'il y a ouvert boutique, sans aucun autre titre ny permission que la possession où estoient son père et son grand-père, et qu'il fait son comerce principal en Espagne¹, que pendant le cours des dix-huit années, il n'a eu que deux apran-

se qualifiait « Imprimeur de la ville ». Cf. sur Jean Maffre et sur Bose les renseignements fournis par M. J. Vinson, *op. cit.*, p. xxix et xxxviiij.

1. Pierre Dusarrat « faiseur de livres » a imprimé divers livres basques. J. Vinson, *op. cit.*, *Additions*, Paris, Maisonneuve, 1898, in-8°, p. 521, 535. Il avait fait son apprentissage à Bordeaux chez Guillaume de Lacour, maître imprimeur-libraire, 1640-1683, rue St-James, enseigne « A la Bible d'Or ». Labadie, *op. cit.*, p. 57. La planche V de cet ouvrage reproduit la maison occupée, place du Vieux-Marché, par cette famille réputée qui a donné plusieurs imprimeurs à la ville de Bordeaux.

tifs qui estoient ses propres frères lesquels il instruisoit à la profession sans avoir passé contrat avec eux ni sans convention pécuniaire ; qu'il a eu aussy divers compaignons qui ont travaillé si peu de temps sous luy, qu'il n'est point memoratif, ny de leurs noms, ny de leur pays ; qu'au reste il n'y a aucune maistrise de librerie en cette ville ny par consequent sindicqs, gardes ou adioints ; Et a led. Dusarrat signé à l'original.

Ledit Fauvet a dit qu'il n'y a qu'un an qu'il tient et occupe une imprimerie suivant la concession et titre à luy donné par lesd. sieurs eschevins et jurats ; qu'Antoine Fauvet son père l'occupoit auparavant en conséquence d'un pareil titre ; qu'il a deux presses en estat de servir garnies de leurs ustancilles, qu'il a six fontes différentes aussy en estat de servir du poids d'environ dix cens pesant de six sortes de caractère ; savoir, une de petit canon, une de gros romain, une de S'Augustin, une de Cicero, une de philosophie, et une de petit romain ; qu'il ne fait point d'autre commerce que de son imprimerie ; qu'en l'année dix sept cens, il avait imprimé trois ou quatre feuilles de la composition d'un particulier de cette ville traitant de l'instruction des petits enfens, mais que les dits sieurs eschevin et jurats luy aiant ordonné de les supprimer, il la fait effectivement, et journellement il imprime les ordres de police, bulletins et billets lorsque cella luy est ordonné de la part des eschevins et jurats, qu'il a fait ses aprantissages chez led. Antoine Fauvet son père sans autre contrat ni convention ; qu'il a travaillé ensuite en qualité de

compagnon chez le sieur Lacour libraire à Bordeaux environ trois ans, à Paris chez le sieur Cougnard deux mois, chez le sieur Anissel imprimeur de la ville de Soissons quatre mois¹ et enfin en Espagne environ six mois, que depuis un an il a eu deux compagnons apellés Corret et Despauby qui se disoient de Lyon et qu'outre l'imprimerie il travaille encore quelquefois à la reliure² et s'est led. Fauvet signé à l'original.

De fait nous estans transportés chez led. Maffre et lui interpellé de nous représenter sa boutique et magasin s'il en a aucuns; il nous auroit introduit en premier lieu dans sa boutique, et nous auroit dit que les differens volumes de livres que nous voyions pouvoient bien monter en nombre de dix à onze mille de toute grandeur; ensuite estans montés en haut de sa maison où il avoit magasin, nous aurions veu divers volumes que led. Maffre nous auroit dit estre destinés pour Espagne et enfin qu'outre les volumes ci-dessus exprimés, il en avoit encore ches le sieur Verdier, songendre³, rue de la Salie, un autre

1. Antoine Fauvet, imprimeur de la ville, mourut le 11 avril 1700. A la date du 16 avril, sa veuve, Gracy Fesancieux, présentait requête au corps de ville pour que son beau-fils, Paul Fauvet, fut reçu imprimeur de la ville par succession à son père (J. Vinson, *op. cit.*, p. xxx). Paul Fauvet avait les deux presses réglementaires. — Sur l'échelle des caractères on peut consulter Mallottée, *op. cit.*, p. 397. — Fauvet avait été en apprentissage chez Nicolas de la Court, imprimeur de l'intendance de Guienne (Labadie, *op. cit.*, p. 57), chez Coignard, le libraire parisien réputé, et à Soissons chez un imprimeur de renom, N. Asseline, si tant est que le nom d'Anisset ait été écrit à tort.

2. Les deux professions s'excluaient. Des arrêts de 1666-1667 défendaient aux relieurs d'avoir des imprimeries et librairies.

3. Arnaud Verdier, né le 5 mai 1644, avait épousé Saubade Maffre, le

magasin pour envoyer aussy en Espagne et nous y estans transportés en sa compagnie nous aurions observé oculairement autre quantité de volumes dans une des chambres basses dud. sieur Verdier, sans que dans aucun desd. lieux il y eut aucune presse d'imprimerie ni de relieure, de quoy par nous commissaire a esté octroyé acte et s'est led. Maffre signé à l'original.

Après quoy nous estans transportés dans une boutique, rue de la Salie, occupée par Estienne Caron, où il nous paroissoit y avoir quelque petit livre, nous l'aurions interpellé de nous déclarer s'il faisoit profession d'imprimerie ou librerie, et pourquoy il tenoit lad. boutique, et des volumes in-octavo en petit nombre que nous y voyions. Surquoy led. Caron après serment par luy presté nous auroit dit qu'il travailloit à la relieure des livres que nous voyions dont la plupart n'étoient pas encore effectivement achevés de relier et rogner, et que c'estoit pour compte de la veuve Fauvet dont le mari estoit imprimeur¹.

Enquis cé que c'estoit qu'une presse remplie au fond de roignures de papier et sy elle estoit propre pour l'imprimerie, il aurait respondu que non, et que nous pouvions bien juger que l'estat de cette presse et desd. roignures, et d'un volume qu'il plioit et

14 février 1694. Il succéda à son beau-père et prit le nom de Verdier-Maffre (J. Vinson, *op. cit.*, p. xxxviiij). Il habitoit rue de la Salie, depuis rue Salie, entre la rue Poissonnerie et les Cinq Cantons.

1. Il venait de mourir depuis huit jours et Gracy Fesancieux épousera « précipitamment, sans attendre l'expiration de l'année de deuil, le relieur Hugues Caron » (J. Vinson, *op. cit.*, p. xl).

roignoit entièrement lors de notre transport, que lad. presse n'estoit propre que pour la relieure des livres. Et s'est led. Caron signé à l'original.

Et dans le même instant nous estans transportés chez led. Fauvet et entré dans un appartement qui sert à son imprimerie, il nous auroit représenté les deux presses, dont il avoit fait mention dans sa déclaration précédente, l'une montée et l'autre démontée, ensemble divers outils pour la relieure des livres et des places ou petits trous sur divers treteaux où sont les caractères de fer qui servent à lad. imprimerie, ensemble dans un petit coffre quelque vieux meschant livre qu'il nous auroit dit exposer en vente lorsqu'il tient boutique ouverte et s'est led. Fauvet signé à l'original.

Ensuite ayans esté chez led. Dusarrat nous serions entrés dans sa boutique où nous aurions veu divers livres de toute grandeur au nombre comme il a déclaré de trois cens ou environ; et luy par nous enquis à quoi sert une presse trouvée montée dans ladite boutique, il auroit répondu que c'estoit des livres seulement, et estans montés en haut de sa maison il nous auroit fait voir, dans une chambre quantité de livres grands et petits où il auroit dit y avoir deux mille volume tant vieux qué nouveaux, et n'en avoir point d'autre. Et a led. Dusarrat signé l'original.

De quoy et de tout ce dessus nous avons fait et dressé notre présent procès-verbal que nous avons signé avec le procureur du Roy et fait signer au greffier secretaire de lad. ville de Bayonne ledit jour

dix neufiesme avril mil neuf cens. — (Signé) : Duvergier clerc assesseur et commissaire du corps — Dugalard greffier-secrétaire — Tarbos pocureur du Roy — Dibarbore procureur du Roy.

Bib. Nat., F. Frçs. 22125, f^o 43.

II

Jean-François Trebosc, de Toulouse, épousa à Bayonne, le 20 juin 1747, Marguerite Lacalet : dans l'acte de mariage il se fait qualifier « libraire, successeur de Verdier-Maffre, rue Pont-Mayou ». « Le 23 février 1763, écrit M. J. Vinson, une requête signée de Paul Fauvet et de François Trebosc, dénonçait encore « les abus journaliers commis par les colporteurs qui se livrent impunément à la vente publique des livres de toute espèce. » Une ordonnance municipale du même jour renouvela en conséquence les défenses faites aux colporteurs de vendre des livres. »¹

Or Trebosc ne vendait-il pas aussi « des livres de toute espèce » ? Il y a lieu de le craindre d'après un document de l'intendance de Guienne, concernant « l'affaire du libraire Trebosc, de Bayonne, conduit à la Bastille pour avoir fait imprimer ou vendre, à Bordeaux, l'*Apologie de l'institution des Jésuites et l'Esprit des magistrats politiques* »². Voilà qui était bien d'un factieux au moment où les Jésuites

1. J. Vinson, *op. cit.*, p. xl.

2. Arch. de la Gironde, C. 3315, année 1766.

venaient d'être supprimés (26 novembre 1764) et où le Parlement de Paris luttait contre l'autorité royale.

Voici donc un document de Trebosc intéressant pour l'imprimerie bayonnaise :

« Monsieur

» Une absence de plus d'un mois m'a empêché d'avoir l'honneur de répondre à votre lettre du premier courant pour satisfaire à votre demande. J'auray celui de vous dire qu'il n'y a jamais eù dans cette ville de chambre syndicale de libraires et imprimeurs.

» Le mois d'octobre dernier il nous fut communiqué par M. l'Intendant¹ un état imprimé par lequel on demandoit des éclaircissemens sur l'état de la librairie et imprimerie de cette ville², auquel nous avons répondu sur tous les articles. Cet état a été sans doute renvoyé à la Cour par M. l'Intendant.

» J'ai l'honneur d'être très respectueusement, Monsieur,

» Votre très humble et très obeissant serviteur.

» TREBOS³. »

Bayonne, ce 22 avril 1765.

(*Bib. Nat.*, F. Fcs, 22129, f^o 33.)

LOUIS BATEAVE.

1. Les intendants en fonction étaient Boutin, de Fayes et Esmangart.

2. Aux termes des arrêts de 1704 et de 1739, Bayonne avait droit à deux imprimeurs, Mallottée, *op cit.*, p. 401. On sera surpris que l'état général des imprimeurs du royaume, dressé en 1777 (*B. Nat.*, F. Fcs, 21832), cité par M. Mallottée, n'en mentionne aucun pour Bayonne ni pour Pau. Ce peu d'exactitude montre la foi que méritent les statistiques !

3. La signature est Trebos et non Trebosc.

A SYNOPSIS

ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.

(SUITE)

baDEÇA. 2. Hypothétique s. 3. r. s. aux. act. *If he have it.*

6. 3. . . ., baldin behinçât PERMETTI badeça Iaincoac (H. omit la virgule.) . . ., voire si Dieu le permet.

12. 20. . . . Baldin abre batec-ere mendia HUNQUI badeça, . . . *asçauoir*, Si mesme vne beste attouche la montagne,

DEÇADAN. 2. Subj. prés. s. 1. r. s. aux. act. (équivalent de *deçadançât*). *That I may have it.*

10. 7. . . . EGUIN *deçadan*, o Iaincoâ, hire vorondatea : . . ., que ie face, ô Dieu, ta volonté.

1. For cases of the application of the comparative degree to the infinitive, cf. Acts, 9. 22. *fortificatsenago* ; Luke, 23. 5. *gortzenago*.

The sense is « making-er », i. e. « more contributive to ».

10. 8. ... EGUIN *deçadan*, o laincoa, hire vorondatea. ..., afin de faire, ô Dieu, ta volonté.

baDEÇAGV. 1. Hypothétique prés. pl. 1. r. s. aux. act. *If we have it.*

3. 14. ..., bay baldin HATSE hura, ..., fermu EDUQUI *badeçagu* finerano. ..., voire si nous retenons ferme le commencement. ... iusqu'à la fin.

DEÇAGVNÇÂT. 1. Subj. prés. pl. 1. r. s. décl. dest. aux. act. *To the end that we may have it.*

4. 16. ..., misericordia ARDIETS eta gratia ERIDEN *deçagunçât* AIUTA BEHAR demboraco. ... : afin que nous obtenions misericorde, & trouuions grace pour estre aidez en temps opportun. (L. traduit « pour le temps de besoin d'aide », moins bien que Calvin.)

DEÇÂN. 1. Subj. prés. s. 2. r. s. adr. masc. aux. act. *That thou mayest have him, o man!*

2. 6. ..., hura VISITA *deçân*? ... que tu le visites?

DEÇAN. 2. Subj. prés. s. 3. r. s. aux. act. *That he may have it.*

6. 11. ... çuetaric bathbederac artha bera ERACUTS *deçan*, ... qu'un chacun de vous monstre le mesme soin

11. 6. ... SINHETS *deçan* ecen ... que celuy ..., croye que

DEÇANÇÂT. 2. 1. q. *deçan* s. 3. décl. dest. *To the end that he may have it.*

9. 25. Baina ez anhitzetan bere buruä OFFRENDA
deçançât, Mais non point qu'il s'offre
souventefois soy-mesme

10. 9. . . . , guerocoa EÇAR deçançât.

. . . , afin qu'il établisse le second.

DEÇATENÇÂT. 2. Subj. prés. pl. 3. r. s. décl. dest.
aux. act. *To the end that they may have it.*

9. 15. . . . , DEITHUÉC heretage eternaleco promessa
RECEBI deçatençât. . . . , afin que . . . , ceux
qui sont appelez, reçoivent la promesse
de l'heritage eternal.

13. 17. . . . alegueraqui EGUIN deçatençat, eta ez go-
goz¹ garaitic : . . . : afin que . . . , ils le
font ioyeusement & non point à regret,

baDEÇAÇVE, 3. Hyp. 2. r. s. aux. act. *If ye have it.*

3. 7. . . . , Egun baldin haren voza¹ EÇUX bade-
çaçue, (H. omit cette virgule.) . . . , Si au-
iourd'huy vous oyez sa voix,

3. 15. . . . , Egun baldin haren voza² EÇUX bade-
çaçue, . . . , Si vous oyez auiourd'huy sa
voix,

4. 7. . . .) Egun baldin haren voza² EÇUX bade-
çaçue, . . . , Si auiourd'huy vous oyez sa
voix,

DEÇAÇVENÇÂT. 1. Subj. prés. pl. 2. r. s. décl.

1. *Garai* = victoire, supériorité, peut gouverner, comme *berce*,
campo, *guero*, le médiatif. Le sens est « par victoire de volonté
(gogo) ». *Gogoz* = « quant à volonté ». On fait à regret ce qu'on ne
fait qu'en survainquant la répugnance du cœur (*gogo*).

2. Why had the Basks to borrow the Castilian *coz*?

dest. aux. act. *To the end that ye may have it.*

10. 36. ... promessa RECEBI *deçaquençât*. ... : afin que ..., vous en rapportiez la promesse.

DITVC. 3. Ind. prés. pl. 3. adr. masc. v s. & aux.
They are, o man !

1. 10. ..., eta ceruãc hire escuen obrãc DITUC :
..., & les cieux sont les œuures de tes
mains.

1. 11. Hec DESEGUINEN *dituc*,... : eta guciac veztidura beçala ÇAHARTUREN *dituc* : Ils periront, ... : & tous s'enuieilliront comme vn vestement.

DITVC. 2. Ind. prés. s. 2. r. pl. adr. masc. aux. act.
Hast them, o man !

1. 12. Eta estalqui baten ançora *hic dituc* hec BIRIBILGATURÉN, Et tu les enuelopperas comme vn habit,

2. 8. Gauça guciac suiet EGUIN *ukan dituc* haren oinén azpico. Tu as assuietti toutes choses sous ses pieds.

DITVELARIC. 2. I. q. *ditu*, avec *e* euph. devant *laric* participial. *While he has them ; he having them.*

1. 3 ... , eta SUSTENGATZEN *dituelaric* gauça guciac bere hitz botheretsuaz, (H. omit la 1^{re} vir-

1. Cf. the duplicity of *duc*. The Heuskarian Verb being *to have* and *to be*, it is not surprising that the two ideas coincide now and then. *Thou hast them* means " they are by thee". *Hic* = *tu* is the active case meaning ' by thee ', as *agent*, not ' near thee '.

gule.) . . . , & soustenant toutes choses par sa parole puissante,

8. 8. Ecen hec REPREHENDITZEN *dituelaric*,
Car en les reprenant

DITVEN. 3. I. q. *ditu*, avec *e* euph. devant *n* rel. nom. act. = *qui*, et (5. 8.) accus. = *que*. (*things*) *Which he has* (5. 8.); *which has them*.

5. 8. . . . SUFFRITU *ukan dituen* gauçetaric : . . . par les choses qu'il a souffertes :

10. 27. Baina indicioaren BEGUIRA EGOITE terriblebat, eta suaren furia aduersarioac IRETSIREN *dituen*-bat. Mais vne attente terrible de iugement, & vne ferueur de feu qui deuorera les aduersaires.

12. 24. . . . , eta Abelenac baino gauça hobea ERRAITEN *dituen* odol ISSURIRA . . . , & au sang espandu, proferant meilleures choses que celuy d'Abel.

DITVENA. 3. I. q. d. *ditu*, avec *e* euph. devant *n* rel. nom. act. décl. nom. intr. et (5. 14.) acc. *He*, or *Him who*, or *that which, has them*.

3. 4. . . . : eta gauça hauc guciac EDIFICATU *dituena*, . . . : & celuy qui a basti toutes ces choses,

4. 14. . . . , ceruâc PENETRATU *dituena* . . . , qui est entré és cieux,

11. 1. . . . , eta . . . gauçac ERACUSTEN *dituena*., & demonstrance des choses (L.° traduit : « ce qui démontre ».)

DITVENAZ. 1. 1. q. *ditu*, e euph. n rel. temporel
décl. méd. dét. (*naž* = *du temps*, ou *fait*
que, régi par *gueroz* = *depuis*). (*Since*
the (time) when, or (fact) that he has them.

2. 8. . . ., Eta gauça guciacharen suiet ECUX *dituenaz*
gueroz, . . . Or en ce qu'il luy a assuietti
toutes choses, (Cf. *baDaguigu* 10.26,
çuqueen 9.26, *dugunaz*, *çuenaz*, pour le
cas médiatif régi par *gero*. L. dit « Et
puis qu'il. »)

DITVGV. 2. Ind. prés. pl. 1. r. pl. aux. act. *We*
have them.

12. 9. Eta gure gorputzén aitác gaztigari *ukan*
ditugu, eta reuerentiatan EDUQUI *ditugu* :
Et puis que nous auons eu pour chastieurs
les peres de nostre chair, & nous les
auions en reuerence : (L. translates the
greek rather than the French.)

DITVGVN. 2. 1. q *ditugu*, avec n rel. pl. acc. = *que*.
(*Things*) *which we have.*

2. 1. . . . ENÇUN *ukan ditugun* gaucetara, . . . aux
choses qui nous ont esté dites : . . . τοῖς
ἀκουσθεῖσι.

8. 1. Bada ERRAITEN *ditugun* gaucén sommarioa
Or la somme de nostre propos Κεφάλαιον
δὲ ἐπί τοῖς λεγομένοις,

DITVT. 6. Ind. pres. s. 1. r. pl. aux. act. *I have*
them.

8. 9. . . ., eta nic MENOSPICIATU *ukan ditut* hec,
. . . , & ie les ay mesprisez,

8. 10. . . . , EÇARRIREN *ditut* neure Legueac hayén adimenduan, eta hayén bihotzean *ditut* SCRIBATUREN : . . . , *c'est que* ie mettray mes Loix en leur entendement, & les escriray en leur cœur,
10. 16. . . . , EMANEN *ditut* neure Legueac hayén bihotzetan, eta hayén adimenduetan hec *ditut* SCRIBATUREN : . . . , le mettray mes loix en leur cœur & les escriray en leurs entendemens :
- DITVZTÉ. 5. Ind. prés. pl. 3. r. pl. aux. act. *They have them.*
7. 8. . . . guïçonec hamarrenac HARTZEN *dituzté* : . . . les hommes . . . , prennent les dismes :
11. 33. . . . , OBTENITU *ukan dituzte* promessac, BOÇATU lehoinén ahoac, 34 IRAUNGUI suaren indarra, (H. omit la 1^{re} virgule.) . . . , ont obtenu les promesses, ont clos les gueules des Lions. 34 Ont esteint la vehemence du feu,
11. 34. . . . , estrangeren campoac ihessitan IRION *dituzté*, . . . ont repoussé les camps des estrangers :
11. 35. Emaztéce RECEBITU *ukan dituzte* resurrectionez bere HILAC : Les femmes ont receu leurs morts par resurrection,
13. 2. . . . : ecen harçaz batzuc . . . ostatuze RECEBITU *ukan dituzte* Aingueruâc . . . Car par icelle aucuns ont receu des Anges en leur logis,

DITVZTEN. 1. I. q. *dituzté*, avec *n* rel. nom. pl. act.
(*Those*) *who have them*.

8. 4. . . ., Leguearen arauéz donoaç OFFRENDATZEN
dituzten Sacrificadoreac . . . Sacrificateurs
offrans dons selon la Loy :

DITVZTENÉC. 1. I. q. *dituzten*, décl. nom. pl. act.
(*néc* = *ceux qui*.) *Those who have them*.

11. 14. Ecen gauça hauc ERRAITEN *dituztenéc*, Car
ceux qui disent ces choses,

DITVZTENÉN. 2. I. q. *dituzten*, décl. poss. pl. dét.
(*nén* = *pour, ou de ceux qui*.) *For, or of
those who have them*.

5. 14. . . ., *hala nola* COSTUMATU İÇANEZ sensuac
EXERCITATUAC DITUZTENÉN¹ onaren eta gait-
zaren BERETZECO. . . ., *asçauoir* pour ceux
qui pour y estre habilités ont les sens
exercitez à discerner le bien et le mal.

6. 12. . . ., baina fedez eta patentiaz promessac
HERETATZEN *dituztenén* imitaçale. . . . :
mais qu'ensuyuiez ceux qui par foy & pa-
tience receuoyent les promesses en heri-
tage.

DITZAQVE. 1. Potentiel prés. s. 3. r. pl. aux. act.
He can have them.

7. 25. Eta halacotz SALVA-ere perfectoqui AHAL
ditzaque, Et pourtant aussi peut-il sauuer
à plein ceux

1. See *handituentsat* under *da* 5. 14. The destinative or recep-
tive ending *tsât* is understood as transferred from that word to this.

DITZAQUEDANO. 1. Pot. prés. s. 1. r. pl., avec *da* euph. pour *t* devant *n* rel. temp. décl. duratif, aux. act. (*no* = *jusqu'à tant que.*) *Until I have them.* (See p. 113, *Manuel...* par J.-P. Darthayet, Bayonne, 1876.)

1. 13. . . . EÇAR *ditzaquedano* hire etsayac hire oinén scabella? . . . , iusqu'à tant que ie mette tes ennemis pour le marche pied ' de tes pieds ?

baDITZAGV. 1. Hypothétique pl. 1. r. pl. aux. act. *If we have them.*

3. 6. . . . , baldin confidancá eta . . . sperancá fine-rano fermu EDUQUI baditzagu. . . . , si nous retenons ferme insques à la fin l'assurance & la gloire de l'esperance. (Voyez *garen*. L. ne traduit mot à mot ni le texte grec, ni le texte français.)

DITZÁN. 1. Subj prés. s. 2. r. pl. adr. masc. aux. act. *That thou mayest have them, o man!*

8. 5. . . . EGUIN *ditzán* gauça guciac . . . que tu faces toutes choses

DITZANÇÁT. 1. Subj. prés., s. 3. r. pl. décl. dest. aux. act. *To the end that he may have them.*

5. 1. . . . : OFFRENDA *ditzançát* donoac eta sacrificioac bekatuacgatic : . . . : afin qu'il offre dons & sacrifices pour les pechez,

1. In St-Matthew, 5. 35. L. translates this by *alki*. The *tzát* = *pour*, not being required by the Baskish idiom, is left out. Cf. *Diteno*, and, under *Ditugu*, *gaztigari* = pour chastieus.

(The words beginning in *DR* were probably pronounced as if written *DER*. In Spanish inscriptions one sometimes finds the letter *D* instead of the syllable *DE*.)

DRAVCA. 3. Ind. prés. s. 3. r. s., r. i. s., aux. act. (Cf. Marc 2. 21., 12. 36.) *Has it to him*.

1. 5. Ecen egundano Aingueruëtaric ceini ERRAN *ukan drauca*, ... ? Car auquel des Anges a-il onc dit, ... ?

1. 13. Eta Aingueruëtaric ceini ERRAN *ukan drauca* egundano, ... ? Et auquel des Anges dit-il iamais, ... ?

11. 4. Abelec fedez Cainec baino sacrificio Excelentagoa Iaincoari OFFRENDATU *ukan drauca* : Par foy Abel a offert plus excellent sacrifice à Dieu que Caïn :

DRAVCAC. 2. Ind. prés. s. 2^o r. s., r. i. s., adr. masc. aux. act. *Thou hast it to it, o man!*

1. 9. On ERITZI *draucac* institiari, eta gaitz ERITZI *draucac* iniquitateari : Tu as aimé iustice, & as hay iniquité :

DRAVCANAC. 1. I q. *drauca*, avec *u* rel. = *qui*, décl. nom. act. (*nac* = *celui qui*.) *He who has it to him*.

5. 5. ..., baina hari ERRAN *ukan draucanac*, ... : *mais celui *l'a glorifié* qui luy a dit, (L. n'a pas traduit *l'a glorifié*. Calvin les mit en italique, parce qu'il ne les a pas lus en grec.)

DRAVCANAZ. 1. I. q. *drauca*, *u* rel. nom. décl.

méd. dét. (*naz = par celui qui.*) *By Him who has it to Him.*

7. 21. . . . , hari ERRAN *ukan draucanaz*, . . . , par celui qui luy a dit,

DRAVQVEONAC. 1. Ind. fut. s. 3. r. s., r. i. s., *n* rel. nom. act. décl. nom. act., aux. act., sujet de *duqueela*. (*nac = celui qui.*) *He who has it to him.*

10. 29. . . . : eta gratiazco Spirituari iniuria EGUIN *drauqueonac?* . . . : & qui aura fait iniure à l'Esprit de grace?

DRAVCV. 1. Ind. prés. s. 3. r. s., r. i. pl. 1^{re} pers., aux. act. *Has it to us.*

10. 15. Eta TESTIFICATZEN *draucu* Spiritu sainduac berac-ere : Et aussi le saint Esprit le nous tesmoigne, (En insérant *berac*. = *ipse*, L. traduit καὶ τὸ Πνεῦμα etc., le s. E. *lui-même*.)

DRAVCVN. 1. I. q. *draucu*, avec *n* rel. acc. = *que*. (*That*) *which he has to us.*

10. 20. DEDICATU *draucun* bide frescoan eta vician gaindi, Par' le chemin lequel il nous a dedié frais & viuant

DRAVE. 1. Ind. prés. s. 3. r. s., r. i. pl., aux. act. (4 times in St Johns Gospel.) *Has it to them.*

12. 11. . . . : baina guero iustitiazco fructu baquezcoa RENDATZEN *draue* . . . : mais puis

1. *Gaindi*, literally « from on top, through », is often used of traversing space, governing the locative as *vician* here.

apres il rend fruit paisible de iustice à ceux (Voyez *dirateney*.)

DRAVENAC. 1. I. q. *draue*, *n* rel. nom. act. décl. nom. act. (*nac* = *celle qui*, sujet de *du*.) *That which has it to them*.

6. 7. . . ., eta . . . belhar sasoinzcoric EKARTEN *drauenac*, (H. omit la 1^{re} virgule.) . . . qui . . ., & produit herbe propre à ceux

DRAVEÇVEN. 1. Ind. prés. pl. 2. r. s., r. i. pl., *n* conj. régi par *becembatean*, aux. act. (*Inasmuch as*) *ye have it to them*., sainduey aiuta EGUIN eta EGUITEN *draueçuen* *becembatean*.

6. 10. . . ., entant que vous auez subuenu aux saints, & y subuenez.

DRAVTAC. 1. Ind. prés. s. 2. r. s; r. i. s. 1^{re} pers. adr. masc. aux. act. *Thou hast it to me, o man!*

10. 5. . . ., baina gorputzbat APPROPRIATU *ukan drautac* niri. . . . : mais tu m'as approprié vn corps : (En Philémon 19, *drautadala* doit être une faute pour *drautacala*.)

DRAVÇVEN. 1. Ind. prés. s. 3. r. s., r. i. pl. 2^e pers., *n* rel. acc. = *que*. (*That*) *which He has to you*. (See *darotzue* in *Darthayeta*. Compare *Mark*, 16. 7.)

9. 20. . . . iaincoac çuey ORDENATU *drauçuen* Testamentuco odola. . . . le sang du Testament, lequel Dieu vous a ordonné.

DRAVÇVENEZ, 1. Ind. prés. pl. 3. r. s., r. i. pl. 2^e pers., *n* rel. nom. pl. décl. méd. pl.

dét. (*néz = de ceux qui.*) *Of those who have it to you.*¹

13. 7. ... çuen giudaçaléz, Iaincoaren hitza DECLARATU *ukan drauçuenéz*, ... de vos conducteurs, qui vous ont porté la parole de Dieu :

DRAUÇVET. 3. Ind. prés. s. 1. r. s., r. i. pl. 2^e pers., aux. act. (Cf. Philipp, 2.19., 2.23.) *I have it to you.*

13. 19. Eta hambatez guehiago othoitz EGUITEN *drauçuet* ... Et ie vous prie ... d'autant plus grandement

13. 22. Halaber othoitz EGUITEN *drauçuet*, anayeác, ... : ecen hitz gutitan SCRIBATU *drauçuet*. Aussi freres, ie vous prie ... : car ie vous ay escrit en peu de paroles.

DRAVZQVIDAN. 1. Ind. prés. s. 3. r. pl., r. i. s. 1^{re} pers., *da* euph. pour *t* devant *n* rel. pl. acc. = *que*, aux. act. (Cf. John 5.6.) (*Those*) *which he has to me.*

2. 13. ..., Huná ni eta Iaincoac niri EMAN *drauz quidan* haourrac. ..., Me voici & les enfans que Dieu m'a donnez.

DV. 29. Ind. prés. s. 3. r. s. v. poss., & aux. act., *Has it.*

1. This may be a misprint for *drauçuetenez*, like *áráuçueçatenes* 1 Pet. 1. 12. Neither of these forms is found elsewhere in this translation. Cf. Darthayet, p. 69, éd. 1876. In the edition of *Testamentu Berria* published by the Trinitarian Bible Society, 7 Bury Street, London, w. c. in 1908, I have put *drauçuetenez* in both places, though Liçarrague does not use it anywhere.

1. 4. . . . , hambatenaz hec baino icen excellenta-gobat ACQUISITU *ukan du* hetaric abantail. . . . , qu'il a obtenu vn nom plus excellent par dessus eux.
2. 2. . . . , eta transgressionem eta desobedientia guciac recompensa bidezcoa RECEBITU *ukan badu*, . . . & toute transgression et desobeissance a receu iuste retribution :
2. 6. Eta TESTIFICATU *ukan du* nombeit cembeiec, Et quelqu'un a tesmoigné en quelque lieu.
2. 16. . . . , baina Abrahamen hacia HARTU *ukan du*. . . . : mais a prins la semence d'Abraham.
4. 4. Ecen nombeit hunela ERRAN *ukan du* Car il a dit ainsi en quelque lieu,
4. 7. BERRIZ DETERMINATZEN *du egun iaquin-bat'*, Il determine derechef un certain iour,
4. 12. . . . : eta ARDIESTEN *du* . . . diuisionerano : . . . , & atteint iusqu'à la diuision
6. 7. . . . , RECEBITZEN *du* benedictione Iaincoaganic : . . . , reçoit la benediction de Dieu : (L. traduit bien ἀπὸ τοῦ θεοῦ. « De Dieu » pourrait être « Iaincoaren ».)
6. 15. Eta hala patientqui IGURIQUIRIC RECEBITU *ukan du* promessa. . . . Et ainsi ayant attendu patiemment, il a obtenu la promesse.
6. 17. . . . , iuramenduz SEGURATU *ukan du* : . . . ,

1. In Liçarrague's preface ' Heuscalduney ' the words « edocein leku iaquineco » may mean « of any *certain, given* place », a place *selected* as typical, rather than a *well-known* place.

s'est entreposé par iurement : (L. does not translate literally the French, or the Greek ἐμεσίτευσεν.)

7. 6. . . . , hamarrena HARTU *ukan du* Abrahamganic, eta . . . BENEDICATU *ukan du.*, a dismé Abraham, & benit celuy
7. 11. (ecen populuac Leguea haren azpian RECEBITU *ukan du*) . . . (car le peuple a receu la Loy sous icelle).
7. 17. Ecen TESTIFICATZEN *du* hunela, Car il tesmoigne ainsi,
7. 24. Baina hunec, . . . , Sacrificadoregoa perpetualbat' *du*. Mais cestuy-ci, . . . , a vne Sacrificature perpetuelle.
7. 27. . . . : ecen *haur* behingoaz EGUIN *ukan du* bere buruä OFFRENDATURIC. . . . : car il a fait ceci vne fois, s'estant offert soy-mesme.
7. 28. . . . : baina iuramenduco hitz Leguearen ondocoac, ORDENATZEN *du* Seme eternalqui SANCTIFICATUA. . . . : mais la parole du serment qui est apres la Loy *ordonne* le Fils qui est consacré à-jamais. (H. mit *ordenatzen du*, et Faure *ordonne*³, parce que

1. This is one of Liçarrague's unpardonable *erdarisms*. His own language has *betiko*, which translates *perpetuelle* fully and exactly.

2. The use of Italics in Liçarrague's text compared with the French of Calvin is very instructive. It proves that both translators worked from the original Greek, that L. collated this with Calvin's version, and succeeded in expressing its sense more exactly in Baskish than Calvin did in French. There is nothing Calvinistic in either of these beautiful translations. It is not true that I have inserted Italics in my quotations from the Liçarra-

l'on ne trouve pas ce verbe au texte grec, mais seulement, au commencement du verset, *καθίστησιν*.)

8. 6. *Baina orain gure Sacrificadore subiranoac ministerio excellentagoa* *OBTENITU ukan du*, Mais maintenant *nostre souuerain Sacrificateur* a obtenu plus excellent office, (The words in Italic are not found in the Greek.)
8. 13. ..., *ÇAHARTZEN du* lehena : ..., il enuieillit le premier :
9. 14. *Cembatez areago Christen odolac*, ..., *CHAHUTUREN du* obra *HILETARIC çuen conscientiâ* *Iainco VICIAREN CERBITZATZECO ?* Combien plus le sang de Christ, nettoyera-il vostre conscience des œuvres mortes, ... ?
10. 8. ...) *orduan ERRAN ukan du*, ...) adonc il a dit,
10. 9. *KENTZEN du beraz* lehena, Il oste *donec* le premier, ... *ἀναρῆϊ τὸ πρῶτον*,
10. 30. ..., *launac IUGEATUREN du* bere *populua*.
..., le Seigneur iugera son peuple.
12. 26. ... : *baina orain DENUNTIATU ukan du*,
... : mais maintenant il a denoncé,
12. 27. *Eta hitz hunec*, *Oraino behiu*, *DECLARATZEN du* ... *DESEGUITEA* : Et ce *mot*, *ENCORES*

gan text, other than those which serve to mark off the forms of the verb, for grammatical purposes, to help my readers.

vne fois, signifie l'abolition (H. omit la 1^{re} virgule.)

13. 5. ... : ecen ERRAN *ukan du berac*, ... : car luy-mesme a dit,
13. 12. Halacotz Iesusec-ere, ..., SUFFRITU *ukan du portalez campotic*¹. Pourtant aussi Iesus, ..., a souffert hors la porté.
13. 16. ... : ecen halaco sacrificioéz placer HARTZEN *du Iaincoac*. ... : car Dieu prend plaisir à tels sacrifices.

E.-S. DODGSON.

(A suivre.)

1. *Campo* = hors gouverne le cas médiatif portalez, comme *berce, garai, gero*, etc. Voyez *dituenaz*.

CORRIGENDA

Revue de Linguistique, Tome 40.

- P. 154. l. 4 d'en bas, lisez Çazquic.
- P. 166. l. 9, avant... insérez Parquoy.
- P. 254. l. 7 d'en bas, lisez irr.
- P. 255. A la fin, ajoutez Cf. St Luke 21. 24. στόματι
μαχάιρας = *ezpataren ahoz*. Leizarraga
reproduces exactly the Greek idiom. Cf.
Beowulf 2259.
- P. 257. l. 9, après fina. insérez...
l. 2 d'en bas, *süber*.
- P. 258. l. 8 d'en bas, lisez : mais... celle
- P. 259. l. 11, lisez *batak*.
l. 8 d'en bas, lisez *better*.
- P. 260. l. 14, lisez is.
- P. 261. l. 17, lisez DIO,
Dans la note, Ithurry.
- P. 262. l. 19, L. traduit 'Εἰ εἰσελεύσονται
- P. 263. l. 4, ἔρχονται.
ligne finale, after, being.
- P. 264. l. 9 d'en bas, lisez or.
l. 4 d'en bas, lisez et rel. = *qui*.
- P. 266. l. 16, insérez : At the end of this verse the
note of interrogation was omitted both by
Favre and by Hautin. This fact is one of the

many proofs that Liçarrague and his four assistants, discovered by M. J. de Jaurgain, worked with the aid of *Le Nouveau Testament* printed for Sebastian Honorati at Lyon or Lion (both spellings are used therein) in 1566, though in the previous year they would have used an earlier edition, different only in a few *typographical* details. The *text* of the revised Calvinian version appears to have been the same from 1561 until 1566.

P. 267. l. 9, *n* rel.

l. 3 d'en bas, lisez or.

Il faut mettre Diradenez avant Dirateney.

P. 268. Après *diten*. insérez Cf. *ditez*.

P. 269. l. 3 et 4, lisez *ditu*. The.

Les mots commençant en DEÇA ont été correctement placés dans le tirage à part.

Dans ma Synopsis du verbe trouvé dans l'Évangile de St Mathieu, publiée le 8 juillet 1907, p. 90, l. 16, lisez : NEÇAC. (sans ez.); p. 181, l. 15 d'en bas, lisez 9 au lieu de 10; et dans la ligne suivante, biffez Caizquic; p. 171, l. 6 d'en bas, lisez Pour *emaçue*; p. 189, l. 7, lisez : arropari-ere.

On a distribué des feuillets corrigeant certaines fautes qui me sont échappées aux pages 80, 91, 114, 197, 199 du même ouvrage.

Dans la Synopsis publiée à Amsterdam en 1904, p. 8, l. 15, lisez 3^o r. s.; l. 32, lisez f. 35; p. 9. l. 18, lisez « sera bon pour »; p. lisez

« Daunçateney » est une variante de *dauçaney* ;
p. 29, l. 1, lisez 2. l. q.

Dans ma Synopsis publiée dans *Hermathena*, n° 33
(Dublin, 1907) :

P. 241. l. finale, ajoutez Rom. 8. 22.

P. 242. l. finale, ajoutez Cf. Rom. 6. 20. Iibré.

P. 245. l. 20, après 3, insérez & 6. 3.

P. 258. l. 22, lisez *gaitu*

P. 259. l. 17, lisez GVENEÇANÇÁT.

l. 5 d'en bas, lisez équiva-

à la fin, ajoutez Comparez p. 244, *gorput-*
zean p. 246, *hitzean*.

P. 260. l. A, lisez *had* au lieu de *has*.

E. S. DODGSON.

(A suivre.)

LE MALAIS VULGAIRE

VOCABULAIRE

ET

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

demande	mintā
réponse	djauab
ordre	surò
note, compte	surat vang
livre	kitab, buku
profit, gain	untong
perte	rugi, bentjana
dette	utang
marché, achat	perdjandjian
vente	lélong
salaire	gadji
argent	vang
dollar, piastre	ringit
roupie	ropia
cent (centime de dollar)	cen

NAVIGATION, VOYAGES, ETC.

voyage par terre	berdjalan
voyage par mer	berlayar

navire	kapal
vapeur	kapal-api
voilier	kapal-layar
grande embarcation indigène	prau
chaland indigène	pentjalan
canot »	sampan, tambangan
radeau	rakit
coque	badan-kapal
mât	tiang
voile	layar
ancre	sau
rame, aviron	dayong
pagaie	pengayu
gouvernail	kamudi
boussole	paduman
télescope	tropong
capitaine	capten
équipage	anak-kapal
passagers	orang-menumpang
cargaison	muatan
bagages, marchandises	barang-barang
caisse, boîte	peti
malle	koper, batang
sac	karong, sako
filet	djaring
hameçon	gayil
côte	darat
port	labuan
jetée	djembatan
phare	ruma-api

chemin de fer	kareta-api
voiture	kareta
chariot	kahar
char à buffles	pedati
harnais	pakéan-kuda
selle	séla
fouet	tjabuk

GUERRE, ARMES, ETC.

guerre, bataille	prang
paix	damaï
armée	tentara
troupe	pasok
soldat	soldadu
chef	kapala
forteresse	kota
fort, village fortifié	benteng
rempart	pagar
fossé	parit
caserne	tangsi
tente	kéma
drapeau, pavillon	bandéra
vaisseau de guerre	kapal-prang
ami	kauan, sôbat
ennemi	musô, satru
blessure	luka
cadavre	mayat
espion	intaï
information	kabar
piège	perangkap
trou, brèche	lobang

armes	sinyata
canon	mariam
fusil	senapang, bedil
balle, boulet	peluru
poudre	obat bedil
sabre (européen)	pedang
sabre (indigène)	klévang
poignard	kris
lance	tumbak
javelot	lembing
arc	pana
flèche	anak-pana
sarbacane	sumpitan
tambour	tambor
médaille	bintang

ANIMAUX

animal	binatang
oiseau	burung
poisson	ikan
peau	kulit
poil	rambut
plume	bulu
aile	sayap
museau	muntjong
bec	patok
queue	ékor
troupeau	sa-kauan
gîte, tanière	tempat-binatang-liar
nid	sarang
cheval	kuda

étalon	kuda djantan
jument	kuda bétina
poulain	anak kuda
taureau, vache	lembu, sapi
âne	kaldé
cochon	babi
chien	andjing
chat	kutjing
chèvre	kambing
mouton	kambing blanda
éléphant	gradja
rhinocéros	badak
buffle	karbo
sanglier	babi-rusa
chameau	unta
daim, cerf	mendjangan
chevreuil	kandjil
lion	singa
tigre	matjan, harimau
panthère	harimau-kumbang
ours	bruang
loup	trigala
singe	monyet, kura
civette	kuskus
écureuil	badjing, tupai
souris	tikus
rat	tikus besar
chauve-souris	kalong
aigle	radja uali
autruche	burung kasoari
paon	» merak

cygne	burung undan
hibou	» hantu
perroquet	» nuri, kasturi
perruche	» betet
pigeon	» dara, terkukor
tourterelle	» perkutut
moineau	» pipit
coq	ayam djantan
poule	ayam bétina
canard	itek, bébek
oie	gansa
poisson de mer	ikan-laut
poisson de rivière	ikan-kali
baleine	ikan-paus
requin	ikan-yu
crocodile	buaya, caïman
lézard	tjitjak
gécko	toké
grenouille	kodok, katak
crapaud	katak-puru
tortue	kura-kura
serpent	ular
ver	ulat, tjatjing
sangsue	linta
insecte	kumbang
mouche	lalat
abeille	leba
moustique	nyamok
luciole	api-api
papillon	kupu-kupu
sauterelle	ualang

fourmi	semut
termite	rayap
myriapode	kaki-saribu
scorpion	kalantjinking
araignée	laba-laba
crabe	ketam
écrevisse	kepiting
crevette	udang
coquille	siput
huitre	tiram
corail	karang-bunga

PLANTES

arbre	pohon, pokok
racine	akar
tronc	batang
branche	dahan
rameau	ranting
écorce	kulit
feuille	daun
épine	duri
fleur	bunga, kembang
bouton	kuntum
fruit	bua
semence	bidji
arbuste, broussaille	pokok ketjil
herbe	rumput
foin	rumput kring
paille	djerami
riz	padi, bras
maïs	djagong

blé	gandum, trigu
orge	bras blanda
canne à sucre	tebu
bambou	pohon bambu
roseau	resam
rotin	ratan
cocotier	pohon -kalapa
aréquier	» -pinang
palmier éventail	» -lontar
sagoutier	» -aren
bananier	» -pisang
bétel	» -siri
gambir	» -gambir
quinquina	» -kina
caféier	» -kaua
cotonnier	» -kapas
papayer	» -papaya
tamarinier	» -asam-djava
banian	» -varingin
opium	tjandu
indigo	nila
mousse	lumut

MÉTAUX, MATIÈRES DIVERSES

métal	leboran
or	mas
argent	pérak
fer	besi
acier	badja
rouille	karat
cuivre	tembaga, t. méra

laiton	tembaga kuning
étain	tima puti
plomb	tima hitam
zinc	tima sari
pierre	batu
houille	areng-batu
silex	batu-api
chaux	kapor
craie	kapor-blanda
ardoise	papan-batu
soufre	balerang
pétrole	minyak-tana
diamant	intan
rubis	batu-delima
perle	mutiara
ivoire	gading
corne	tandok
cire	lilin
verre	katja, glas
amidon	kandji
résine	damar
gélatine	agar-agar
gomme	getà
bois	kayu
charbon	areng
éttoffe	kaïn
lainage	kaïn-panas
doublure	alas
laine	bulu
coton	kapas
soie	sutra

velours	beludra
cuir	kulit

NOMS ABSTRAITS

adresse, savoir	akal
affaire	perkara, hal
âge	umur
ami	sòbat
attention	djaga
aumône	sadaka
bêtise	bodò
bonheur	nasib
bruit	bunyi
chant	nyanyian
chose	perkara
colère	mará
conseil	bitjara, nasihat
conte	tjerita
couleur	vorna
coutume, usage	adat, biasa'
danger	bahia
dépense	blandja
désir	suka
devoir	patut, pankat
Dieu	Allah
discours, langue	bahasa
don	hedia
ennemi	satru
emploi, usage	guna
erreur, faute	salá
esprit	hantu

étude	belayar
faute, erreur	salá
fin	udjong
folie	gila
forme, image	rupa
fortune	nasib
gain	untong
goût	rasa
histoire, conte	tjerita
honte	malu
image, forme	rupa
jalousie	tjemburu
jeu, amusement	permainan
joie	kasukaan
langue, discours	bahasa
loi	hukum
lumière	trang
malheur	tjelaka
marque	tanda
mémoire	ingatan
message	suroan
modèle	tjonto
mort	kamatian
moyen	daya
musique	bunyian
naufrage	kapal-petja
nom	nama
nonsens	sia-sia
nouvelle	kabar
occasion	ketika
odeur	bau

ombre	bayang
opinion	fikiran
ordre	printa
origine	asal
ornement	perhiasan
pardon	ampou
pas	langka
péché	dosa
peine, souci	susa
perte	rugi
peur	takut
pitié	kasian
plaisir	kasukaan
pouvoir	kuasa
preuve	tanda
profit	untong
querelle	tinkar
raison	sebab
récompense	upa
regret	sesal
rève	mimpi
savoir	akal
secret	rasia
serment	sumpa
signe, signal	tanda
silence	diam
souci	susa
souvenir	ingatan
surprise	héran
tort	bentjana
tourment	usik

vérité	benar
vice	djahat
vie	djiva.

II. ADJECTIFS

A. ADJECTIFS QUALIFICATIFS

L'adjectif qualificatif est invariable et se place à la suite du substantif qu'il qualifie. Exemple :

ruma besar (maison grande) = la (une) grande maison.

Pour accentuer le qualificatif, on se sert du pronom *yang* placé entre lui et le nom. Exemple :

ruma yang besar (maison qui grande).

Le comparatif se rend par *lebé... déri* (plus... que).
Exemple :

orang blanda lebé besar déri orang djava = (le) Hollandais (est) plus grand que (le) Javanais.

Le superlatif absolu se forme en doublant l'adjectif ou en le faisant suivre de l'adverbe *sekali* (très).
Exemple :

besar-besar ou *besar sekali* = très grand.

Le superlatif relatif se rend par *yang... sekali* (qui... très). Exemple :

ruma yang besar sekali (maison qui grande très).

D^r F. WEISGERBER.

(A suivre.)

LES MOTS

ARABES ET HISPANO-MORISQUES

DU « DON QUICHOTTE »

(Suite)

Telle est, quant au fond, la vieille allégorie salomonique introduite par Voragine dans la littérature religieuse de l'Europe chrétienne, où longtemps elle fit l'édification des ouailles pieuses et l'amusement des veillées. Il se peut que Cervantès ait eu connaissance de la légende orientale; mais il est bien plus probable qu'il s'inspira de la *Légende dorée*. Quoi qu'il en soit, on doit à la vérité de dire qu'en l'appropriant à son sujet, il sut lui donner une allure profane et humoristique qui laisse bien loin en arrière les originaux juifs, chrétiens et musulmans.

Les traditions relatives à la Chaîne et à la coupole de la Chaîne ont été rassemblées à différentes époques par les Arabes. Ch. Schefer a indiqué ces recueils encore inédits dans sa *Relation du voyage de Nassiri Khosrau*¹, un persan qui vagabonda à travers le monde oriental de 1035 à 1042 et qui, comme tant d'autres de ses frères en religion, visita en pèlerin et décrivit en géographe Jérusalem et son temple.

1. *Sefer Nameh*, Paris 1881, p. 93, note.

Le témoignage de l'émir syrien Ousâma ibn Mounqid, à qui la légende de la Chaîne fut contée sur place un siècle plus tard, en l'année 1137, laisserait supposer que ces traditions demeurèrent orales jusqu'à une époque assez avancée, sans doute jusqu'au XIII^e siècle, qui précisément vit naître la compilation de Voragine. « Jamais, dit l'émir poète et guerrier, je n'ai vu cette histoire relatée par écrit ; je l'ai rapportée comme je l'ai entendue raconter. » (H. Derenbourg, *Ousâma ibn Mounqidh*. p. 173-174, *texte* p. 519.)

Elle se trouve finalement reproduite avec de légères variantes dans les *Biblische Legenden der Muselmänner* de G. Weil (p. 213-215) et dans *Palestine et Syrie* de Socin (p. 18).

Il eût été bien extraordinaire que le sujet qui nous occupe n'ait pas déjà tenté un compatriote de Cervantès. La compétence en pareille matière de M. L. de Eguilaz y Zanguas le rendait particulièrement apte à remplir cette tâche. Aussi le distingué professeur de l'Université de Grenade publiait-il, voici huit ans, sous le titre de *Notas etimológicas al ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha*, un article contenant trente-trois identifications qui ne sont pas nouvelles, et pour cause : elles sont — plus ou moins modifiées — extraites de son Glossaire étymologique des mots espagnols d'origine orientale ; une douzaine de noms propres forment toutefois une ma-

nière d'appendice à ce consciencieux ouvrage. Ces courtes *Notas* se trouvent un peu perdues dans un recueil spécial intitulé : *Homenaje á Menéndez y Peláiz* (Madrid 1899, 2 vol. in-4°).

En entreprenant l'étude des quelques expressions purement arabes et des vocables hispano-morisques les plus intéressants que l'on rencontre de-ci de-là dans le texte du *Don Quichotte*, mon dessein est non seulement de réunir en faisceau, de compléter et, s'il y a lieu, de reprendre en sous-œuvre les informations de mes devanciers, mais encore d'ajouter à leur œuvre lexicographique et étymologique un certain nombre d'éléments nouveaux — *saracenum redolentia* — qui ont échappé à leur sagacité.

Trois ouvrages fort anciens constituent les bases d'une étude de ce genre. C'est, en première ligne, un *Glossarium Latino-Arabicum*, dû à un anonyme espagnol du XII^e siècle, dont le manuscrit unique, ayant successivement appartenu à Guillaume Postel († 1581), à son ami Fr. Raphelengh († 1597), puis à J.-J. Scaliger († 1609), conservé aujourd'hui à la bibliothèque royale de Leyde, a été publié sous le titre précité, par M. F. Seybold (Berlin 1900, XX-574 p., in-8°).

Vient ensuite un vocabulaire arabe-latin et latin-arabe qui, s'il le cède en ancienneté au précédent, lui est supérieur à beaucoup d'égards. Il offre un curieux spécimen de la langue vulgaire en usage au XIII^e siècle parmi les Mores d'Espagne et particulièrement de l'aljama mozarabe. L'auteur est un

moine de l'ordre des Frères Prêcheurs, du nom de Raimundo Martin, né en Catalogne, missionnaire *in partibus infidelium*, écrivain, philosophe et théologien, tenu en haute estime par le roi Jacques I^{er} d'Aragon, et qui mourut un peu après 1286. Le manuscrit de son ouvrage (Bibl. Riccardiana de Florence) a été édité pour la première fois par C. Schiaparelli, sous le titre de *Vocabulista in arabico* (Firenze, 1871, XXXV-644 p., in-4°).

Enfin, la plus importante de ces trois œuvres fondamentales est le *Vocabulista Aravigo* (Salamanca, 1505, 316 f^s, pet. in-4°, 2^e éd.) de Pedro de Alcalá, déjà nommé, autre religieux, de l'Ordre de S^t-Jérôme, confesseur du R. S^r Don fray Hernando de Talavera, archevêque de Grenade. C'est un dictionnaire soigneusement élaboré et précédé d'une grammaire de l'arabe tel qu'il était parlé dans la péninsule au XV-XVI^e siècle, à peine différent de l'arabe d'Afrique, au dire du F. Patricio de la Torre¹. Ce document était depuis longtemps rarissime, quand il en parut une réimpression sous ce titre : *Petri Hispani De Lingua arabica libri duo Pauli de Lagarde studio et sumptibus repetiti* (Göttingen, 1883, VIII-440 p., in-4°).

Je citerai à la suite le *Tesoro de las tres lenguas, Española, francesa é italiana* de Hierosme Victor (Genève, 1609) et le *Tesoro de la lengua Castellana* de Cobarruvias, son contemporain, dont il a été

1. V. Simonet, *Glosario*, p. CLXIX et note. — P. de la Torre était professeur d'arabe au couvent de l'Escorial en 1805.

parlé plus haut. Des dictionnaires de F. del Rosal et de P. de la Torre, il n'y a rien à dire ici, parce que, manuscrits, on ne peut les consulter qu'à la bibliothèque de l'Escurial¹. Le *Dicc. Español-latino-arábigo* du Fray Fr. Cañes (Madrid, 1787) et le *Dicc. de la lengua Castellana por la real Academia Española* (Madrid, 1726, 6 vol. in-f^o) avec des exemples, réédité en 1822 (1 vol. in-f^o) sans exemples, mais avec beaucoup d'articles nouveaux, sont en la matière les principales sources originales et d'utiles instruments d'information. Pour le surplus, on consultera avec fruit la longue liste bibliographique qui termine la préface du glossaire mozarabe de Simonet (p. CCXIX à CCXXXII).

J'ai pensé qu'il serait intéressant de placer en avant de chaque article les passages du *Don Quichotte* qui renferment des mots d'origine arabe. Mais, comme ces phrases réunissent parfois jusqu'à quatre et cinq mots de cette espèce, il devenait impossible de suivre, dans le corps de ce travail, l'ordre alphabétique auquel le lecteur est accoutumé. On y a suppléé en faisant accompagner chaque rubrique de *numéros d'ordre* qui, correspondant à un nombre égal de mots étudiés (ceux entre parenthèses sont

1. Rosal, *Origen y etimología de todos los vocablos originales de la lengua Castellana*. Né à Cordoue, le médecin Rosal vivait au commencement du XVII^e siècle. La Torre n'a fait que remanier le *Vocabulista* de Alcalá. Son ouvrage n'est imprimé qu'aux deux tiers sous le titre *Vocabulista Castellano-Arábigo*. V. Simonet, *Glosario*, p. CLXVIII sqq. et CCXXVIII.

en quelque sorte surrogatoires), seront indiqués comme repères dans un index final.

La transcription des mots arabes est celle qui est le plus généralement usitée.

(1-4) **Alá, Gualá (Ole, Ojalá)**

« *El verdadero Alá te guarde* » (1^{re} pi^é, XL) « Que le vrai Dieu te garde ! »

ALÁ pour ALLÂH « le dieu par excellence, Dieu ». Rare exemple d'un mot arabe où l'L double est transcrit phonétiquement et non suivant l'orthographe. LL a, en effet, dans l'alphabet espagnol une place à part, et dans la prononciation la valeur de L mouillé. Partout ailleurs, ou peu s'en faut, l'L renforcé des mots arabes passés en espagnol a été conservé dans l'écriture, et l'indigène l'a adapté à sa prononciation. Par exemple : *Alfolla* (tissu de soie brochée d'or), *Argolla* (anneau de fer), *Bellota* (gland), *Guilla* (récolte abondante), etc., qui sont respectivement en arabe : *al-Holla*, *al-Gholl*, *Balloïta*, *al-Ghalla*. *Almofalla* (campement, armée) et *Almocella* (tapis de prière, auj. courtpointe), qui se transforma même en *Almoceria*, ont été corrigés en *Almahala* et *Almozala*, orthographe en tout conforme à l'arabe *al-Maḥalla* et *al-Moṣallâ*. Mais *Chalan* (marchand qui sait *achalander* sa boutique : brocanteur), qui est pour *Djallâb*, s'est soumis, comme *Allâh*, aux exigences de la phonétique¹.

1. Le sens comme la prononciation de ce mot s'est singulièrement altéré en passant dans le vocabulaire castillan : *Djellâb*

«... *Dijo* : Gualá, cristiano, que debe ser muy hermosa... » (1^{re} p^{ie}, XLI) « Il dit : *Walláh* ! chrétien, elle doit être bien belle ! »

GUALÁ est la transcription de *wa* « par » et *Alláh* « Dieu », interjection par laquelle les Arabes expriment les sentiments les plus divers. (Cf. Lane, *Modern Egyptians*, éd. de 1871, I, p. 349.)

L'espagnol a conservé le mot *Alláh* dans deux expressions qui sont d'un usage courant : 1^o OLE, qui sert à exciter ou à applaudir, et qui n'est autre que l'arabe YALLÁH, m. à m. : « ô Dieu ! » En langue vulgaire, *Yalláh* traduit notre expression : « Allons ! » La formule plauditive est l'interjection MACHÁ 'LLÁH'. 2^o OJALÁ « plaise à Dieu » qui représente cette autre expression si fréquente parmi les musulmans : IN CHÁ 'LLÁH : « si Dieu veut, si Dieu voulait ! » (Cf. Lane, I, p. 358). — Le galicien l'a sous la forme OGALLÁ et OUGALLÁ; le catalan, le valencien : OIALÁ; le portugais : OIXALÁ et OUXALÁ. Nebrija² attribue à ce mot une toute autre origine : « OXALÁ, dit-il, pala-

signifie en arabe « maquignon » et « marchand-traîneur d'esclaves », et par abus « bavard, criard, braillard », comme un marchand qui *fait l'article*. Si notre mot *chaland* vient de l'espagnol, ce serait une antiphrase : il représente plutôt l'adjectif verbal *chalucado* « attiré, entraîné par le *chalan* ». L'étymologie qu'en donnent Littré et Darmsteter dans leurs Dictionnaires est toute autre et rien moins que concluante.

1. Litt. « ce que Dieu veut ! » avec le sens de « comme c'est beau ! » (cf. Lane, I, p. 315). Un synonyme plus moderne de *Má chá 'lláh*, en Égypte, est le mot *Afêrin* « bravo ! », impératif du persan *afêrideu* « applaudir ».

2. *Diccionario de romance en latin por el Maestro* (médecin) Antonio de Nebrija, Barcelona 1585.

bra punica (*utinam, ó si*), d'après Alcalá, sans doute, et, à son tour, Eguilaz pense que cet adverbe pourrait bien venir tout au moins de l'hébreu *ahhálaï* ou *ahhaléï* qui a le même sens, « nul n'ignorant que le phénicien, et particulièrement le punique, était de l'hébreu presque pur » (*Gl.*, p. 446). Il vaut mieux ne pas remonter plus haut que Mahoméï, et encore !

(5-6) Macange Zoraida

« *A lo cual respondio la mora : Si, si, Maria : Zoraida macange, que quiere decir no* » (1^{re} p^{ie}, XXXVII). « Ce à quoi la Morisque répondit : Oui, oui, [je me nomme] Marie, *makach Zoraida* (et Cervantès ajoute après l'arabe *macange* :) ce qui veut dire : non. »

Le vulgarisme arabe MAKACH est contracté de l'expression *mà kàn ché*, littéralement : *mà kàna cheyy^{oun}* « une chose n'est pas, c'est-à-dire : il n'y a pas » : locution négative propre à l'Afrique Mineure, et qui correspond au *mafich*, litt. : *mà fihî cheyy^{oun}* « en ceci rien, il n'y a pas » des Arabes orientaux et particulièrement des Egyptiens.

L'interprétation que donne Eguilaz de ce MACANGE (*Gl.*, p. 540) : *mà akouî chy* « je ne suis pas », est inexacte.

Quant au nom de la Morisque en question, Eguilaz pense que c'est la transcription de *Çoreyyâ* — par le *t mouçallaç* — « candelabrum » (*Notas etimológicas*). Dans R. Martin, « *Çoreyyâ* = lampas » et « Candelabrum = *Taor*, pl. *Atwar* » ; dans Beaussier,

« lustre » ; dans Cherbonneau, *Tseria* est la lampe primitive (?) des Bédouins. C'est, en réalité, un lustre à six lumières qu'on allume principalement lors de la célébration des mariages, parce que les six étoiles de la constellation des Pleïades (Coreyyâ) dont il est l'image, passent — depuis la plus haute antiquité, d'ailleurs — pour être emblème de chaleur et de richesse¹. Ce sens de « lustre » est inconnu à l'arabe classique.

En admettant que Cervantès n'ait pas forgé un nom propre pour la circonstance, *Zouaida* paraît être simplement le féminin de *Doreid*, qui a l'avantage d'exister au moins comme sobriquet, peu flatteur, il est vrai, pour une héroïne de roman : *Doreida* « l'édentée » ; mais la chose est de très mince importance. *D* est prononcé *z*, p. ex. : dans *Zarzahan* = *Zardakhani* (taffetas de soie), *Zarâ* = *Dourra* (blé de Turquie), etc., et, en espagnol même, à la fin des mots.

(7-9) Tameji, Ameji, Jumá

« *Me dijo* : ¿ Tameji, cristiano, tameji ? que quiere decir : ¿ Vaste, cristiano, vaste ? *Yo la respondi* : Señora, sí, pues eu ninguna manera sin ti ; *el primer jumá me aguarda . . .* » (1^{re} p^{ie}, XLI). « Elle me dit : *Tamchi*, chrétien ? ce qui veut dire : Tu t'en vas ? — Oui, lui répondis-je, madame, mais non sans toi ; attends-moi le prochain *djoum'a*. »

1. Cf. L. Krehl, *Ueber die Religion der vorislamischen Araber*, Leipzig 1863, p. 25. V. dans Lane (*l. c.*, I, p. 206) la description et la reproduction d'une « pleïade ». Un lustre ordinaire s'appelle *nadjafa*.

Et quelques lignes plus loin : « *Volvió á decir : Ameji.* » — « Elle répéta : *Amchi.* »

ТАМЧИ = « tu t'en vas » ; АМЧИ = « va-t'en », du verbe *machá*. La transcription de Cervantès est correcte, sauf l'épenthèse de l'e qui lui a paru nécessaire pour faciliter la prononciation de la chuintante. Le même impératif se rencontre pourtant sous la forme АМХУ dans un vers des *Cantares* de l'archiprêtre de Hita (copla 1486) et dans la *Crónica de Alonso XI* par Ruy Yañez (Cf. Eguilaz, *Glos.*, p. 260). Le son du *j* et de l'*r* était alors celui du *ch* doux allemand. Ce n'est qu'assez longtemps après Cervantès que la prononciation de ces deux consonnes prit la valeur du *Khà* arabe (*ch* dur allemand). Puis, au commencement du XIX^e siècle, le *j* se substitua dans l'écriture à l'*x*, toutes exceptions faites.

Dans leur système parfois arbitraire de transcription, les Espagnols ne se sont pas contentés de rendre par *x* le *Chîn* arabe ; ils ont encore adapté cette lettre ainsi que le *j* (ou *ge*, *gi*) à la prononciation du *Djîm* et même du *Hâ*. Le mot *JUMÁ*, cité plus haut, et que nous retrouvons encore dans le passage suivant du *Don Quichotte*, en est un exemple :

«... *Un papel donde decia que el primo jumá, que es el viernes, se iba al jardin de su padre* » (1^{re} p^{ie}, XL). « Un billet dans lequel elle disait que le prochain *djoum'a*, qui est le *vendredi*, elle irait au jardin de son père. »

Cette confusion de sons paraît plus sensible dans la transcription des noms propres, comme *Abencerage* = *Ibu es-Serrâdj*, *Ecija* = *Estidja*, *Guadix* =

Wād Ich, Jacu = Djayàn, Xerez = Chérèch, Xativa = Chatîba, Argel = Al-Djézàir, Sargel = Cherchel (D. Q., même chap.), et dans une quantité de mots espagnols ou bas-latins employés par la population mozarabe¹.

(10-12) **Zalá, Lela Marien**

« *Cuando yo era niña, tenía mi padre una esclava, la cual en mi lengua me mostró la zalá cristianesca y me dijo muchas cosas de Lela Marien* » (1^{re} p^{ie}, XL).
« *Quand j'étais toute enfant, mon père avait une esclave qui m'apprit dans ma langue la şalât chrétienne et me dit beaucoup de choses de Lalla Maria.* »

L'arabe *Şalât* « oraison, prière », est passé sous plusieurs formes dans le vocabulaire espagnol : ZALÁ en castillan², ÇALA et ÇALLA en valencien; ASALÁ et AZALÁ avec l'article arabe soudé au mot (AŞ-ŞALÂT) qui reste du genre féminin. Il est du masculin dans ce vers de la *Danza de la Muerte* (copla 75) : *Venit vos, amigo, dexar el zallá* « Venez, ami, et laissez là votre prière », et dans le *Tesoro* de Hiérosime Victor : AZALATO = dévotions (Cf. Dozy et Eguilaz). Les anciens textes donnent en outre un certain verbe ACEAR dans le sens de « pratiquer les cérémonies religieuses des Mores », d'après les dictionnaires de Stevens, Giral del Pino et Terreros. *Azalato* a seul conservé la terminaison *ât*, qui, suivant une règle assez généralement observée, est

1. V. les glossaires de Dozy (p. 16) et de Simonet (p. ccxvi sqq.).

2. Mais non en basque, comme le dit Eguilaz. Il s'agit, suivant M. J. Vinson, d'un tout autre mot.

rendue par *a* et même par *i* brefs. Dans *zalà* et ses congénères l'accent tonique est du moins resté à sa place. (Cf. *Alcana* = *al-Khânât*, *Asequi* = *az-Zakât*.)

Le catalan forma ce mot bizarre : *CABACALA* = « Sacerdotes dels Sarracenos » (Cf. *Zabazala et Zabalaza*), de l'arabe *Şahib aş-Şalât* (Eguilaz, *Gl.*).

LELA MARIEN pour *LALLA MARYAM*, c'est-à-dire : « Notre Dame [la Vierge] Marie » (Cf. Cherbonneau). A la fin des mots l'*m* se change souvent en *n*, p. ex. : *Haren* pour *Harem*, *Monzon* pour *Mausim* (fr. « mousson »), *Iman* pour *Imâm* (de même en fr.), *Moqueden* pour *Moqaddam*, *Zavalacken* pour *Şahib al-Ahkâm*, *Galan* pour *Ghoulâm* (si cette étymologie est juste) etc. ; et *vice-versâ*¹.

LELA est le berbère *Lella* ou *Lalla* (cf. l'art. *ALLÂH*), synonyme de l'arabe *Sitta* « dame », dans R. Martin « domina », et dans P. de Alcalá : « Doña, pronombre castellano = *Lelle, lellet* ». Parmi les populations berbères, c'est un titre d'honneur que l'on donne aux femmes de Cheikhs, aux princesses. (Dict. français-berbère, Paris 1844.)

L'opinion suivante touchant l'origine de *Lalla* est de Simonet : « C'est probablement un ancien mot ibère, parent de l'anglais *lady*, ou plutôt ayant la même origine que les mots espagnols *dúda* ou *déda* « nourrice » et *déde* « papa » (Ducange rapproche ces mots du grec *τίτθη* et *τεττα*) ; à noter que dans les

1. En français : *Nicham* pour *Nichân-Iftikhâr*, *Simoun* pour *Samoûm*, *Souakim* pour *es-Sawâkin* (port égyptien), etc. En portugais, la confusion est constante.

Mille et une Nuits on trouve le mot *lâla* avec le sens de *educator, præfectus, magister* » (*Glosario*, p. 172, 173, 306).

Il est bon de se méfier des coïncidences auxquelles donne lieu le langage infantile parce qu'il est naturellement invariable en principe et universel, ce dont Simonet lui-même nous fournit la preuve en poursuivant ces mots à travers les idiomes les plus disparates, depuis le bas-latin jusqu'au bas-breton, pour arriver à cette conclusion sans paraître s'en douter.

(13) Garbear

« *Está atenido (el estudiante) á la miseria de su paga... ó á lo que garbear por sus manos.* » (1^{re} p^{ie}, XXXVIII). « L'étudiant est réduit à la misère de sa paye.... ou à ce qu'il pille de ses mains. »

Le verbe GARBEAR « piller, voler » n'est autre que l'arabe *Kharaba* qui a le même sens. *Kha* devient fréquemment *ga* en passant par une bouche espagnole; ex. : *Algarroba* = *al-Kharroúb* « caroubier », *Algafacau* = *al-Khafaqân* « palpitation du cœur », *Galdifa* = *Khalifa* « calife », etc...

GARBEAR n'a pas encore été identifié.

(A suivre.)

PAUL RAVAISSÉ,

LIÇARRAGUE OU LEIZARRAGA ?

M. Edward Spenser Dodgson, basquisant amateur, fort instruit, plein de zèle, mais totalement dépourvu de méthode, s'est fait dernièrement conférer, par l'Université d'Oxford, le titre de Maître-ès-arts honoraire, pour ses publications relatives au basque et notamment pour son analyse minutieuse du verbe de Liçarrague, travail méritoire, mais dont il ne faudrait cependant pas exagérer l'importance.

Le nouveau M. A. a adressé à l'*Oxford Times*, qui l'a publiée dans son numéro du 28 décembre 1907, une lettre où, selon son habitude, il se plaint de tout et de tous, et où il se couvre lui-même d'éloges. Les questions personnelles me laissent généralement très froid, et quand je me trouve en présence d'un cas particulier d'infatuation, je me rappelle le vers méchant de Pierre Véron contre un critique célèbre¹, et je passe.

Mais, dans cette dernière lettre, M. Dodgson soulève une fois de plus une question, assez oiseuse en soi, mais avec laquelle il est nécessaire d'en finir : Comment faut-il appeler le traducteur basque du Nouveau Testament de 1571 ?

Contre la forme *Liçarrague*, M. Dodgson présente une objection qui ne tient pas debout : Licar-

1. Sarcey fait un bon mot, puis il se met à rire :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

rague, dit-il, ne signifie rien. Mais est-ce que Homère ou Homer, Virgile ou Virgil signifient quelque chose en anglais ou en français ? En dépit de tous les Dodgson du monde, je ne crois pas qu'on dise jamais Homeros ou Virgilius.

Comment faut-il donc appeler un homme célèbre, un général illustre, un écrivain éminent ? La règle me semble être de l'appeler comme il s'appelait lui-même, comme l'appelaient ses amis et ses contemporains, comme l'ont appelé les historiens qui ont parlé de lui, comme s'appellent encore ses descendants dans son pays natal.

Nous ne savons pas beaucoup de choses de la vie de Liçarrague, mais nous pouvons dire qu'il naquit à Briscous, sujet du roi de France ; qu'il embrassa les doctrines de la réforme ; qu'il fut persécuté et durement emprisonné pour sa foi ; qu'il se réfugia en Béarn, où Jeanne d'Albret lui alloua le traitement d'un « ministre », et le chargea de traduire le Nouveau Testament en basque ; qu'il mit dix ans à faire cette traduction ; qu'il alla à La Rochelle pour en diriger et en surveiller l'impression ; qu'il revint ensuite au pays et fut nommé ministre à La Bastide-Clairence où il y avait des Basques et où le président de Thou le vit en passant en 1582.

Or, de Thou l'appelle « Joannem Liçarraguem » ; tous les actes officiels du gouvernement du Béarn l'appellent « Jean de Liçarrague » ; les écrivains contemporains l'appellent aussi « Jean de Liçarrague » ou « Liçarrague » tout court ; il signe lui-même « Jean de Liçarrague » ; tous les historiens, bio-

graphes et bibliographes qui en ont parlé, tous les savants qui se sont occupés de la langue basque et dont beaucoup étaient basques eux-mêmes, ne le connaissent que sous le nom de « Liçarrague ».

Mais M. Dodgson a vu que, dans la traduction de sa dédicace à Jeanne d'Albret (car l'original était évidemment écrit en français), ainsi que dans l'appel aux pasteurs qui est en tête de la petite édition du Catéchisme et des prières, Liçarrague a écrit son nom « Leiçarraga ». Eh bien ! cet argument ne me paraît point décisif.

Quelle est, en effet, la signification de ce nom ? Tout simplement « la Fresnaie ». Comment se dit « frêne » en basque ? D'après Azkue, c'est *Lizar* en haut-navarrais, guipuzcoan, labourdin et biscayen ; mais il y a une forme commune, *leizar*, prononcée dans quelques endroits *leichar*. Un synonyme de Liçarrague, « Frênaie », est *lizardi* (Liçardy, Lissardy, nom propre) : je ne connais pas la forme *leizardi*, pas plus d'ailleurs, parmi les noms propres courants, que la forme *Leiçarrague*¹. A Briscous, « frêne » se dit *lizar* ou *liçar*, et on y connaît la maison *Liçarrague* ; il y a même une famille *Lissarrague*. Pourquoi tout le monde écrit-il et écrivait-il *liç-* si l'on prononçait *leiç-* ? Quant à l'*ague* final pour *aga*, le cas est général : en prononçant ce mot, les Gaseons et les Béarnais accentuent fortement la première syllabe et l'*a* final s'affaiblit : cf. Abar-

1. En Espagne, je connais *Lizarraga*.

tiague, Gorostiague, Latsague, Elissague, et tant d'autres.

Pourquoi donc Liçarrague a-t-il transcrit son nom *Leïçarraga* ? Sans doute par une sorte d'élégance, de raffinement, de coquetterie littéraire. Il a pris pour « frène » le mot qui lui a paru le plus beau, le plus complet, le plus sonore, et a voulu peut-être ainsi flatter l'amour-propre de ses compatriotes. N'oublions pas que les Basques s'appellent surtout entre eux par leurs prénoms. Pour ses ouailles, pour ses amis, pour ses parents, le pasteur de La Bastide était uniquement « Ioannes », et nous trouvons l'écho de cette habitude dans de Thou : « Is autem Ioannes... » Aujourd'hui encore, dans le pays basque, on ne connaît pas le nom de certaines personnes. Un certain M. Dihursubéhère, par exemple, s'y appellera « Michel », ou, si l'on veut préciser, Michel Hauziartz, parce qu'il habite la maison Hauziartz. Le nom de famille est pour ainsi dire extérieur, officiel, administratif, sans grand intérêt, et on pouvait l'orthographier un peu à sa fantaisie. Liçarrague, Lizarraga, Leïçarraga, Leïçarrague ou Lissarrague, qu'importait ? Il s'agissait toujours du pasteur Ioannes¹. C'est seulement depuis la Révolution que, en France du moins, le nom patronymique est devenu essentiel et caractéristique. Sainte-Beuve a écrit une bien jolie page, où il fait voir que l'orthographe est le véritable critérium de l'éducation ; à plus forte raison peut-on le dire aujourd'hui de l'orthographe des noms pro-

1. Peut-être même *Manech* pour les intimes.

pres. Ce sont toujours les gens les moins lettrés et les plus ignorants qui ne peuvent écrire exactement les noms propres et qui ont inventé cet aphorisme stupide : les noms propres n'ont pas d'orthographe.

M. Dodgson prétend que les noms propres doivent s'écrire suivant leur étymologie ou leur signification. C'est pourquoi il a substitué *Leizarraga* à *Liçarrague* ; il a de même « rectifié » d'autres noms d'écrivains, par exemple : *Darthayet* en *Darthayeta*. Il a pareillement « corrigé » les noms des villages basques, d'où il a expédié *urbi et orbi* des myriades de cartes postales. Si un pareil système prévalait, on ne pourrait plus dire Château-Thierry ni Leyde, mais il faudrait prononcer *Castrum Theodoricum* et *Lugdunum Bataavorum* ; il ne serait plus permis d'écrire Londres, Lisbon, Neapel, Aix-la-Chapelle ; tous les Etcheber, Etchebest, Etcheverry, Echavarri, Chabery, Xavier, du pays basque devraient uniformiser leurs noms en Etcheberri « maison neuve ». Il ne serait plus permis à tous nos Bonau, Bonaud, Bonnot, Bonneau, Bonneaud, Bonnau, ou à tous nos Leblanc, Leblant, Leblan, de conserver leurs noms patronymiques. Bien plus, Mélancton devrait n'être connu que sous le nom de Schwartzertz, et Scaliger sous celui de L'Escale. *Risum teneatis amici.*

Il faut donc continuer à dire et à écrire *Liçarrague* et pas autrement.

Julien VINSON.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin du parler français au Canada. Vol. VI, livr. 1 à 3, sept. à nov. 1907. Québec, Université Laval, in-8°, p. 1-120.

Contient, comme d'ordinaire, de très intéressants articles : *La propriété de l'expression*, par Emile Chertier; *Parler de la Gaspasie*, par O. A.; *L'histoire de la littérature canadienne*, par M. Camille Roy; *Les nouveaux cantons*, par Eug. Rouillard; *Prononciation des mots anglais francisés*, par A. Rivard; *Terminologie technique*, par A. R.; suite du *Lexique Canadien-français*; *Délibérations de la Société*; *Rapport du Secrétaire général* et, comme toujours, *Bulletin bibliographique, livres et revues, sarclures, anglicismes, etc.*

J. V.

Revue du Monde musulman, t. III, n° X, oct. 1907, in-8°, p. 193-420.

Ce numéro commence par un travail très remarquable de M^{lle} D. Ménant sur *les Zoroastriens de Perse*, qui sera continué dans les numéros prochains. On y trouve en outre, une étude de M. E. Aubin, *A Ispahan*; une notice sur *Les titres en Turquie*, par Mohammed Djinguiz; un essai sur *Le Domaine géographique et linguistique du Djagatai*, par L. Bouvat; et les revues si intéressantes : *Notes et nou-*

velles, la presse musulmane, les livres et les revues, bibliographie, par MM. Bouvat, Fevret, Audri, etc.
J. V.

Diccionario vasco-español-frances par R. M. de AZKUE. Bilbao et Paris, P. Geuthner, 1906, 2 vol. gr. in-4^o, à 3 col., I., xlvij-561 p. ; II, xiiij-487 p.

Voici le premier dictionnaire digne de ce nom qui soit publié pour la langue basque. Il est bien imprimé, bien fait et aussi complet que possible. Il indique les diverses acceptions de chaque mot relevées dans les conversations populaires ou dans les écrits des différentes époques ; il donne les variantes dialectales, les modifications phonétiques, quelquefois des synonymes ; les étymologies et les observations grammaticales y tiennent, comme de juste, une large place. Beaucoup de lecteurs regretteront avec moi que l'auteur ait fait un travail trilingue ; à dire vrai, il eût suffi d'un dictionnaire basque-espagnol : l'introduction du français a, fort inutilement à mon avis, allongé l'ouvrage d'un tiers, augmenté les frais et le prix, imposé à l'auteur un travail mieux employé peut-être à autre chose, d'autant plus que le français de M. A. n'est pas toujours irréprochable.

Un travail de ce genre ne saurait être parfait et M. A., dont la modestie et la bonne foi égalent la science et le talent, en convient tout le premier. Les observations grammaticales donneraient lieu à de nombreuses discussions. Ainsi le rôle de *o* pronom ou article suffixé n'est pas suffisamment expliqué à la p. 89 du tome II : le mot *gabiltzanoi* de la p. 67

d'Axular, si maladroitement corrigé par Luchauspe en *zabilzanari* « à vous qui marchez », signifie exactement : « à nous ici présents qui marchons », ou peut-être, avec une idée d'exclusion, « à nous autres qui... ». Même p. 89, l'*o* datif des suffixes verbaux peut se rencontrer sans *ki* ou *tsi* : *bemo* « qu'il le lui donne », et le *ki* peut perdre son *i* devant lui : *zako* « il est à lui ». Même volume, p. 395, dire que le *z* sujet de 3^e pers. intransit. vient d'une confusion avec la conjugaison familière n'est pas une explication suffisante; p. 396, *z* suffixé n'indique pas uniquement la pluralisation du complément, car l'exemple *betoz* notamment est intransitif et veut dire « qu'ils viennent ». Je n'insiste pas.

J'ai signalé ailleurs quelques traductions inexactes : *ametz* n'est point le chêne rouvre, mais bien le chêne tauzin, *quercus toza*, comme *aritz* est le chêne pédonculé, *quercus pedunculata*, et non le « roble » ; — *zumalakar*, c'est la bourdaine et non pas le saule ; — *zuhaiudor*, exactement « cornouiller sanguin » ; on aurait pu citer, à propos du rôle de cet arbre dans les agissements des sorciers, non seulement Duvoisin, mais de Lancre ; — *aztigar* ou *gaztigar* n'est-il pas plutôt « tilleul » que « érable » ?

Je suis fâché que M. de A. ait cru devoir uniformiser l'orthographe des citations, qu'il ait traduit de nouveau et d'une façon trop diffuse les proverbes d'Oihenart. En revanche, je trouve fort bien qu'il n'ait pas tenu compte du *h* aspiré, ce qui facilite beaucoup les recherches.

Julien VINSON.

The 103rd report of the British and Foreign Bible Society... London, 1907, in-8°, xvj-496-279 p.

Pour l'année 1906-1907 (l'année finit au 31 mars), le budget de la Société s'est élevé, en recettes et en dépenses, à 302.103 liv. 13 sh. 9 d. (7.560.092 fr. 15). On a imprimé des portions de la Bible en huit langues nouvelles : le *Nagpuriya* et le *Dimásà* dans l'Inde, le *Hwa Miao* en Chine, le *Bontos-Igoròt* aux Philippines; l'*Arabe vulgaire* de Tunisie, l'*Ila* en Afrique, et deux idiomes des Nouvelles-Hébrides. Le nombre total des idiomes dont la Société s'est occupé jusqu'à présent est de 409 (103 bibles, 98 nouveaux testaments, 208 portions). Elle a imprimé 5.416.569 livres ou brochures qui ont coûté 95.250 livres (2.380.625 fr.), et a employé 795 colporteurs. Le prix de vente varie de 12 sh. 6 (15 fr. 60) à 4 d. (0 fr. 40).

La Société a commencé la publication du Catalogue raisonné de sa très intéressante Bibliothèque. Ce catalogue, fort bien fait, est l'œuvre de son éminent Bibliothécaire, M. H.-P. Moule.

J. V.

VARIA

II. Pages oubliées

« A Monsieur — de Crébillon — de l'Académie française »

[« Monsieur, — Je devrais attendre sans doute pour vous rendre un hommage public, que je puisse vous offrir un ouvrage plus digne de vous ; mais je me flatte que vous voudrez bien dans ce que je fais aujourd'hui, ne regarder que mon zèle. Attaché à vous par les liens les plus étroits du sang, nous sommes, si j'ose le dire, plus unis encore par l'amitié la plus sincère, et la plus tendre. Eh pourquoi ne le dirois-je pas ? Les pères ne veulent-ils donc que du respect, leur donne-t-il même tout ce qu'on leur doit, et ne leur devrait-il pas être bien doux de voir la reconnaissance augmenter et affermir dans le cœur de leurs enfans, ce sentiment d'amour que la Nature y a déjà gravé ? Pour moi, qui me suis toujours vu l'unique objet de votre tendresse et de vos inquiétudes, vous, mon ami, mon consolateur, mon appui, je ne crains point que vous voyiez rien qui puisse blesser le respect que j'ai pour vous, dans les titres que je vous donne, et que vous avez si justement acquis : ce serait même mériter que vous ne les eussiez pas pris avec moi, que de vous en priver ; et si jamais le Public honore mes faibles talents d'un peu d'estime, si la Postérité en parlant de vous, peut se souvenir que j'ai existé, je ne devrai cette gloire qu'aux soins généreux que vous avez pris de me former, et au désir que j'ai toujours eu que vous puissiez un jour m'avouer avec moins de regret.

Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect — Votre très humble et très obéissant serviteur, et fils — CRÉBILLON (Dédicace des *Égaremens du Cœur et de la Raison*).

II. La poste anglaise en 1906

The annual report by the Postmaster-General for the year ended March 31, 1907, shows that the postal revenue of the year, including the value of services rendered to other departments,

was liv. st. 17,361,042 an increase of liv. st. 297,019 on that of the previous year. The postal expenditure was liv. st. 12,289,787, an increase of liv. st. 440,775 on that of the previous year. The net profit was thus liv. st. 5,071,255, or liv. st. 143,756 less than last year. The telegraph and telephone revenue of the year, including the value of services rendered to other departments, was liv. st. 4,369,230, an increase of liv. st. 217,850, and the telegraph and téléphoné expenditure was liv. st. 5,021,285, an increase of liv. st. 129,086 upon the previous year. The net deficit on working the telegraphs was thus liv. st. 652,055, or liv. st. 88,764 less than last year. The net revenue from the postal and telegraph services combined was liv. st. 4,419,200. If the interest on the capital expended on the purchase of the telegraphs (liv. st. 10,867,844) be taken into account, the net profit was liv. st. 4,147,509, or liv. st. 54,992 less than last year.

III. Le val devint vol

M. J. Ernest-Charles, écrivain distingué et consciencieux, a démasqué les plagiats de certain confrère. On peut imiter ; l'imitation en littérature est une grande ressource. Si l'on n'imitait pas, il ne se publierait presque plus de volumes. Mais plagier, a-t-on dit, c'est voler.

En octobre 1841, un journal de Paris commença la publication d'un roman intitulé *Le Val funeste*, épisodes, affirmait son auteur, le comte de Courchamps, tirés des mémoires inédits de Cagliostro. Or, une feuille concurrente découvrit la supercherie et s'amusa à publier elle-même, en feuilleton, la suite du roman, prétendu inédit, que donnait son rival.

On en rit dans les cafés, *Le Val funeste* devint, dans toutes les bouches, *Le Vol funeste*.

L'Imprimeur-Gérant :

E. BERTRAND.

ÉTUDES SUR LE VOCABULAIRE BASQUE

I. Le treizième mois du calendrier antique

Dans mon dernier article sur *l'Ibère et le basque* (t. XL, p. 209-239), j'ai parlé de la semaine, du mois et de l'année basques. J'ai dit (p. 228, note) que l'année était probablement lunaire et que, pour rétablir l'équilibre des saisons, on intercalait sans doute de temps en temps un treizième mois. Cette hypothèse est confirmée par l'examen des noms des mois basques. « Septembre » en effet porte, entre autres, les noms de *buruila* et de *iraila*. *Buruila*, c'est « la lune » ou « le mois de tête, de bout, de fin, le mois terminal », et *Iraila* « le mois qui dépasse, le mois en excès », car *ira* se rattache à des radicaux « passer, dépasser, durer » et figure déjà dans le nom du vendredi, *ortziralea* « ce qui vient après (le jour du) tonnerre ». Il est par conséquent vraisemblable que l'année basque commençait à l'équinoxe d'automne et que le dernier mois de l'année précédente, qui correspondait à peu près à notre septembre, s'appelait *buruila* quand il était le douzième et *iraila* quand il était le treizième complémentaire. Le calendrier républicain de Fabre d'Eglantine commençait aussi à l'équinoxe d'automne !

Les noms des mois basques d'ailleurs donnent lieu à d'intéressantes remarques. En voici une liste, évidemment incomplète, établie d'après plusieurs almanachs (les noms sont donnés avec l'article) :

Janvier : *Urtharilla, urthatsila, beltzilla, illbeltza.*

Février : *Otsailla, otsaila, barantaila, barandaila.*

Mars : *Martchoa, epailla, epaila, otsaroa, urria.*

Avril : *Aphirilla, opea, jorrailla, opaila, epaila, zezeila.*

Mai : *Mayatza, ostaroa, ostaila, ephaila, orrilla.*

Juin : *Bagilla, bagirilla, garagarrilla, errearoa, ekhaina, udaila, arramayatza, bagila.*

Juillet : *Garilla, garagarilla, uztaila, uztaila, uza.*

Août : *Aboztua, uza, agorrilla, agoztua, dagenilla.*

Septembre : *Buruila, burulla, iraila, agorra, urria, azaroa, setemer.*

Octobre : *Urria, bildilla, urila, urrieta, azaroa.*

Novembre : *Ilazila, hazaroa, azaroa, zemendilla, gorotzila.*

Décembre : *Abendua, abendoa, neguila, lotazilla, beltzila, abentia, negila.*

On ne s'arrêtera pas aux variantes orthographiques en *l* et *ll*, avec ou sans aspiration, etc. Mais on remarquera que, dans la liste ci-dessus, certains noms font double emploi et s'appliquent à deux ou trois mois différents, ce qui est l'indication d'une incertitude, d'une variabilité, fort explicable dans une année lunaire. D'autre part, les noms se classent en quatre catégories : 1° les mots d'emprunt moderne qui ne sauraient nous arrêter : *martchoa, mayatza, agoztua,*

ou *aboztua*, *setemer*, *abendua* ou *abentia* et *aphirilla* (bien que d'aucuns en fassent *aberailla* « le mois du bétail », mais *abere* est « habere » et les Basques en ont dérivé *aberats* « riche » comme *pecunia* est rattaché à *pecus*); 2° les mots en *ila* ou *illa*; 3° ceux en *aroa*; 4° les mots sans terminaison spécifique, *opea* (avril), *ekhaina* (juin), *uzta* (juillet, août), *agorra* (septembre), *urria* et *urrieta* (septembre, octobre) : *uzta* « la moisson », *agorra* « le sec, la sécheresse », *urria* « l'inondation » et *urrieta* « les inondations », ne sont que des abréviations de *uztaila* « le mois de la moisson », *agorrila* « le mois de la sécheresse », *urriila* « le mois des inondations »; *opea* est pour *opaila* « le mois de la taille »; quant à *ekhaina*, peut-être pour *ekhaila*, je le rattacherais au radical *egu* « soleil, jour » et j'y verrais volontiers « le mois du jour » ou « du soleil » par opposition à *beltzilla* ou *ilbeltza* « le mois noir » ou « de l'obscurité » (décembre, janvier).

Les noms en *aroa* (*aro* « époque, saison ») paraissent être plutôt des noms de saisons que des noms de mois : *otsaroa* (mars) « la saison du froid »¹, *ostaroa* (mai) « la saison des feuilles », *errearoa* (juin) « la saison de la grande chaleur », *azaroa* (novembre, octobre) « la saison des semailles »; on pourrait y ajouter *urriaroa* (automne) « la saison de l'inondation ». Je rappelle les noms ordinaires des saisons : *uda* « l'été », *urriaroa* et *udazkena* ou

1. L'orthographe *ots* pour *otz*, *hots*, ne m'arrête pas, car nous avons d'autres exemples de permutations entre *s* et *z*.

udatzena (le dernier été) « l'automne », *negua* « l'hiver » et *udaberria* (le nouvel été), *udahastea* (le commencement de l'été) « le printemps ». L'automne s'appelle encore *neguantza* « la prémice de l'hiver ». Je croirais ces derniers noms relativement modernes, car *negu* peut se rattacher à *nivem* ; ceux en *aro* paraissent donc plus anciens.

Plusieurs noms en *aroa* sont des doublets de noms en *ila* : *azaroa* et *hazila*, *otsaroa* et *otsaila*, *ostaroa* et *ostaila*.

Un certain nombre de noms en *ila* sont évidemment de formation assez récente : *urthatsila* « le mois du commencement de l'année » et *urtarila* « le mois qui va vers l'année, qui entre dans l'année » (janvier), n'ont pu être ainsi nommés que lorsque le commencement de l'année a été reporté au mois de janvier ou à la Noël qui a pris alors le nom du premier jour de l'an, *eguberri* « jour » ou « soleil nouveau ». *Opaila* et *epaila* ont le même sens : « mois de la coupe » ou « de la taille ». *Orrilla* et *ostaila* ont de même le sens de « mois des feuilles ». *Bagila*, *bagirilla* (juin), *zezeila* « avril », *dagenilla* « août », ne s'expliquent pas bien ; ils doivent être, comme *garagarrilla* « le mois de l'orge », des expressions purement locales. *Arramayatza* « le re-mai, le second mai », *zemendilla* (semen) « novembre » sont des mots très modernes, comme aussi sans doute *neguila* « le mois de l'hiver » ou « des neiges (nivôse) » et *lotazilla* « le mois du sommeil » (décembre), ainsi que *udaila* « le mois de l'été » (juin). *Gorotzila* et *bildilla*, qui se traduisent « la lune du

fumier » et « la lune de la récolte », sont également peut-être des appellations locales.

En résumé, nous pouvons donner le tableau suivant des mois qui composaient l'année basque (*urthe*, que je ne saurais expliquer) :

1. *Urrila* « la lune des eaux » (pluies, inondations, débordements).
2. *Hazila* « la lune des semailles ».
3. *Beltzila* « la lune noire, de l'obscurité ».
4. *Otsaila* « la lune du froid ».
5. *Baraudaila* « lune de la surveillance, de l'expectative » ?
6. *Ephaila* « la lune de la coupe ou de la taille des arbres ».
7. *Jorraïla* « la lune du sarclage ».
8. *Ostaila* « la lune des feuilles » (Germinal).
9. **Ekhaila* « la lune du jour, du soleil ».
10. *Uztaila* « la lune de la moisson » (Messidor).
11. *Agorrila* « la lune de la sécheresse » (Thermidor).
12. *Buruila* « la lune terminale ».

Et, dans les années tridécimales, si cette expression m'est permise :

13. *Iraïla* « la lune supplémentaire ».

Le sens de *ila* « la lune » est confirmé par les expressions : *hilargi* ou *ilhargi* « lune », *hilabete* « mois (pleine lune) », *ilberri* « nouvelle lune », *ilgora* « premier quartier », *ilbehera* « dernier quartier »¹, *illen* (pour *ilegun*) « lundi », *ilegun* (Azkue) :

1. *Ilgora* et *ilbehera* signifient proprement « lune en haut » et « lune en bas », c'est-à-dire « lune ascendante » et « lune descendante ».

« les vingt-quatre premiers jours d'août » (le peuple croit que ces jours indiquent le temps qu'il fera pendant l'année ; le premier et le treizième indiquent le temps de janvier, le second et le quatorzième celui de février, et ainsi de suite. Je verrais, dans le choix de cette époque, une confirmation nouvelle de mon hypothèse sur le commencement de l'année basque), etc.

J'ajoute que le mois lunaire ayant plus de vingt-huit jours ne comprend pas un nombre exact de semaines ; ajoutait-on à la seconde et à la quatrième semaine, ou à l'une d'elles seulement, un jour complémentaire, pour rétablir la concordance ? Le nom de « jour additionnel » serait peut-être l'un des noms actuels du samedi ¹, *ebialkoitza*, qu'on explique *egunbakoitza* « le jour unique, le jour à part, le jour particulier ». Je signale, à ce propos, quelques dérivés de *egu* : *egunaldi* ou *eguraldi* « temps variable, beau temps », *eguantz* ou *egunantz* « aurore », *eguste* « mercredi », *eguben* ou *eguen* « jeudi » (peut-être « jour bon », puisque *lekhuine* est « bon loc ») ; *eguantz* et *eguerdi* « midi », etc.

Deux mots remarquables sont *aurthen*, *aurten* « cette année », où le préfixe *a* est inexplicable, et *igaz*, *ihaz*, *gaz* « l'année dernière » (sans doute de *iga* « passer »), le premier avec le suffixe *n* « dans », le second avec le suffixe *z* « par, de, depuis ». *Igande* « dimanche » viendrait-il aussi de *iga* ?

1. Je rappelle que le samedi s'appelle ordinairement *larunbat* (le Recueil de Proverbes de 1596 dit *laurenbat*) « un quart » et *azkenegun* « dernier jour ».

II. Les noms de nombre

On sait que les Basques, comme beaucoup de peuples primitifs, ont la numération vigésimale. Ils ne disent pas : *trente, quarante, cinquante*, mais : *vingt-dix, deux-vingt, deux-vingt-dix*, et ainsi de suite. Ce système paraît d'ailleurs avoir été général, et il en reste des traces ; par exemple, l'anglais *score* « vingtaine » et le français *quatre-vingt, six-vingt, quinze-vingt*.

Les Basques n'ont pas de mot pour mille, car le *amarreun* « dix cent » de quelques dialectes est de formation très récente. Ils ont emprunté *mila* aux patois néo-latins.

Pour « cent », ils ont *eun* ou *ehun*, dont la parenté évidente avec *eho, eo* « moudre » montre la signification primitive : « poussière » ou « innombrable ». Le *nir'u* « cent » des Dravidiens a exactement la même origine et la même signification.

Les autres noms des nombres sont les suivants :

1. *Bat.*
2. *Bi, bia, biga.*
3. *Iru, irur, hiru, hirur.*
4. *Lau, laur.*
5. *Bortz, bost, borz.*
6. *Sei.*
7. *Zazpi.*
8. *Zortzi.*
9. *Bederatzi.*
10. *Amar, hamar.*

11. *Amaika, hameka, hameika.*
15. *Amortz, homabortz, amabost.*
18. *Amazortzi, hemezortzi.*
19. *Hamaratzi, hemeretzi, emeretzi.*
20. *Hogoi, ogei.*

Il convient d'ajouter les nombres ordinaux suivants :

1. *Len, leen, lehen, leheren, lelen, lenen* « premier », ou plus exactement « antérieur » ;
2. *Eren, heren* « troisième, tiers » ;
3. *Laren, lauren, laurden* « quatrième, quart » ;
4. *Amarren, hamarren* « dixième, décime, dîme ».

Nous devons aussi nous occuper de :

5. *Erdi* « demi, moitié » (comme verbe « accoucher », c'est-à-dire sans doute « se fendre, se diviser, se partager en deux », etc.).

Bat « un » forme les dérivés *bederatzi* « neuf », *bedera* « simple », *bederen* « au moins », *bakhotch* ou *bakoitz* « chaque, chacun, unique », *bakhar* « unique, seul ». Se retrouve-t-il dans *hambat* « tant », *zembat* « combien », *zombat* « quelqu'un », où il varie en *bait* et *beit* ?

Bi devient *ber* dans *berrogoi* « quarante, deux vingt » et *berrehun* « deux cent ». Mais *ber* est peut-être ici *berri* « nouveau » qui aurait aussi formé *bertze* « autre ».

Bat se place toujours après le nom qu'il détermine ; les grammairiens en font une sorte d'enclitique. Liçarrague et d'autres vieux auteurs le joignent

au nom : cf. *bildots-bat* « un agneau » (Actes, VIII, 32) et même *guiçombat* « un homme (Matth., XII, 10).

Bi se met le plus souvent devant le substantif, mais quelquefois après. Les autres numéraux se mettent tous après le nom.

Faut-il rattacher à *bi* des mots tels que *bihar* « demain », *biharamun* « lendemain », *bihardamu* « sur-lendemain, après-demain » ? Le mot ordinaire pour « après-demain » est *etzi*, qui n'est pas sans analogie avec *atzo* « hier » (en hindoustani, *kal* est à la fois « hier » et « demain »); on dit aussi *etziluma* « le jour qui suit après-demain », *etzikaramu* « le jour qui vient après celui qui suit après-demain ». Rappelons que « aujourd'hui » se dit *egun* « jour » et aussi *gaur* (pr. *gauz*? « ce soir, cette nuit »).

A propos de ce *r*, on remarquera que plusieurs des noms de nombre donnés ci-dessus se terminent par un *r* qui disparaît dans la dérivation. Ce *r* paraît avoir caractérisé les trois démonstratifs dont les formes primitives étaient probablement *kar* « celui-là », *kur* « celui-ci », *kor* « cet autre ».

Hamar et *hogoï* sont vraisemblablement, comme *ehun*, des collectifs dont la signification s'est ensuite précisée et définie. *Hogoï*, *ogeï* se rapporte peut-être aux radicaux *go*, *goi*, *garay*, *igo*, *iga*, *ika*, etc., qui expriment l'idée de « supériorité, montée, augmentation ». J'y ramènerais aussi le *ika* de *amaïka*, *haméka* « onze » qui n'a évidemment rien à voir avec le *éka* indo-européen : « onze » serait donc en basque quelque chose comme « dix augmenté » ou « au delà de dix ».

« Neuf », *bederatzi*, exprime peut-être une idée inverse, mais on y trouve « un » *bed* et non point « dix » : que signifie la terminaison *eratzi*? Il faut remarquer que « huit » *zortzi* offre une formation analogue et peut être facilement ramené à *zoreratzi*; « neuf » pourrait d'ailleurs être considéré comme réduit de *batzortzi*. Par conséquent, ou « neuf » est « un et huit », ou « neuf » et « huit » sont tous les deux composés de la même façon et pourraient signifier « un de moins (que dix), deux de moins » : des exemples analogues ne manquent pas : *undeviginti*, *duodeviginti*; *unnis*, *untis*, *unsáu*, etc., de l'hindoustani; *tonpadu*, *tonnúr'u* « dix incomplet, cent incomplet » (neuf, quatre-vingt-dix) du tamoul; *emmidi* « huit » dérivé de *padi* « dix » du télंगा, etc. Dans *erazi*, il y a peut-être le préfixe dérivatif *era* qui joue un si grand rôle dans le verbe basque où il forme la voix causative : *yoan*, *eroan*; *eman*, *eraman*; *egin*, *eragin*; *egotzi*, *eragotzi*; et même *yarri*, *ezarri*. Quant à *atzi*, les radicaux *atz* « doigt, trace », *atze* « suite », *atzi* « prendre, cueillir », *atzo* « hier », *etzi* « après-demain », présentent une idée commune de « faiblesse, imperfection, incomplet ». Donc, *bederatzi* et *zortzi* peuvent avoir le sens primitif de « un manquant, deux manquant » ou analogue.

Pour « neuf », pas d'objection sérieuse. Mais pour « huit »? Il faudrait que *zor* ait la signification de « deux ». Les radicaux en *zor* ont en général le sens de « diminution, déchirement, faiblesse (physique ou morale) ». M. Stempf, s'appuyant sur le double sens de *erdi* « moitié » et « accoucher », a rapproché *sor*

« naitre », où peut se retrouver l'idée de « division, coupure en deux », de *zortzi* « huit », car, dans beaucoup de langues, *huit* est un duel, est formé de *deux* ou est apparenté à *deux*. On pourrait supposer que *zor* est le « deux » basque primitif et que *bi* a été emprunté à l'Indo-européen. Mais *bi* a formé des mots importants, ne serait-ce que *bihotz* « cœur » (« deux bruits », explique-t-on), *bitarte* « intervalle ». (Cf. le nom *Aizpitarte* « espace entre deux rochers ».) Peut-être *bi* et *zor* différaient-ils comme « deux » et « paire, couple ».

Il ne me paraît pas douteux que *sei* et *zaspi* aient été empruntés.

Quant à *bortz* « cinq », il apparaît *à priori* comme un composé fortement altéré ; le *b* initial, le *tz* final le prouveraient. Il ne serait pas impossible qu'il représentât « un et quatre », *bat-laur-etz* « un qui suit quatre, qui s'ajoute à quatre ». Le *l* initial de *laur* a pu devenir *d* ou *z* : on a des exemples de ces permutations. Je n'insiste pas. *Laur* lui-même est peut-être pour *laures* qui se rattacherait à *zor* « deux », avec quelque chose comme cette idée « deux répété, deux suivi de deux », etc.

La forme première de « trois » a dû être *her* ou plutôt *ker* (cf. *heren* « tiers » ; *erenegun*, *herenegun*, *areanegun*, *araiñegun* « avant-hier »).

Au demeurant, le basque primitif, comme beaucoup d'autres langues, n'aurait connu que les trois premiers nombres qui auraient été *bat* « un », *zor* « deux », *ker* « trois ». Ce ne sont là que des hypothèses extrêmement incertaines et fort discutables.

III. Quelques noms de parenté et de sexualité.

Je désire seulement ici attirer l'attention sur un certain nombre de mots fort intéressants. Ce qui m'a amené à y penser, c'est que, en ouvrant dernièrement un livre de prières en basque espagnol, j'ai remarqué une fois de plus le mot néo-latin *donzella* employé pour traduire « virgo » et je me suis demandé quel est le mot basque originel qui veut dire « vierge », s'il y en a un. A en croire Oihenart, ce serait *neskaso*, pour *neska-oso* « fille entière, intacte », mais cette étymologie est fort contestable, parce qu'elle est un peu métaphysique d'abord et ensuite parce que la terminaison *so* est plutôt augmentative, peut-être même péjorative; enfin, parce que, selon toute probabilité, les Basques antiques, comme la plupart des populations primitives, n'appréciaient que médiocrement la virginité; c'était pour eux sans doute un fait sans importance, plutôt désagréable, anormal et même déshonorant. La vraie distinction entre les femmes, dès qu'elles étaient sorties de l'enfance, dès qu'elles étaient nubiles, c'était la maternité; de là les deux séries de mots: 1° « fille (vierge ou non) » *neska*, *neskato*, *neskaso*, *neskatcha*, *neskatchila*, et 2° « femme, femelle, mère » *eme*, *ema*, *ama*, *emakume*, *emazte*, *emazteki*, et les dérivés *emerdi* « accouchée », *emagin* ou *emain* « sage-femme », proprement « celle qui fait mère », *emezurtz* « orphelin », c'est-à-dire « privé de mère »; « femelle » en

général, c'est *ema*, comme *ume*, *hume*, *kume*, est « petit » ; *haur* est « enfant ».

Il est probable que, dans la tribu primitive, la famille était surtout constituée par la mère : dans la maison, la tente, la grotte, il n'y avait peut-être qu'une femme polyandre, ou, s'il y en avait plusieurs, la polyandrie était collective. Les enfants avaient des frères et des sœurs, des tantes, des pères, mais ils n'avaient et ne pouvaient avoir qu'une mère ; de là les mots *aita* « père », *anaya* « frère » (employé par les garçons), *neba* « frère » (employé par les filles), *arriba* « sœur » (pour les garçons), *ahizpa* ou *ahizta* « sœur » (pour les filles). Généralement, encore aujourd'hui, *izeba* et *osaba* sont employés pour « oncle » ou « tante » indifféremment, comme *iloba* pour « neveu » ou « nièce » ; on a bien cherché à préciser et à faire de *izaba*, *izeba*, la « tante » et d'*osaba* l'« oncle », mais ce n'est point général et les deux mots paraissent formés d'un même prototype, d'un même radical *aba*, c'est-à-dire *ama* : la signification première aurait donc été « tante » ; et qui sait si les préfixes *iz* et *os* ne représenteraient pas les numéraux *bi* et *zor* « deux », « seconde mère » ? Je croirais d'ailleurs volontiers que, dans la même famille, la même maisonnée, les hommes et les femmes devaient s'appeler « frère » et « sœur », car il n'y a point de mots propres en basque pour « mari » et pour « épouse » : *emazte* est simplement « femme » et *senar*, *senhar*, où l'on a pu voir le latin *senior*, se rattache à un radical *sen* qui paraît avoir le sens de « enfant, petit » ; cf. *senge* « stérile », *senide*

« frère, parent », etc. Ce qui confirmerait cette hypothèse, ce seraient par exemple les mots « beau-père » et « belle-mère », *aitagiñarreba* et *amagiñarreba*, qui auraient été appliqués d'abord uniquement d'après l'étrangère introduite dans la maison : « père fait par la sœur », « mère faite par la sœur » ou quelque chose d'analogue. On a vu plus haut que « orphelin » est en basque « privé de mère ».

« Homme » se dit *gizon*, où l'on a vu « être bon », « bonne parole », ou simplement « l'être doué de la parole »; « fils » *seme*, « fille » *alaba*, « garçon » *mutil*, *motil*, d'où le diminutif *muthiko* pour *muthilko* « petit garçon », comme on a fait plus tard *nechka* « petite fille ».

Muthil a pris aussi, dans le cours des âges, le sens de « valet, serviteur » et *neskatcha*, *neskato*, celui de « servante »; « domestique » en général, c'est *sehi* qui veut dire aussi « enfant » et qui varie en *sein*, forme de laquelle Azkue rapproche *seme*, *senhar* et *senide* (« frère » ou « sœur », *hïde*, *kïde* « égal »); à ce propos, je dirais que *aïde*, *ahaïde* « parent » est peut-être *anaïkide* « co-frère ». Un autre mot pour « serviteur » est *nerhabe*, probablement apparenté à *neskato* et à *yabe*. J'ai fait voir ailleurs que ce *yabe*, *yaube*, est sans doute dérivé de *yaun* « seigneur » par le suffixe « sous » et qu'il signifie « sous-maître », quelque chose comme le Commandeur des esclaves de nos anciennes colonies ou le *magister operum* de l'ancienne Rome. Mais ceci nous reporte à une époque plus avancée de la civilisation, à l'époque pastorale probablement, où il y avait un chef de la

tribu, *Yann*. Le mot *yáun* vient peut-être de *gò*, *goi*, *go*, *gain*, etc. « sur, supérieur » (*yoan* « aller » varie en *goan* et *gan*); la maison du chef s'appelait *Yauregi* qu'on traduit aujourd'hui « château », de *yaun* et *tegi*. Ce composé, de même que *eguberri*, *eguerri* « Noël, jour nouveau », montre que le *n* final était nasal ou adventice.

D'où vient *andre*, *andra*, *andere* « dame, femme du chef » ?

En lisant les trois notes qui précèdent, mes amis, et ceux qui ne le sont pas, s'étonneront peut-être ; peut-être, les premiers s'affligeront-ils et seront-ils pris d'inquiétude en pensant à l'Archevêque de Grenade et aux effets irrémédiables de l'âge, tandis que les autres se réjouiront de me voir, après avoir tant écrit contre les étymologies, en faire moi-même de fort aventureuses. Je répondrai simplement que je ne fais point d'étymologies dans le sens vulgaire du mot. Je ne prends pas, au hasard d'un caprice, des mots quelconques que je découpe et dissèque ensuite suivant la fantaisie de mon imagination vagabonde. Je me borne à attirer l'attention des savants sur quelques séries de mots qui s'expliquent, ce me semble, les uns par les autres et que je n'ai pas la prétention d'expliquer définitivement et sans bénéfice d'inventaire. Lorsque je dis que *aitoren seme* est pour *aitonen seme* et veut dire « fils de bons pères, de nobles pères » ; lorsque je vois dans *aurpegi* « visage » le composé *ahoz-begi* qu'on peut traduire « de bouche à œil, de la bouche aux yeux » ; quand je dis que

buruila doit signifier « le mois de tête, de fin » et *iraila* « le mois en excès, le treizième mois, le mois supplémentaire » dont l'intercalation tri-ou quadriannuelle est nécessaire dans un calendrier lunaire ; je ne saurais être comparé aux amateurs extravagants qui font de *yaun* « seigneur » *yabe-on* « bon maître », ce qui est enfantin, ou qui voient dans *barrabil* « testicule » *bi-arra-bil* « deux mâles réunis », ce qui est idiot. Je ne fais pas de ces étymologies-là.

Mais il ne faut pas oublier que l'étymologie, la vraie, est le terme ultime de l'étude scientifique d'une langue. Quand on en a bien établi le système phonétique, quand on a dressé le tableau de ses formes grammaticales, quand on a pu faire la liste de ses racines primitives, on peut et on doit aborder l'étude du vocabulaire, rechercher les variations historiques du sens des mots et en séparer les divers éléments, ce qui fournit de précieux documents d'information à l'anthropologie et à la sociologie. Certes, je n'ignore pas que, malgré les travaux récents, la grammaire basque n'est pas faite encore ; mais je crois avoir, après quarante-et-un ans d'études, compris, d'une manière suffisamment générale et précise, ce qu'on appelait naguère le génie et ce que j'appelle l'organisme de la langue, pour pouvoir faire quelques excursions prudentes sur le domaine du vocabulaire. Je ne suis pas infallible et je ne prétends point imposer ma manière de voir : je remarque, je réfléchis, je propose ; et, si je me trompe, j'aurai du moins signalé un détail à observer ou un problème à résoudre : ce n'est toujours au fond qu'une question de mesure et de méthode. Julien VINSON.

A SYNOPSIS

ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.

(SUITE)

DVC. 2. Ind. prés. s. 3, adr. masc., v. s. *Is, o man!*

1. 8. ..., hire thronoa secula seculacotz *duc* : eta hire Resumaco szeptrea *duc*, çucenezco szeptrea..., ton throne est à tousiours, & le sceptre de ton royaume est vn sceptre de droiture. (Il faut lire szeptroa. En basque il n'y a pas d'e muet. H mit « szeptrea *duc* » parce que le Grec n'a pas de verbe. Mais pour la même raison il fallait l'imprimer ainsi aussi après « seculacotz ». L. traduit *en par le.*)

DVC. 4. Ind. prés. s. 2, r. s., adr. masc., aux act.

Hast it, o man! (See the note on the two meanings of *dituc.*)

1. 10. Eta, Hic HATSEANDANIC, Iauna, lurra FUNDATU *ukan duc*, Et toy, Seigneur, tu as fondé la terre dés le commencement,

2. 7. EGUIN *ukan duc* hura chipichiago Aingueruäc baino : gloriâz eta ohorez COROATU *ukan duc* hura, eta ORDENATU *ukan duc* hura eure escuezco obrén gaineco. Tu l'as fait vn petit moindre que les Anges, tu l'as couronné de gloire & d'honneur, & l'as constitué sur les œuures de tes mains.

DVQVEELA. 1. Ind. fut. s. 3, r. s., *la conj.*, aux. act. *That he will have it.*

10. 29. Cembatez... tormenta borthitzagoa MERECITU *duqueela*, Combien pires tormens... que deservira celuy

DVQVEEN. 1. Ind. fut. s. 3, r. s., *n rel. nom.* = *qui*, v. p., qualifié par *ecin* qui exprime l'impossibilité. (*One who will (not be able to) have it.*)

4. 15. ... Sacrificadore subirano gure infirmitatéz compassioneric ECIN DUQUEEN-bat, ... vn souverain Sacrificateur qui ne puisse auoir compassion de nos infirmitéz :

DVQVEENAC. 2. Ind. fut. s. 3, r. s., *n rel. nom.* décl. nom. tr., aux. act. (*nac* = *celui qui*). *He who will have it.*

10. 29. ..., Iaincoaren Semea oinén azpian ECARRI *ukan duqueenac*, eta alliançaco odola, ..., profanotan ESTIMATU *duqueenac* : ... celuy qui aura mis le Fils de Dieu sous les pieds, & tenu pour chose profane le sang de l'alliance,

- DVQVEÇVENEAN. 1. Ind. fut. pl. 2., r. s., *n* rel. temp., décl. temp., aux. act. (*nean* = *quand.*) *When ye shall have it.*
10. 36. ..., *laincoaren vorondatea EGUIN duqueşenean...* ayans fait la volonté de Dieu, (See *deşaşuençát.*)
- DVDAN. 2. I. q. *dut*, avec *da* euph. pour *t* devant *n* rel. = *que.* (*That*) *which I have.*
8. 10. ... *Israeleco etchearequîn EGUINEN dudan Alliançá,*... le Testament que ie feray avec la maison d'Israele
10. 16. ... *hequîn EGUINEN dudan aliançá,* ... l'alliance que ie leur feray (L. ne traduit pas *leur*, mais « avec eux », pour rendre $\pi\rho\delta\varsigma$ $\acute{\alpha}\upsilon\tau\omicron\upsilon\varsigma$.)
- DVELA. 1. I. q. *du*, aux. act., avec *e* euph. et *la* participial. *He having*, or *while he has it.*
4. 7. ..., *Dauid baithan ERRAITEN duela hambat demboraren buruän,* ..., disant par Dauid si long temps apres, (H. mit « dem » à la fin de la ligne.)
- DVELARIC. 1. I. q. *duela.* La terminaison parti-tive *ric* n'ajoute rien au sens de *la* qui exprime la participialité, mais sert à le distinguer de *la* conjonctif. *While he has it.*
13. 24. ..., *EGUITEN duelaric...*, faisant
- DVEN. 9. I. q. *du*, avec *e* euph. et *n* rel. conj. = *que*, et rel. = *qui.* (En 3. 7., 4. 3., 5. 6., la con-

jonction est régie par *beçala*.)

That, or as he has it; which has it.

3. 7. Halacotz Spiritu sainduac ERRAITEN *duen* beçala, Pourtant comme dit le saint Esprit,
4. 3. . . . , ERRAN *duen* beçala, . . . , suyuant ce qui a esté dit, (L. traduit καθὼς ἔιρηκεν.)
5. 6. Bercetan-ere ERRAITEN *duen* beçala,
Comme aussi en autre lieu il dit,
6. 1. Bada, UTZIRIC Christez HATSE EMAITEN *duen* hitza, Parquoy delaissans la parole qui donne commencement de Christ, (Leizarraga is wrong here. *Christez* translates «of» in the sense of «about, Christ», *de Christo*, The Greek has the possessive case τοῦ Χριστοῦ which ought to be *Christen*; and St Jerome translated it *Christi*. See *Biblia Sacra*, edited by D^r Michael Hetzenauer, Oeniponte MCMVI. I have rectified this in the edition of *Testamentu Berria* to be published in 1908, by the Trinitarian Bible Society.)
6. 7. . . . vria maiz EDATEN *duen* lurrac, (H. omit cette virgule.) . . . la terre qui boit souuent la pluye
6. 18. . . . Iaincoac gueçurric ERRAN *duen*)
. . . que Dieu mente)
8. 3. . . . hunec-ere DUEN cerbait CER OFFRENDIA.
. . . que cestuy-ci aussi ait quelque chose pour offrir.

(This way of translating the last four words does not appear to be idiomatic, but an *erdarism*, *algo que ofrir*. It ought to be *offrendatzeco*, or *offrendatzecoric*, or *offrenda deçan cerbait*.)

12. 6. ..., eta RECEBITZEN *duen* haour gucia
... tout enfant qu'il aduouë.
12. 29. ... SU CONSUMITZEN *duen-bat* ... vn feu
consumant.
- DVENA. 7. I. q. *duen*, aux. act., *n* rel. s. nom. et
acc. décl. nom. intr. & acc. (*na* = *celuy*
qui ou que.) *That which*, or *him whom he*
has, *he*, *Him*, or *that which has it*.
3. 3. ... ethea EDIFICATU *duena*, (H. mit « *edifi-*
çatu ».)
... celui qui a edifié la maison,
6. som. 7 *Lur fructu EKARTEN duena* ... 7 *Terre*
fertile (L. translates « *the earth which*
bears fruit ».)
6. 8. *Baina elhorri eta kardu EKARTEN duena*,
Mais celle qui produit espines & char-
dons, (L. translates « *espine & chardon* »,
not following the Greek.)
10. 23. ... PROMETTATU *duena*) ... celui qui l'a
promis
10. 30. ... ERRAN *duena*, ... celui qui a dit,
12. 3. ... halaco contradicionea bere buruären
contra bekatoretarie SUFFRITU *ukan duena*,
... celui qui a souffert telle contradiction
des pecheurs à l'encontre de soy: (See *den*.)

12. 6. Ecen MAITE *duena* ... celui qu'il aime,
DVENAC. 1. I. q. *duen*, v. p. n. rel. s. nom. act.
décl. nom. act. (*nac* = *celui qui*, sujet de
ditu.) *He who has it*.
7. 8. ... témoignage DVENAC ... celui ... du-
quel il est tesmoigné
- DVENAREN. 1. I. q. *duen*, aux. act., n rel. s. acc.
décl. poss. dét. dépendant de *gainean*.
(*naren* = *of that which*.) *On, or of (in the
sense of about) that which he has*.
2. 18. Ecen, SUFFRITU *ukan duenaren gainean TEN-*
TATU İÇANIC, ... Car par ce qu'il a souffert
en estant tenté, (H. omit les virgules.)
- DVENARENÇAT. 1. I. q. *duenaren*, mais avec *n*
rel. s. nom. act. et la terminaison desti-
native après la possessive. (*narençat* =
pour celui qui.) *To Him who has Him*.
3. 2. ORDENATU *ukan duenarençat* ... à celui qui
l'a constitué, (τῷ ποιήσαντι αὐτόν.)
- DVENAZ. 1. I. q. *duen*, aux. act. n rel. temp. décl.
méd. dét. régi par *gueroz*. (*naz* = *depuis
que*.) *Since (the time when) He has it*.
10. 15. ... : ecen aitzinetic ERRAN *duenaz gueroz*,
..., car apres auoir dit en premier lieu,
- DVENEAN. 2. I. q. *duen*, aux. act. n rel. temp.
décl. temp. (*nean* = *quand*.) *When He has
it*.
1. 6. ... *bere Seme lehen İAYOA mundura AITZINAR-*
ATZEN duenean, ..., quand il met en auant
son Fils premier nay au monde,

8. 13. Berribat ERRAITEN *duenean*, . . . , En disant vn nouveau,
- DVENIC. 1. I. q. *duen*, v. p., *n* rel. nom. décl. partitif indéterminé, qualifiant l'accusatif. (*nic* = *quelqu'un qui.*) *Some one who has it.*
10. 21. . . . Sacrificadore handibat laincoaren etchearen carguã DUENIC : . . . vn grand Sacrificateur commis sur la maison de Dieu : (L. translates *some one having*, or *who has the charge.*)
- DVGV. 7. Ind. prés. pl. 1., r. s., v. p. et aux. act. *We have it.*
2. 1. Halacotz BEHAR *dugu* hobequi gogoa EMAN . . . Pour ceste cause il nous faut prendre de plus pres garde
2. 9. . . . , IKUSTEN *dugu* . . . nous voyons celuy
4. 15. . . . , baina DUGU . . . : ains *nous auons celuy* (H. mit *dugu*, que le texte grec n'exprime pas.)
6. 3. Eta haup EGUINEN *dugu*, (H. omit la virgule.) Et cela ferons-nous,
6. 11. Baina DESIR *dugu* . . . Mais nous desirons
11. 3. Fedez ADITZEN *dugu* . . . Par foy nous entendons
13. 10. Badugu aldarebat . . . Nous auons vn autel
- DGVLA. 5. I. q. *dugu*, avec *la* conj. et (13. 13.) participial. *That*, or *while*, *we have it.*
8. 1. . . . , Halaco sacrificadore subiranobat DUGULA,

- ... , *que nous auons vn tel souuerain Sacrificateur*
10. 19. ... , *badugula* libertate leku sainduetan SARTZECO Iesusen odolaz, ... , *que nous auons liberté d'entrer aux lieux saints par le sang de Iesus, (έν τῷ ἁίματι.)*
10. 21. Eta *badugula* Sacrificadore handibat (H. mit *badugula*. V. *duenic*.) Et *que nous auons vn grand Sacrificateur*
13. 13. ... tendetarie lekora' haren igniominiá EKARTEN *dugula*.
... hors du camp portans son opprobre.
13. 18. ... conscientia ona DUGULA, ... *que nous auons bonne conscience,*
- DVGVLARIC. 3. I. q. *dugula* participial, avec *ric*, partitif, qui n'ajoute rien au sens, aux. act. *While we have it.*
10. 25. ... , baina EXHORTATZEN *dugularic* *elkar* :
² ... , ains admonnestans *l'on l'autre,*
12. 28. ... resumá HARTZEN *dugularic*, ... prenans le royaume
13. 18. ... , DESIRATZEN *dugularic* gauça gucietan honestqui CONVERSATZERA. ... , desirans de conuerser honnestement entre tous. (L. traduit έν *πᾶσι*, en toutes choses.)
- DVGVNÁZ. 1. I. q. *dugu*, v. p., *n* rel. temp. décl. méd. dét. régi par *gueroz*, comme *duenaz*.

1. Cf. *dirade* 13. 11. Là aussi, « camp » devient « tentes ».

2. *Elkar* is here in the singular number.

(*naz* = *depuis que.*) *Since (the time when) we have Him.*

4. 14. ... dituena DUGUNAZ gueroz, Puis donc que nous auons le

DVGVNÓC. 2. I. q. *dugu*, aux act. avec *n* rel. nom. décl. nom. pl. intransitif démonstratif, sujet de *gara*. (*nóc* = *ces nous qui.*). *These we who have it, (i. e. we ourselves who.)*

4. 3. ..., SINHETSI *ukan dugunoc*, ... Car nous qui auons creu

6. 18. ..., RECURSA *dugunóc* ... UKAITERA :
..., nous, *di-ie*, qui auons nostre refuge à obtenir

DVGVNÇÁT. 1. Conj. prés. pl. 1., r. s. décl. dest. v. poss. *To the end that we have it.*

6. 18. ... consolatione segura DUGUNÇÁT,
Afin que ... nous ayons ferme consolation,

DVNAREN. 1. I. q. *duenaren* v. p. This termination *dun* is frequent, like *-holder* in English. It is included here because it translates *ἔχουσα* and « qui a » ; which plainly shews that it is an older form of *duen*, in use before the euphonic *e* was thought necessary. *Dunaren* means « of that which has ».

11. 10. Ecen ciuitate fundament-dunaren beguira...
attendoit la cité qui a fondement :

DVT. 8. Ind. prés. s. 1, r. s. aux act. *I have it.*

3. 10. . . . , eta ERRAN *ukan dut*, . . . , & ay dit,
 3. 11. Bada cin EGUIN *ukan dut* neure hirán',
 Pourtant i'ay iuré en mon ire,
 4. 3. . . . , Bada cin EGUIN *ukan dut* neure hirán',
 . . . , Pourtant i'ay iuré en mon ire,
 10. 7. Orduan ERRAN *ukan dut*, Huná, Adonc i'ay
 dit, Me voici, (L. ne traduit pas « me », mais
 le grec *ἰδοὺ* tout seul.)
 10. 30. . . . , nic RENDATUREN *dut*, . . . , & ie le ren-
 dray, (L. traduit *ἐγὼ ἀνταποδώσω*, omet-
 tant &.)
 11. 32. Eta CER ERRANEN *dut* guehiago? . . . , CONTATU
 NAHI *badut* Gedeonez, Et que diray-ie
 plus? . . . , si ie vueil raconter de Gedeon,
 12. 26. . . . , Oraino behin nic HIGUITUREN² *dut* ez
 solament lurra, baina ceruã-ere. . . . , En-
 core vne fois i'esmouueray non seule-
 ment la terre, mais aussi le ciel.
- DVTÉ. 9. Ind. prés. pl. 3, r. s., v. poss. et aux. act.
They have it.
 3. 10. . . . , Bethiere huts EGUITEN *duté* bihotzez,
 . . . , Ils errent tousiours en leurs cœurs,
 6. 16. Ecen guiconéc berac baino handiagoz IURAT-
 ZEN *duté*, eta confirmationelaco iuramen-
 dua, diferencia guciaren finetan EDUQUITEN
duté. Car les hommes iurent par plus

1. *Hiran* est un erdarisme pour *asserrean*.

2. Mat. 27. 39. *higui* signifie *hoché*; Luc. 6. 38. *σεσαλευμένον*
 (*entassé* de Calvin est moins correct); 6.48. *esbranlé*.

grand qu'eux : & le serment fait par confirmation, leur est la fin de tout différent.

7. 5. . . . , manua baduté populuaganic hamarrenaren HARTZECO Leguearen araeuz, . . . , ont ordonnance de dismer le peuple selon la Loy,
11. 2. Ecen harçaz aitzinecoec testimoniage UKAN *duté*. Car par icelle les anciens ont obtenu tesmoignage.
11. 14. . . . , claroqui ERACUSTEN *dute* ecen . . . , demonstrent qu'
11. 16. Baina orain hobeagobat DESIRATZEN *duté*, Mais ils en desirent vn meilleur,
11. 33. . . . , fedez EGUIN *ukan duté* iustitia, (H. omit cette virgule.) . . . , ont fait iustice, (Calvin follows the Greek, which does not repeat διὰ πίστεως. L. italicises it as non-textual.)
13. 17. . . . : ecen hec VEILLATZEN *duté* çuen arimacgatic, . . . : car ils veillent pour vos ames, DVTELA. 2. I. q. *duté*, aux. act., avec *la* conj. = *que*. *That they have Him*.
6. 6. . . . , IKUSSIRIC ecen Iaincoaren Semea herriz CRUCIFICATZEN *dutela* . . . , eta escarniotara EMAITEN *dutela*. . . . , veu qu'ils crucifient derechef le Fils de Dieu . . . , & et l'exposent à opprobre.
- DVTELARIC. 1. I. q. *dute*, v. p. avec *laric*¹ participial. *White they have it; they having it*.

1. The chief effect of adding *ric* to *la*, when used to give a

7. 5. ... Sacrificadoregoa DUTELARIC, ... qui reçoivent l'office de Sacrificature,
DVTÉN. 3. I. q. *duté*, avec *n* rel. = *qui* et (10. 25.)
conj. = *que* régi par *beçala* = *comme*.
(*Those*) *who have it; as they have it*.
5. 9. ... hura OBEDITZEN *duten* guciéy ... à tous
ceux qui luy obeissent : 10 Iaincoaz ICEN-
DATU IÇANIC ... Estant appelé de Dieu,
10. 25. ..., batzuc costuma DUTEN *beçala*,
..., comme aucuns ont de coustume,
13. 15. ..., haren icena CONFESSATZEN *duten* ezpai-
nén fructua ... le fruit des leurs confes-
sans son nom.

E. S. DODGSON.

(*A suivre.*)

participial sense to the verbal form. is to distinguish it readily from *la* conjunctive = *que, that*.

Essai de grammaire de la langue baguirmi

Du nom

Rien ne permettant de distinguer à priori un mot substantif d'un mot verbal ou qualificatif, il n'y a pas, à proprement parler, de nom ; nous nous servirons pourtant de ce terme pour plus de commodité.

Le nom est invariable, c'est-à-dire qu'il n'est modifié par aucune distinction de genre, de nombre ou de cas. Il n'y a donc aucune déclinaison. Le rôle du nom dans la proposition est indiqué par la place qu'il y occupe, procédé syntaxique, ou par l'adjonction de certaines particules que nous étudierons plus loin.

Genre. — Le genre s'indique en adjoignant au nom l'un des deux mots :

ḡab/a, homme (vir), mâle, ou *né*, femme, femelle.

Ex. : *ḡon/o*, enfant ; *ḡonḡab/a*, fils ; *ḡonné*, fille.

Nombre. — Le pluriel se forme en suffixant au nom la particule *ge* :

deb/e, personne, individu ; *debge*, personnes, gens.

sinda, cheval ; *sindage*, chevaux.

Un seul mot présente une modification du radical en passant du singulier au pluriel, c'est *ḡon/o*, qui fait au pluriel *ḡange*.

Lorsqu'un pronom est suffixé au nom, c'est à ce pronom qu'est suffixée la particule *ge*.

Ex. : *bisimge*, mes chiens, ou emphatiquement :
bisamagena.

Le pluriel est surtout un collectif. Quand il s'agit d'un nombre déterminé, le nom peut prendre le suffixe du pluriel ou ne pas le prendre.

Ex. : ils sont partis 4 hommes, se dira : *d'abga deb so*, aussi bien que : *d'abga debge so*.

Les noms d'unités de mesure sont toujours invariables.

Ex. : *lua sab*, deux ans ;
n'on sa so, 4 mesures de mil ;
n'on sage so, serait compris : 4 Calebasses à mesurer le mil.

Du verbe

Les verbes se divisent en deux catégories :

La première comprend environ les deux tiers des verbes notés. Ce sont des mots commençant tous par une consonne, mais que rien ne distingue a priori des mots substantifs ou qualificatifs. Ils restent toujours invariables et les temps ne sont indiqués que par la forme du pronom personnel sujet, quand le sujet est un pronom, par le sens du discours ou par des particules auxiliaires quand le pronom n'est pas exprimé ; ils n'ont donc pas de conjugaison.

La deuxième catégorie comprend le tiers environ des verbes notés. Ils commencent tous par *k* (*gugo*

est la seule exception), et présentent cette particularité remarquable de perdre, à l'aoriste et à l'impératif, soit le *k* initial pour ceux où l'accent porte sur la première syllabe, et quelques verbes avec accent sur la finale :

Ex. : *kab/e*, marcher ; *ab/e*, marche ;

soit la première syllabe tout entière, pour ceux où l'accent porte sur la finale, sauf quelques exceptions :

Ex. : *kisa*, manger ; *sa*, mange.

Ces verbes sont donc les seuls à avoir une conjugaison, encore est-elle fort rudimentaire puisqu'ils ne se présentent que sous deux formes que nous appellerons « complète » et « incomplète ».

C'est parce que ces verbes sont mieux caractérisés par leur forme complète que nous disons qu'ils « perdent » le *k* initial ou la première syllabe à l'aoriste et à l'impératif. Il est en effet probable que la racine véritable est la forme incomplète et que l'étude des idiomes voisins du baguirmien montrerait comment ces racines ont acquis un préfixe à certains temps.

PRÉSENT

Ce temps, qu'on pourrait appeler « présent absolu », exprime que l'action est en cours d'accomplissement.

Il se forme à l'aide du verbe *et/u*, qui se présente sous la forme d'un verbe de la 2^e catégorie à l'aoriste et sert ici d'auxiliaire. On lui préfixe le pronom personnel (forme *c*) et on le fait suivre du verbe.

Ex. : 1^e p. s. *met kab/e*, je suis (en train de) marcher.

2^e p. s. *et kab/e*

3^e p. s. *net kab/e*

1^e p. p. *d'et kab/e* ou *d'et kabki*

2^e p. p. *et kabki*

3^e p. p. *d'et kab/e*

Observations. — Le pronom ne s'exprime pas aux 2^{es} p. s. ou p.

Ex. : *et tad di/a ?* qu'es-tu (en train de) faire ?

et tadki di/a ? qu'êtes vous, etc. ?

Le pronom ne serait exprimé que pour attirer plus sûrement l'attention : *i et tad di/a ?* toi, qu'es... ?

L'élément *ki* est toujours suffixé au verbe, à la 2^e p. p., à tous les temps. Il peut être employé à la 1^{re} p. p. pour mieux la différencier de la 3^e p. p.

Si la 1^{re} p. s. du pronom personnel régime est suffixée au verbe, l'*i* du suffixe *ki* s'élide et est remplacé par la voyelle de liaison *u*.

Ex. : *et tatkum di/a ?* que me faites-vous ?

Quand le sujet est un nom, le pronom n'est pas exprimé.

Ex. : *morgom et kide*, la tornade vient.

FUTUR

Ce temps s'obtient en faisant précéder le verbe, sous sa forme complète pour ceux de la 2^e catégorie, du pronom personnel indépendant (forme *b*).

Ex. : de *tad/a*, faire 1° p. s. *ma tad/a*
2° p. s. *ka tad/a*
3° p. s. *ne tad/a*
1° p. p. *d'e tad/a* ou *d'e tadki*
2° p. p. *ka tadki*
3° p. p. *d'e tad/a*

Ce temps rend notre futur et peut être nuancé par diverses particules dont nous parlerons plus loin.

Il rend également notre présent, pour le cas d'actions habituelles.

Ex. : *d'e kisa debge*, ils mangent habituellement des hommes.

Pour exprimer le futur, il faudrait ajouter, pour préciser le sens, une notion de temps.

Ex. : Bientôt, ils mangeront des hommes, *bas būra*,
d'e kisa debge.

De la particule *ka*. — La particule *ka* est toujours employée, à ce temps, aux 2^{es} p. s. et p. ; elle tient la place du pronom, mais n'en est cependant pas un.

« Tu feras toi-même », se dit :

2° p. s. : *i mala ka tad/a* ou *i dēng ka tada* ;

2° p. p. : *se mala ka tadki* ou *se dēnge ka tadki*, et non *ka mala ka tad/a*, etc., comme cela aurait vraisemblablement lieu si *ka* était un pronom personnel.

En outre, *ka* est également employé aux 3^{es} p. quand il s'agit d'exprimer la certitude que l'on a que l'action s'accomplira :

- *ne ka tad/a*, il fera certainement ;

ḡab enâ ka kot'o, cet homme va sûrement tomber.

Nous donnons d'autre part de nombreux exemples de l'emploi de l'élément *ka* à la 3^e personne. Ce n'est donc pas un pronom.

Cette particule, qui s'emploie toujours à la 2^e p. au futur, et à la 3^e p. quand on veut exprimer une certitude, ne s'emploie dans aucun cas à la 1^{re} p.

— Les diverses observations faites à propos du Présent s'appliquent au Futur.

AORISTE

Ce temps se forme en préfixant au verbe le pronom personnel (forme *c*) ainsi que nous l'avons vu, au Présent, préfixé à l'auxiliaire *et*.

Les verbes de la 2^e catégorie sont, à l'aoriste, sous leur forme incomplète.

Ce temps rend notre imparfait et notre parfait, il peut être nuancé par des particules dont nous parlerons plus loin.

Il rend aussi notre présent quand le verbe exprime un état.

Ex. : *ma mgey/o*, j'aime, je veux.

C'est pour cela que, dans la construction du présent, l'auxiliaire *et/u*, qui correspond au présent de notre verbe *être*, s'emploie à l'aoriste.

IMPÉRATIVE

Nous donnons comme exemples deux verbes de la 2^e catégorie :

<i>Kab/e</i> , aller, marcher :	<i>Kisa</i> , manger :
Imp. 2 ^e p. s., <i>ab/e</i> .	<i>sa</i>
1 ^e p. p., <i>d'abki</i>	<i>d'esaki</i>
2 ^e p. p., <i>abki</i>	<i>saki</i>

Quand deux impératifs se suivent, le second peut être seul à porter le suffixe *ki*.

Ex. : Allez manger, *absaki* ou *abki saki*.

INFINITIF

Les verbes de la 2^e catégorie sont, à ce temps, sous leur forme complète.

Ex. : Je veux manger, *ma mge kisa*.

Après un impératif, notre infinitif se rend par l'impératif.

Ex. : Va manger, *ab sa* : va mange.

De la voix négative et de la négation

La voix négative se forme à l'aide du mot *eli*, lequel se place à la fin de la phrase, de sorte que c'est seulement à la fin d'une proposition qu'on sait qu'elle est négative.

Ex. : *ka d'ok sinda na se kèla enà eli*, tu n'attacheras pas le cheval avec cette corde.

Eli sert à exprimer la négation dans tous les cas.

Ex. : *ma eli*, ce n'est pas moi ; *enà pusa eli*, ceci n'est pas beau ; *enà kud'eli*, ceci n'est pas une case.

Il n'y a agglutination intime que dans un seul cas : *ḡélali*, « mauvais », par opposition à *ḡèla*, « bon ».

L'absence complète de quelque chose se rend par *gotó* :

Sokon'in gotó, il n'a aucune pudeur.

Man et le? y a-t-il de l'eau ? — Rép. : *et/u*, (est) il

y en a, ou : *gotó*, il n'y en a pas ; *ǵas kede kaw gotó*, il n'y a absolument rien.

Quand on veut exprimer que l'action ne doit plus être faite, ou ne sera plus faite à l'avenir, on remplace *eli* par *dali* :

ma tad kes eli, je ne ferai pas (de chose) mauvaise ;
ma tad kes dali, je ne ferai plus...

Notre négation « non » se rend, soit par une proposition négative avec *eli* ou *dali*, soit, si c'est un refus, par « je refuse », ou par *gotó* s'il s'agit d'exprimer la non-existence de quelque chose.

Ex. : As-tu compris ? *woga le ?* — Rép. : Oui, *awa* ; non, *mwo eli*. — Si c'est un refus : *ma mbat/e*, ou simplement : *bat/e*, je refuse.

Sindam dega le ? mon cheval est-il venu ? — Rép. : *de eli*, il n'est pas venu, ou : *gotó*, il n'est pas.

Des particules adverbiales

Ces particules, que nous allons passer en revue, peuvent s'accoler au verbe, elles n'en modifient jamais la forme, pas plus qu'elles ne sont elles-mêmes modifiées par lui : il peut y avoir juxtaposition, il n'y a jamais agglutination intime.

1° *d'o*. — Cette particule se suffixe au verbe ou au pronom personnel qui lui est suffixé ; elle indique répétition et peut s'employer à tous les temps :

ma tadd'o ǵas ená, je referai cette chose.

d'o est également employé quand l'action doit affecter celui qui parle ; il a alors un simple rôle

réflexif qui ne modifie pas le sens et n'implique pas répétition :

tadkum d'o, faites-moi ;

donne-moi, peut se dire : *adum/a*,

mais se dit plus correctement : *adum d'ò*.

d'o s'adoucit en effet parfois en *d'ò* qu'il ne faut pas confondre avec le pronom personnel *d'e*.

2° *ga*. — Cette particule indique que l'action est entièrement terminée ; elle se place après les régimes ; elle ne peut s'employer, par suite de sa définition même, qu'à l'aoriste et à la voix affirmative :
ma mtad l'idana ga, j'ai fait le travail (complètement) ;
ma mwalap nè enà, j'aime cette femme ;
ma mwalap nè enà ga, j'ai aimé cette femme ;
ma msa ga, j'ai mangé (complètement).

3° *ta*. — Cette particule indique que l'action va ou doit être accomplie immédiatement ou qu'elle vient de l'être à l'instant ; elle se place après les régimes s'ils sont exprimés :

Ex. : *abki ta*, allez-vous-en de suite ;

m̄a kabbé ta, je vais rentrer chez moi tout de suite ;

ma mtad ta, je viens de faire à l'instant.

Pour indiquer qu'un état est constant, on peut employer le présent suivi de *ta* :

but et nô ta, (celui qui est) sans famille est constamment en train de pleurer.

4° *pata*. — Cette particule se place après les régimes. Employé avec le futur, *pata* indique, soit que l'action n'est pas achevée, soit qu'elle doit être faite avant une autre :

ma tad pata veut dire que ce que j'ai à faire n'est pas encore terminé : « J'ai encore à faire ».

ma kabbé pata, j'irai d'abord chez moi.

A la voix négative, *pata* indique que l'action ne s'accomplira pas encore ; il se place après *eli*.

Ex. : *ma kab eli pata*, je ne partirai pas encore.

La forme *ma tad tad pata* indique que l'action n'est pas encore commencée.

Ex. : *ma tad ḡas eṇa tad pata*, (pour ce qui est de) faire ceci, j'ai encore à le faire.

De même, *et pata* veut dire qu'il n'est pas encore temps.

Ex. : *lokte kisa et pata*, il n'est pas encore temps de manger. (Le moment de manger est encore [à venir]).

Avec l'aoriste, *pata* ne peut s'employer qu'à la voix négative ; l'auxiliaire *et* fait donc exception.

Ex. : *mab eli pata*, je n'ai pas encore été.

Mais on laisse ainsi entendre que si l'action n'a pas encore été accomplie, elle le sera plus tard.

Avec l'impératif, *pata* indique que l'action doit s'accomplir avant toute autre :

de pata, viens d'abord, avant toute chose ;

dar pata, arrête d'abord, halte !

De l'emploi simultané de ces particules

On peut exprimer d'autres nuances en combinant entre elles ces particules.

Employées simultanément elles occupent les positions relatives suivantes :

d'o — ga ou *cli — pata — ta*.

Ex. : *ma mtadd'o ga*, j'ai refait complètement ;
mab'd'o ga, je suis retourné (et revenu) ;
ma mtadd'o gata, je viens à l'instant de refaire...
et j'ai achevé ;
ma tad d'o patata, je vais d'abord refaire tout de suite.

Les régimes doivent toujours, ainsi que nous l'avons dit à propos de chacune de ces particules, suivre *d'o* et précéder les autres.

De quelques intensifs

Kaw. — Placé après un mot, *kaw* marque insistance sur ce mot, donne plus de force à l'expression.

Ex. : *ne kaw ne Bang kaw ḡal béin'ki* veut dire avec force : il est le maître dans sa case ;
lawumge ma mdikay enà, ka tokko kowin' kaw le ? Ces paroles que je t'ai dites, peux-tu les comprendre complètement ?

nāng/e. — Pris avec son sens plein, veut dire « terre, pays » ; a également le sens vide de « par terre » ; *nāng/e* est aussi employé comme intensif dans certains cas.

Avec *kit/i*, « relaxer », il donne l'expression :

kit né nāng/e, lâcher une femme complètement, la répudier, s'en séparer définitivement.

Avec *kod/o* « ôter » et *kîa* « couteau », nous avons la curieuse expression suivante :

kod kîa debge nāng/e, divorcer des gens (des époux) en justice.

kor/o. — « Brousse, fatigue, fatiguer, être fatigué », à sens plein ; est également très employé comme intensif et donne par ex. :

tal' ḡas kor/o, casser quelque chose complètement ;

kig ḡas kor/o, perdre quelque chose complètement ;

tur deb kor/o, chasser quelqu'un au loin, etc., etc.

bûra. — Sens plein ; « filet, senne ». S'emploie également pour indiquer continuité de l'action :

d'ab bûra, bûra, bûra... morga, nous avons marché, marché..., je suis fatigué.

Remarque

Tous les verbes baguirmiens ne peuvent pas s'employer au présent.

Ainsi, pour exprimer que l'on craint habituellement le lion, on dira : *ma bol tobio*.

Pour exprimer que l'on craint actuellement les lions qui sont ou peuvent être dans le voisinage, on dira, non pas *met bol tobio*, mais *ma mbol tobio*. Une fois le danger et la crainte passés, on dira :

ma mbol tobio ga, j'ai eu peur du lion.

bol/o exprime donc un état moral de crainte, et il est conforme aux règles de la langue d'indiquer par l'emploi de l'aoriste que cet état est acquis.

Notons d'ailleurs que *bol/o* veut également dire « peur, crainte ». Mais les mêmes observations

peuvent se faire du verbe *gey/o*, qui ne peut être pris substantivement, et que nous rendrons par les verbes « aimer, vouloir, désirer », qui n'en sont pas des équivalents exacts :

ma mgey/o, j'aime, etc.

Les verbes de cette catégorie sont indiqués dans les vocabulaires par des exemples.

Citons ici deux verbes dignes de remarque :

1° *dek/e*, qui exprime une idée de possibilité, de devenir.

Ex. : *lawse an tebre na ka dek d'ire bale*, vos paroles d'hier se trouveront vraies sans doute.

lawse an tebre na dek d'ire ga, vos paroles d'hier se sont trouvées vraies.

ka dek/e, il y a possibilité.

d'aniki dekumd'o eli, aujourd'hui il ne m'a pas été possible.

d'aniki dekumd'o, aujourd'hui il m'a été possible.

2° *tokko* qui veut dire « pouvoir » ou « être possible » et peut s'employer de deux façons différentes :

ka tokko kuwo lawunna kaw le ?

tokkoy ka kuwo lawunna kaw le ?

Peux-tu ou t'est-il possible d'entendre complètement mes paroles ?

Commandant H. GADEN.

(A suivre.)

LES MOTS

ARABES ET HISPANO-MORISQUES

DU « DON QUICHOTTE »

(Suite)

(14-16) Zalema (Zalamería, Zalamele)

« *Y en señal que lo agradeciamos, hicimos zalemas á uso de Moros, inclinando la cabeza, doblando el cuerpo y poniendo los brazos sobre el pecho* » (1^{re} p^{ie}, XL). « Et en signe de reconnaissance, nous fimes des *salamalecs* à la manière des Mores, en inclinant la tête, pliant le corps et croisant les bras sur la poitrine¹. »

ZALEMA ou ZALAMA en castillan, SALEMA en portugais « révérence, salutation » est l'arabe SALĀMA « salut » (Cf. Dozy et Eguilaz). Le vocabulaire espagnol contient en outre les expressions ZALAMELE et ZALAMERÍA. La première est la transcription apocopée de la formule de salutation usitée entre musulmans : *Es-Salâm 'aleikoum* « Le Salut soit sur vous ! » à quoi l'on est tenu de répondre : *Ou aleikoumou s-Salâm*, et par surcroît : *ou Barakatou 'llâh* « Sur

1. Cf. « *Tomòla la mujer, y haciendo mil zalemas á todos...* » (2^e p^{ie}, XLVI).

vous aussi le Salut et la bénédiction de Dieu ! » Car le Coran dit : « Si quelqu'un vous salue, rendez-lui le salut plus honnête encore, ou au moins égal ; Dieu compte tout » (IV, 88)¹. — L'expression *hacer salame-rias* « faire de grands saluts » correspond à la nôtre « faire des salamalecs, des politesses exagérées » (V. Scarron, *Virgile travesti*, I) ; toutefois, l'espagnol a fini par prendre le sens de « flatter, cajoler, flagorner, faire des courbettes » et même (V. Hiér. Victor) « faire des simagrées », comme nous disons, par allusion au salut des Orientaux : « faire des mômeries », c'est-à-dire des Mahomeries.

Il n'y a guère plus de soixante ans que la façon de saluer décrite par Cervantès est passée de mode en Islâm. Elle est très fidèlement représentée dans une estampe qui est un peu antérieure à 1826, et qui a été reproduite dans la *Turquie* de Jouannin (Paris, 1840, pl. 61). C'est encore, non moins exactement, le *niyâz* exigé des hommes de troupes à l'époque de Soliman le Magnifique, dont parle Djévad-Bey dans son *Etat militaire ottoman*². Les formalités du salut tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en Orient, sont rapportées en détail par Lane dans ses *Modern Egyptians* (I, p. 250 sqq.) dont la première édition date de 1835.

1. Cf. Coran, xiv, 61. C'est par la formule *Es-Salâm 'alci-koum* que les vrais croyants seront accueillis en paradis par les anges (Ibid., vii, 44 ; xiii, 24, etc.) ; aussi est-elle réservée aux seuls musulmans. V. Hughes, *Dictionury of Islâm*, London 1885, aux art. *Prayer, Salâm, Salutation*.

2. Traduit du ture en français par G. Macridès, Paris 1882, avec atlas, p. 70.

(17-21) Alfiler, Mohino (Fiel, Mohino, Albardon)

« Pero lo que él no pudo sufrir fué el punzamiento de los alfileres, y así se levantó de la silla al parecer mohino » (2^e p^{ie}, LXIX). « Mais ce qu'il ne put supporter, ce fut le picotement des *épingles*; aussi se leva-t-il de sa chaise avec un air *courroucé*¹. »

ALFILER OU ALFILEL en castillan, ALFINETE en galicien et en portugais, HILIL en valencien, ALHIEL dans le dictionnaire de Nebrija, représentent l'arabe AL-KHILÂL, que Freytag traduit par « *acus* », Kazimirsky et Marcel par « *épingle* ». Dans P. de Alcalá « Alfilel = *Khilil* et *Akhila* »; dans R. Martin « *Khilâl* = *spina* ». En réalité, une aiguille se dit communément *Ibrâ* (Cf. le Glossaire anonyme de Leyde : « *acus* = *Ibrâ*, *Nokhâl*, *Nochâra* »).

Il faut ajouter que l'aiguille d'une balance, l'axe d'une romaine, en arabe *Khilâl*, est en espagnol « Fiel ». C'est encore le même mot, à comparer avec « Alhiel ». Cependant Alcalá traduit « Fiel de la balanza » par *Licín* (*Lisân* = langue), ce qui est tout aussi exact. A une certaine époque « Fiel » signifia même « contrôleur des poids et mesures », un paronyme de l'espagnol « Fiel » qui est le latin *fidelis*, presque un jeu de mots.

L'Académie fait venir l'adjectif MOHINO de l'arabe *Mowâhin* qui ne peut être qu'un participe présent

1. Cf. « A lo que Sancho respondió algo mohino... » (2^e p^{ie}, XIII). « Pegóseme la toz á la garganta, quedé mohino en todo extremo » (Ib. XL).

de la III^e. forme du verbe *Wahina* « concevoir de la haine ». Mais cette forme est réfléchie et, de plus, le sens de *Wahina* ne répond pas à celui de МОИНО.

On lit dans Fr. Cañes : « МОИНО, enojado ó enfadado contra alguno (irrité, en colère contre quelqu'un) = *Maghboûn* ». C'est une faute pour *Mahboûn*. La racine HBN fournit le mot *Moḥba'in* « enflammé de colère », d'où pourrait sortir le mot espagnol, la seconde syllabe étant de nature à se syncoper sans effort dans un mot de ce genre.

La véritable étymologie de МОИНО se trouve dans le Glossaire anonyme au mot *irritus* qui est traduit par *Mohân*, terme évidemment emprunté à la langue vulgaire, puisqu'il n'est pas mentionné par les Qamoûs arabes, mais qui nous met sur la voie. En effet, le participe passif *Mou'han* de la IV^e f. du verbe *'Ahina* dont le sens est « se fâcher, se mettre en colère », vulg. *Mohen*, répond complètement à МОИНО « fâché, mis en colère », pour la forme comme pour le fond. De l'adjectif s'est formé le verbe *amohinarse* que l'on rencontre dans ce passage du *Don Quichotte* : « *Amohinábase el perro, y dando ladrillos y aullidos no paraba en tres calles* » (Prologue de la 2^e p^{ie}). « Le chien montrait les dents et, poussant des aboiements et des hurlements, courait trois rues sans s'arrêter. » Ce sens est pour ainsi dire corroboré par l'explication que Cobarruvias donne du mot МОИНО : « Celui qui s'irrite facilement, tandis que se gonflent ses narines, lesquelles sont la partie qui s'altère le plus, quand on est pris de colère. » Ce plaisant argument *ad hominem* est suivi d'une étymologie dénuée d'intérêt.

Le mot manque dans Dozy, et Eguilaz se contente d'enregistrer l'étymologie académique.

Mais MOHINO a encore un autre sens, bien différent du précédent, celui de « mulet né d'un cheval et d'une ânesse », c'est-à-dire un bardot. On pourrait croire à première vue, et à l'exemple du même Cobarruvias, que MOHINO « bardot » et MOHINO « irrité » tirent leur origine du même vocable arabe, le mulet étant bien connu pour son humeur difficile. Il n'en est rien. Cet animal a une autre tare tout aussi peu ignorée : il n'engendre pas ou, du moins, lors même qu'il engendre, il ne peut faire race (V. Buffon, *Quadrupèdes*). C'est bien là le sens du mot arabe MAHÎN, qui ne signifie pas seulement « méprisé, vil comme n'étant pas de race », mais aussi « étalon incapable de féconder », *infecundus admissarius*, dit Freytag. Soit par assimilation paronymique avec MOHINO = *Mohou*, soit à cause de l'aspirée, la première syllabe de MAHÎN a été prononcée avec le *damma* (o) au lieu du *fatha* (a). Le changement de *ma* (et *mi*) en *mo*, que Dozy attribue non aux Espagnols, mais aux Mores eux-mêmes, était un métaplasme fréquent (Cf. *Glos*, p. 183-4), mais qui n'affectait pas uniquement, quoi qu'en dise encore Dozy, les noms d'instrument, de vase et de lieu¹.

On lit dans Alcalá : « Mohino, animal = *Edhem*. »

Ce mot (litt. *Adham*) signifie « cheval bai-brun,

1. En effet, *al-Mazwâr* a donné « Almoçabel » (chef de police), *al-Madhoïn* « Almodon » (fleur de farine), *Dâr al-Ma'ouïna* « Almoïna » (asile, hospice), etc.

mulet noir, étalon » (Dozy, *Suppl. aux Dict. arabes*). La racine DHM qui a le sens de « assaillir à l'improviste » (I^e forme), « saillir la femelle » (V^e forme), « être noir » (IX^e forme), est à comparer avec ses congénères DHM, D'AM et DHW « pousser violemment en frappant par derrière, assaillir, violenter » et, pour la couleur, avec DKhN et DKhKh. On ne voit pas bien comment MOHINO pourrait sortir de *Dahama* ou d'une racine approchante.

Adham ne se trouve pas chez R. Martin; mais « bardot », s. v. l. « *burdo, -onis* », y est rendu par le terme hybride *Finnich* qui n'est autre que le latin *hinnus* ou le grec ἕνος¹, dont on ne peut davantage songer à faire venir MOHINO, comme l'insinue Cobarruvias. Comment, en effet, expliquer une prosthèse telle que *mo* devant *hinnus*? Sous ce rapport, les assertions de Dozy (*Glos.*, p. 316) sont complètement erronées : les Espagnols n'ont jamais préfixé cette syllabe là où elle n'avait rien à faire². *Finnich* est évidemment un vocable mozarabe usité en Catalogne, qui ne figure pas toutefois dans l'ouvrage de Simonet.

Quant à l'anonyme du *Glossarium latino-arabicum*,

1. Cf. Pline le Naturaliste : « Equo et asinâ genitos mares hinnulos antiqui vocabant, contraque mulos, quos asini et equæ generant » (VIII, 44).

2. Dozy cite quatre exemples : MOHARRA (fer de lance) qui ne vient pas de *Harba*, mais de *Mikhrâs*; MOHEDA (forêt pleine de broussailles et de halliers) qui ne vient pas de *Gheida*, mais de *Arq Mo'dêha*. Pour MORSEQUI et MOGANGAS, le lecteur les trouvera identifiés un peu plus loin, aux articles BORCEGUI et BOGANGA.

il traduit *burdo* par *Birdaun* qui, d'après les dictionnaires arabes, signifie « bête de somme au corps lourd et *au pas lent*; cheval qui n'est pas de race ». Cf. R. Martin : « Rocinus (rosse, roussin) = *Bardaun*, *Zâmil* »; Alcalá : « Haca (bidet), pequeño cavallo = *al bardéun* ». Ici encore le mot arabe est emprunté au latin; il nous montre même que *burdo* se rattache non à la racine **BAP** (idée de pesanteur), mais à **BPAA** (idée de lenteur)¹. *Burdo* serait donc entré dans l'espagnol par la voie détournée de l'arabe qui donna à cette langue *Albardon* « bête de somme, cheval ou mulet de bât. (Cf. Hiér. Victor : « mulo, cavallo albardon », et Alcalá : « Albardon = *Zimil* » et « Acemila = *Bagal* (mulet) ».)

MOHINO, dans le sens exclusif de « bardot » et de « muleton incapable de faire race », qui est exactement celui de l'arabe MAHIN, a pour synonyme en espagnol *Burdésano*, représentant le latin *burdo asinæ*; c'est un mot de l'ancienne langue aujourd'hui désuet.

(22) Badulaque

« *Pero esotros badulaques y enredos y revoltillos, no se me acuerda ni acordará mas dellos que de las nubes de antaño* » (2^e p^{ie}, XLIII). « Mais ces autres billevesées, complications et embrouillaminis, je ne m'en souviens plus et ne m'en souviendrai pas plus que des nuages de l'année dernière. »

1. Comp. l'hébreu *Pèréd* « mulet » que l'on assimile à tort à *veredus* (*veho*, *rheda* ?) « cheval de poste ou de voyage », all. *Pferd*, ar. *Bérid*.

BADULAQUE manque chez Eguilaz, Dozy, Alcalá. C'est l'arabe BADLAKHA « paroles sans effet », d'une racine quadrilitère qui signifie « promettre ou menacer sans exécuter » et qui a formé un autre substantif : *Biḍlakḥ* « hâbleur ». Le mot est passé en turc où il est prononcé *Bezleş* avec le sens de « facétie, plaisanterie ».

BADULAQUE a en espagnol trois acceptions différentes : « 1° billevesée, bagatelle, 2° niais, 3° ragoût de viande coupée menu ou potage épais ». Cobarruvias, qui ne mentionne que ce dernier sens, tire le mot de l'hébreu BDL « diviser ». BADULAQUE a pour synonyme *Chanfaina* qui, chose curieuse, réunit également les trois acceptions. Ces deux mots sont hors d'usage. Cervantès emploie ici le premier pour le grotesque qui en émane.

(23-24) Alcornia (Alcalá)

« *No hay duda en eso que yo he visto á muchos tomar el apellido y alcornia del lugar donde nacióron, llamandose Pedro de Alcalá, Juan de Ubeda y Diego de Valladolid* » (1^{re} partie, XXIX). « J'ai vu beaucoup de gens, ceci ne fait pas de doute, prendre leur nom et leur surnom¹ du lieu de leur naissance, s'appelant *Pedro de Alcalá... etc.* »

L'arabe AL-KOUNYA « surnom ; nom de famille composé avec les mots *Abou* = père, *Ibn* = fils, etc.² »

1. Viardot traduit par : « leur nom de famille et de terre ».

2. V. Seybold, *Ibn al-Atir's Kunja-Wörterbuch Kitâb el-Maraşsa'* (Weimar, 1896), et *Kitâb el-Moustatraf*, ch. *Atir* XLIX, t. II, p. 21 de la traduction.

est devenu en castillan *ALCUÑA*, *ALCUÑO* avec une terminaison masculine, ce qui se rencontre rarement, *ALCUNA*, *ALCURNÍA* avec l'épenthèse d'un *r* sois-disant euphonique ; en valencien *ALCUNYA* qui est calqué sur l'original ; en galicien *ALCUME*, en portugais *ALCUNHA* et *ALCOINA* (cf. Eguilaz. *Glos. et Notas*).

Chez Alcalá, *Cunia* traduit « nombre tomado del padre » et « renombre de linaje » ; chez R. Martin « *cognomen* ». L'Académie explique ainsi le sens de l'hispano-morisque *ALCUÑA* : « L'extraction, la ligne ascendante de la famille, le lignage, l'exploit qui a donné lieu au nom, le surnom qui rappelle quelque haut fait. »

Dozy a fait justice de l'étymologie proposée par Diez qui n'a pas craint, en dépit de toute vraisemblance, de tirer ce mot du gothique *Kuni* « genus » au datif *Kunja*.

Dozy constate que le Dictionnaire de l'Académie ne mentionne pas *ALCUÑO* ; mais il semble ignorer, lui, l'existence du terme employé par Cervantès, remarquable pourtant en ce qu'il est d'une espèce assez rare parmi les mots de son espèce ; l'épenthèse de l'*r* est, en effet, beaucoup moins fréquente que celle de *d*, *l* et *n* dans les mots arabes passés en espagnol. *Cuattrin* pour *Qaṭā'y* (piécette de monnaie), *Alferce* pour *al-Fās* (bèche, hoyau), *Alforza* pour *al-Hozza* (pli, ourlet) composent la liste très courte, mais à peu près complète, des exemples de ce genre d'euphonie. Il en est autrement en portugais, où le matériel des mots importés s'altère de la façon la

plus arbitraire, surtout lorsqu'ils proviennent de l'arabe par la voie de l'espagnol¹.

Ce n'est pas tout à fait à l'aventure, il est permis de le croire, que Cervantès cite dans ce passage le nom de Pedro de Alcalá, dont les excellents manuels continuaient alors à faire autorité. Cobarruvias, qui travaillait à son *Tesoro*, y puisait ses meilleures références; les moines convertisseurs en faisaient encore leurs livres de chevet, et Cervantès lui-même dut plus d'une fois y avoir recours pendant ses cinq années de captivité au rivage du More. On ne sait rien sur l'auteur du *Vocabulista in Aravigo*, pas même de quelle ALCALÁ² il est originaire. Les quatre localités de ce nom les plus connues sont A. la Real, A. del Rio, A. de Guadaira, enfin Alcalá de Henares (*Complutum Tarraconense*) qui, précisément, vit naître Cervantès.

P. de Lagarde présume que c'est également la patrie du bon Père, sans toutefois nous dire sur quoi il base ses présomptions³.

1. Cf. Sousa, *Vestigios da lingua Arabica em Portugal*, Lisboa 1789, réimp. en 1830. La même loi a réglé la transformation de mots latins en mots français : *encre, trésor, chancre, fronde, rustre, perdrix*, etc.

2. Arabe *al-Qala'a* = château, citadelle; Calatayud = Qala'at Ayyoub, Calatrava = Qala'at Oretum.

3. « Etsi Compluti natum bonum et optime de nobis meritum monachum credam, ausus non sum Petrum Complutensem vocare, sed Petrum Hispanum dixi. » P. de Lagarde. Préface de son édition du *Vocabulista*.

(25-28) Agareno, Lelili (Filali, Lilaila)

« *Cerca casi sonaban las voces de los combatientes, lejos se reiteraban los lelilies agarenos* » (2^e p^{ie}, XXXIV). « Tout près résonnaient les cris des combattants ; au loin, les *lelili agarènes* ne cessaient de se faire entendre¹. »

« *Luego se oyeron infinitos lelilies al uso de Moros, cuando entran en las batallas* » (Ibidem). « On entendit bientôt d'interminables *lelili*, comme en usent les Mores lorsqu'ils engagent les combats. »

AGARENO est l'arabe HÂDJARY ou, à l'égyptienne, HÂGARY, c'est-à-dire issu de *Hâdjar*, autrement dit Agar, la servante d'Abraham et la mère d'Ismaël, dont la touchante légende aurait eu pour théâtre le site actuellement occupé par le temple de la Mekke. C'est pourquoi le moyen âge appelait « Agaréniens » et « Ismaélites » les Arabes d'Arabie. « Et par la forest umbrageuse et déserte, découvrit plusieurs vieux temples ruinés... avec inscriptions et épitaphes divers, les uns en lettres hiéroglyphiques, les autres en langue *Arabicque agarène*, etc². » (Livre IV, ch. 25 du *Pantagruel*.) Les Byzantins allaient plus loin : ils désignaient sous la dénomination de *filz d'Agar*, non-

1. Cf. « *Destruyendo y matando los agarenos escuadrones* » (2^e p^{ie}, LVIII).

2. On distingua longtemps les Arabes en Mores, Tagarins, Mu-dejares, Sarrasins, Agarènes, etc. Mais les commentateurs modernes de Rabelais, mal informés autant que mal avisés, après avoir fait maintes conjectures au sujet de ces deux mots, ont imaginé en fin de compte de les séparer par une virgule. V. l'éd. in-12 de Burgaud des Marets, II, p. 152, note.

seulement tous les Arabes, mais encore les Turcs, de même que le terme qui prévalait en France au XVII^e siècle pour désigner tous les musulmans sans exception, était *More*¹.

Quant au mot LELILI, il est facile de se rendre compte que c'est la profession de foi musulmane. *Lá Iláha ill'Alláh* « il n'y a d'autre dieu qu'Alláh », dont les syllabes redondantes, toujours prononcées avec une religieuse emphase, se sont contractées dans le parler castillan, catalan et majorcain en LELILI (*lelilies* au pluriel), encore abrégé en LELI dans la *Crónica general* (f^o 204). La tendance à l'*imála*, une sorte d'iotacisme propre aux Arabes d'Espagne, est ici manifeste. L'acte qui consiste à proclamer l'unité d'Alláh, cette profession de foi elle-même sont désignés en arabe par un seul mot : *Tahlil*, qui appartient à la racine HLL, et dont le sens primitif est « allégresse ». Ceux de « acclamation, levée de boucliers, attaque avec éclat » sont relativement modernes; on les trouve chez Boethor. Au sens religieux du mot, *Tahlil* est à comparer avec l'hébreu *hillel* « louer », dans l'expression consacrée par les traductions latines des Psaumes : *Alleluia* (*halelou-Yah*) « louez Dieu »).

Il existe dans l'ancien castillan un mot dont la vague similitude avec LELILI et dont la triple signifi-

1. Cf. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters* (Halle 1869, p. 381). Le P. Raphael du Mans, *Estat de la Perse* (éd. Schéfer, p. 94 et 184) : « Quiconque des chrétiens se fera More... »

cation se rapportant à trois termes arabes bien distincts, également issus de la racine HLL, ont été matière à confusion. C'est LILAILA, en quoi Dozy (*Glos.*, p. 268 et 297) voit un doublet de *Fileli* d'une part et de *Lelili* de l'autre.

1° « LILAILA, dit l'Académie, est un tissu de laine extrêmement léger, transparent et serré, avec lequel se confectionnent en Andalousie des surtouts (*mantos*) à l'usage des femmes pauvres et des paysannes... Le mot semble avoir été emprunté à la langue des Mores qui appellent *Filali* le tissu de laine léger et transparent avec lequel sont faits les voiles dont s'enveloppent les Algériennes¹. »

Engelmann admet l'étymologie proposée par Marina : *Halhal*; Dozy la regarde comme « malheureuse au plus haut degré » et apporte à l'appui de sa thèse nombre de preuves que sa merveilleuse érudition lui suggère. Il conclut en disant que *Lilâila* est une forme altérée de *Filali*, ethnique qui désigne à la fois des cuirs et de la mousseline de laine fabriqués dans la province marocaine du Tafilelt².

La vérité est que l'étymologie adoptée par Engelmann n'est pas aussi répréhensible que le laisse entendre l'illustre orientaliste hollandais, lequel n'a pas pris garde qu'en arabe *Hall* signifie « clair, léger et délicat » en parlant d'une étoffe, et qu'il existe

1. Ce passage du *Dicc. de la Acad.*, ainsi que tous les suivants, dont je donne ici la traduction, sont cités dans le texte par Dozy.

2. Comp. l'espagnol *Tafilete* « marocain » et, plus moderne, « percaline ». Cf. Eguilaz, *Glosario*, et Devic, *Dict. étymologique des mots français d'origine orientale*, p. 120.

tout à côté le mot *Halal* (n. d'action *Halla*) pour dire « toile d'araignée ». Entre *Liláila* et *al-Halla* ou *al-Halhal*, ce quadrilètre offrant les mêmes acceptions, la différence est bien moins sensible à l'oreille qu'entre *al-Filály* et l'un de ces trois mots. En résumé *Fileli* et *Liláila* ont désigné deux genres de tissus à peu près semblables, tout en étant deux vocables distincts.

2° *LILAILA* signifie encore « bagatelle, fadaise, niaiserie », ce qui est tout différent. De là une autre confusion. « On entend par cette expression, dit l'Académie, l'impertinence, la vanité, le ridicule ou l'importunité de celui qui s'évertue à nous embarrasser, à nous interrompre, à nous circonvenir. On dit habituellement d'un pareil individu, qu'il nous arrive avec une bonne *Liláila*. »

Ici encore nous retrouvons la racine *HLL*, mais il s'agit d'un tout autre mot. S'il n'a pas été trop altéré par l'usage, sa forme lui donne l'apparence d'un pluriel *al-Ahilla*, dont le singulier est *al-Hilâl*. Toutefois, le sens de « fadaise, futilité, etc. » n'existe pas sous cette forme dans l'arabe classique, mais sous celle de *Ohlouïl*, ce qui ne prouve pas le moins du monde que le pluriel *Ahilla*, n'ait pas comporté cette signification dans la langue vulgaire des Arabes d'Espagne. Les vocabulaires de R. Martin et de P. de Alcalá offrent plus d'un trait analogue. Quoi qu'il en soit, *LILAILA* « fadaise » ne saurait sous aucun rapport être confondu avec *LILAILA* « cri d'allégresse, d'enthousiasme », non plus qu'avec *LELILI*, c'est-à-dire la profession de foi musulmane.

3^o Or, l'Académie continue ainsi l'explication du terme LILAILA : « Ce mot paraît être pris d'une phrase que les Mores prononcent fréquemment en leurs jours de fêtes et réjouissances publiques : HILHA NILAILA; de là vient encore qu'on dit en manière de plaisanterie : *Sainte Liláila*. » Dozy, justement perplexe, avoue ne pas savoir quelle expression arabe l'Académie a eu en vue; il est « tenté de voir dans ce *Liláila* l'expression *Lelili* que les musulmans ont sans cesse à la bouche ».

A quelle espèce de réjouissances, à quelles fêtes populaires, à quel événement assurément périodique ces mots font-ils allusion ? Il ne s'agit pas ici d'une clameur de guerre, du « *Lá llâha ill 'Allâh* » que vociféraient les Mores s'élançant au combat. Si cette phrase avait représenté la profession de foi musulmane, la tradition en aurait été conservée et l'Académie ne se serait pas fait faute de le dire. L'accent, du reste, est sur l'antépénultième et non sur la dernière syllabe. Il faut donc chercher ailleurs.

Il y a une corrélation manifeste entre les deux premiers et le troisième sens de la racine HLL, ou mieux du verbe *Halla*, qui sont : « 1^o Poindre à l'horizon » en parlant de la nouvelle lune; « 2^o Tomber avec violence » en parlant de la pluie; « 3^o Crier de joie, se livrer à une joie bruyante ». C'est qu'en effet, dans l'antique Arabie, nul événement n'était attendu avec plus d'émotion que l'ondée bienfaisante ou le retour de l'astre qui guidait; la nuit, les pas du voyageur. On sait que les Arabes ont toujours attaché une importance assez grande aux phases de la lune,

voire à ses mansions¹. Au temps de l'Ignorance, la superstition de ce peuple contemplatif et réveur lui attribuait une puissance mystérieuse. Parmi eux, les nombreux adeptes du Mosaïsme, obéissant à une coutume établie, battaient du tambour, sonnaient de la trompette, à la nouvelle et à la pleine lune². L'Islâm vint abolir les quatre mois sacrés et le mois embolismique, mais l'observation rigoureuse des changements de lune fut à jamais consacrée, surtout pour les lunes de Moħarrem, de Ramađân et de Chawwâl. Dès lors, le phénomène tant attendu ne cesse plus de donner lieu à des réjouissances générales³. Au milieu des transports d'allégresse, une parole de circonstance, expression séculaire sans doute, vole de bouche en bouche : « Nous avons aperçu la nouvelle lune cette nuit ! — *ahlalnâ 'an al-Laila* » ; ou encore : « Regarde se lever la nouvelle lune ! — *ahlil al-Hilâl^a* ».

Voilà peut-être ce que représente l'obscur HILHA HILAILA du Dictionnaire de l'Académie ; pacifique *Lelili* de la gent morisque en liesse, il revenait à date fixe comme une fête patronymique de l'Eglise

1. V. Barbier de Meynard, *Les Prairies d'Or, de Maçoùdi*, II, p. 416-430 : Dictons des Arabes sur les nuits des mois lunaires.

2. V. le Psaume LXXXI.

3. Maqrizy, dans ses *Khiṭaṭ*, nous donne de précieux renseignements sur la fête du 1^{er} de l'An (II, p. 445), du 1^{er} de Redjeb (p. 465), sur toutes les fêtes de l'année et leurs cérémonies (p. 490 sqq.) Cf. Lane, *Mod. Egypt.*, I, p. 107, II, p. 145, 166, 203 (la nuit de l'Observation), 210 et *passim*.

4. Le *Lisân el-Arab* fait remarquer que cette dernière expression était incorrecte, mais d'un usage courant.

romaine et fut baptisé par la morgue castillane du nom bouffon de *Santa Liláila*.

Il n'est pas surprenant que de cette racine HLL soient sortis les mots qui expriment le mieux les transports bruyants et l'enthousiasme d'une foule : *Tahalloul* « jubilation, explosion de joie » (cf. *Tahlil*); *Hallalina* « cris d'allégresse du peuple ou des enfants dans leurs jeux »; *Heilouïma* « acclamations, charivari » (Bocthor). Les synonymes ne manquaient pas, dans cet ordre d'idée, aux Mores d'Espagne; ils furent reçus en castillan : *Zaragata*, *Zalagarda*, *Algarada*, *Alarido*, *Alorbola*¹. Le dernier, en arabe *al-Walwala*, offre ceci de particulier que, sous l'influence de *Tahalloul* peut-être, il a été complètement détourné de sa signification primitive, qui est « lamentation, hurlement, cri de douleur² ». Ainsi lit-on chez Alcalá : « Alorbola de alegria = *Tawalwoul* ».

Marcel Devic, dans son *Dict. étym. des mots français d'origine orientale*, se demande si notre mot *Hallali* ne serait pas une imitation du *Lelil* des guerriers musulmans. L'opinion en a déjà été formulée par L. Viardot, dans sa traduction du *Don Quichotte* (Paris 1838, 4 v., III, p. 411). Chercher l'étymologie de *Hallali* dans l'arabe ou l'espagnol serait tout aussi imprudent que de faire venir ce mot

1 V. ces mots dans les glossaires de Dozy et d'Eguilaz.

2. Cf. Lane, *l. c.*, II, p. 252. (Death and funeral rites.)

du grec Ἀλαλή « cri de victoire ». Le moindre renseignement historique pourrait seul trancher la question, s'il existait. Darmsteter (Dict. gén. de la langue française) y voit une onomatopée, et il a raison. Il y a de ces onomatopées qui sont communes aux idiomes les plus différents et qui n'ont entre elles qu'un rapport purement physiologique; ainsi l'arabe *walwala* trouve sa contrepartie dans *ululare*, ὀλολύζω; *ghar-ghara*, dans *gargarizare*, γαργαρίζω; *qahqaha* (esp. *carcajada*) dans *cachinnare*, καχάζω; *marmara*, dans *murmurare*, μορμούρω, et même *hallala*, dans ἄλαλάζω. — *Hallali*, cri de chasse, ce sont les trois premiers coups de langue d'un air de trompe.

P. RAVASSE.

(A suivre)

LE MALAIS VULGAIRE

VOCABULAIRE

ET

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Vocabulaire des Adjectifs

Actif, agile	pantas
adroit, habile	pandaï
affamé	lapar
agréable	sedap
aigre, acide	asam
altéré	aus
amer	paït
ancien	lama
appliqué	radjin
attentif	djaga
aveugle	buta
avide	glodjò
bas	renda, baua
beau	tjantek, elok
bête	bodò
blanc	puti
bleu	biru, blau
bon	baik
bon marché	mura

brave	brani
brillant	tjahia
calme	tedò
capable	kuasa
carré	ampat persagi
chaud	pānas
cher	mahal
clair	trang
commode	senang
content	suka hati
coupable	salá
courageux	brani
courbe	bengkok
court	pendek
craintif	takut
cru	mantá
cruel	bingis
cuit	matang
déployé	bentang
différent	laïn
difficile	susa
docile	djinak
doux	manis
droit	trus
droit (à droite)	kanan
dur, sévère	kras
égal	sama
éloigné	djau
embrouillé	kusut
emporté	mará
épais	tebal

escarpé	tegá
estropié	sempang
étonné	tertjengang
étourdi	pening
étroit	sempit
exact	betul
faible	lema, lembek
fâché	mará
faux	bohong
ferme	tegap
féroce	garang
fier, orgueilleux	sombong, hati besar
fort	kuat
fou	gila
froid	dingin, seýuk
gauche	kiri
glissant, lisse	litjin
grand	besar
gros, gras	lemak, gemok
grossier, rude	kasar
haut, élevé	tinggi
heureux	suka hati
honteux	malu
humide	lembap, basá
incapable	ta bulé
incertain	ta tantu
innocent	tida salá
insuffisant	korang
intelligent	pantas
jaloux	tjemburu
jaune	kuning

jeune	muda
joli	bagus
juste	adil
lâche	tra brani
laid	burok, djelek
large	lebar, longar
léger	lateng, enteng
libre	lepas
long	pandjang
lourd	brat
maigre	kurus
malade	sakit
malheureux	tjelaka
mauvais, méchant	djahat
mauvais (qualité)	korang baik
mince	tipis
modeste	hati rinda
mou, tendre	lembut
mouillé	basà
mort	mati
muet	bisu
mûr	matang, masak
négligent	korang djaga
noir	hitam
nouveau, neuf	bâru
nu	telandjang
obligéant	matjam
obscur	glap

D^r F. WEISGERBER.

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE

Verbi vasconici ab Iohanne Leizarraga in Novo Testamento adhibiti formulas composuit E.-S. DODGSON. *Oxonix*, 1907, in-8°, 200 p. et 2 fts supplémentaires de *Corrigenda*.

M. Dodgson poursuit avec une persévérance méritoire le travail d'analyse minutieuse qu'il a entrepris, il y a une vingtaine d'années déjà, sur le Nouveau-Testament de Liçarrague (l'orthographe Leizarraga est une invention pédantesque de M. Dodgson); et il faut lui en savoir beaucoup de gré. Mais je ne puis qu'exprimer une fois de plus le regret de voir ce travail exécuté par morceaux dispersés au hasard dans toutes sortes de revues et de journaux, au lieu de former un tout unique et compact. On éviterait du coup bien des répétitions et des longueurs; il y a en effet certains mots, dont le sens est si évident et si peu contestable, — comme *da* « il est », *du* « il l'a », etc., — qu'on pourrait se contenter d'énumérer les passages où ils se rencontrent sans reproduire ces passages intégralement. La brochure actuelle est consacrée à l'évangile de saint Matthieu et aux épîtres de saint Jude et de saint Paul à Philémon: elle est fort bien imprimée et se présente fort bien aux lecteurs, non sans quelques unes de ces excentricités dont l'auteur est coutumier.

M. D. s'est toujours montré critique trop impitoyable envers les autres pour qu'on ne constate pas avec un certain plaisir qu'il a dû relever lui-même, dans ses corrigenda, de graves erreurs ; p. ex. *ezemon* « qu'il ne te donne pas à lui », traduit simplement : « that he may not give thee ». A ce propos, je ferai observer que M. D. a grand tort de ne pas suivre l'ordre alphabétique rigoureux : *ezemon*, *utzac*, *eztut*, *baita*, p. ex., devraient se trouver à l'*e*, à l'*u*, à l'*e* et au *b*, au lieu d'être égarés à l'*o*, à l'*a* et au *d*.

M. D. prend pour référence du texte français une édition de Genève, 1566. Or, nous savons aujourd'hui que Liçarrague a commencé sa traduction en 1561 ; il n'a donc pu avoir ce texte en 1566 sous les yeux.

Julien VINSON.

The tamilian Antiquary (the tamil archæological Series), n° 1, 1907. *Trichinopoly*, D' Silva and C°, pet. in-8°, 71 p.

Le principal rédacteur de ce nouveau journal est le savant professeur de tamoul du Collège des Jésuites de Trichinapally, le pandit D. Savariroyan. Il a donné au présent numéro un article sur l'*Inde Dravidienne*, et deux notes sur *Les Pandavas et les rois du Pandi* et sur l'*Etymologie des noms Chera et Kerala*. On y trouve encore deux autres articles, un mémoire sur *Les races lunaire et solaire de l'Inde*, par V. J. Tambipillay, et la traduction, par K. G. Sessa Aiyer, d'une *Ode au cheraman Udhiya Cheratalan*, extrait du *Pura Nānīru*.

On ne peut que louer ces vaillants travailleurs et applaudir à leur courageuse entreprise.

J. V.

The Twenty-fifth annual report of the Bureau of American Ethnology. 1903-04. *Washington*, Gov. pr., 1907, in-4°, xxix-296 p., 129 pl. et 70 illustrations dans le texte.

Ce précieux volume ne le cède en rien en intérêt aux précédents. Il contient deux mémoires de M. Jesse Walter Frukcs sur les aborigènes de Porto-Rico et des îles voisines (Cuba, Haïti, la Trinité et les petites Antilles) et sur certaines antiquités du Mexique oriental. Inutile d'insister sur l'utilité et l'importance de ces travaux. Je ferai remarquer, à ce propos, une fois de plus que, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la guerre hispano-américaine et sur l'annexion aux États-Unis des Antilles et des Philippines, la science y a considérablement gagné. C'est, pour nous, le principal.

Linguistic survey of India. Vol. IX. Indo-Aryan family, central group. Part. III : The Bhil languages. Compiled and edited by G. A. GRIERSON. *Calcutta*, Gov. print. office, 1907, gr. in-4°, (ij)-x-324 p. et une carte.

Les idiomes dont s'occupe ce nouveau volume sont parlés dans une zone très étroite comprise entre le 20° et le 26° degré de latitude nord, le 70° et le 74° de longitude ouest de Paris ; ils sont parlés par un

peu moins de quatre millions d'hommes. Ils sont plus apparentés au gujarati qu'à d'autres langues hindoues, mais ils ont aussi subi l'influence du marâthi et de l'hindi.

J. V.

The sounds of English, an introduction to phonetics, by Henry SWEET. Oxford, Clarendon press, 1908, in-8°, 140 p.

Travail très intéressant et très minutieux, peut-être même trop minutieux, d'analyse phonétique, car l'auteur en arrive à distinguer en anglais soixante-douze nuances vocaliques. Cette étude est très intéressante et très instructive ; malheureusement, l'auteur conclut à une transcription phonétique absolument fantaisiste et barbare, Ainsi, *on, june, we have had, house, fine arts*, sont transcrits *wan, dzuwn, wij v hæd, ;haus, fain aats*, ce qui est absolument incompréhensible.

J. V.

Revue du Monde musulman, t. III, n^{os} X-XI, et t. IX, n^{os} I et II. Paris, E. Leroux, novembre 1907 à février 1908, in-8°, p. 421 à 672 et 1 à 456.

Outre les études ordinaires de MM. L. Bouvat, Fevret, Nicolas, etc., *la presse musulmane, notes et nouvelles, bibliographie, livres et revues*, on trouve, dans ces trois numéros, de fort intéressants articles : *Les Zoroastriens de Perse* (fin), par M^{lle} D. Ménant ; *Le duab dans l'Asie centrale*, par E. Fevret ; *Voyage de Tanager à la Mecque*, par Ahmed Rezzoûk ; *Les Mores de Soulou et de Mindanao*, par A. Cabaton ; et *L'Aristocratie religieuse en Egypte*, par MM. N. et C. D.

J. V.

Hermathena, a series of papers on literature, science and philosophy, by Members of Trinity College. T. XXXII. *Dublin*, 1907, in-8°, p. 237-547.

En tête de ce numéro est l'analyse du verbe de Liçarrague dans l'Épître de saint Paul aux Galates, par M. E.-S. Dodgson (1^{re} partie, de A à G). Le reste du journal est occupé par des articles d'une grande valeur et d'un intérêt beaucoup plus général, sur Thucydide, sur saint Irénée, sur Apulée, sur la déclinaison de *Deus*, sur la loi Attique, sur les écrivains latins de l'Irlande médiévale, etc., par les savants professeurs du Collège de la Trinité, à Dublin. Je signale tout particulièrement aux linguistes l'article *The contracted cases of Deus*, par M. Charles Exon (p. 338 à 359).

J. V.

VARIA

I. Scène d'amour dans la poésie tamoule

J'ai parlé naguère du poème tamoul *Kalittopei*, édité à Madras en 1887 par feu Dâmôdaramapiļlei (t. XXXIV, 1901, p. 385-388). On lira avec intérêt, je crois, l'extrait suivant de ce poème :

« 51. Ecoute, ô toi qui as des bracelets brillants : ce petit seigneur, — qui fait tout pour nous faire souffrir, alors que, renversant du pied les petites maisons de sable que nous jouons à construire dans la rue, détachant nos cheveux couronnés de fleurs, il s'enfuit en emportant notre balle rayée, — vint un jour au moment où nous étions là, ma mère et moi, et nous dit : « ô habitants de cette maison, je voudrais de l'eau à boire » ; ma mère lui en versa d'un vase d'or et me dit : « toi qui as des bijoux brillants, viens lui verser de l'eau à boire » ; à ces mots, ne le connaissant pas, je vins : il saisit mon poignet orné de bracelets ; alors, défaillante, je dis : « mère, vois ce que fait cet individu ! » Ma mère accourut en criant, mais je lui dis : « il s'est engoué en buvant l'eau » : ma mère, rejetant la faute sur elle, le soigna et il me le regarda comme s'il voulait me tuer, un regard en dessous, et il se mit à sourire, le scélérat ! »

II. — Le basque à l'Université d'Oxford

« Insignissime Vice-Cancellarie, vosque, egregii Procuratores ; hujus Academiæ proprium est munus, quasi hereditate traditum, intimam linguarum, dialectorum, litterarum scientiam et profiteri et docere. Professoribus nostris haud omnino sunt ignotæ veteres reliquiæ quæ saxis, lateribus, papyris incisæ vel inscriptæ interpretationem invitant et interdum frustrantur.

» Ista vero omnia sunt gentium antiquarum aut extinctarum monumenta. Quid si de præsentî tempore et de existentibus

Europæ incolis quaestio fiat ? Credo equidem nihil esse incertius quam de eo sermone iudicium ferre quo hodie utuntur Vascones ; unde sit ortus ; quas sibi adroget adfinitates ; cui linguarum ordini sit adnumerandus. Tantum in se habet antiquitatis ut (si hariolantibus fides sit danda) credamus liceat in Paradiso Adamum vasconice esse locutum ; tantum vero difficultatis ut Satanus ipse post diuturnas lucubrationes nihil præter duo verba posset ediscere, et haud ita multo post utrumque oblivisceretur. Hic certe habetis dignum vindice nodum ! Quapropter iis philologis gratias agimus qui in hac re gnaviter elaboraverunt et locis obscurissimis aliquod intulerunt lumen.

» Vir eximius Eduardus Spencer Dodgson, hujus Academiæ XXX abhinc annis paulisper alumnus atque nuper ordinibus nostris denuo adscriptus, tantam diligentiam his studiis adhibuit, tantum inde fructum percipit, ut testium expertissimorum consensu satis constet de philologia optime eum esse meritum. Itaque peropportunum esse puto hunc virum vobis, Academici, præsentare, ut admittatur ad gradum Magistri in Facultate Artium, honoris causa (17 déc. 1907).

» W. W. MERRY, Public Orator. »

III. — La Louisiane et Manon Lescaut

Le célèbre roman de l'abbé Prévost est-il, dans une certaine mesure à tout le moins, une œuvre d'historien ? Voilà ce que, tout en retraçant, dans sa *Louisiane sous la Compagnie des Indes*, l'histoire de cette colonie entre 1717 et 1731, M. Heintz a été amené à se demander ; de là son curieux mémoire sur *l'abbé Prévost et la Louisiane*, dont le sous-titre *Étude sur la valeur historique de « Manon Lescaut »*, précise très nettement le sujet. Les archives du ministère des colonies et de la marine, celles de la Bastille, et différents documents publiés : le *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, de Raunié, le *Journal de Buvat*, les informations du *Mercure* lui ont permis de conclure de manière tout à fait précise que le début et la fin de *Manon Lescaut* sont « de véritables chapitres d'histoire coloniale, où l'exactitude des détails le dispute à l'émotion du récit ». Sans

doute l'abbé Prévost s'est plu à entremêler, sur beaucoup de points, la réalité et la fiction ; il n'en est pas moins vrai que « son œuvre offre une image vivante de ce qu'a été la transportation des filles de mauvaise vie à la Louisiane sous le système de Law ». M. Heinrich en a fourni une complète démonstration dans son travail, en suivant la lamentable odyssee, — depuis l'internement à la Salpêtrière et le départ pour l'exil jusqu'au mariage ou à la mort sur le sol américain, — des malheureuses filles, si peu intéressantes par elles-mêmes, envoyées à la Louisiane au début du règne de Louis XV. et en la comparant au récit de l'abbé Prévost. Il a fait ainsi une très intéressante étude critique, qu'on lira et que l'on consultera avec profit. (*Polybiblion*, févr. 1908.)

IV. L'origine d'un pseudonyme

On a dit que Ouida, de son vrai nom Louisa de la Ramée, romancière anglaise, dont les œuvres illustres ont été traduites dans toutes les langues, serait morte de faim dans une bourgade italienne, après avoir fait la fortune de nombreux éditeurs, si une famille de paysans ne l'avait recueillie par charité. Le gouvernement anglais, ému de cette détresse, va passer une pension annuelle à son plus célèbre écrivain féminin.

D'où vient son pseudonyme de Ouida ? Quant elle était petite fille et quand on lui demandait comment elle se nommait, Louisa de la Ramée, française d'origine, anglaise par adoption, répondait, au lieu de Louisa trop difficile à prononcer pour elle : Ouida. Dans son intimité on avait continué à l'appeler ainsi. Par coquetterie, elle voulut que le monde entier fit de même et elle ne signa jamais autrement ses livres.

V. Travail et misère

Here is the pitiful record of a woman's slavery at "carding" hooks and eyes to keep herself and her children in food. This woman had a family of five, the eldest twelve, the youngest three. Some of them stopped from school to help, the others

worked when they came from school, Their week was apportioned thus :

- » Monday. — Mother and five children worked from 9 o'clock
- » till 8, 30 p. m.
- » Tuesday. — Mother and two children worked from 9 a. m.
- » till 9, 30 p. m.
- » Wednesday. — Mother and two children worked from 9 a. m.
- » till 9, 30 p. m.
- » Thursday. — Mother and two children worked from 9 a. m.
- » till 9, 30 p. m.
- » Friday. — Mother and two children worked from nine till
- » five.
- » Saturday. — Mother and five children worked from 9, 30
- » till 11. 30 a. m., and then she had ten dozen cards still to do.
- » These would have brought her in 2s. 7d. »

L'Imprimeur-Gérant :

E. BERTRAND.

NOTES SUR LA GRAMMAIRE BASQUE

I. Le verbe causatif

Dans mon article sur *l'ibère et le basque* (t. XL, p. 209-239), j'ai montré comment l'étude des irrégularités de la conjugaison basque m'a conduit à supposer que le verbe euscarien avait primitivement deux formes, l'une, *indéterminée*, où le régime direct n'est pas exprimé; l'autre, *déterminée*, où ce régime est incorporé. C'est le cas de beaucoup de langues, et notamment du magyar où, par exemple, on a *látom* « je le vois » et *látok* « je vois »; ces deux formes, considérées, non plus au point de vue de leur objet immédiat, mais au point de vue de leur extériorisation générale, si j'ose m'exprimer ainsi, forment les voix *intransitive* et *transitive*. Au point de vue morphologique, la voix *intransitive* ou *indéterminée* est caractérisée en basque par la préfixation de l'élément personnel sujet, et la *transitive* ou *déterminée* par la suffixation de cet élément quereemplace, au commencement du mot, l'élément régime direct. Je rappelais, en même temps, que le basque a seulement deux formes temporelles, le *présent aoristique* et le *passé*, celui-ci indiqué par la nasalisation initiale du radical. On a donc : *noa* « je vais », *ninoa* « j'allai »; *nakus*

« je vois », *nankus* « je voyais », **zakusaz* « vous le voyez », **zanankusaz* « vous le voyiez ».

J'ai ouvert dernièrement, par hasard, les *Denkmaeler* de Mahn, et j'y ai vu d'abord qu'il avait remarqué le nom du mois basque, *hilabete* « pleine lune » ; il en conclut, comme moi, que les Basquès commençaient leur mois à la pleine lune, « tandis », ajoute-t-il, « que d'autres nations le commençaient à la nouvelle lune, par exemple les Hébreux, comme le montre leur expression pour « mois », *chôdâsh* (de *châdasch* « être neuf ». Ce fait entraînerait la nécessité de la semaine de huit jours, une ou deux fois par mois, à l'aide d'un jour intercalaire, supplémentaire, sans doute entre le vendredi et le samedi, qui était le dernier jour de la semaine. Faut-il rappeler le passage de Strabon sur les montagnards pyrénéens fêtant la lune devant leurs portes ?

Mais, plus loin, Mahn parle du verbe basque et il dit que ce verbe forme des causatifs au moyen de l'infixe *ra* : *icasî* « apprendre », *iracasi* « enseigner, faire apprendre ». L'existence des causalifs en *era*, *ira*, initial est indiscutable et, à première vue, j'en trouve plus de quatre-vingts dans l'excellent Dictionnaire d'Azkue, lequel d'ailleurs ne les reconnaît pas toujours : il traduit, entre autres, *eratzî* « oublier » au lieu de « faire oublier »¹. A priori, ce nombre de

1. Ce n'est là qu'une étourderie ; d'autres erreurs sont moins excusables. Ainsi Azkue donne (t. I, p. 456, col. 1) le mot *kable*

causatifs paraît peu de chose, si on le rapproche de la masse des verbes basques ; mais, jetons les yeux, dans un vocabulaire quelconque, sur une liste des verbes basques. Nous constaterons tout d'abord qu'un grand nombre de ces verbes sont de formation récente, et qu'ils ont été dérivés de substantifs ou d'adjectifs par la terminaison *tu* (*te*, *tze*) : *maïlatu* « aimer » de *maïte* « cher », *chutitu* « se dresser » de *chuti* « debout », comme dans le français vulgaire moderne on forme, trop facilement, hélas ! des verbes en *er* : « documenter, solutionner, concurrencer, etc. ». Après avoir retranché ces verbes dérivés, on remarque que les autres forment deux séries, dont la première comprend les radicaux commençant par une voyelle (le plus souvent *e*) et par *y* (ou *j*) : c'est à cette série que se rapportent les causatifs en *era*, et il convient de remarquer que le *y* initial disparaît dans la conjugaison (*yoan* « aller », *noa* « je vais »), ainsi que les finales *n*, *i*, *ki* : *ikusi* « voir », *dakus* « il le voit » ; *eman* « donner », *demagu* « nous le donnons » ; *garraiki* « suivre », *arreit* (pour *harreit*) « suis-moi (moi au datif) » : Mahn a donc tort de considérer ici le *n* comme organique ; c'est le même cas que dans certains substantifs : *egun*, *yaun*, etc. Mais je croirais

qu'il traduit « camelo, chameau », avec deux points d'interrogation, il est vrai, en donnant, comme référence, le passage si connu de Liçarrague (Math., XIX, 24), mais le texte des versions réformées porte *chable* et en marge : *ou chameau* ; Liçarrague a simplement transcrit *cablé*.

volontiers, avec Mahn, que la voyelle initiale est adventice, de sorte que les causatifs seraient formés, non par infixation, mais par préfixation, ou plutôt par substitution de *era* à *e*, qui aurait aussi une signification de formation secondaire ; *y* de *yan*, *yo*, etc., ne serait qu'une mutation de ce *a* devant une voyelle radicale.

Tous les verbes de forme causative n'ont pas le sens exact de causalité. Quelques-uns ont une signification d'intensité, de fréquence, d'activité spéciale, par exemple : *eraman* « porter » de *eman* « donner, mettre, se placer », *érayo* « écraser » de *eo*, *eho* « moudre », *eroan* « tirer » de *yoan* « aller » ; *erago* « occuper » de *ego*, *egon* « demeurer » ; *erantzun* « répondre » de *entzun* « entendre » ; *igaran*, *igare*, *igaren*, *igaro* « passer », avec métathèse, pour *irago*, etc., de *igan*, *igo* « monter » ; et ceci nous permettra de découvrir des verbes perdus ou d'en expliquer d'autres. Ainsi *eràusi*, *erasi*, *edasi* « causer, bavarder » vient évidemment de *eus*, *aus* « aboyer », dont le sens primitif était sans doute « crier » ; *ero*, *erho* « tuer », *erio*, *herio* « mourir », doivent venir de *yo* « battre » ; etc. Il y a longtemps que j'ai rattaché *ezarri* « mettre » à *yarri* « s'asseoir, se placer ». D'autres fois, ce sont les primitifs que nous ne connaissons pas, et dont le sens nous échappe : *irakur* « lire », *irabaz* « gagner », *eraki* « bouillir », etc., indiqueraient des primitifs *ekur*, *ebaz*, *eki* (?).

Après cet examen, on peut se demander si ces formations doivent être considérées comme de simples dérivés, ou s'il convient d'en faire une voix secondaire, dans le sens grammatical du mot. Ce qui viendrait à l'appui de cette opinion, c'est le rôle que paraît jouer le verbe causatif dans les conjugaisons périphrastiques. Le biscayen emploie couramment *eroan*, mais d'autres dialectes, par exemple le labourdin et le souletin, ont, comme je l'ai dit précédemment, dans les formes auxiliaires avec régime indirect, des expressions en *r* qui sont probablement des causatifs. Ainsi, le labourdin a *dïot* « je l'ai à lui », là où le souletin dit *deyot*, contracté de l'archaïque *deriot*; et « il l'a à moi » y varie en *daut*, *darot*, *derat*, *deraut*, *draut*. N'y a-t-il là qu'une seule et même forme, ou y en a-t-il deux, la transitive et la causative? *Ematen daut* ne serait-il pas « il l'a à moi en donner », et *emaiten deraut* « il le fait avoir à moi en donner »? Je croirais volontiers que les formes sans *r* sont déduites de celles en *s* qui seraient primitives. Le causatif s'explique fort bien dans ce cas, et son emploi paraît même plus justifié que celui du simple transitif.

Mahn voyait dans le préfixe (ou infixé) causatif *ra*, *era*, le suffixe déclinatif *ra* « vers »: *Bayonara* « vers Bayonne ». Cette opinion est fort plausible et, de même, je serais disposé à voir dans le *n* de l'imparfait le suffixe *n* du locatif: *Bayonan* « dans Bayonne ». Dans le langage primitif, le nom et le verbe ne sont pas

distingués et peuvent être affectés, l'un et l'autre, de relations de temps et d'espace, relations d'ailleurs réductibles à deux, dans chaque ordre d'idées : temps accompli, temps non accompli, — arrêt, mouvement. Or qui ne voit que l'arrêt et le mouvement sont de même nature et peuvent être interprétés comme mouvement horizontal et mouvement vertical, mouvement objectif et mouvement subjectif? Le passage du présent au passé est un mouvement subjectif; celui de l'action personnelle à l'action transmise, causée, est un mouvement objectif. C'est pourquoi le causatif se marque par la dérivative *ra* et l'imparfait par la dérivative *n*, en basque.

Ce même *n* se retrouve dans le suffixe conjonctif et participial : *demagu-n* « que nous le donnions », *liren* « qu'ils fussent »; *dakusa-n begia* « l'œil qui voit », *ník duda-n-a* « ce que j'ai ».

Quoi qu'il en soit, il est établi que la dérivation en basque s'opère par préfixation aussi bien que par suffixation et, comme on remarque que certains mêmes éléments sont tantôt préfixes et tantôt suffixes, on peut se demander la raison de ce changement de position. Si nous remarquons que le pronom initial est le sujet du verbe intransitif ou le complément direct du verbe transitif et que, final, il est le sujet du transitif ou le complément indirect; — que le *n* préfixé au radical indique le temps passé, et suffixé le conjonctif, le subjonctif, le relatif, la subordination, la dépendance; —

que *ra* au commencement forme des causatifs et à la fin prend le sens de « à, vers »; — que *e* (ou *ke*) initial du radical verbal exprime l'affirmation ou l'intensité et que, suffixe final, il indique l'aoriste, la contingence, l'incertitude; — nous pouvons conclure que les deux positions des suffixes correspondent aux idées que j'ai appelées « mouvement objectif » et « mouvement subjectif » : le préfixe indique que le radical est actif, le suffixe qu'il est passif; dans **nenkus* « je le voyais » l'action s'est faite au temps passé, dans *dakusadan* « que je le voie » elle est relative ou subordonnée; dans *eraman* « emporter, faire se déplacer », le radical fait preuve d'initiative et d'autorité; dans *etchera* « à la maison », la maison est le but passif du mouvement. Cette considération explique pourquoi le génitif et l'adjectif, ces deux déterminants, sont traités diversement, le génitif se plaçant devant le nom possédé et l'adjectif après le nom qualifié. Quand je dis *aitaren etchea* « la maison du père », ma pensée va surtout au père, au possesseur; quand je dis *etche churia* « la maison blanche », je pense surtout à la maison, à l'objet déterminé.

J'avais cru qu'un autre cas de double position d'un élément dérivatif se présentait dans les *i* du datif ou *ki* « avec » (*aita-r-i* « à mon père », *aita-re-ki-n* « avec le père ») et le *ki* précédant le pronom régime indirect des verbes (*datorkizu* « il vient à vous »); mais peut-être vaut-il mieux, dans ce *ki* verbal, voir la forma-

tive que nous trouvons dans les radicaux *yaiki* « se lever », *yarraiiki* « suivre », *eduki* « tenir », etc., qui est, sans doute, identique au *ki* adverbial : *ederki* « bellement ». Le préfixe, là encore, indique le mouvement objectif, le rapport extérieur, et le suffixe la relation intime, le mouvement subjectif :

II. Les racines EK et EM

On a vu plus haut qu'un nombre important de radicaux verbaux basques, la plupart disyllabiques, ont une voyelle initiale qui ne paraît pas organique, *e* le plus souvent. Cette hypothèse résulte de comparaisons de mots comme les suivants : *igan*, *igo* « monter », *ago* ou *go* « plus », *ga* ou *gar* ou *goi* « sur, en haut ». Il m'est venu l'idée d'étudier quelques-uns de ces radicaux, de voir s'ils correspondent bien à d'autres radicaux sans voyelles prosodiques, de rechercher quelle peut être la signification de la racine commune, et le rôle de la voyelle adventive. Je choisis les radicaux en *ek*, *eg*, *ik*, etc., d'une part et ceux en *am*, *em*, etc., de l'autre. Je ne donne que les radicaux principaux, sans tenir compte des dérivés secondaires.

A. En *ek* et *eg*, je signalerais : *egal*, *hegal* « aile », *ega-n* « voler », *egar-ri* « soif », *egi*, *hegi* « crête, bord, coin », *egia* « vrai », *egi-n* « faire », *egou*, *heyou* « le vent du sud », *ego-n* « demeurer », *egor* ou

igor « envoyer », *egu-n* « jour », *egos* « cuire », *ego-tz* « jeter », *egur* « bois de chauffage »;

Ekai « travail », *ekar*, *ekhar* « porter », *ekor* « balayer », *ekus* ou *ikus*, *ikhus* « voir »; *ekuz* ou *ikuz* ou *ikhuz* « laver ».

En *ik* et en *ig*, on signalerait : *iga*, *higa* « se flétrir », *iga-n* « mouler », *igara* ou *ihara* ou *eihara* « moulin », *igarei*, *iguru-i*, *iger-i*, *igir-i* « nager », *igarla* « devin », *igas*, *iges*, *ihes*, *ies* « fuir », *igaz*, *ihaz*, *yaz* « l'an passé, antan », *ige* « rampe, montée », *ihî*, *higi* « se mouvoir », *igo*, *igo-n*, *igo-ro* « monter », *iguin*, *higuin* « dégoût »;

Ika, *hika* « escarpement », *ika-ra* « trembler », *ikas*, *ikhas* « apprendre », *ikatz*, *ikahtz* « charbon ».

J'ajoute les suivants en *ag*, *og*, *ug*, *ak*, *ok*, *uk* : *ager-i*, *agir-i* « manifester », *agin*, *hagin* « dent », *agor* « sec », *agun*, *hagun* « écume », *agur* « salut »; *aker*, *akher* « bouc », *aketz* « verrat », *aki*, *akhi* « fatigue », *akilo*, *akhilo*, *akulu* « aiguillon »; *ogen*, *hogen* « faute, tromperie », *ogi* « froment », *ogei*, *hogeï*, *hogoï*, *ogoi* « vingt »; *oka*, *okha* « vomir, dégoûter »; *okher*, *oker* « infirme, borgne », *uki*, *ukhi*, *hunki* « toucher », *uko*, *ukho* « nier », *ukha* (?) « poing », *ukan*, *ukhan*, *uken* « avoir »; *ugal* « sournois », *ugari* « abondant ».

Voici ceux en *k* et *g* : *gai* « propre à », *gaitz* « mal », *gal* « perdre », *gar*, *kar*, *khar* « flamme », *garai*, *garhai* « vaincre, surpasser », *garano* « étalon », *garbi* « propre », *gari* « froment », *gau* « nuit », *gei*,

gehi « quantité », *geldi* « tranquille », *gero* « après », *gibel* « postérieur », *gizon* « homme », *gogo* « idée », *gogor* « dur, sourd », *goi* « haut », *goiz* « matin », *gorde* « caché », *gori* « ardent », *gorri* « rouge », *gose* « faim », *gune* « fait, acte », *gur* « salut », *gura* « volonté », *guti* « peu », *guzi*, *guzti* « tout » ; — *kalte* « dommage », *kausi* « trouver », *ke*, *khe* « fumée » *keinu*, *kheinu* « signe », *kide* « égal », *kume* « petit ».

Il ne faut pas oublier les suffixes et les dérivatifs : *aga* « abondance », *ak* et *ek* « pluralité » et « activité », *ki* « avec », *egi* « excès », *ago* ou *go* « plus » comparatif, *kari* « porté à », *korde* (provenance) ; *gin*, *gile*, etc., « faire » (de *egin*) ; *ga* « sur, dessus » et ses nombreux dérivés : *gaz* « avec », *gan* « dans », *ganik* « de », *gatik* « pour », *gain* « sur », *gabe* « sans », *gana* (pour *gara*) « vers », etc.

De tout ceci se dégage évidemment un ancien EK, peut-être KEK, puisqu'il y a des radicaux en *k*, qui aurait le sens de « montée, accroissement, augmentation », c'est-à-dire qui correspondrait à ce que j'appelle l'idée du « mouvement objectif », racine secondaire formée du préfixe E ou KE et d'une racine primitive en K suivie d'une voyelle.

B. Pour les radicaux en *am* ou *em*, on aurait :

En *am* et *em* : *ama* « mère », *amai* « fin, bout », *amar*, *hamar* « dix », *amets*, *ames*, *amens* « songe, sommeil », *ametz* « chêne taurin », *ema*, *eme* « femelle », *eman*, *emon* « donner, mettre, se placer », *emen*, *hemen*, *heben*, *gemen*, *kemen*, *omen* « ici ».

En *im*, *om* et *um* : *imin-i*, *ipin-i*, *ifn-i* « placer, mettre », *omen* « réputation, on-dit », *ume*, *hume*, *kume* « petit », *ime* « poupon », *kama* « timon » (?).

En *m* initial : *mando* « mulet », *men* « docile, doux », *mende* « siècle », *min* « mal, aigu », *mendi* « montagne » (?).

Ce qui donnerait une racine EM ou AM (ou KEM, KAM) au sens manifeste de « station, arrêt, pose, pression », ce qui correspond à l'idée de « mouvement subjectif », formée de KA ou KE et d'une racine primitive en M suivie d'une voyelle.

Chavée ramenait toutes les racines indo-européennes, en dehors des onomatopées, à deux catégories ayant la signification de *presser* et de *tendre*, c'est-à-dire aux deux genres des mouvement que je retrouve dans les racines basques. J'ai constaté la même chose en dravidien. Ce serait donc un fait normal, la résultante d'un état normal de l'esprit humain à une période spéciale de son développement.

Mais en admettant la formation, par le préfixe E ou plutôt KE, de racines secondaires, quels seraient le rôle et la signification de ce KE? Il est vraisemblable qu'il s'identifierait avec le suffixe KE qui, dans la dérivation verbale, marque le potentiel, le conditionnel, le futur aoristique : *duke* « il l'aura, il peut l'avoir, il l'aurait ». Ce *ke* correspondrait donc à une idée de contingence, d'incertitude, d'affaiblissement ; mais, préfixé, le sens peut être tout contraire et marquerait

peut-être une affirmation, une confirmation de l'idée verbale, puisque le changement de position des éléments personnels sujets correspond aux variations de transitif à intransitif. Ce KE n'est peut-être, d'ailleurs, qu'une forme, qu'une variante du démonstratif éloigné dont, à mon avis, la forme originale est KAR, comme KUR est celle de démonstratif prochain et KOR celle de l'intermédiaire « cet autre ».

Il est d'ailleurs remarquable que « vingt » *hогоi*, et « dix » *hamar*, se rapportent aux deux racines que nous venons d'examiner. *Dix* exprimerait l'arrêt, la halte, la pression, et *vingt*, au contraire, l'expansion, l'allongement, l'accroissement.

Les lignes qui précèdent n'ont d'autre but que de présenter des problèmes aux linguistes, surtout à ceux qui s'occupent de la langue basque. Mais les solutions que je propose peuvent être bonnes, inadmissibles ou même absurdes et indignes de discussion. Je suis le premier à solliciter les critiques et les objections, pourvu qu'elles soient de bonne foi. Le travailleur le plus expérimenté, le spécialiste le plus habile, n'est pas moins exposé qu'un autre à l'erreur. Qui peut se flatter de connaître jamais la vérité, surtout quand il s'agit du langage, si variable et si divers ?
Verborum vetus interit ætas.

Julien VINSON.

P.-S. — A propos de mon dernier article, on me fait observer que *emazte* « femme » paraît être contracté de *ema-gazte* « jeune femelle » ; ce serait donc le pendant exact de *emakume* « petit femelle, enfant femelle ». En tamoul vulgaire, femme se dit *penpillei* « enfant femelle », mais *pillei* n'est pas seulement « enfant », il sert encore à désigner l'écureuil, le perroquet, la mangouste, le petit du singe, et même le petit cocotier et le petit aréquier.

On me rappelle aussi le mot *atso* « vieille femme » ; il n'y a pas de mot spécial pour « vieillard, vieil homme ».

LA THÉORIE ESTHONIENNE

Les mots suivants me permettent d'ajouter un fait de plus à la théorie esthonienne de M. Pruner-Bey¹. L'existence des mots ougro-finnois en basque prouve la justesse de son hypothèse. L'homogénéité de ces mots basques et ougro-finnois dont les formes et significations sont presque identiques est évidente. Premièrement je soumetts à la critique des basquistes 7 mots :

1) Basque *kotchea* bn., espèce de croix de 45 centimètres de long, sur laquelle on place le fil tiré du fuseau pour en former des écheveaux.

Esthon. *kōts*, *kōtsli*, *kōtzel* Kunkel (zum Abspinnen gewickelte Rolle).

2) Basque *upa* b., *upel* g., cuve.

Esthon. *hūp*, *hūpa* trogförmiger, niedriger Kahn.

3) Basque *urka* l., fourche ; selon M. Van Eys, « du lat. *furca* ou de prov. *forca*² ; la mutation de *o* en *u* est fréquente ».

Esthon. *hor̄k* Stachel, Spitze, Pflock, Splitter, Mistgabel.

1. Voy. Bladé, Etudes sur l'origine des Basques, p. 197-228.

2. Lat. *furca*, prov. *forca* doit donner en basque *borka* * ou *burka* * (*b* pour *f* qui comme *o* n'existe pas ou presque pas. Cf. *bortcha-forza-force*; *bero-ferror*; *besta-festa*).

4) Basque *zakar* g. l., *sakar* l., *zakhar* bn., *chakhar*.

Selon Pouvreau, balle de blé¹; croûte de teigne. Selon Sal, croûte qui se fait sur la peau. En Guip., en général une petite saleté, croûte ou poussière.

Esthon. *tsakar*, *sagar* (ant.) Nisse (lente).

5) Basque *zital* g. b., *zithal*² l. bn., sale, vilain, méprisable, têtu, pervers; lambeau de chemise; secondines qui enveloppent le fœtus de l'animal.

chithal bn., terme de mépris pour les petits hommes et les petites femmes.

Esthon. *sitt* Kot, Dreck, Mist, Dünger; *sitane* kotig, dreckig, mistig; *sitaline* Dünger enthaltend.

Liv. *sitâ* dicker Kot, Dreck, Mist, Dünger, Schmutz. Finn. (suom.) *sitta* excréments, ordures, fiente, chiure, scorie, crasse.

6) Basque *uzta* g. bn. récolte.

Esthon. *üstne* (ant.) zur Ernte gehörig; *üstne aig* Erntezeit.

7) Basque *tusuria*³, soul. le diable. « P. dit que c'est un vieux mot basque dont on se sert encore (de son temps) en Soule. En tout cas nous le donnons puisque c'est un des très rares mots basques (du moins

1. Esthon. *tsake*, *sage* Häcksel (paille hachée).

2. Rev., t. 30, p. 290 : De Charencey, Et. eusk. : Cp. béarnais *sîte*, *sîte* alouette, littéralement, ce qui n'a pas plus de valeur qu'un petit oiseau. L'étymologie est recherchée. Il est plus vraisemblable que *sîte*, *sîte* alouette vient de *zital* ou d'un substantif dont n'est resté que l'adjectif dérivé.

3. Azkue, II. p. 299 : *Tusuri* diable. En basque ancien on appelait le diable *Tusuri*, et ce mot est encore employé en Soule.

il paraît être basque) qui ait rapport à la religion » (Van Eys, Dict., p. 350).

La racine ougro-finnoise *tūs*¹ sausen, dampfen, tosen, lärmén; stossen, streiten; Angst, Unruhe, Wut :

Finn. (suom) *tūs-in* riechen, aufspüren, ahnen; *tūs-üttelen* ängstlich machen.

Esthon. *tūz-in*, *tūz-eldan* zaubern, hexen, zausen : *tūzar*, *tūzlar*, *tūslar*, *tūzija*, *tūskaja*, Zauberer, Hexenmeister, Quacksalber; *tūz* Schimpfwort.

Cer. *tuš-man* Zauberer, cf. Votj. *tuš-mon* Verbrecher².

Les mots cités indiquent que les Basques se sont trouvés en relations avec les Finnois (Esthoniens). Les crânes d'un type « mongoloïde » (esthonien) exhumés dans le pays basque témoignent des relations bien proches.

RODOLPHE GOUTMAN.

Pscoff (Russie).

1. Finn. (suom.) *tuska* Angst, Not. Veps. *tusk* Angst. Vot. *tuska* id.

Esthon. *tusk* g., *tuza* Unruhe; *tuskan* unruhig sein, sich-angstigen, quälen. Le mot russe *toskà* vient du finnois.

2. Donner, Vrgl. Wrb., I : « Diese Wörter hängen wohl mit der bei Ausübung von Zauberkünsten gewöhnlichen Art des Zauberers sich in eine aussergewöhnliche Erregung zu versetzen, zusammen; Angst, Foben und Raserei gehören notwendig dazu. »

LA SIGNIFICATION DE « GAR, KAR, KHAR »

dans quelques mots composés basques

I. — 1) *garsoil*, *karsoil* chauve. « *Soil* est déjà chauve », dit M. van Eys (Dict., p. 156). Il propose la question : « d'où vient *gar*? »

2) *garrondo*, *garondo*. En g. et bn. nuque, en lab. le derrière de la tête. Selon M. van Eys, *gar* peut indiquer quelque chose comme tête¹, cime, sommet.

Ainsi 3) *garkhora* « signifierait couronne de la tête, c'est-à-dire le sommet, le holl. *kruin* ».

4) *garunak* cervelles.

5) *garatosa* étrille (Pouvreau).

Un mot *gar*, *kar* tête, cime, sommet n'existe pas en basque.

« *gar* de *garai* excellent » est une supposition douteuse. La supposition de M. van Eys reste sans preuve, et sa question sans réponse.

Ce sont les langues finnoises qui nous facilitent l'étymologie des mots mentionnés. La racine ougro-finnoise *kar* rude (pas lisse), c'est-à-dire rude au toucher, âpre, velu, poilu, donne les mots suivants

1. gr. *κίρα*, *κίρα* tête (un mot rare qui se trouve seulement dans la langue poétique) ? Ce serait une supposition inadmissible.

(Donner, Vrgl. Wrb.) : finn. (suom.) *kar-va* poil, cheveu; esth. *kar-u* = *kar-vidi*, liv. *kār-a*, *kar-a* id.; n. lap. *garr-at* perdre les derniers cheveux.

B. *gar*, *kar* vient de l'ougro-finnois et signifie « poil, cheveu ».

Ainsi 1) *kar* (cheveu) *soil* (dépouillé, désert, nu, chauve) = dépouillé de cheveux = chauve. *kar* a perdu sa signification en basque moderne et on emploie seulement *soil* au lieu de *karsoil*. A Guéthary, *karsoil* crépu. En ce cas *kar* est le seul porteur de la signification.

2) *gar* (*kar*) cheveu *ondo* fond, extrémité, bout, tronc = bout des cheveux = le derrière de la tête, nuque.

3) *gar* (*kar*) cheveu *khoroa*, *koroa* couronne = couronne des cheveux, c'est-à-dire le sommet (de la tête).

4) *gar* (*kar*) cheveu *hun* = *muñ* moelle, suc des plantes; *garunak* = moelle ou suc des cheveux = cervelles. Au lieu de *garunak* (*garmuñak* *) on emploie maintenant seulement *muñak* cervelles.

5) *Gar* (*kar*) poil *atosa* ?

L'ougro-finnois représente deux formes : *kar-* et *karv-* (Cp. les formes finn. et esth.). La forme *karv-* se retrouve dans les mots basques : *garbal* chauve; *garbatu*, *garbatzen* broyer le chanvre; *garba*, *kharba* broie, instrument pour broyer le chanvre; *garbantzu* pois chiche.

Finn. (suom.) *karvān* ôter les poils, tanner. (Cp. n. lap. *garrat* perdre les derniers cheveux), b. *gar-*

batu, *garbatzen* id. Il y a une autre espèce de préparation du chanvre, d'une plante poilue. On ne le broie pas, mais on lui ôte les poils, on l'écorce. La première signification de *b. garbatu* doit être : ôter les poils, écorcer le chanvre. *garba*, *kharba* c'est l'instrument qu'on emploie pour ôter les poils au chanvre, et *garbal* veut dire « dépouillé de poils ». *garbantzu* pois chiche (une plante poilue) : *garb* (poil) *antzu* ?¹.

II. *B. gar*, *kar* rude au goût : amer, aigre ; âpre, violent, sévère. *kharmin* goût aigre, aigre ; *minkor*, *minkkor* amer, aigre ; *karats*, *garratz*, *kharats*, *kharax* amer, aigre ; âpre, violent, sévère.

La racine ougro-finnoise *kar* rude au goût : amer, aigre ; âpre, violent, sévère :

finn. (suom.) *kar-ea*, *kar-ia* dur, aride, gros, rude, âpre, aigre, amer ; *kar-hea*, rêche, âpre. — esth. *kar-e*, *kar-eda* id., despotique, sévère, impoli. — liv. *kar-u*, *kar-as*, *kâr-as* amer, aigre, âpre. — n. lap. *gar-as* ; sv. *kar-as*, âcre, piquant.

1. On pourrait prétendre que *b. kar*, *gar* vient du germanique : vn. *har coma* ; vha., mha. *hâr* id. ; nha. *haar* id., ou plutôt d'un indg. *kar* qui a donné en germ. *har*. Indg. *kar* cheveu n'existe pas. *har* cheveu se trouve seulement en germ. Got. *heza* * n'est qu'une supposition. Le rhotacisme n'étant pas prouvé en ce cas, la parenté entre germ. *har* et slav. *kosa*, lit. *kasa* tresse de cheveux est inadmissible.

Les mots germaniques *har coma* et *har* (gen. *harwes*) lin viennent de l'ougro-finnois, où *kar* et *karc* signifient, outre poil, cheveu, — paille, chaume, brin, mousse. Il y a une quantité de mots finnois qui sont entrés en germanique avant la « **Lautverschiebung** ».

finn. (suom.) *kar-kas* amer, âpre ; veps. *kar-gtus* amertume ; Cp. magy. *har-ag* colère.

finn. (suom) *kar mea* amer, âpre, aigre ; vot. *kar-mea* gros, rude, âpre ; esth. *karm* id.

finn. (suom.) *kar-vas* amer, *kör-i* lait caillé. Cp. perm. voty. *kur-üt* amer.

B. *gar, kar, khar* vient de l'ougro-finnois et signifie « rude au goût : amer, aigre ».

Ainsi 1) *khar* (rude au goût, amer, aigre) *min* id. C'est une locution pléonastique.

2) *Minkor, minkhor* id.

3) *kar, gar, khar* (rude au goût, amer, aigre) *ats* ?

Selon M. van Eys, *ats* = puanteur. « Il reste encore à trouver ce que *gar, kar* peut signifier », dit M. van Eys.

ats signifie rude à l'odorat, puant. La première signification de *karats* serait « puant ». Il y a en effet en basque

III. *gar, kar* rude à l'odorat : puant.

karats, garratz, kharax puant, puanteur ; *karatzen* puer.

La racine ougro-finnoise *kar* âpre, rude à l'odorat (Donner, Vrgl. Wrb., I, 42) : finn. (suom.) *kar-u, kär-ü, kor-u* odeur de brûlé ;

kar-su, kar-sku puanteur. — esth. *kär-ts, kär-s* odeur de brûlé.

kar-d odeur. — ostyak, *kur-t* odeur de brûlé.

B. *gar, kar, khar* vient de l'ougro-finnois et signifie rude à l'odorat : odeur âpre, amère, aigre, odeur de brûlé ; puanteur, puant.

Ainsi *kar* (rude à l'odorat) *ats* (id.) = puanteur, puant. C'est une locution pléonastique.

B. *garkharasta*, *garkharastatu* enfumer; terme de cuisine, en parlant de viande ou autre chose qui prend le goût de fumée. Nous retrouvons dans ce mot intéressant la racine ougro-finnoise qui indique l'odeur et la saveur de brûlé, de fumée. Cp. finn. (suom.) *karvaan-hajui*nen, *karvaan-makuinen* d'une odeur, d'une saveur amère.

La première partie du mot composé *karats* — *kar* amer et *ats* puant — a produit cet usage (*karats* amer, *karats* puant) ou, selon M. van Eys, « cette confusion » en basque.

Il me semble que l'identité de b. *kar*, *khar*, *gar* et ougr.-finn. *kar* qui signifient :

- 1) rude au toucher : rude, poilu, velu; poil, cheveu;
- 2) rude au goût : âcre, âpre, amer, aigre, piquant;
- 3) rude à l'odorat : puant; odeur amère, aigre, odeur de brûlé, est hors de doute.

RODOLPHE GOUTMAN.

Pscoff (Russie).

DE QUELQUES AFFINITÉS LEXICOGRAPHIQUES

entre certains dialectes asiatiques et américains

Nous avons déjà eu l'occasion de faire ressortir certaines affinités qui se manifestent dans les vocabulaires des populations de la côte nord-ouest de l'Amérique et au nord-est du continent asiatique. Nous n'en tirerons pas, à coup sûr, la conclusion que tous ces dialectes, où l'on peut les signaler, appartiennent à une seule et même souche. Ce qui nous paraît infiniment probable en tout cas, sinon absolument certain, c'est la réalité d'anciennes migrations qui ont porté jusque dans le Nouveau Monde des colons venus de Sibérie. N'en trouvons-nous pas une preuve irréfragable dans ce fait que les Kolouches présentent aujourd'hui encore un type absolument mongolique et, par suite, très notablement différent de celui des populations de race cuivrée qui les environnent ?

Nous nous bornerons pour aujourd'hui à signaler les affinités lexicographiques suivantes, et que l'on ne saurait guère attribuer au pur hasard.

JOUR: Koryèque du Kolima, *Hallo*. — Oukeh (dialecte kamschadale), *Hallug*.

Groënlandais, *Ullak*.

IDEM : Tschouktschi de l'Anadir, et Tschouktschi kamschadale, *Aghunak*.

Aglégmoute, *Agunuk*. — Tschouktschi du Saint-Laurent, *Aganik*.

EAU : Mandjour, *Mouké*.

Aglégmoute, *Mok*. — Tschouktschi, *Émok*. — Groënlandais, *Imak*. — Esquimau de la baie du Prince-Régent, *Himouk*.

ŒIL : Aïno de Yéso, *Chiki*. — Aïno kamschadale, *Sik*.

Esquimau de Dobb, *Schick*. — Tschouktschi du Saint-Laurent, *Tchichka*. — Ounalagmoute, *Thak, stak*.

BOUCHE : Ostyak de Pumpokolsk, *Khan*.

Esquimau de la baie du Prince-Régent, *Kannek*. — Esquimau de l'île Kadiak, *Kanok*. — Aglégmoute, *Kanka*.

NEZ : Oukeh, *Kaakan*. — Kamschadale central, *Kayako, kâiki*. — Kamschadale du Tigil, *Kéka*. — Tschouktschi nomade, *Ekaeh, ekhaekh*. — Tschougatsche, *Kaak*.

LANGUE : Arine (dialecte de l'Iénissei), *Alyap*. — Assane, *Aloup*. — Koryèke du Karaga, *Oul, oulegit*. — Tschougatsche, *Oulou* — Esquimau de l'île Kadyak, *Oulloué*. — Tschouktschi américain (du cap Tschouktschi), *Oulliou*. — Tschouktschi (du Saint-Laurent), *Oulioupa*.

On remarquera qu'il ne s'agit ici que de dialectes parlés sur les rives opposées du nord du Pacifique,

c'est-à-dire dans des régions assez rapprochées et entre lesquelles l'intercourse se trouvait par suite singulièrement facilité.

Il semble d'ailleurs que l'arrivée d'émigrants asiatiques dans le Nouveau Continent ait eu lieu à une époque fort reculée. Elle dut être de très peu postérieure, sinon même antérieure à celle où la race Aïno-Coréenne commença à s'établir dans l'archipel japonais, refoulant devant elle les *Koropok guru* ou *Pit-Dwellers* des écrivains anglais, lesquels paraissent bien se rattacher à la souche Koryèke-Kamschadale. L'usage des métaux ne se trouvait pas encore, à coup sûr, répandu chez toutes ces tribus et elles en étaient restées à l'emploi de la pierre plus ou moins polie.

Peut-être s'étonnera-t-on que des termes aussi usuels, d'un emploi aussi indispensable que ceux que nous venons de citer, aient pu faire l'objet d'un emprunt, mais ne sait-on pas que moins un peuple est avancé en civilisation, et plus il se montre porté à adopter des mots d'un usage fréquent ?

Citerons nous ici l'exemple du Navajo, dialecte mexicain qui a pris le terme *Konh*, *konn* « feu » à l'Apache (dialecte Athabaskan), *Kou*, m. s., lequel a le même sens et se retrouve d'ailleurs dans les autres idiomes de la même famille; cf. Slave Indian et Dogsrib *Khoun*. Ajoutons-y l'Aïno de Yéso *Itu*, *idu* « nez », lequel n'est certainement de provenance Altaï-Touranienne, et accuse une origine Malayo-Polynésienne; cf. Malai, *Idung*, m. s., — Atchinois,

Dong — *Maruwi*, *Ihong* — *Millanow* (côtes de Bornéo), *Udong* — Céram, *Irung*. Il est resté, pour ainsi dire, comme un vestige de l'époque où des navigateurs océaniens établis dans le sud du Japon se trouvèrent en contact avec les envahisseurs de race Aïno.

Du reste, si nous admettons l'intrusion d'éléments asiatiques en Amérique, nous ne prétendons nullement qu'un mouvement inverse de migrations ne se soit quelquefois produit, et l'on en donne comme preuve l'existence, dans le nord-est de la Sibérie, de cette peuplade des Tschouktschis pêcheurs, dont le langage constitue un simple dialecte esquimau. Toutefois, l'examen de cette intéressante question nous entraînerait trop loin, quant à présent. Réservez-la pour plus tard.

CT. DE CHARENCEY.

SUR LA PROBABILITÉ D'UNE COMMUNICATION ENTRE L'ASIE ET L'AMÉRIQUE

d'après les noms de nombre de peuplades hyperboréennes

Dans la présente note, nous avons l'intention de mettre en lumière les faits suivants :

1° Par un phénomène singulier, une tribu tongouse, laquelle appartient au groupe bien connu manchou-tongouse, a constitué la série de ses noms de nombre en utilisant, de un à cinq, les appellations du manchou-tongouse et, au delà de cinq, celles qui appartiennent au kamchadale, ou langue de Kamchatka. Ce fait prouve surabondamment l'existence de relations entre les Tongouses et les habitants du Kamchatka.

2° Les formes des noms de nombre, en kamchadale, sont intimement liées à celles usitées dans la grande famille américaine des Tinné, peuples dont l'aire de parcours s'étend de l'océan arctique au Mexique et de la baie d'Hudson jusqu'au Pacifique. Ce second fait prouve l'existence de rapports entre les peuplades *asiatiques* du Kamchatka et les tribus *américaines* des Tinné.

PREMIÈRE SECTION. — Noms de nombre en tongouse et en kamchadale.

D'ordinaire, les noms de nombre, en manchou et

en tongouse, se présentent, de un à dix, sous les formes suivantes :

	Mantchou.	Tongouse
Un	emu	emu, omin, umin.
Deux	juwe	jur
Trois	ilan	ilan, éban.
Quatre	duin	dugun, digin, duin.
Cinq	sunja	sonja, tongan.
Six	ninggun	njugun, ninggun.
Sept	nadan	naddan, nadan.
Huit	jakkon	japkon, jakun
Neuf	ujun	jagin, jugin.
Dix	juwan	jan, men, mer.

A l'évidence, les différences entre le mantchou et le tongouse ne dépassent pas les légers écarts observés d'un dialecte à l'autre, dans une même langue.

Mais Dall fournit une liste de nombres tongouses dont les uns sont empruntés, comme nous l'avons dit, au tongouse ordinaire et les autres au kamchadale. Pour rendre le fait patent, nous allons reproduire la liste numérale du tongouse ordinaire, celle donnée par Dall et celle du kamchadale.

	Tongouse ordinaire.	Tongouse de Dall.	Kamchadale.
Un	umin	oomin	kenmis
Deux	jur	dzur	nitannoo
Trois	elan	elan	tchuskat
Quatre	dugun	digon	tsacha
Cinq	tongan	tongon	komdas
Six	niugun	kilkok	kilkoas
Sept	nadan	etgatanok	ittaktenu
Huit	jakkon	tchokotenok	tchoktenu
Neuf	ujun	tchakatenok	tsaktanak
Dix	juwan	tsomkotak	komtook.

La plus simple inspection de ces trois listes suffit à permettre de constater que la série tongouse, donnée par Dall, comporte, de un à cinq, les appellations usitées d'ordinaire en tongouse, intimement liées à celles manchoues, puis, de six à dix, des appellations empruntées au kamchadale, à peine modifiées.

Le rapprochement de ces trois listes fournit donc la preuve de rapports assez suivis, entre la peuplade tongouse dont Dall donne la liste numérale et les habitants du Kamchatka, pour que celle-ci ait emprunté à ces derniers leurs noms de nombre de six à dix.

DEUXIÈME SECTION. — Relation entre les noms de nombre kamchadales et ceux des tribus américaines des Tinné.

Dans le relevé suivant nous rapprochons les noms de nombre usités dans deux tribus tinné, les Ahtena de l'Alaska et les Kinaï de la Colombie britannique, de ceux employés de un à cinq et de six à dix en kamchadale.

	Ahtena	Kinaï	Kamchadale		Kamchadale.
Un	tchelkaï	tsilké	kemmis	Six	kil-koas
Deux	nata-yaka	nuti-ké	nita-noo	Sept	(n)itta-k-tenu
Trois	taa(k)-ké	tuk-ké	tchusk-at	Huit	tchoc-tenu
Quatre	tinu-ki	tinu-ké	tsa-cha	Neuf	tsak-tanak
Cinq	al-cheni	tskilu	kom-das	Dix	kom-took

Évidemment, il n'y a pas de relation directe entre la forme de *un* kamchadale « kemm-is » et celles tinné « tchel-kaï » et « tsil-ké », mais les expressions pour

exprimer *un* sont extrêmement différentes dans les nombreux dialectes tinné. Observons cependant que le kamchadale commence ses nombres « un », « cinq » et « dix » par une même syllabe, dont la signification est « doigts ». Ainsi l'on a :

kemm-is	un
kom -das	cinq
kom -took	dix

Or, cette syllabe pour « doigt », soit « kemm » ou « kom », reparait plus ou moins pure en tinné :

tsil-ké	un, Kinaï
tl' -kin-ké	un, Ugalensi
is -kun-la	cinq, quatre dialectes
kwon-esa	dix, Unkwa
kwon-esin	dix, Tlatskémé
al-chen -i	dix, Ahtena

Ainsi, en regard de « kemm » et « kom » du kamchadale, on a, en tinné, « ké », « kin », « kun », « kwon » et « chen » pour doigt. L'équivalence est complète.

Comme le kamchadale fait six par un et cinq, sept par deux et cinq, huit par trois et cinq, enfin neuf par quatre et cinq, il en résulte que la forme de un se retrouve en tête de six, celle de deux en tête de sept, celle de trois en tête de huit, enfin celle de quatre en tête de neuf.

Par suite, si « un » isolé diffère en kamchadale et en tinné, l'identité de la forme pour « un » se retrouve

en comparant, au tinné « tchel-kaï » ou « tsil-ké », le un kamchadale contenu dans six, nombre dont la forme est : « kil-koas ». Or, il est de toute évidence que « tchel-k », « tsil-k » et « kil-k » constituent des équivalences absolues.

Pour deux on a :

nataya-ka	Ahtena
nuti -ké	Kinaï
nita -noo	Kamchadale
itta -k -te nu	— dans sept.

On voit clairement que le kamchadale, dans sa forme pour sept, a perdu « n » initiale des formes pour deux. Il est non moins clair que les diverses formes pour deux sont apparentées, qu'il s'agisse de celles tinné ou de celles kamchadales.

Les formes pour trois sont :

taa(k) -ké	Ahtena
tuk -ké	Kinaï
tchus -ka-t	Kamchadale
teho -c -tenu	— dans huit.

Également ici, sans qu'il soit nécessaire d'insister, les mêmes formes se rencontrent, pour exprimer un même nombre, en tinné et en kamchadale.

Pour quatre on a :

ti -nu-ki	Athéna
ti -nu-ké	Kinaï
ti -n -gi	Taculli (Colombie britannique)
tei -» -»	Nakoontlon (dito)
ti -» -»	Teholkotin (dito)
tsa-» -cha	Kamchadale
tsa-» -k -tanak	— dans neuf.

On voit ici quatre varier. Les dialectes ahtena, kinaï et taculli constituent ce nombre par les trois consonnes « t », « n » et « k ». Les dialectes nakoontlon et tehokotin, de la Colombie britannique comme le taculli, ne conservent plus que « t ». Le kamchadale conserve ce même « t » initial sous la forme « ts », mais il maintient, de plus, le « k » final, soit pur, soit sous la forme « ch ».

Ces écarts ne dépassent pas la limite ordinaire des variations qui se produisent d'un dialecte à l'autre, dans un même groupe linguistique.

Nous ne pouvons établir de comparaisons suivies entre les nombres composés, en tinné et en kamchadale. En effet, si le kamchadale fait ses nombres composés, c'est-à-dire ceux de six à neuf, en préposant successivement un, deux, trois et quatre à une forme de cinq, les procédés tinné sont tout autres et varient d'une tribu à l'autre.

Une étude complète et comparative des divers procédés de formation des nombres composés, dans l'ensemble des dialectes tinné, extrêmement nombreux, n'ajouterait rien, pensons-nous, à l'effet que peuvent produire sur l'esprit les constatations et comparaisons qui précèdent.

Résumons-les.

Il nous paraît absolument démontré que les appellations numérales, de six à dix, du tongouse de Dall, appartiennent au kamchadale.

D'autre part, une étroite parenté apparaît, entre les noms de nombre, en kamchadale et en tinné. Ces noms sont même si peu dissemblables que, si l'on devait s'en tenir à leur comparaison avec ceux des divers idiomes de la famille tinné, on n'hésiterait pas à ranger le kamchadale parmi les dialectes de cette famille.

Même si l'on s'en tient à la parenté des noms de nombre, sauf étude ultérieure du point de savoir si les autres éléments du kamchadale en font un dialecte tinné, le fait seul de l'emprunt des formes de ses noms de nombre, par le kamchadale au Tinné, suffit à établir que des contacts fréquents se sont produits entre les habitants de la péninsule *asiatique* du Kamchatka et les Tinné *américains*, que les peuples de l'ancien et du nouveau continent ont eu des communications par les régions hyperboréennes.

Ces relations ont-elles été pré-colombiennes ou non? L'affirmative pourrait être établie si l'existence pré-colombienne des formes numérales du kamchadale était prouvée; mais une telle preuve ne pourra, vraisemblablement, être apportée. En effet la science moderne, seule, s'est préoccupée de langues aussi peu saillantes que le kamchadale.

Toutefois, s'il était démontré que le kamchadale est un dialecte qui appartient à la famille linguistique du tinné, la probabilité pré-colombienne deviendrait extrêmement forte, en raison de la lenteur des évolutions linguistiques. Il serait nécessairement constaté, en

effet, — on le voit déjà par les noms de nombre, — des différences qui prouveraient que la séparation entre les Kamchadales et les autres Tinné ne pourrait être assez récente pour être dite post-colombienne.

Toutefois, l'existence prouvée de relations, même à une époque qui pourrait être post-colombienne, donne une très grande probabilité au fait de rapports antérieurs à la découverte de l'Amérique, entre populations hyperboréennes de l'un et l'autre continent.

J. A. DECOURDEMANCHE.



KADĀMAÑJARĪ

LE BOUQUET DES HISTOIRES

Contes tamouls traduits pour la première fois en français

I

Un çanniyāçi, qui épargne toute vie, suivait le bord d'un lac. Pendant qu'il allait, un pêcheur prenait du poisson. En le voyant, le çanniyāçi lui dit : hélas ! quand monteras-tu sur le bord ? — Seigneur, dit le pêcheur, je monterai sur le bord¹, quand mon panier sera rempli.

II

Deux lutteurs se battaient. L'un, ayant renversé l'autre et l'ayant jeté la face contre terre, lui lança des coups de pieds. Le héros, qui avait reçu des coups de pieds, se lève, et, regardant les gens qui se sont arrêtés, leur dit ; eh bien ! quoi ? il n'y a pas de poussière sur ma moustache ; et, en disant ces mots, il la tordit.

III

Un homme parla en ces termes à un homme riche : si vous me donnez une nourriture abondante pendant six mois, je porterai une haute montagne. Le riche

1. Jeu de mots : — monter sur le bord veut dire aussi monter au ciel.

lui fournit alors en abondance une bonne nourriture. L'ayant ensuite amené auprès de la montagne : sou- lève-la, dit-il. L'autre dit à tous (ceux qui étaient là) : si, l'ayant soulevée, vous la placez sur ma tête, alors je la porterai.

IV

Un dissipateur s'adressa à un avare pour lui faire un emprunt. — Comment l'acquitteras-tu de ta dette? — Je te payerai en prenant chaque mois sur ce que je gagne. — Mais n'est-il pas possible de me donner maintenant la somme? — Je ne comprends pas, dit le dissipateur. — Eh bien ! moi, je vais te le faire com- prendre ; je ne veux pas donner suite à cet emprunt. Va-t'en ! dit l'avare. L'autre commença dès lors à mettre de côté son argent.

V

Un guru enseignait les sciences à son disciple. Pendant la leçon, celui-ci ayant vu un rat rentrant dans son trou, le regardait avec attention. Le guru, dès qu'il eut achevé sa leçon, dit : ô disciple ! tout est-il entré (dans ton esprit)? — Oui, tout est entré, excepté la queue. C'est ce qui arrive quand on parle de choses spirituelles à des sots.

VI

Un jour le roi Tirumala se promenait sur le bord d'un lac. Pendant sa promenade il était absorbé dans

ses pensées ; puis il regarda les quelques personnes qui étaient avec lui et leur dit : comment est l'eau de ce lac ? L'un dit : c'est comme du lait ; l'autre : on dirait des pierres précieuses ; un autre : elle est transparente. Leurs réponses furent ainsi tout à fait différentes. Le roi ayant ensuite regardé son ministre Appasi : ô grand Roi ! dit-il, l'eau est (gardée) par le bord. Le roi se réjouit.

VII

Un guru, étant allé à la maison de son disciple, après avoir dit quelques paroles, lui parla ainsi : ô disciple ! de tes quatre fils quel est le plus distingué ? — O Seigneur ! voyez celui qui est grimpé sur cette maison à toit de chaume et qui tourne autour avec un tison : c'est celui-là même qui est de beaucoup le plus supérieur des trois. — Tes trois autres fils, de quelle espèce sont-ils donc ? dit le guru. Le disciple, ayant mis son doigt sur son nez, ayant poussé un long soupir, n'est-ce pas ainsi, dit-il, et il éprouva du chagrin.

VIII

Un homme riche avait l'habitude de donner à son père du riz bouilli à l'eau qu'il mettait dans un pot cassé. Son fils, voyant cela, enleva le pot cassé et le cacha. Cet homme riche, ayant regardé son père, lui demanda où était le pot cassé, et le frappa. L'enfant lui dit : ô père ! ne frappe pas grand-père ; c'est moi qui ai enlevé et mis en réserve dans une cachette le pot cassé ;

car, lorsque je serai devenu grand, je ne veux pas faire l'acquisition d'un autre pot cassé pour toi. A ces paroles, l'homme riche éprouva de la honte. Depuis ce jour il traita mieux son père et lui assura une vie plus heureuse.

IX

Un chanteur, s'étant assis sur un banc dans la rue, fit entendre un chant en agitant sa tête. Beaucoup de gens écoutaient. Alors un berger, qui suivait la même route, s'arrêta, et, après avoir regardé un moment le chanteur, il se mit à sangloter et ses larmes ne cessèrent plus. Les gens qui étaient là, pensant qu'il pleurait de joie, lui dirent : que pleures-tu ? ne pleure pas. Le berger s'écrie : hélas ! une chèvre de mon troupeau a eu ce mal, qui lui a recourbé les membres ; elle n'a pu se rétablir, et elle est morte. Aussi je pleure en songeant que cette maladie a dû arriver à ce chanteur dans sa première jeunesse. Mais, si on le brûle à l'instant même, dans un instant il vivra. Ces gens injurièrent notre homme et le chassèrent.

X

Un voleur, voulant dérober le fruit d'un cocotier qui se trouvait dans un jardin, grimpa sur cet arbre. Le propriétaire, qui se trouvait dans sa maison, en entendant du bruit, accourut menaçant. Alors le voleur, ayant compris, descendit de l'arbre. Le propriétaire, en l'apercevant, lui dit : holà ! tu as grimpé sur mon

arbre. — O frère ! j'ai grimpé afin d'arracher de l'herbe pour mon veau. — Ah ! il y a de l'herbe sur mon cocotier ? — C'est parce qu'il n'y en a pas que je suis descendu et que je m'en vais ; cela n'est-il pas évident ? Et il s'éloigna en le raillant.

XI

Un fiancé, accompagné d'un ami, se rendait chez sa belle-mère. Mais il fit auparavant cette recommandation à son ami. Quand nous serons arrivés chez ma belle-mère, ne va pas lui dire que tous mes vêtements sont empruntés, excepté mon turban. Quand ils furent arrivés et qu'ils se furent assis, la belle-mère et le beau-père, s'adressant à l'ami : ô frère ! lui dirent-ils, quelle est sa fortune ? — Le fiancé, répondit-il, n'a que son turban en sa propriété ; quant au reste, veuillez ne pas m'interroger. Le fiancé subit cet affront. Il en sera toujours ainsi de l'amitié d'un homme dénué d'esprit.

XII

Un homme avait mis en réserve dix-mille pagodes. Sentant que la mort approchait, il appela auprès de lui ses deux fils. Il donna à chacun d'eux cinq panas, en leur disant : je laisserai mes richesses à celui qui avec ces cinq panas aura pu remplir la maison. L'aîné acheta des branches desséchées de canne à sucre, et il en eut beaucoup pour cinq panas ; puis il les entassa, les répandit partout afin d'en remplir la maison. Le plus jeune acheta une bougie de cire, et la plaça de

façon qu'elle pût briller partout en multipliant la lumière. Le père, ayant regardé ses deux fils, donna ses richesses à celui qui avait su multiplier la lumière. Ainsi l'homme habile est supérieur.

XIII

Un marchand, étant allé prendre de l'eau dans un vase de cuivre, le déposa à terre pour un moment, et il s'accroupit pour uriner à l'abri d'un arbuste. Quelques voleurs guettèrent l'occasion de voler ce vase de cuivre. Le marchand comprit cela. Il s'écria : oh ! l'évacuation n'est pas facile, parce que je suis venu ici sans avoir placé mon collier (dans ce vase); mais, après l'y avoir placé, je reviendrai ici. Il disait cela, comme se parlant à lui-même, mais assez haut pour qu'ils l'entendissent. Les voleurs restèrent tranquilles, en se disant : il va revenir. Le marchand prit son vase de cuivre et s'en alla. Il raconta l'affaire au village et il fit arrêter les voleurs. Donc l'homme d'esprit dans un temps de malheur s'échappera toujours.

XIV

Un pauvre brahmane désirait depuis longtemps manger des gâteaux. Un jour il acheta une petite mesure de graines farineuses, de l'huile et un mélange d'épices nécessaires, et se donna beaucoup de peine (pour faire les gâteaux); puis il les donna à son épouse, en lui disant : il y a cent gâteaux, fais-les cuire au four,

et donne-les moi. Après les avoir fait cuire, elle mangea tous les gâteaux, sauf un, qu'elle vint placer devant son mari. Il y a encore quatre-vingt-dix-neuf gâteaux, dit le brahmane; eh bien ! gueuse, femme à tête rasée ! où sont-ils ? — C'est moi qui les ai mangés, dit-elle. — Ah ! comment as-tu pu en manger autant ? — Voilà comment je les ai mangés. En disant cela, elle prit l'unique gâteau, le rompit et le lança dans sa bouche. Le brahmane fut déçu dans ses espérances.

XV

Une femme, ayant résolu de se marier avec un homme ayant en partage la beauté et un bon jugement, attendit longtemps. Un jour il vint un homme beau. Pour savoir si cet homme avait aussi un bon jugement, elle s'entretint avec lui. Alors dans l'endroit (où ils se trouvaient) on fit du bruit. — Qu'est-ce que cela ? demanda notre homme. — C'est un lézard. — Eh bien ! viens avec moi arracher une plume à cette bête, car je dois me nettoyer les oreilles. — Est-ce que le lézard a des plumes ? Va-t'en : et elle le congédia en le traitant d'idiot.

Ensuite vint un autre homme, qui s'arrêta quelques jours. — Avant vous, lui dit-elle, un idiot m'a prié de venir arracher avec lui des plumes à un lézard. Lui se moqua du personnage et s'écria : il a peut-être pensé que c'était une tortue. Elle pensa que celui-ci était encore plus sot que le premier. Va-t'en ! dit-elle avec

moquerie. Cela ressemble à l'histoire intitulée : celle-ci, s'étant levée, mangera celle-là.

XVI

Un sot se joignit à un marchand qui faisait route vers le village, et il marchait derrière lui. A leur arrivée dans une plaine, l'un se coucha sur la route ; le marchand se coucha dans le voisinage à l'ombre d'un arbrisseau. Les choses étaient ainsi, quand des voleurs sur la route heurtèrent de leurs pieds les jambes du sot. Un voleur dit : qu'est-ce que cela ? on dirait une bûche. Notre sot, se mettant en colère : va, va-t'en ! lui cria-t-il, est-ce qu'il se trouve à ta maison une bûche qui soit bien couchée, ayant à ses flancs attachés ensemble cinq fanons ? Les voleurs se saisirent de lui et enlevèrent les cinq fanons.

Pendant qu'ils marchaient, les voleurs s'entretenaient entre eux et disaient : ces fanons sont-ils ayant cours, ou bien ne le sont-ils pas ? Le sot, qui les suivait, leur dit : est-ce que mes fanons ne seraient pas valables ? Si les fanons valables sont nécessaires pour prouver que ceux-ci sont ayant cours (par la comparaison), voilà un marchand, faites-les lui voir, et, en parlant ainsi, il désignait le marchand. Les voleurs, ayant enlevé les cent pagodes que possédait ce marchand, s'en allèrent. Donc la réunion avec les sots infailliblement causera la ruine.

XVII

Un cultivateur, en labourant ses champs avec dix paires de bœufs, produisait une moisson assez abondante pour sa subsistance. Une fois, après avoir labouré, il n'eut que de la poussière et des moissons desséchées faute d'eau, et (pourtant) les gens du gouvernement, percepteurs de l'impôt, percèrent les fanons. Alors, pour gagner l'amende, il vendit ses dix paires de bœufs, ses taureaux, le riz, les céréales, les pendants d'oreilles et les pierres précieuses. Ensuite vint le collecteur d'impôts pour les arrérages, à commencer par les plus anciens. Sans le regarder, le cultivateur prit la fuite avec le langoutti qui le couvrait et, dans sa fuite ayant aperçu une autre personne qui suivait le même chemin, il eut peur et se glissa dans un temple de Djâina qui se trouvait là. Ayant remarqué la nudité de la statue : ô père, dit-il. moi qui produisais des moissons avec dix paires de bœufs, je prends la fuite avec un langoutti ; toi, tu es ruiné, après t'être servi pour les moissons de combien de paires de bœufs ; c'en est fait de toi qui n'as pas même ce langoutti.

Après ces paroles, il embrasse la statue, et se lamente.

XVIII

Un individu, dans une rue du bazar, était occupé à discourir sur le Rāmāyaṇa. Une bergère, pensant que par ce moyen son stupide mari prendrait de l'esprit, le

renvoya en lui disant : va écouter le Rāmāyaṇa. Il se rendit à cet endroit et se tint debout, (un peu) penché, le menton appuyé sur le bâton qui lui servait à conduire les bœufs. Parmi les auditeurs se trouvait un vaurien, qui grimpa sur le dos de notre homme. Le berger, jusqu'à la fin du discours, continua de porter ainsi ce vaurien ; ensuite il retourna au village. Sa femme, en le voyant, lui dit : comment as-tu trouvé le Rāmāyaṇa ? — Eh donc ! . . . hélas ! cela n'était pas léger : c'était la charge d'un homme fait. — Qu'est-ce que cela ? dit la femme. Mais, ayant compris ce qui venait de lui arriver grâce à sa stupidité, elle éprouva du chagrin.

XIX

Un (mauvais) chanteur, sans se douter de son erreur, partit pour le pays d'un autre roi, en se disant : j'obtiendrai de sa part un présent royal, quand je chanterai devant lui.

Arrivé dans cette ville, il descendit (de cheval) et entra dans une maison. Un autre jour, il se leva avec l'aurore, et il fit (à tous) endurer son chant, selon sa coutume. Une blanchisseuse, qui demeurait près de là, se mit à verser d'abondantes larmes ; mais, dès qu'il cessait de chanter, elle arrêtait ses pleurs. Toute une semaine se passa ainsi. Alors le chanteur fit appeler la blanchisseuse et lui dit : pendant tout le temps que je chante, pourquoi pleures-tu ? — Hélas ! quand j'entends votre voix d'or, alors m'arrive le souvenir d'un âne que

je possédais et qui est mort le mois passé, et c'est ce qui cause mes pleurs, et, en parlant ainsi, elle se mit à pleurer. Le chanteur, éprouvant de la honte, retourna à son village, sans voir le roi.

Par conséquent l'homme qui, dénué d'esprit, marche dans la vie sans connaître ses défauts, subira des affronts dans le monde.

XX

Un homme aveugle eut un enfant. Pendant quelques jours il vécut, mais, un jour le lait étant monté au larynx, il mourut. Des personnes, venues auprès de cet aveugle, lui dirent : ton fils est mort, hélas ! de quel mal est-il mort ? — Comment est le lait ? leur demanda-t-il. — C'est une couleur blanchâtre. — Et qu'est-ce que la blancheur ? — C'est comme celle du héron. — Un héron : comment est-il ? — C'est une courbure qui rend le bras tortu. Examine-le. Notre homme, ayant tâté son bras et ayant compris qu'il s'allongeait en se tordant et en faisant une courbure : hélas ! s'écria-t-il en se lamentant, si ce lait dur s'est introduit dans la bouche de mon petit enfant, il ne pouvait échapper à ce danger et ne pas mourir.

Donc il y aura toujours des malentendus, quand on voudra expliquer aux ignorants une chose au moyen de comparaisons qui ne sont pas justes.

XXI

Un brahmane avait obtenu des largesses d'un roi une vache et un veau. Il passait, en les conduisant, dans la rue du village des brahmanes. Là un brahmane lui dit : combien le roi t'a-t-il donné de vaches ? — Écoutez, ô brahmane ! le roi a donné mille vaches, mais une seule à chaque brahmane. Il a fait seulement à moi le don de deux vaches. — Mais tu n'en conduis qu'une ; où est l'autre ? — Le roi, n'ayant fait aucun présent au chef de maison *Cishen*, qui demeure près de moi, m'en a accordé deux, ô frère !

Ainsi l'envie est le caractère propre des prêtres.

XXII

Il y avait dans un village un marchand qui avait quelque fortune. Une nuit, un voleur, ayant grimpé dans le grenier, s'y tint aux aguets. Le marchand, qui avait compris l'intention du voleur, feignit par une ruse de n'avoir rien compris. Puis, ayant regardé sa femme : eh ! tu portes un enfant dans ton sein : quand il sera venu au monde, quel nom lui donneras-tu ? — Je ferai selon ta volonté, dit-elle. — S'il en est ainsi, nous lui donnerons le nom de *Vēṅgadhēśā*. Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : *Vēṅgadhēśā ! Vēṅgadhēśā !* Comme c'était le nom du gardien de nuit, qui demeurait dans la maison voisine, il accourut en toute hâte avec ses armes, en criant : qu'y a-t-il donc ? Le marchand

désigna le grenier où se tenait le voleur. Le gardien saisit notre homme, l'attacha et s'en alla.

XXIII

Quelques aveugles de naissance s'étaient rassemblés dans un lieu pour mendier. Éprouvant le désir d'examiner un éléphant, ils s'adressèrent au conducteur d'un éléphant (qui passait). Ayant arrêté son éléphant, le cornac leur dit : examinez-le à loisir. Ayant dit : c'est bien, un aveugle l'examina en lui tâtant le pied; un autre, la trompe; un autre, l'oreille; le dernier, la queue. Après cet examen, ils se retirèrent et ils commencèrent à parler entre eux de la nature de l'éléphant. Alors celui qui avait tâté le pied dit : cet animal est un mortier; celui qui avait tâté la trompe dit : c'est un pilon; celui qui avait tâté l'oreille dit : c'est un crible; celui qui avait tâté la queue dit : c'est un balai. Ils allèrent ainsi en se disputant, sans cesser de se contredire l'un l'autre.

Ainsi dans ce pays, pour arriver à la certitude de l'essence de Dieu inaccessible à l'esprit, les sages interprètes de la loi s'appuient sur le système des sectes religieuses de chacun d'eux.

XXIV

Un percepteur de village fit appeler le gardien de nuit du village et lui dit : Eh ! mon petit enfant a le désir de manger du riz pilé tout cru. Aussi pendant

la nuit, maintenant que la moisson est encore verte, tu prendras deux mesures de riz avec son enveloppe, et tu me les apporteras. — C'est bien, seigneur ! dit le gardien. Pendant la nuit même de ce jour, il prit deux mesures de riz non pilé et les livra au percepteur. Depuis lors, ce gardien, prenant comme prétexte cet ordre, eut l'habitude de prendre dans chaque portion de rizière de quatre à six marcats de riz.

Les choses étant ainsi, dès qu'arriva l'époque de la moisson, le percepteur du village vint faire sa revue. Alors, en constatant que dans deux ou trois compartiments de rizière on avait enlevé du riz, il regarda le veilleur de nuit, et lui dit : oh ! qu'est-ce que cela ? oh ! on a dérobé le riz. Le veilleur dit : Seigneur ! vous m'avez donné avec mystère dernièrement la permission d'agir ainsi. On examina l'état de toute la moisson et chaque portion fut examinée à part. Et c'est ainsi que le veilleur s'entretenait avec lui et le percepteur n'eut pas un mot à dire.

La même aventure arrivera à celui qui, manquant à la discipline, aura fait part à ses inférieurs de bagatelles.

G. DEVÈRE.

(*A suivre.*)

A SYNOPSIS
ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Leizarraga, printed in 1571, at La Rochelle.

(SUITE)

DVTENA. 1. I. q. *duté* aux. act., *n.* rel. s. acc. décl. acc. s. (*na* = *ce que*, régime de *deçatençat*.) *That which they have.*

13. 17. . . . : EGUITEN *dutena* . . . ce qu'ils font,

DVTENAC. 3. I. q. *duté* aux. act., *n* rel. pl. nom. décl. nom. intr. (*nac* = *ceux qui*, en 1. 14. nom. de *eztirade*, en 6. 4., 6. 5. nom. de *ditecen*.) *Those who have it.*

1. 14. . . . spiritu cerbitzu EGUITEN *dutenac*, . . . esprits seruans,

6. 4. . . . , eta dohain' *celestiala* DASTATU *ukan dutenac*, . . . ceux qui . . . , & ont gousté le don celeste,

1. M. le D^r O. Gradenwitz m'écrit que *Donamen*, auquel j'ai attribué il y a bien des années l'origine de ce mot, se trouve chez Wöllflin, *Archiv für Lat. Lexicographie, Addenda lexicis Latinis*, II, 472.

6. 5. Eta **DASTATU**¹ *ukan dutenac* laincoaren hitz
ona, Et ont gousté la bonne parole de
Dieu,

DVTENÉC. 2. I. q. *dutenac*, mais transitif. (*uéc*
= *ceux qui*, nominatif de *ezpaitute &*
duté.) *Those who have it.*

13. 10. ... Tabernaclea **CERBITZATZEN** *dutenéc.*
... ceux qui seruent au Tabernacle.

13. 17. ..., **CONTU RENDATU BEHAR** *dutenec* beçala :
..., comme ceux qui en doivent rendre
conte :

DVTENEY. 1. I. q. *dute* aux. act., *n.* rel. pl. nom.
décl. dat. pl. dét. (*ney* = à *ceux qui*, r. i.
de *drauenac*.) *To those who have it.*

6. 7. ... eta **LANCEN** *duteney* ... à ceux desquels
elle est labouree, (L. ne traduit ni le
français ni le grec, mais « à ceux qui la
labourent ». *Lancen* s'est formé de *lan*
= travail.)

DVTENÉN. 2. I. q. *дутэн* aux. act. décl. réceptif pl.
dét. (*uén* = à *ceux qui* : le cas réceptif,
ou possessif datival, ou possessif tronqué,
parce que l'on y suffixe souvent *tzát* ou
gatik pour exprimer *pour*. Les idées de
possessiveté et de dativeté s'entrecroisent.
Il se trouve en maint endroit de cette
traduction.) *For those who have it.*

1. This exemplifies the tendency in Baskish to turn initial T
into D. Cf. *tinta* = *tinter* ; *denda* = *tenta*.

5. Som. 9. *Eta OBEDITZEN dutenén saluamendu eternal. Salut aux croyans.*
11. 6. . . . , eta hura BILHATZEN *dutenén* . . . à ceux qui le requierent.
- DVTENÉZ. 1. 1. q. *duteney*, mais médiatif pl. dét. (*néz = de ceux qui.*) *In respect of*, i. e. *on those who have it.*
5. 2. . . . ignorantéz eta falta EGUITEN *dutenéz* pietate . . . pitié des ignorans & defaillans :
- DVÇVE. 4. Ind. prés. pl. 2., r. s., aux. act. *Ye have it.*
10. 29. Cembatez USTE' *duçue* . . . ? Combien . . . cuidez-vous . . . ?
10. 34. . . . , eta çuen onén GALTZEA bozcariorequin RECEBITU *ukan duçue* : . . . , & auez receu en ioye le raiissement de vos biens :
10. 36. Eçen patientia BEHAR *duçue*, Car vous auez besoin de patience :
12. 7. Baldin gatzigamenduric SUFFRITZEN *baduçue*,
Si vous endurez chastement,
- DVÇVELA. 1. 1. q. *duçue*, v. poss. avec *la* conj. = *que*. *That you have it.*
10. 34. . . . onhassun hobebat DUÇVELA ceruëtan,
. . . que vous auez vne meilleure cheuance és cieux,
- DVÇVELARIC. 2. 1. q. *duçue*, avec *laric* participial.
While ye have it.

1. It is to be noted that Leizarraga always uses *uste*, and never *usten*, with the verb.

12. 15. GOGOATZEN *duçuelaric* ... Prenans garde
13. 7. ..., CONSIDERATZEN *duçuelaric* ..., considérans
- DVÇVEN. 1. I. q. *duçue*, avec *n* rel. s. acc. = *que*.
(*That*) *which ye have*.
6. 10. ..., eta haren icenera EBACUTSI *ukan duçuen* travailluzco charitatea, (H. omit la 1^{re} virgule.) ... & trauail de charité que vous auez moistree enuers son nom,
- EÇAC. 1. Imp. s. 2., r. s., adr. masc., aux. act. *Have thou it, o man!*
8. 11. ... EÇAGUT *eçac* launa: ..., Cognoy le Seigneur :
- EÇAÇVE. 5. Imp. pl. 2., r. s., aux. act. *Have ye it!*
3. 1. ..., CONSIDERA *eçaçue* gure confessioneco Apostolua ..., considerez l'Apostre... de nostre confession
3. 13. Baina EXHORTA *eçaçue* elkar egun oroz, Mais enhortez-vous l'un l'autre par chacun iour,
7. 4. CONSIDERA *eçaçue* bada ... Or considerez
12. 3. CONSIDERA *eçaçue* bada diligentqui
Parquoy considerez diligemment celuy
13. 22. ..., SUFFRI *eçaçue* exhortationetaco hitza: ..., endurez la parole d'admonition :
- GABILTZA. 1. Ind. prés. pl. 1., v. irr. neutre *ebil*.
We walk.
13. 14. ... : baina... ondoan GABILTZA. ... : mais nous cerchons (L. dit « nous marchons après », « we go after ». Ailleurs il exprime par *bilha* l'idée de *chercher*.)

baGAITEZ. 1. Hyp. pl. 1., aux. *If we be.* (Cf. Gal., 6. 9; 2 Cor., 5. 3.)

12. 25. . . . , baldin . . . ERAUZ bagaitez. . . . si nous destournons de (auertimus, ἀποστρεφόμενοι. *Erauz* est jetté en bas).

GAITECEN. 2. Imp. pl. 1., aux. *Let us be!*

6. 1. . . . , AVANÇA *gaitecen* perfectionera: . . . , tendons à la perfection,

13. 13. ILKI *gaitecen* bada harengana . . . Allons donc à luy

GAITVEN. 1. Ind. prés. s. 3., r. pl. 1^{re} pers., *e* euph. devant *n* rel. s. nom. act. = *qui*, aux. act. (*That*) *which has us.*

12. 1. . . . , carga gucia, eta gu errachqui¹ TRABATZEN *gaituen* bekatua EGOTZIRIC, . . . , ostons toute charge, & le peché qui nous enlloppe tant aisément,

GAITVENAZ. 1. I. q. *gaituen*, mais *n* rel. temp. décl. méd. dét., régi par *gueroz*. (*naz* = *depuis* ou *du fait que*, *veu que*.) *Since it has us.*

12. 1. . . . , hain testimoniozco hodey handiac INGRATZEN *gaituenaz* gueroz, . . . veu que nous sommes environnez de si grande nuee de tesmoins, (L. ne traduit ni le texte grec ni le français.)

ezGAITZAITZA. 1. Ind. prés. pl. 1., r. i. s., aux. (Cf. la préface des 5 traducteurs adressée *Heuscalduney.*) *Are we (not) to Him?*

1. From a Visigothic equivalent of German *rasch*?

12. 9... : *ezgaitzaitza* spirituén Aitari vnguiz suieta-
tago İÇANEN, ...? ... : ne serons-nous
point beaucoup plus suiets au Pere des
esprits, ...?

GARA. Voyez *Cara*.

GAREN. 2. Impératif pl. 1. (4. 1.); & Ind. prés.
pl. 1., avec *n* rel. s. = *de laquelle*. *Gare*
est une variante de *cara*, *gara*. L'addi-
tion du *n* conjonctif lui donne (4. 1.) le
sens de l'impératif. *Whereof we are; let*
us be, or be we!

3. 6. ... eta GLORIATZEN *garen* sperança... & la
gloire de l'esperance. (*Paraphrase.*)

4. 1. *Garen* bada BELDUR... Craignons donc

GARENAC. 1. 1. q. *garen*, aux. Indic., *n* rel. pl.
nom. décl. nom. intr. (sujet de *ezgara*.
nac = *ces nous*, ou *nous-autres qui*.)
These we who are.

10. 39. ... *perditionetara* APPARTATZEN *garenac*,
... pour nous soustraire à perdition,
(L. ne traduit ni le texte français, ni le
grec ὑποστολῆς εἰς ἀπώλειαν : car *ap-
parta* signifie « séparer de », tandis que
perditionetara, est « vers perdition », in
perditionem. Dans « soustraire à », le
« à » a la force de *de*. Il fallait insérer
« *fedetic* », avant « *appartatzen* » pour
mieux exprimer la force de la phrase.
La traduction anglaise de 1611 dit « *of*
them who draw back unto perdition ».

La Vulgate dit « subtractionis filii in perditionem ».)

GARENÇÁT, 1. Subj. prés. pl. 1., decl. dest., v. s.
(C'est le conjonctif de *gare* = *cara, gara*.)
To the end that we be.

12. 10. . . ., haren saintutassunean participant GARENÇÁT. . . ., afin que nous soyons participants de sa sainteté.

GARREITZAN. 1. Imp. pl. 1., r. i. s., v. irr. intr.
iarraí, Let us follow it!

12. 1. . . ., constantqui GARREITZAN . . . lasterrari : . . ., & poursuivons constamment la course (Cf. Actes, 27. 41 : *bi or lasterrac* = deux courans d'eau.)

GAVDELARIC. 1. Ind. prés. pl. 1., avec *laric* participial, v. irr. neutre *egon*, comme aux.
While we stay.

12. 2. BEHA *gaudelaric* . . ., Iesusgana :
Regardans à Iesus,

GVENDVEN. 2. Ind. imp. pl. 1., r. s., v. poss. (Le second *guenduen* est conjonctif. La phrase est mal formée, et unique dans son genre dans cette traduction.) *We had it; that we had Him.*

7 26. Ecen beharra GUENDUEN halaco Sacrificadore subiranobat GUENDUEN, . . . SEPARATUA, . . . ALTCHATUA: Car il nous faloit vn tel souuerain Sacrificateur, . . ., séparé . . . exalté

GVENTVZTEN. 1. Ind. imp. pl. 3., r. pl. 1^{re} pers.,
aux. act. *They had us.*

12. 10. Ecenhec egun gutitacotz, . . . , GAZTIGATZEN
guentuztén : . . . Car ceux-la nous chas-
troyent pour peu de temps (L. traduit
πρὸς ὀλίγας ἡμέρας.)

GVIAIZQVIO. 1. Ind. prés. pl. 1., r. i. s., aux.
Are we to it?

2. 3. Nolatan gu ITZURIREN *guiaizquio*, . . . ?
(H. omit, comme Faure, la virgule.) Com-
ment eschapperons-nous, . . . ?

GVIAIZQVIONAC. 1. I. q. *guiaizquio*, avec *n* rel.
pl. nom. décl. nom. pl. intr., prédicat de
ezgara (*nac* = *ces nous*, ou *nous-autres*,
qui.) *These we who are to it.*

10. 39. . . . , baina fedeari IARREIQUITEN *guiaizquionac*
arimaren saluamendutan. . . . , ains pour
suyure la foy par la conseruation de
l'ame. (Voyez *garenac*. L. ne traduit pas
littéralement.)

GOACEN. 2. Imp. pl. 1., v. irr. neutre *ioan*. *Go*
we ; let us go!

4. 16. GOACEN bada segurançarequin gratiazco
thronora', Allons donc avec assurance
au throne de grace :

10. 22. GOACEN eguiaizco bihotzequin eta fedezco

1. Ici L. préfère le Castillan au Français ; mais *alki* serait plus
gracieux. Il prend *signo* et *benigno*, mais écrit *digno* et *ministro*.
Dans l'édition de 1908 on a mis *digno*, *ministro*, et *templo* au
lieu de *temple*.

segurançarequin, conscientia gaichtot-
ric bihotzac CHAHUTURIC: Allons avec vray
cœur en certitude de foy, ayans les cœurs
nettoyés de mauuaise conscience,

IETZEÇVE. 1. Imp. pl., 2., r. pl., r. i. pl., aux. act.
Have ye them to them!

12. 13. Eta bidesca chuchenac EGUÏN *ietzeçue çuen*
oiney: Et faites les sentiers droits à vos
pieds: (Cf. Luc, 3. 4. « Bidescac chuche-
nac », ou « bidescac CHUCHENT » serait plus
correct.)

ITZACVE. 4. Imp. pl. 2., r. pl., aux. act. *Have ye*
them!

12. 12. GOITITZAÇUE bada çuen escu lachoac, eta
çuen belhaun¹ iunctura PARTITUAC CHU-
CHENT *itzaçue*: Leuez donc vos mains qui
sont lasches, & vos genoux qui sont des-
ioints. (L. traduit mieux que Calvin.)

13. 17. OBEDITZAÇUE çuen guidaçaleac, Obeissez à
vos conducteurs,

13. 24. SALUTAITZAÇUE çuen guidaçale guciac, Saluez
tous vos conducteurs,

ezLAQVIÉN. 1. Subj. passé s. 3., r. i. pl., aux.
That it should (not) be to them. (Cf. Actes,
3. 2; Luc, 23. 24.)

12. 19. ... guehiagoric ezlaquién² DREÇA hitza. ...
que la parole ne leur fust plus adressee:

(*A suivre.*)

1. Cf. *glun* en celtique.

2. Later writers use the old negative *e* as the prefix to parts of
the verb beginning in *L*.

CORRIGENDA

Revue de Linguistique, Tome 41.

- P. 29. l. 5, lisez EGUIN
l. 18, lisez Greek
- P. 32. l. 1, lisez DITZAQVEDANO
l. 14, lisez iusques
l. finale, lisez *gaztigari*
- P. 33. l. 19, lisez iustitiari
- P. 36. l. 21, note, lisez *drauz-*
l. 26, lisez *drauçueça-*
- P. 38. l. finale, lisez Leiçarra-
- P. 41. l. 14, après « is », insérez « biffer les (...) »
- P. 43. l. 1, lisez *daunçaney* ;
l. 6, lisez libré
l. 7, lisez 6. 3.).
l. finale, lisez l. 3, au lieu d'A,
- P. 98. l. 8 d'en bas, lisez *qui*.)
l. 6 d'en bas, lisez EÇARRI
- P. 99. l. 11, lisez Israel
- P. 100. l. 13, lisez *Christo*.
- P. 101. l. 5, lisez cf. 2 Cor. 5. 12.
l. 13, lisez *has* ; *he*,
- P. 102. l. 2, lisez p., *n*.
- P. 104. l. 10, lisez ignominiä

- P. 105. l. 5, lisez aux. act.
l. finale, lisez aux. act.
P. 106. note 1, lisez *Hirán*
P. 107. l. 2, lisez different
P. 108. l. 3, lisez rel. nom. act. pl.

On p. 103 of my Synopsis of St Matthews Gospel, l. 12, read « second » instead of « 1st ».

P. 53. l. 13, çuen

I am obliged to D^r. T. Linschmann for pointing out in the *Literarisches Zentralblatt* of 18 January, 1908, some defects in that work. But « etcherát », on p. 127, is correct. On p. 131, « Arimatheatic » is correct, if the translators were right in Mark 15. 43., Luke 23.51., John 19.38.

LE MALAIS VULGAIRE

VOCABULAIRE

ET

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Vocabulaire des Adjectifs

(Suite)

obstiné	kras kapala
paresseux	malas
patient	saber
pauvre	miskin
petit	ketjil
plat	rata
plein	penò
poli	hormat
possible	bulé
pourri	busuk
précieux, rare	indâ
prêt	sedia
profond	dalam
propre	bresi
raide, rigide	kaku
rapide, vif	tjepat
reconnaisant	kenang

riche	kaya
rond	bulat, bundar
rouge	mérá
rusé	pintar, tjerdek
sale	kotor
salé	asin
sauf	slamat
serré	rapat, ketat
solide	berisi
sombre	glap
sourd	tuli, pekak
stupide	bodò
superbe	elok
sûr	tantu
timide	takut
tendre, mou	lembek
tranchant	tadjam
tranquille	gampang
transparent	djerné
triste	susa hati
vaste	luas
vénéneux	bisa
véritable	betul
vert	hidju
vert (fruit)	mantá
vide, vacant	kosong
vieux	tuá
vivant	hidup
vrai	benar, betul

B. ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

1. *Adjectifs démonstratifs*

Ce, cet, cette, ces = *ini, itu*.

Ini sert à désigner les objets rapprochés ; *itu*, les objets éloignés. Les deux se placent après le nom qu'ils déterminent. Exemples :

kuda ini = ce cheval (-ci) ;

ruma itu = cette maison (-là).

2. *Adjectifs possessifs*

Mon, ma, mes	sayapunya, sa'punya
ton, ta, tes	kvépunya, angkopunya
son, sa, ses	diapunya
notre, nos	kamipunya, kitapunya
votre, vos	kamupunya
leur, leurs	diapunya

Les adjectifs possessifs se placent devant le nom qu'ils déterminent. Exemple :

sa'punya kitab = mon livre.

Au lieu de *diapunya* (son, sa, ses, leur, leurs), on se sert aussi du suffixe *nya* placé derrière le nom de l'objet possédé. Exemple :

rumanya = sa maison.

Le suffixe *nya* s'emploie aussi pour accentuer le rapport de possession existant entre un nom et son complément. Exemple :

rumanya tuan N. = la maison de Monsieur N.

Ce rapport s'exprime encore par *punya* placé derrière le nom possesseur suivant le nom possédé.
Exemple :

sinyata soldadu punya = les armes du soldat.

3. Adjectifs numériques

Ils se placent devant le nom dont ils déterminent la quantité. Exemples :

lima ringgit = cinq piastres, *stenga djam* = une demi-heure.

a). NOMBRES CARDINAUX

1 satu	30 tiga pulo
2 dua	31 tiga pulo satu
3 tiga	etc.
4 empat	40 empat pulo
5 lima	50 lima pulo
6 anam	60 anam pulo
7 tudjo	etc.
8 delapan	100 sa'ratus
9 sembilan	101 sa'ratus satu
10 sa'pulo	102 sa'ratus dua
11 sa'blas	etc.
12 dua blas	110 sa'ratus sa'pulo
13 tiga blas	111 sa'ratus sa'blas
etc.	etc.
20 dua pulo	200 dua ratus
21 dua pulo satu	300 tiga ratus
22 dua pulo dua	etc.
etc.	1000 sa'ribu.

b). NOMBRES ORDINAUX

premier = kasatu, yang kasatu
second = kadua, yang kadua
etc.

c). ADJECTIFS MULTIPLICATIFS

double = dua kali (deux fois)
triple = tiga kali (trois fois)
etc.

d). ADJECTIFS PARTITIFS

demi = stenga
tiers = sa'pertiga
quart = sa'perempat
etc.

e). ADJECTIFS COLLECTIFS

paire = sa'pasang
douzaine = satu dosen

4. *Adjectifs indéfinis*

Ils se placent également devant les substantifs qu'ils déterminent.

Tout, chaque	semva, segala
aucun, nul	t'ada, tiada
autre	lain
plusieurs	bebrapa

(A suivre.)

D^r F. WEISGERBER.

BIBLIOGRAPHIE

Discoveries in Hebrew, Gaelic, Gothic, Anglo-Saxon, Latin, Basque and other Caucasian languages, by A. E. DRAKE, Sc. M., M. D., Ph. D. *Londres*, Trübner and Co, 1907, gr. in-8°, vj-402-(vijj) p.

M. W. Skeart a rendu compte de cet ouvrage dans l'*Academy* du 11 avril 1908, sous ce titre sensationnel : *an epoch-making book*. La conclusion est que le livre « must be estimated in one or other of the only two possible ways : either it is the most important work on philology that has appeared of late years, or it is the most worthless ». L'opinion des linguistes ne saurait être douteuse; c'est là seconde appréciation qui sera la leur. Quels que soient la science et le talent de M. Drake, l'idée seule de proposer, par des étymologies aventureuses, une parenté entre l'aryen, le basque et le sémitique, est absurde et indiscutable, et le procédé lui-même est enfantin. C'est ainsi qu'il rattache *abere* « troupeau, bétail », *behi* « vache » et *behor* (*bigor*) « jugement » à la racine sémitique BHR « être stupide » ou à BQR « chercher »; *aita* « père » à HDN « dominer, posséder »; *egin* « faire » à QNH « faire, obtenir », etc.

Le livre est d'ailleurs fort bien imprimé et se présente fort bien; mais son prix de vente est exorbitant.

Que de temps perdu pour rien!

Julien VINSON.

Trois semaines en France, a french reader, by L. CHOUVILLE. *Oxford*, Clarendon press, 1908, pet. in-8°, 1 carte et 12 pl.

A travers la France, par A. CHALAMET, édition de M. Pflänzel. *Berlin*, Weidmann, 1907, pet. in-8°, 109 p., 1 carte et fig. dans le texte.

Deux ouvrages du même genre, mais destinés à des lecteurs différents. Le premier s'adresse à de jeunes enfants; aussi le texte est-il suivi de questions, d'exercices grammaticaux et de thèmes d'imitation. Le second, qui est fait pour des lecteurs plus âgés, est accompagné d'excellentes notes en allemand. Ces notes expliquent et traduisent des passages difficiles, font remarquer les particularités grammaticales et syntactiques et donnent de nombreux détails ethnographiques. Je signalerai entre autres la note de la p. 100 sur le *makhila* des Basques.

Le livre pour les Anglais ne parle guère que de la Normandie. L'autre s'étend à toute la France, moins Paris.

Ces deux volumes sont élégants et fort bien imprimés. Les illustrations sont parfaites. Quelle différence avec les livres classiques, si médiocres, de notre enfance!

J. V.

L'argot ancien (1455-1850), par Lazare SAINÉAN. *Paris*, H. Champion, 1907, in-8°, (iv)-vij-450 p.

Par argot, l'auteur entend surtout le langage des voleurs, c'est-à-dire un idiome conventionnel, secret,

destiné à permettre à des malfaiteurs de communiquer entre eux sans être entendus de ceux qui sont auprès d'eux. M. Sainean fait très bien voir que l'argot le plus ancien ne remonte pas au-delà du XIV^e siècle et que, de tous les langages conventionnels de ce genre, c'est celui de France qui est le plus original; il est exclusivement formé de la langue courante et n'a recours à aucun emprunt étranger. Mais, depuis une soixantaine d'années, l'argot a pris un développement inattendu : il a envahi le langage ordinaire, en même temps que se développait et s'enrichissait extraordinairement le vocabulaire spécial à chaque profession, à chaque corporation, à chaque collectivité.

M. Sainean étudie successivement les éléments originaux et le fonds indigène de l'argot, puis il conclut à sa permanence, malgré des variations moins profondes qu'on le suppose. Un appendice reproduit les appréciations très intéressantes de Balzac et de Victor Hugo, où tout d'ailleurs n'est pas toujours exact. Le volume se termine par des tables très utiles des mots eux-mêmes et des auteurs cités. Nous sommes ainsi renvoyés à de fort curieux documents, trop peu connus pour la plupart.

En résumé, le travail de M. Sainean est tout à fait digne d'être recommandé aux linguistes.

Julien VINSON.

Skeletal remains suggesting or attributed to early men in Northern America by Alès, HRDLICKA Bureau

of American Ethnology, bull. n° 33, Washington, gov. print. off., 1907, in-8°, 113 p. et xxi pl.

Le conclusion de cette très complète et très remarquable étude, telle que la formule l'auteur, est (p. 98) que « sur le continent nord-américain, aucun os humain d'une incontestable antiquité n'est connu »; cela ne prouve pas, ajoute M. Hrdlicka qu'il n'y a pas eu anciennement des hommes en Amérique, mais seulement que l'état actuel de la science n'en apporte aucune preuve.

J. V.

Actes de la Société Philologique (Organe de l'œuvre de St-Jérôme), tomes XXIX à XXXI. Paris, 1903, 1905 et 1907, in-8°, (iv)-305 p., (iv)-305-513 p., et (iv)-559 p.

Ces trois livraisons contiennent un très complet dictionnaire italien-bulgare-français, par M. Doucet, évêque de Philippopoli, et le P. Silvestre Lilla, missionnaire. C'est une excellente contribution à l'étude d'un difficile idiome.

J. V.

Bulletin du parler français au Canada, tome VI, n° 6-8, mars-avril 1908. Québec, université Laval, in-8°, p. 206-320.

Ce journal poursuit vaillamment la campagne qu'il a entreprise en faveur de notre belle langue, si menacée par la manie angliciste. Parmi les nouveaux et intéressants articles, on peut citer : *Michel Dibard*

et la vie littéraire de son temps, par M. l'abbé E. Roy; *La langue des professionnels*, par G. E. Roy; *Les mots populaires dans la littérature canadienne*, par l'abbé F.-X. Basque; *Notre vocabulaire et le Dictionnaire de l'Académie*, par M. de Carel; *La traduction française des textes officiels*, par G.-E. Prince; *Les écrivains français et notre langue populaire*, par le P. T. Hudon; *Noms canadiens des principales essences (forestières) du Canada*, etc., etc.

Revue du Monde musulman, t. IV, n° 3, mars 1908, gr. in-8°, p. 457-679.

Outre les *Notes et documents*, la bibliographie et la revue de la presse musulmane, on trouve dans ce numéro : *Le Chiisme et la nationalité persane*, par E. Aubin; *Cérémonial funèbre royal chez les Malais*, par A. Cabaton; *Les Juifs en Afghanistan*, par N. Slousch.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris dernièrement, avec les plus vifs regrets, la mort du vénérable doyen des études tamoules, le Rév. G. U. Pope, qui s'est éteint doucement le 9 février dernier, dans sa 88^e année, à Oxford, au Bailliol College, où il demeurait depuis près d'un quart de siècle. George Uglow Pope, né le 24 avril 1820, dans la Nouvelle Écosse, fut envoyé dans le sud de l'Inde en 1839, comme missionnaire. Revenu en Angleterre en 1849, il retourna dans l'Inde en 1851, et ne revint en Europe qu'en 1880. Si sa méthode laissait un peu à désirer, il était à la fois instruit, modeste, indulgent et plein d'une aménité trop rare aujourd'hui.

Nous avons aussi à annoncer la mort, à l'âge de 82 ans, de M. Barbier de Meynard, administrateur de l'École des Langues Orientales où il professait la langue turque, professeur d'arabe au Collège de France, le 31 mars 1908, et celle de M. H. Derembourg, notre ancien collaborateur, professeur d'arabe littéral à l'École des Langues Orientales, qu'une catastrophe soudaine a enlevé, le 12 avril dernier, à l'affection de sa digne veuve, aux espérances de ses amis et à l'estime du monde savant.

En juillet dernier, M. Bonet, professeur d'annamite, était mort dans des circonstances terribles, victime d'un épouvantable accident d'automobile. Décidément, les études orientales sont bien éprouvées cette année !

J. V.

VARIA

I. — L'AMOUR DES LIVRES

J'ai reçu dernièrement le Catalogue d'un libraire anglais, qui a eu l'idée ingénieuse de mettre, en tête de chacune de ces pages, une pensée relative aux livres extraite des principaux écrivains de son pays :

- « Books are the legacies that a great genius leaves to mankind. »
— *Addison*.
- « I would rather be a poor man in a garret with plenty of books, than a king who did not love reading. » — *Macaulay*.
- « A good book is the precious life-blood of a master spirit. » —
Milton.
- « Reading is to the mind what exercise is to the body. » —
Steele.
- « And books, we know — are a substantial world, both pure and good. » — *Wordsworth*.
- « I like books, I was born and bred among them. » — *Holmes*.
- « Books have many charming qualities to such as know how to choose them. » — *Montaigne*.
- « My Library was the foundation of my works, and the best comfort of my life. » — *Gibbon*.
- « A taste for books is the pleasure and glory of my life. » — *Gibbon*.
- « The true University of these days is a collection of books. » —
Carlyle.
- « I would rather be employed in reading than in the most agreeable conversation. » — *Pope*.
- « No entertainment is so cheap as reading, nor any pleasure so lasting. » — *Lady Mary Montagu*.

- « Books are dear friends, and we become attached to them from constant intercourse. » — *Richard de Burg.*
- « Literature is the Thought of thinking souls. » — *Sir Walter Scott.*
- « Next to acquiring good friends, the best acquisition is that of good books. » — *Colton.*
- « A man never gets so much good out of a book as when he possesses it. » — *Sir Arthur Helps.*
- « There is no book so bad, but that something good may be found in it. » — *Cervantes.*
- « The love of literature awakens every faculty, refines every sentiment, and elevates every emotion. » — *John Morley.*
- « The love of learning, the sequestered nooks,
And all the sweet serenity of books. » — *Longfellow.*
- « If you want to understand any subject whatever, read the best book upon it you can hear of. » — *Ruskin.*
- « To be without books of your own is the abyss of penury : don't endure it. » — *Ruskin.*
- « In the highest civilisation the book is still the highest delight. » — *Emerson.*

II. — APHASIE TRAUMATIQUE

Un des soldats qui ont été blessés lors de l'attentat de Madrid (1906) est atteint d'une amnésie et d'une aphasie étranges.

Il ne se rappelle en effet et ne peut prononcer que les mots commençant par les lettres *p* et *d*. (*Le Temps*, 3 juin 1906.)

On cite le cas d'un alcoolique qui transposait régulièrement les syllabes des mots, disant, par exemple : *che-mou* pour « mouche. » Il répondait aussi de travers aux questions, disant *non* pour « oui » et donnant, au lieu d'un nom propre, le nom de la profession de la personne intéressée, *tailleur*, par exemple, pour « Alfred ».

III. — DEVINETTES ANGLAISES

A Charade —

My first is an heir,
My second a snare,
My whole is the offspring of fancy,
Which I sent on its way
Last Valentine's Day,
As a token of love to my Nancy.

(Solved by *Sonnet*.)

“ COME OUT, 'TIS NOW SEPTEMBER ”

— *Old Song*.

In swit the beaters add
Fresh to the heaps of slain ;
And still, with lust of slaughter mad,
The plies his hand amain !

The Missing Words are spelt with the same six letters.

L'Imprimeur-Gérant :

E. BERTRAND.

LE PÈRE BESCHI

ET LE MANUSCRIT ORIGINAL DU TÈMBÀVAŃI

J'ai déjà parlé plusieurs fois, dans cette *Revue* (XXXII, 1899, p. 123-146; XXXIII, 1900, p. 1-48 et XXXIX, 1906, p. 198-200), du père C.-J. Beschi et de ses ouvrages. Le plus important est certainement le grand poème sur saint Joseph, qu'il composa à l'imitation des vieilles épopées classiques tamoules, et auquel il donna le nom de *TèmbàvaŃi* « guirlande qui ne se flétrit pas » (on pourrait traduire aussi « guirlande de vers harmonieux » ; mais je crois que l'autre traduction était mieux dans les intentions de l'auteur). Ce poème, achevé en 1726, ne fut imprimé qu'en 1851-1853 par la Mission de Pondichéry. M. l'abbé Dupuis, directeur de l'imprimerie de la Mission, avait réuni un certain nombre de copies manuscrites, mais elles étaient toutes plus ou moins défectueuses et ne lui fournissaient qu'un texte laissant beaucoup à désirer. Il apprit heureusement qu'un magistrat distingué du territoire anglais, M. Walter Elliot, possédait une vieille copie sur papier, qu'on regardait comme le manuscrit original et autographe de l'auteur. M. Walter Elliot consentit à prêter ce manuscrit, d'après lequel fut faite enfin convenablement l'édition définitive.

J'ai raconté l'histoire de ce manuscrit qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de l'India Office, à Londres, où j'ai pu le voir, le 24 août 1908, grâce à l'obligeance et à la complaisance de l'éminent bibliothécaire, M. F.-W. Thomas.

Le manuscrit a été relié dans l'Inde, il y a environ une soixantaine d'années, en maroquin rouge plein, avec dentelle aux bords des plats et fleurons aux coins. Le dos est divisé par des groupes de filets dorés en cinq parties, dont la seconde est occupée par une pièce noire où est le titre, sur trois lignes, en lettres dorées. Le volume mesure 330 millimètres de hauteur, sur 172 de large et 63 d'épaisseur ; le manuscrit lui-même a respectivement 250, 167 et 47 millimètres ; il était très court de marge et a été rogné, de sorte que le ciseau du relieur a parfois entamé les titres courants et enlevé les chiffres de pagination ; les tranches n'ont reçu aucune couleur. L'intérieur des plats est couvert d'un papier marbré qui couvre aussi le recto du feuillet de garde.

Le manuscrit proprement dit comprend un feuillet blanc, sur le recto duquel sont deux notes de M. Walter Elliot ; au verso est le n° 3101, que le volume a reçu dans la Bibliothèque de l'India Office. Puis vient un feuillet pour le titre original ; un autre pour la table des chants dont la partie inférieure, déchirée, a été remplacée par du papier blanc ; un feuillet qui contient la copie originale de l'introduction (*padigam*) et du commencement de la préface (*páyiram*) ; viennent alors une copie moderne de ce

documents (1 ft); un feuillet blanc; la préface et l'introduction (3 fts), et enfin le texte (fols 2 à 470; mais, comme on le verra, le fol 21 est double); puis une copie moderne des deux feuillets 469 et 470, et enfin 4 feuillets blancs. On sait que, lorsque le manuscrit fut découvert, en 1816, il y manquait les trois premiers et les deux derniers feuillets (les deux premiers n'étaient pas chiffrés) qui furent retrouvés plus tard, en 1858, par M. Walter Elliot, et remis à leur place dans le manuscrit.

Le titre, en tamoul, est ainsi conçu : *tembâ | vaṇi | avadaritta nâdan'aik | kaittâdeiyây | vaḷartta | çuṇci | yenn'num | vaḷanadu | çaridei* | (ornement) | *çeyyuluñçeyyulo | diṇcipadavu-reiyum | vajangum ar'u*. Et au-dessous, d'une écriture européenne et d'une encre plus noire, ces mots : « Do P. Beschi | Applicado ao Messao de Madurai » (le dernier mot est surchargé). Le titre tamoul signifie : « *Tembâvaṇi*, histoire du héros nommé Joseph, qui a élevé, comme un protecteur, le Seigneur incarné, à la façon dont elle est courante » ; on remarquera que le nom de l'auteur n'est pas donné. On ne comprend pas pourquoi ce titre n'a pas été conservé dans l'édition de Pondichéry.

Ce manuscrit est évidemment une copie soignée, calligraphiée même, avec titres courants et feuillets chiffrés à l'angle supérieur droit du recto, d'une écriture régulière très serrée, sans autres alinéas qu'au commencement de chaque chant, et donnant cinquante-trois lignes à la page. On ne saurait affirmer que c'est l'œuvre d'un Européen plutôt que

d'un Indien. Le père Dupuis dit que le manuscrit ne saurait être que celui de l'auteur, car il porte des corrections et des modifications qui ne sauraient être que de son fait : changement de strophes entières, modification de titres de chants, etc. Cette observation a sa valeur, mais elle perd de son importance quand on regarde de près le manuscrit ; on constate surtout que celui à qui il appartenait avait la préoccupation évidente de tenir sa copie au courant des corrections et des modifications que pouvait y apporter l'auteur. La plupart de ces modifications y sont indiquées par des petites bandes de papier collées parallèlement à la marge latérale ou perpendiculairement à celle d'en bas, notamment aux pages 35 v°, 103 r°, 268 r°, 359 r°. Dans la préface seulement, on trouve une véritable correction, par mots effacés et additions en interlignes.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans le manuscrit qui nous occupe, c'est le feuillet 21 qui est double : je distinguerai les deux feuillets par les appellations : 21 ancien, 21 nouveau. Le 21 ancien contient la fin du chant III et le commencement du chant IV ; le 21 nouveau contient seulement la fin du chant III, et même on a dû écrire la dernière strophe et son commentaire sur un petit papier collé, comme je l'ai dit plus haut, au bas de la page verso. L'auteur, en effet, a cru devoir changer la fin du chant III ; il a substitué aux neuf dernières strophes, 53 à 61, neuf nouvelles strophes sur une mesure plus longue, de sorte que le texte a occupé plus de place ; aussi est-ce vraisemblablement pour ne pas avoir à reco-

pier le commencement du quatrième chant et aussi pour ne pas enlaidir le volume par un feuillet nouveau aux trois quarts blanc que le propriétaire du manuscrit a conservé le feuillet 21 ancien. Nous avons ainsi là un texte ancien des strophes 53-61, alors que de pareilles modifications ont dû nous échapper ailleurs. A titre de curiosité, voici le texte de l'ancienne strophe. 61, la dernière :

*Odin'an'énavéngaleitâyulat
tâditâđojudin'baleiyâjndan'al
vêdiyôrmar'eiméviaviñjeiyô
đêdilâmur'eiyâvumiyat'l'in'âr.*

« Sa mère, aux bracelets blancs, se disant : « il a » étudié », se plongeait dans les vagues du bon » heur et adorait les pieds suprêmes ; les prêtres, » avec leur pensée qui possède la religion, lui ensei- » gnèrent tout d'une façon parfaite. »

Le feuillet 21 ancien nous apprend encore autre chose ; le titre du chant III y est *çayan'appađalam* « chant de la naissance », et non, comme dans le 21 nouveau, *vałan'çan'ittapađalam* « chant où le héros est né ». Nous avons là une preuve évidente que Beschi a beaucoup travaillé son poème, qu'il l'a à diverses reprises remanié, corrigé, amélioré, et que le manuscrit de l'India Office nous offre seulement le texte définitif.

Ce manuscrit est-il autographe ? est-ce celui que l'auteur gardait pour lui-même ? C'est possible, mais je ne le crois cependant pas. Je ne connais pas de spécimen authentique de l'écriture tamoule de Bes-

chi ; il n'aurait pas distingué dans ce manuscrit les *é* et *ô* longs des *e* et *o* brefs, quoiqu'il ait inventé pour cette distinction le système très simple qui est d'usage courant aujourd'hui ; il est vrai qu'il n'aura peut-être pas voulu contrarier les habitudes de son temps. Mais, puisque Beschi est mort au séminaire d'Ambalacatte, où il s'était retiré depuis trois ans, comment ses manuscrits se seraient-ils retrouvés dans le Tanjaour ? Y sont-ils revenus après sa mort ou après la suppression des Jésuites ? Les y avait-il laissés en partant ? Cela est difficile à admettre. D'autre part, il devait y avoir une bibliothèque à Ambalacatte : qu'est-elle devenue après 1764 ? Je laisse aux savants professeurs du Collège de Trichénapally le soin de résoudre ces questions.

Avant de rendre à Muttusâmpoullé le précieux manuscrit, M. Elliot en avait fait faire, pour son usage personnel, une copie. Serait-ce celle qui est actuellement entre mes mains et que j'ai achetée à Londres il y a une vingtaine d'années ? Elle forme deux beaux volumes petit in-folio de (iv)-441 et (iv)-443 à 894 p., reliés dans l'Inde en basane jaune avec ornements en noir et J. H. S. sur les plats, avec les tranches dorées, qui reproduisent le texte du manuscrit ancien, dans ses modifications dernières et notamment avec le texte du feuillet 21 nouveau. Les consonnes muettes sont pointées, les *é* et *ô* sont marqués, les vers sont écrits en lignes séparées, avec le commentaire en prose à la suite.

Le seul ouvrage de Beschi qui ait été imprimé de son vivant est sa grammaire du tamoul vulgaire, pu-

bliée en 1738 par la Mission de Tranquebar, mais composée en 1728. On dit que le *Têmbávaṇi* a été terminé en 1726. Le rapprochement de ces dates, 1728 et 1726, me suggère une idée qui doit être conforme à la réalité. La vie de Beschi dans l'Inde doit se diviser en quatre périodes successives bien marquées. La première, qui s'étend sans doute de son arrivée dans l'Inde à 1715 environ, est une période d'étude et de préparation. La seconde, peut-être de 1716 à 1720, est celle pendant laquelle il a écrit ses ouvrages en prose de dogmatique, de propagande et de polémique, ainsi que quelques petits poèmes qu'on chante encore, paraît-il, dans les églises catholiques du sud de l'Inde. Puis vient, de 1721 à 1726, ce que j'appellerai la période de repos, pendant laquelle il cultivait des fleurs et composait son *Têmbávaṇi*. Il s'occupait alors à rédiger, à l'usage des Européens, des ouvrages d'enseignement, grammaires et dictionnaires; c'est à cette époque qu'il écrivit, comme texte annexé à son dictionnaire tamoul-latin, le conte de *Paramártaguru*, celui de ses ouvrages qui a eu le plus de succès. Je viens d'en découvrir deux traductions que je ne connaissais pas, l'une en allemand et l'autre en canara.

La traduction allemande forme une petite brochure in-8° de (iv)-81 p. avec six lithographies coloriées, sans date, mais qui a dû paraître vers 1850 :

« *Fahrten und Abenteuer Gimpels und Compagnie*. Ein tamulischer Reise- und Scherzmärchen. Nach-erzählt von Dr. Johann Georg Théodor GRÄSZE. Mit 6 colorirten Bildern. *Dresden*, Verlagsbuchhandlung

von Rudolf Kuntze. » Ce volume contient le titre, une courte préface et le texte allemand.

La traduction canara a eu trois éditions, l'une en canara seul, la seconde en canara et en anglais, la troisième en canara et en latin. Celle-ci est la seule dont j'ai vu un exemplaire :

« *Paramârtaguru, fabula de quodam ethnicorum magistro, a celeberrimo patre BESCHI, tamulico idiomate primitius exarata, modo in canaricam linguam translata; cui addita est latina versio, eadem, paucis mutatis, quæ à J. Beschi conscripta est. Opus, curante rev. J. Bareille, editum. Bengalori, ex Typographia Catholicæ Missionis, 1877. Superiorum permissu.* » Pet. in-8° cartonné, (iv)-114-(ij) p. Ni préface, ni avertissement. Le latin est au bas des pages; à la fin est un catalogue des publications de la Mission.

L'édition originale de la grammaire de Beschi, de 1738, n'est pas extrêmement rare; depuis quarante ans, j'en ai vu passer au moins une douzaine d'exemplaires dans des ventes publiques ou dans des catalogues d'occasions. On sait qu'il s'y trouve joint ordinairement un traité de Chr.-Th. Walther, *Observationes grammaticæ*. Le volume complet se trouve à la Bibliothèque de l'École des Langues Orientales; la Bibliothèque Nationale en a deux exemplaires et le British Museum trois, dont un sans le traité de Walther. Je possède, pour ma part, deux exemplaires complets; l'un, que j'ai acheté à Londres 50 francs en 1886, a appartenu à A.-C. Burnell; le second, qui porte la signature de Legentil et que j'ai trouvé en 1891 dans la boîte d'un bouquiniste du quai Conti,

m'a coûté 0 fr. 50. J'ai en outre, séparément, un Beschi que j'ai eu pour 3 fr. 75 à Londres en 1872 et un Walther qu'on m'a vendu 15 francs en Allemagne en 1895.

Mais qu'était-ce que ce Walther ? J'ai découvert dernièrement qu'il avait composé au moins deux autres ouvrages. On lui attribue aussi une collaboration très active à la révision de la traduction de la Bible en portugais, par Joan Ferreira d'Almeida, *O velho testamento*, qui a été publiée par la Mission de Tranquebar, de 1738 à 1793, en cinq parties : I. Pentateuque, 1757, (x)-318 p. ; II. Livres historiques, 1738, (iv)-432 p. ; III. Livres dogmatiques, 1744, (iv)-232 p. ; IV. Livres prophétiques, 1751, (iv)-272 p. ; V. Les douze petits prophètes, 1793, (iv)-70 p. (la préface est datée du 24 mai 1732). Le tout forme un beau volume in-4° dont j'ai vu un exemplaire au British Museum (Press-mark, 3022. f. 14; entré le 10 novembre 1859).

Des deux ouvrages de Walther, l'un a été composé dans l'Inde et envoyé de Tranquebar en Europe; l'autre est une thèse qu'il a soutenue publiquement à Halle le 7 décembre 1724.

Le premier, un traité sur le comput astronomique indien, fait partie de l'ouvrage [Bib. Nat., J. 3232; Brit. Mus. 800. l. 6] :

« HISTORIA | REGNI GRAECORUM | BACTRIANI... Auctore Th.-S. Bayero. Petropoli, tip. Acad. Sienc., c1818, xxxviii », gr. in-4°, 213 p. — On y trouve f. 145 à 192 : Christophori Theodosii WALTHERI, *Missionarij Danici apud Trangambarienses, Doctrina*

temporum Indica; et p. 193-200 : *Paralipomena doctrinæ temporum Indicæ* (lettre de Walther, de Tranquebar, du 30 janvier 1732). — Les noms des mois, des jours, des astérismes, etc., y sont donnés en tamoul et en sanscrit (brahmanice ou graendice), en persan et en hindoustani (daenice) avec références grecques et arabes. Les noms indiens sont transcrits fort ingénieusement : le *j* est exprimé par *r* ou *rh*, les cérébrales sont indiquées par une apostrophe ; les mots *nođi*, *vinâđi*, *nâjigei*, *kijamai*, *nâyiru*, *nâyittu*, *mâdangał*, *patchan*, *velli* sont écrits *nod'i*, *winâđ'i*, *nazhighei*, *küzshamei* ou *külamei*, *najru*, *najtu*, *mâdangöl*, *paccan*, *wölli*.

L'autre ouvrage est un petit in-8° de (xvj)-111-(xxij)p. : *Christophori Theodosii | Waltheri, | praeconis evangelici in ore | malabarico, | ELLIPSES | HEBRAICÆ, | sive | de vocibus quæ | in codice hebraico | per ellipsin svpprimvntvr. | DRESDAE ET LIPSIÆ, | apud Fredericvm Hekel. | M DCCC XL* (il y a eu une autre édition en 1783) [Bib. Nat., X. 6 271; Brit. Mus. 12904. a. 33].

Dans la préface, l'éditeur, Chr. Schoettgen, qui était un des anciens professeurs de Walther, donne sur ce savant missionnaire quelques détails biographiques. Nous y apprenons ainsi que, né à Soldin (in novâ Marchiâ), il était, en 1719, un des meilleurs élèves du Collège de Groningue; de 1719 à 1724, il fut attaché comme professeur à l'orphelinat de Halle, et prit part à plusieurs discussions importantes sur des sujets théologiques; pendant l'automne de 1724, il fut présenté au roi de Danemarck, Frédéric IV, et partit peu après pour Tranquebar.

Walther savait évidemment le tamoul moins que Beschi, mais pour tout le reste, il lui était supérieur; comme tous les pasteurs protestants, il connaissait bien la théologie et la patristique, mal étudiées en général par les prêtres catholiques; il avait fait d'excellentes études classiques: le grec et l'hébreu lui étaient familiers et il maniait le latin avec une élégance et une *maestria* dont n'approcha jamais le Jésuite italien; les sciences exactes, comme on disait alors, ne lui étaient point étrangères, et, dans l'Inde, il avait étudié, non seulement le portugais et le tamoul, mais aussi le sanscrit, le persan et l'hindoustani. Revint-il en Europe? Termina-t-il ses jours à Tranquebar? Sa vie fut-elle longue ou courte? Je l'ignore.

Mais on nous a raconté comment se révéla sa vocation de missionnaire: en entendant un sermon sur le malheur des gentils privés des lumières de l'Évangile, il fut pris d'une longue et violente crise de larmes. Nous savons aussi ce qu'eurent à souffrir à leurs débuts les deux premiers missionnaires danois, Ziegenbalg et Plutsch. Quand ils débarquèrent à Tranquebar, après huit mois d'un pénible voyage, le 9 juillet 1705, ils furent très mal reçus, malgré les ordres du roi dont ils étaient porteurs, par les fonctionnaires et les négociants. Laissés seuls au milieu de la rue, sous les rayons ardents d'un soleil torride, ils se demandaient ce qu'ils allaient devenir, lorsqu'un marchand danois, plus compatissant que les autres, vint les prendre et les conduisit, hors de l'enceinte de la ville, à la maison d'un de ses parents, en ce

moment inhabitée. C'est là qu'ils s'installèrent et commencèrent leurs travaux apostoliques.

Pour apprendre le tamoul, ils réussirent à s'entendre avec un vieux maître indigène qui cherchait un local pour ouvrir une école. Ils lui offrirent leur habitation, à condition qu'ils assisteraient aux leçons; et dès lors on put voir les deux Européens, au milieu des petits Indiens, épelant comme eux en chantant les lettres tamoules, puis les écrivant avec le doigt sur le sable et enfin avec le stylet sur les feuilles de palmier. Mais le vieux maître qui ne savait que le tamoul ne pouvait leur donner le sens des mots: heureusement ils firent la connaissance d'un négociant hindou qui parlait portugais et danois, et qu'ils ne réussirent point du reste à convertir au christianisme.

On dit pourtant que leurs prosélytes furent très nombreux; j'imagine que, comme pour les missions catholiques, c'étaient en général des gens de castes fort inférieures. Leur action ne s'étendit jamais bien loin de Tranquebar, car ils se heurtaient partout à l'égoïsme des Européens, à l'indifférence des Indigènes, à l'hostilité des autorités musulmanes et à l'implacable rivalité des Missionnaires catholiques.

Nous qui n'avons plus la foi, ou plutôt qui n'avons plus de foi, nous ne comprenons pas ce zèle, ces émotions, ces emportements. Nous connaissons assez bien les religions et les philosophies hindoues, et nous ne voyons pas ce que le Christianisme peut apporter à l'Inde. Si le Mahométisme semble être pour l'Afrique un instrument de progrès et de civilisation, parce

qu'il tolère la polygamie et interdit l'usage des liqueurs fortes, un pareil rôle ne saurait être réservé dans l'Inde aux religions occidentales, surtout chez les Indiens du sud qui réalisent si bien la formule monastique que j'ai relevée, le 17 août 1892, sur la porte d'une cellule de la Grande Chartreuse : *sobrii, simplices et quieti*.

Julien VINSON.

P.-S. — Une observation importante que j'oubliais. L'écriture tamoule du manuscrit de l'India Office et celle de la suscription portugaise du titre sont identiques à celles du manuscrit que je possède du Dictionnaire tamoul-latin de Beschi, dont j'ai parlé dans mon article de 1900 (t. XXXIII, p. 1-48, n° 12. a). Ceci prouverait que le manuscrit de *Têmbávaṇi* n'est pas autographe.

A propos de ce Dictionnaire, je dois dire qu'il a été imprimé en 1882, à Trichenapally, imp. du South Indian Times (pet. in-8° de (iv)-16-590-(i)-vij-xviii-247-(v) p.), avec un supplément qui manque à beaucoup d'exemplaires.

LE CULTE RELIGIEUX

DANS L'ANCIENNE IBÉRIE

Jusqu'à l'introduction du Christianisme au IV^e siècle

I

En étudiant les annales géorgiennes, on remarque qu'elles font attention, ainsi que les annales des autres nations, plutôt au côté politique. Elles aiment à raconter d'une manière détaillée la naissance, l'avènement et la mort de tel ou tel roi ; mais quant à la vie sociale, à la culture du pays et de la nation, qui sont les côtés les plus importants de toute histoire, elles les passent sous silence, n'en faisant mention que rarement.

Grâce à cela, la religion de la Géorgie préchrétienne est couverte de nuages épais et, pour les dissiper, il y aura besoin de plusieurs recherches accomplies le plus assidûment possible.

De tous les écrivains géorgiens ce sont le roi Wachtang VI et les princes royaux Wachuscht et Thémuraz qui nous ont transmis les notions les plus détaillées, et parmi eux ce fut Thémuraz qui étudia spécialement la question actuelle. Ce prince royal écrivit en géorgien *L'Histoire de l'Ibérie dès l'antiquité la plus*

reculée où, comme il nous le dit, trouvèrent place toutes les légendes qui caractérisent la vie antique des Géorgiens.

Parmi les écrivains modernes, il faut mentionner l'académicien M. Brosset, le prince S. Barathaschvili et D. Bacradzé qui ont traité cette question, mais les indications de ces divers auteurs ne diffèrent que peu les unes des autres et le lecteur n'est pas en état de se faire une idée, d'après ces informations, sur le vrai caractère de la religion païenne des Ibères.

Quelle était cette religion ? Ne représentait-elle pas le culte du feu ? C'est cette question que nous allons traiter en résumant dans cet aperçu tous les matériaux dont nous disposons.

D'après les susdites annales, les Géorgiens dans l'antiquité avaient connaissance d'un Dieu unique et ce ne fut que plus tard qu'ils embrassèrent le paganisme, le mazdéisme perse et le polythéisme grec. Arsène, le patriarche catholique de l'Ibérie, y ajoute encore une information selon laquelle ils auraient dû avoir le culte du fétichisme parce qu'ils adoraient les arbres et les pierres. Ce culte-là était en estime chez les Ibères jusqu'au IV^e siècle de notre ère. Sainte Nino, l'Illuminatrice de l'Ibérie, au dire des chroniques, trouva dans la ville d'Urbnisi que le peuple adorait les pierres et les arbres. L'adoration des arbres, surtout des chênes séculaires, est en estime jusqu'à présent : les veaux d'offrande sont toujours immolés au pied de tels chênes. Les églises même se trouvent sou-

vent, surtout dans les campagnes, sous l'ombrage de grands chênes. On les voit souvent entourés d'un fil. Selon Wachuscht les anciens Géorgiens auraient dû avoir l'habitude de l'anthropophagie en faisant cuire des cadavres qu'ils passaient aux autres en cas de besoin. A propos de cela l'historien Thémuraz raconte que la Géorgie avait en abondance, dans ses forêts ainsi que dans ses campagnes, des légumes, des fruits, des céréales, du gibier et des bestiaux que le Géorgien d'alors pouvait avec peu de peine se procurer. Ensuite les Géorgiens avaient coutume de porter le deuil des morts plus longtemps qu'aucun peuple du monde. Ainsi, après la mort des proches parents, les hommes se frappaient à nu, tandis que les femmes s'asseyaient sur la cendre ardente. Aussi décoraient-ils les corps des morts d'emblèmes héroïques, comme le fusil, et ceux des femmes d'ornements féminins. Dans leur bouche on mettait de l'or et de l'argent et on les inhumait entourés de ces honneurs. Ensuite ceux qui portaient le deuil tressaient de petites tentes de lianes (les *dfini*), espèce de grande corbeille qu'ils couvraient d'une étoffe de deuil et où quelques-uns passaient une année entière. Aussi les mettaient-ils sur le chariot lorsqu'ils allaient en voyage quelque part. C'est pour cela qu'il n'ajoute aucune foi aux informations de Wachuscht expliquant que le peuple, qui portait le deuil en toute rigueur pour les parents morts, ne se serait pas permis de manger de la chair humaine ou de la faire manger aux autres. Il ne croit pas à cet historien lors même qu'il

dit que les habitants de Carsni doivent à ceux de Codmani cinq morts, et ne considère que comme une légende le fait d'un village fournissant à un autre village des cadavres pour la nourriture. Il s'ensuit de son explication que, dans l'ancienne Ibérie, un village qui n'était pas en état de participer à la guerre, priait un autre village du voisinage d'y envoyer le nombre de guerriers échu pour sa part. Ils s'obligeaient ainsi à rendre le même service une autre fois. On constatait ensuite la quantité de tués pendant les deux guerres, et le village qui avait perdu le plus d'hommes, obligeait l'autre village à lui payer autant de guerriers.

II

A l'époque des patriarches ou *mamasakhlisi* (*ma-ma*, père, *sakhlisi*, de la famille), comme les annales les appellent, les Ibères adoraient le soleil, la lune et cinq étoiles, sans cesser de rendre les honneurs divins à la mémoire de leur ethnarque *Quarthli*. L'adoration des lumières célestes fut introduite en Colchide (province de la Géorgie occidentale) par Sésostris, roi d'Égypte, et en Ibérie (partie orientale) par l'ordre d'Alexandre le Grand qui, outre cela, ordonna aussi d'adorer un Dieu invisible, créateur de l'Univers. En introduisant ce culte, ces conquérants, aussi bien l'un que l'autre, avaient le but d'adoucir les mœurs de leurs nouveaux sujets qu'ils avaient trouvés sans foi ni loi, car la parenté avait cessé d'être un empêchement pour le mariage et l'enterrement ne se pratiquait plus. Les

Colches, dit Hérodote (l. VII, ch. 60), n'enterrent point les morts et les exposent pour les faire manger par les bêtes. Cette coutume ainsi que le mariage entre les proches parents, même entre frères et sœurs, nous fait voir, conclut l'historien, le prince S. Barathaschvili, que la religion de Zoroastre était en estime dans la Géorgie même avant le temps d'Hérodote, car ces mœurs étaient issues de la doctrine du Vendidad et pratiqués dans la Bactriane, l'Hyrcanie et les autres pays, où cette religion était surtout honorée. Un tel changement dans les mœurs et les croyances s'est produit avec l'augmentation de la population en Géorgie, depuis l'invasion des Chazars qui eut lieu au VII^e siècle avant notre ère, et surtout depuis l'installation en Géorgie des Assyriens, des Grecs, des Thuraniens et d'autres peuples, immigrés par l'ordre de Cyrus, roi de Perse (536 ans avant J.-C.) Ce roi, d'après le dire des annales géorgiennes « Carthlis Izechvréba » (La vie en Géorgie), ayant conquis la Géorgie et l'Arménie, ordonna, dit-on, de construire dans l'Ardabadagan un temple pour un culte conforme à leur religion.

III

A l'époque d'Alexandre le Grand, Aso, roi d'Aran-Carthli¹, de souverain indépendant, devenu satrape du

1. On y voit une modification des termes : *Ur*, d'où dérive l'Ibérie, nom classique des Géorgiens, et *Holdu* ou *Cardu* des Grecs, *Coltus* des Romains, qui sont équivalents à *Charthu*, nom national des Géorgiens.

gouvernement grec, ne tarda pas à se faire remarquer comme un administrateur inhumain. Par ses cruautés il fit oublier aux habitants le culte introduit par l'ordre du roi Alexandre de Macédoine et embrasser le paganisme. Pour cela il éleva des statues aux dieux révéléurs des mystères, à *Gatzi* la statue d'or et à *Gaïmi* celle d'argent. Aussi fit-il, d'après l'historien Wachuscht, introduire des offrandes de chair humaine, en ordonnant aux Géorgiens de sacrifier des enfants aux dieux.

Outre les dieux dont le culte fut inauguré par Aso, les Géorgiens avaient encore leurs dieux nationaux, parmi lesquels *Botchi* fut le plus estimé jusqu'à l'introduction du magisme par le roi Pharnabaze qui délivra l'Ibérie du joug macédonien. Botchi avait sept mains et par chacune d'elles il dominait sur un des sept sommets du Caucase. Chaque main avait un pouvoir particulier de grâcier ou châtier. Outre cela les sept mains de Botchi servaient de symbole pour les sept descendants du Thogorme biblique, devenus éponymes des différents peuples du Caucase. Le temple de ce dieu, enrichi d'offrandes de toutes sortes, se trouvait à la frontière de la Colchide et de l'Aphkhasie, sur le mont appelé Pitchvis-mtha (en géorgien *phitchvi*, le pin, *mtha*, le mont), altéré en Bitchvintha, ou Bitzunda (Pythius classique), où, au V^e siècle de notre ère, l'empereur de Byzance, Justinien, ordonna d'élever le temple qui est admiré encore de nos jours par les touristes, comme un monument remarquable d'architecture.

Le dieu Botchi avait dû porter le nom de père. La

preuve en est qu'il était le dieu souverain, et jusqu'à présent reste encore dans la bouche des Géorgiens le mot *Otcho-Pintré*, employé pour désigner les dieux habitants les bois. Il est hors de doute que Pintré nous rappelle le mot sanscrit *Pitar* qui veut dire « le père ». Mais qu'est-ce que Botchi et son altération Otcho ? Ce dieu représente le culte du feu et nous rappelle une déesse *Voce* qui, dans la mythologie indienne, était la reine des dieux et représentait en même temps le feu dominant sur l'éclair et la foudre. La susdite déesse ayant changé son sexe avait passé dans la mythologie géorgienne sous le même nom (b = v, et tch = c) et conservé le même principe du feu, mais au sens direct. Les Géorgiens des temps préhistoriques entendant le coup de tonnerre avaient dû naturellement l'attribuer à l'action des hautes montagnes caucasiennes qui sont si majestueuses et grâce auxquelles ce phénomène paraît encore plus terrible. Nous devons dire que les divinités indiennes passaient à une autre nation sous le même nom, mais elles changeaient le principe qu'elles représentaient dans leur patrie. Par exemple le mot « dieu », *deva*, qui représentait aux Indes le bon principe et d'où dérivent *deus* des latins et *θεός* des Grecs, s'est transformé dans la mythologie iranienne en mauvais dieu et de là passa aux Géorgiens comme le même mauvais principe et sous la forme *devi*¹. En voici un deuxième exemple. Le dieu

1. En mingrelien, dialecte du géorgien, *di*, d'où *diadi*, ou double *didi*, qui veut dire en géorgien *grand*.

zend *Arimane*, qui, dans la mythologie persane, représentait le mauvais principe et était réputé dans les rangs des Géorgiens un adversaire d'Ormuzd, devint *Amiran*, le bon dieu qui, à l'instar du Prométhée des Hellènes, fut attaché aux rochers du Caucase comme proie pour un vautour. Un *devi* nommé Baebac, d'après un mythe géorgien, lutta même avec Amiran, mais il fut écrasé.

Il est à remarquer que *Voce* chez les Osses devint *Was*, qui veut dire *le saint* et s'emploie dans la langue osse avec le nom *Ila* (Élie), comme *Was-Ila* (Saint-Élie) qui, selon la croyance de la basse population de la Géorgie, commande aux nuages.

IV

Avant le roi Pharnabaze, le libérateur (III^e siècle avant J.-C.) qui commença la vie politique nationale des Géorgiens, le mazdéisme ou le culte du feu n'avait d'influence sur les croyances religieuses des Géorgiens que par la migration des habitants d'Orient et les relations commerciales. Mais le roi Pharnabaze, ayant mis fin à la domination grecque en Ibérie, ne tarda pas à appeler tout de suite de Perse les mages, pour installer la religion de Zoroastre sur des fondements plus solides, et ordonna d'élever un temple en l'honneur d'Ormuzd, Armaz des Géorgiens. Le temple de ce dieu se trouvait vis-à-vis de *Mtzbeth*, au delà du fleuve de Kour, sur la haute montagne où était cons-

truite la forteresse de Quarthli, ethmarque de la province géorgienne de même nom. Quelques tours de cette forteresse se voient encore à présent. Dès lors cette montagne s'appela *Armazis-mtha*, qui veut dire *le mont d'Armaz*. Là-bas au milieu des collines, comme l'historien Théimuraz nous en informe, se trouve une grande pierre, plate et ronde, qui servait d'autel où les Géorgiens païens immolaient aux dieux les bœufs bien nourris et les enfants des deux sexes. Le culte du dieu Armaz fut introduit par le roi Pharnabaze, grâce à son amour pour sa mère, princesse d'origine persane, et parce qu'il portait lui-même le nom de ce dieu. La statue d'Armaz s'élevait au temple sur le tombeau du Quarthli, entre les dieux Gatzi et Gaimi introduits par Aso, satrape du gouvernement macédonien, ancien roi d'Aran-Carthli. Armaz, ainsi qu'Ormuzd, représentait la lumière et s'appelait dieu des dieux, bien que le dieu national Botchi ne cessât pas encore d'être adoré comme autrefois. La cause en était que Botchi, ainsi qu'Armaz, représentait la lumière, au moins indirectement. A la fête d'Armaz où assista sainte Nino, l'Illuminatrice de la Géorgie (IV^e siècle), le mont d'Armaz était couvert d'une multitude d'hommes qui allaient autour du dieu Armaz en chantant en chœur *aralé'* et l'or-

1. *Aralé* ou *Ari*, qui est chanté comme un refrain par les Géorgiens au commencement ou à la fin des chansons, nous rappelle les dieux infernaux des Hethiens, ancêtres des Géorgiens et Arméniens du même nom, et *Ariel* qui, dans la mythologie des Celtes, représente le dieu de l'air et des chansons.

naient de drapeaux et de fleurs. Ayant entendu le son des trompettes et vu l'assemblée solennelle de prêtres qui attendaient l'arrivée du roi Mirian, sainte Nino, surprise de l'événement du jour, s'est adressée, au dire des annales, à une juive du voisinage pour l'interroger. Elle lui répondit que c'était sur l'ordre d'Armaz, dieu des dieux, que le peuple faisait une ascension vers lui et qu'il n'y a d'autres dieux que lui. La solennité et les miracles de ce jour-là, d'après les chroniques, frappèrent tout le monde, mais l'impression que produisait un homme d'airain sur la foule, prévalait. Cet homme d'airain ne fut qu'Armaz lui-même. Il était dans une cuirasse d'or et avec un casque ayant des yeux d'émeraude. Ennemi acharné d'*Itgroudjan*, dieu des Chaldéens, il tenait dans sa main une épée scintillante pour que personne ne s'en approchât sous peine de mort. Quiconque voulait s'en approcher, était obligé de prononcer le serment suivant : « Si je blâme la gloire de ce grand dieu Armaz, disant en présence des juifs et des mages que c'est par ignorance qu'il est reconnu pour le grand dieu et fils du dieu céleste, et si je deviens la cause d'une telle abomination, alors, qu'il me frappe de cette épée dont tout le monde a peur ! » C'est après ce serment que les Géorgiens païens avaient le droit de s'approcher d'Armaz pour l'adorer.

Les offrandes portées à Armaz consistaient en oiseaux, en poules, en fruits de toute sorte, en rayons de miel et en pains « chothi », cuits de pure farine, en forme d'une main humaine pour que le dieu Armaz ou

Chothi, comme il s'appelait encore, donnât aux porteurs des offrandes la main puissante qui tenait l'épée tranchante. Aussi offraient-ils du vin vieux et nouveau, de grandes bougies de cire que l'on allumait devant lui en signe de la naissance d'Armaz, la sainte lumière, des encens et des fleurs. L'habitude d'offrir des agneaux aux dieux ne fut inaugurée qu'après et pour remplacer l'offrande humaine qui, au dire des annales, avait dû être anéantie sous le roi Rev le Juste, mais qui, selon l'historien Théimuraz, n'avait jamais existé en Géorgie, car les Géorgiens païens, dit-il, n'emmenaient les enfants qu'aux prêtres qui leur enseignaient la religion de Zoroastre.

A ce propos il nous faut dire que l'offrande de victimes humaines se pratiquait dès les temps les plus reculés. Abraham, sur l'ordre de Dieu, se préparait à sacrifier son fils unique Isaac, lorsqu'il lui fut défendu d'en haut de mettre la main sur l'enfant. L'histoire nous raconte que Rome, sous l'influence de la crainte éprouvée dans la guerre punique, près de Cannes, offrit officiellement une victime humaine. D'après une légende géorgienne, la forteresse de Sourami s'écroulait toujours, tant qu'on n'y eut pas muré un petit garçon, nommé Zourab. C'est alors qu'il devint possible d'élever les murs de la forteresse, que la malheureuse mère fréquentait après en chantant, les larmes aux yeux : « ô toi, forteresse de Sourami, c'est dans ton sein que git mon petit Zourab, garde-le bien pour moi. » Nous pourrions rapporter ici encore de pareil-

les légendes, mais les exemples que nous venons de citer nous font voir bien clairement que l'offrande d'une victime humaine dans le but de rendre les dieux miséricordieux était pratiquée par tous les peuples, y compris les Géorgiens.

V

L'épouse de Rev le Juste, la reine Léphélie, qui était d'origine grecque et fille de Logothète, apporta de Grèce en Ibérie une statue d'*Aphrodite* (Vénus) qu'elle fit élever sur un sommet de Mtkheth. Le roi Saurmag (237 avant J.-C.), fils de Pharnabaze, éleva des statues à deux divinités, *Aïmina* et *Danana* (ou Daniani), sur la route de Mtkheth. Mais, selon les annales arméniennes, ce roi avait dû introduire le culte de quatre divinités dont l'une, d'après Brosset, avait dû être la divinité *Gata-Gaïma*. Aussi cet écrivain affirme-t-il que Daniani (Danana) n'est autre chose que la déesse Diane, mais on ne peut pas dire si Daniani était en effet déesse. La mythologie des Géorgiens, bien qu'elle ait des divinités du sexe féminin, ne nous dit rien concernant le sexe de la divinité qui nous occupe. Dans la plupart des cas le sexe des divinités géorgiennes reste indéfini. Ce qui est certain c'est que la souveraine divinité géorgienne, Armáz, était du sexe masculin, puisqu'il était représenté comme un guerrier armé tenant à la main l'épée nue. L'influence du polythéisme grec ne s'était pas bornée aux susdites divinités, introduites par

les rois géorgiens à différentes époques. Dans la ville d'Atzqueri, province de Meskhethie, il y avait un temple magnifique avec les statues *d'Artémis* et *d'Apollon*, dont les prêtres, d'après les annales géorgiennes, s'enflammèrent de colère en voyant une veuve morte, ressuscitée grâce aux prières de l'apôtre saint André, appelé le premier, ce qui faisait dire au peuple qu'il n'y a pas qu'Apollon et Artémis qui sont les plus grandes divinités.

Le paganisme était tellement développé que le culte du feu, comme en Arménie, a changé de physionomie et accueilli les idoles pour être personnifié plus clairement, bien qu'il ait conservé son premier principe. Le dieu Armaz dominait l'éclair, étant né de la lumière. Le peuple le prenait pour le plus puissant et c'est pour cela qu'il l'avait déclaré dieu principal et élevé en son honneur une statue pour le représenter réellement. Le peuple l'adorait ordinairement tous les jours à l'aube, du haut des toits des maisons. Mais celui qui avait l'intention de lui immoler des veaux, devait passer la rivière, et là, près des temples, offrir l'holocauste. On voit par là que le paganisme dans la Géorgie préchrétienne a été mêlé au culte du feu prêché par la religion de Zoroastre. Cette religion était fondée principalement sur l'adoration de la nature dans sa pureté primitive; elle n'exigeait ni autel, ni statues. Le polythéisme avait parfois même la suprématie sur le culte du feu, parce qu'il trouvait des défenseurs à la cour même. Les rois Saurmag et Mirvan (162 avant J.-C.), n'étant pas con-

tents de simples idoles, ont fait introduire l'habitude des cérémonies solennelles et la magnificence de ce culte selon le goût et l'esprit du peuple. Mais les tentances des prêtres du magisme de conserver leur religion dans sa pureté n'étaient pas du tout restées sans résultat. Ainsi, dans un bref délai après la mort de Mirvan, le magisme trouva à son tour un défenseur dans la personne du roi Pharnadjan (144 avant notre ère). Ce souverain, au dire des annales (*La vie de la Géorgie*), aima la religion des Perses, fit venir de leur pays les serviteurs du feu et les mages qu'il établit dans la capitale de *Mtzheth* au quartier de *Mogrtha*, ce qui veut dire « des mages », et se mit ouvertement à blâmer l'idolâtrie. Mais les Géorgiens haïrent leur roi blasphémateur et le chassèrent de Géorgie, puisque, d'après les mêmes annales, ils étaient profondément dévoués à leurs idoles. Vu le sort qu'avait subi le roi Pharnadjan pour la persécution des idoles, on ne peut pas admettre que le culte du dieu *Zadeni* fût introduit par ce roi. Il n'avait fait que restaurer son temple qui avait été construit à l'époque avant la monarchie. Selon l'écrivain royal Théimuraz, le dieu *Zadeni* avait dû représenter le dieu grec *Ζεὺς*. Si nous lisons ensuite ses informations d'après lesquelles la montagne où se trouvait la statue de *Zadeni*, reçut le nom de *Zedazeni* à cause de sa hauteur, il nous faudra admettre que *Zadeni* n'est autre chose que *Zedani*, mot géorgien qui veut dire *haut*. Mais qu'est-ce que *Zeni* ? Nous trouvons dans le *Ζεὺς* grec deux sons : le *z* qui est égal à *d* et à *v*, et le

son *en*. Ayant dans la langue géorgienne les termes, formés d'après cette phonétique : *di, devi, le dieu du mal* ; *zena, zenari, le haut, dieu*, nous sommes d'avis que *Zeni* dans le mot *Zedazeni* signifiait seulement « le dieu ». *Zeni*, et *Zena* à l'époque du roi Pharnadjan, ne pouvait pas représenter l'idée du *Zeus* grec ; autrement il aurait sa statue, c'est ce qui aurait pu empêcher le roi Pharnadjan de restaurer le temple sur la montagne de *Zedazeni* (haute divinité). Il est plus probable que l'adjectif *Zedan*, ayant changé sa prononciation en *Zaden*, a pris en même temps le sens du nom substantif. En effet le susdit temple se trouvait sur une telle hauteur que, pour l'atteindre, il fallait passer trois montagnes, l'une plus haute que l'autre. Le dieu *Zadeni*, ainsi qu'*Armaz*, dominait sur l'univers, le soleil, la pluie, la végétation, ayant le nom de Nourrisseur de *Carthli* (la Géorgie).

VI

Les cérémonies solennelles, introduites par les rois *Saurmag* et *Mirvan* dans l'idolâtrie, nous font croire que le clergé païen de cette époque avait dû avoir son organisation hiérarchique. Malheureusement les annales géorgiennes ne nous donnent aucun renseignement. Vu les informations défectueuses que nous y trouvons par-ci, par là, nous pouvons dire que le susdit clergé se divisait en deux classes ; *qurumi*¹ (prêtre)

1. De la racine *qur*, d'où *khurba*, brûler, *qur*, le poêle ; *kerá*, le foyer, et *kír* (arm.), le feu.

et *chevis-béri*¹ (ancien d'une vallée). Les *qurumis*, étant gardiens du feu sacré, servaient les dieux et, comme nous l'avons mentionné plus haut, enseignaient à la jeunesse la loi de Zoroastre. Les *chevis-béris* étaient obligés de prêcher et d'enseigner la loi à chaque personne de la vallée, qui l'avait choisi.

Une partie des offrandes appartenait à tous les deux ; la seconde partie était exposée près du temple dans un grand édifice où l'on invitait les pauvres pèlerins, venus des autres villes ; la troisième partie était divisée entre les mendiants et les invalides. Quant à l'offrande d'or, d'argent et de cuivre, de différents vases et autres objets dont on se servait dans le temple, tout cela appartenait au temple.

VII

Des faits que nous venons de rapporter, on peut voir que les croyances religieuses en Géorgie venaient de la Grèce (les dieux Apollon, Artémis, Aphrodite) et de la Perse (Armaz ou Ormuzd), sans avoir nui aux divinités nationales (Botchi, Zadeni), puisque le culte de ces derniers dieux se professait comme autrefois. Quant aux autres divinités (Gatzi, Gaïma, etc.), leurs noms ne se rencontrent ni dans la mythologie grecque, ni dans celle des Perses. C'est pour cela qu'il est difficile de définir leur origine.

Malgré cela, en étudiant de près la mythologie géor-

1. Des mots : *chevi*, la rivière, le défilé, et *béri*, le vieillard.

gienne, on ne peut la regarder sans y voir *le culte de la lumière* qui s'exprimait, à l'époque des patriarches, par l'adoration des lumières et des phénomènes de la nature, comme l'éclair, etc., et dans celle de monarques païens, par l'adoration du feu qui continue d'être vénéré jusqu'à présent par la basse population géorgienne. Ce feu sacré est toujours soigneusement gardé dans le foyer où son extinction est considérée par les membres de la famille comme un désastre. Dès la veille du Nouvel An on met dans le foyer une grande bûche grâce à laquelle le feu y doit continuer jusqu'à l'Épiphanie.

Bien que la religion païenne ne fût pas développée parmi les Géorgiens et systématisée comme dans le monde antique, elle a aidé tout de même à l'adoucissement des mœurs sauvages des Géorgiens par l'abolition des offrandes humaines et fait avancer leur développement intellectuel, parce qu'elle les a préparés à embrasser un culte plus pur encore, c'est-à-dire celui du monothéisme et de la fraternité mutuelle, prêché par le Sauveur du monde. S'il est vrai que la propagande du christianisme exigeait pour son succès un sol empreint de civilisation, la Géorgie doit s'estimer heureuse parce qu'elle a eu l'honneur, à l'instar de Rome, d'entendre la parole divine de la bouche même de saints apôtres, André, le premier appelé, et Simon de Chanaan, et de s'initier définitivement aux mystères du christianisme en même temps qu'il fut déclaré officiellement dominant dans le Bas Empire

grec et romain, sous Constantin le Grand, et pour les Géorgiens, sous son contemporain, le roi Miriam Sassanide.

C'est là ce que les annales géorgiennes nous disent sur la religion officielle des Géorgiens païens. Dans un second article nous verrons quel a été le caractère du culte que les Géorgiens ont professé jusqu'à présent dans leurs mœurs et leurs habitudes.

Pierre MIRIANISCHVILI.

Tiflis. 15 juin 1908.

LES FORMES IRRÉGULIÈRES BASQUES

GAUNTZA, ZAUNTZA, DAUNTZA

M. Georges Lacombe a posé, l'an dernier, une question intéressante : pourquoi le verbe *etzan* « être couché, gésir » dont le présent singulier est *ñatza*, *hatza*, *datza*, fait-il au pluriel *gauntza*, *zauntza*, *dauntza* ? D'où vient cet *n*, d'où vient ce *n* ?

Schuchardt a répondu que l'*u* vient d'une confusion de forme, après une confusion de sens, avec *ago* « demeurer » ; il est certain que *ago* se contracte en *au* (et *eu*) et qu'on a, par exemple, *gaude* « nous demeurons ». Quant au *n*, il aurait passé de l'imparfait au présent. Je m'étais contenté de dire que *gauntza*, etc., pouvaient être des formes d'imparfait indéterminé ; mais je m'étais mal expliqué. puisque mon explication a paru obscure à Schuchardt.

Le prince L.-L. Bonaparte a dit, le premier, que le *n* final n'est pas la caractéristique de l'imparfait ; mais l'argument sur lequel il s'appuyait est sans valeur. Les dialectes aezcoan et haut-navarrais méridional ont bien les imparfaits sans *n*, mais ils disent *nue* « je l'avais », *zue* « il l'avait », où la voyelle épenthétique *e* montre que les primitifs *nuen* et *zuen*

ont été en usage. Mais le fait résulte de l'étude générale du verbe et notamment de formes dérivées telles que *ainintz* « puissé-je être », *banaki* « si je le savais », primitivement « si je savais », *enendorke* « je ne pourrais pas venir ». La comparaison de l'imparfait au présent montre d'ailleurs que la véritable caractéristique de l'imparfait est une nasalisation initiale du radical.

Il convient d'observer, d'ailleurs, que les radicaux verbaux basques proprement dits sont dissyllabiques et commencent par une voyelle, *a*, *e*, *i*, qui n'est peut-être pas organique et originale et qui, en tout cas, devient presque toujours *a* dans la conjugaison : *ikus* « voir », *dakus* « il le voit » ; *ekar* « porter », *nakarzu* « vous me portez ». La nasalisation de l'imparfait s'opère de deux façons : ou le *n* se met avant la voyelle initiale *nindabila* « je marchais », *nindago* « je demeurais », ou il se place après : *nembila*, *nengo*. Au pluriel on a *ginaudes* « nous demeurions » ou *geunde*. Ce dernier exemple nous montre que le *eu*, contracté de *ago*, a été traité comme une voyelle simple initiale, et que le *de* de pluralité a été considéré comme radical ; c'est, comme l'a observé Schuchardt, une confusion inverse à celle qui a été faite dans *gauntza*, où le *tza* radical a été regardé comme le *z*, *tz*, *tzu*, *tzi*, de pluralité.

Ceci posé, aux présents *nago*, *uatza*, singulier, *gaude*, *gautza*, pluriel, correspondent régulièrement les imparfaits *nengo*, *uentza*, *geunde*, *gauntza*. *Gauntza* « nous gisions » a pris le sens de *gantza* « nous gisons », probablement depuis l'époque mo-

derne où l'on a vu dans le *n* final adventice le signe de l'imparfait.

C'est précisément l'étude de l'imparfait qui m'a amené à ma théorie du verbe basque double, déterminé et indéterminé. Les formes imparfaites, en effet, se classent en deux séries, dont l'une a l'élément sujet préfixé et suit le paradigme de la conjugaison du présent indéfini sans régime direct *niz* « je suis », (*nuen*) *nu* « je l'avais » ; et dont l'autre a l'élément sujet suffixé et suit la conjugaison définie avec régime direct, *zitut* « je vous ai », (*zintudan*) *zintut* « je vous avais ». D'où j'ai conclu que le basque primitif disait *nakus* « je vois », *nankus* « je vis », *dakust* « je le vois », *dankust* « je le vis ». On voit que je regarderais volontiers comme inorganique la voyelle initiale radicale ; par là s'expliqueraient certaines formes irrégulières comme le *esztazki* « il ne les sait pas » d'Oihenart.

On pourrait supposer que dans les formes signalées par M. Lacombe, *n* représenterait le *n* du radical *etzan* par une sorte de compensation après la confusion de *atza* avec *au* (*ago*). Mais tout montre que le *n* final n'est pas organique, car il disparaît dans la conjugaison : *noa* « je vais » de *yoan*, *dagit* « je le fais » de *egin*, *emaguzu* « donnez-nous-le » de *eman*. J'ai même cité *eguberri*, *eguerri* « Noël, jour nouveau », de *egun*, *yauregi* « château, demeure du Seigneur », de *yaun*, et le phénomène s'étend aux mots d'emprunt, puisqu'à côté de *Lekumberri* « nouveau lieu » on a *Lekhuine* « Bouloc ». Je ne sais pas s'il y a lieu d'ajouter *zai-zain* « gardien », etc.

Les confusions et les méconnaissances de radicaux sont fréquentes en basque; *ago* étant devenu *au*, on a vu dans *aude* un radical, et on a dérivé *zaudez* où *de* et *z* sont tous deux des signes de pluralité. *De* ou *te* et *z*, *tz*, *zt*, *zk* sont-ils d'ailleurs originellement différents? l'un serait-il pluriel, l'autre duel? Je ne vois pas en basque la moindre trace de duel, pas plus que de déterminatifs pronominaux: y a-t-on jamais dit, par exemple, en un seul mot « nos deux parents » ?

Julien VINSON.

FINNISCH-UGRISCHE WÖRTER

IM ROMANISCHEN SPRACHGEBIET'

Eine definitive Etymologie der folgenden romanischen Wörter ist bis jetzt nicht erbracht worden. Alles das, was über sie geschrieben ist, ruft unwillkürlich den Eindruck hervor, als fehle es an einem Bindegliede, um alle oft sich widersprechenden oder stark auseinandergehenden Bedeutungsnuancen in einen gewissen Einklang zu bringen und die primäre Bedeutung des Wortes festzustellen. Die finnisch-ugrischen Sprachen ergeben nun, meiner Meinung nach, dieses Bindeglied, und die Identität in Form und Bedeutung dieser romanischen Wörter mit den entsprechenden finnisch-ugrischen gehört jedenfalls zu den Erscheinungen, an welchen der Sprachforscher, Historiker oder Kulturhistoriker nicht interessenlos vorübergehen sollte. Alle diese Wörter gehören gleichfalls dem Baskischen an. Haben wir es nun in ähnlichen Fällen im romanischen Sprachgebiet mit Entlehnungen aus dem Baskischen zu tun, wie Mahn es oft annimmt, und sollte daraufhin einer

1. Rudolf Gutmann, *Zwei finnisch-ugrische wörter im romanischen Sprachgebiet, Beiträge zur Kunde der indogerm. Sprachen*. B. 29, p. 154-168.

Verwandtschaft des Baskischen mit den finnisch-ugrischen Sprachen weiter nachgeforscht werden, oder aber die Romanen resp. ihre Vorfahren und die Basken haben aus derselben Quelle geschöpft, — das sind Fragen, die noch gelöst werden müssen. Vinson hat jedenfalls mit genialem Geistesblitz dieses dunkle Gebiet gestreift, als er in « The Academy » annahm, dass der Westen und der Norden Europa's in vorhistorischen Zeiten von Rassen bewohnt waren, deren Sprachen dem Euskara-Typus entsprachen. Calvo¹, der diese Meinung zitiert, schliesst daraus auf die Einförmigkeit der Sprache in ganz Europa vor der arischen Invasion. Wie dem nun sei, das eine kann ich auf Grund des Materials, das ich besitze, feststellen, dass die romanischen und baskischen Wörter, welche den finnisch-ugrischen in Form und Bedeutung naheliegen, ihre nächsten Identitätsnachweise im Norden resp. Nordwesten Europa's finden und zwar im Finnischen (Suomi), Estnischen, Livischen, Lappischen und Wotischen, mit einem Wort im Nw-gebiet des Finnisch-Ugrischen, in den baltisch-finnischen Sprachen d. h. in den Idiomen der Völkerschaften, die Friedrich Wilhelm Bergmann² zur sabmeischen Rasse zählt. Ich kann also Entsprechungen im lexikali-

1. Calvo. *Los nombres de los dioses...*, Madrid 1884, p. 116.

2. Frédéric-Guillaume Bergmann, *Les Gètes ou la filiation généalogique des Scythes aux Gètes et des Gètes aux Germains et aux Scandinaves, démontrée sur l'histoire des migrations de ces peuples sur la continuité organique des phénomènes de leur état social, moral, intellectuel et religieux*, Strasbourg, Paris 1859, p. 70-71.

schen Gebiet im Südwesten und Nordwesten Europa's konstatieren.

Vier romanische Wörter sind es, auf die ich hier die Aufmerksamkeit lenken möchte. Sie sind auch im Baskischen vertreten.

I. Sp. *zapato*; pg. *sapato*; pr. *sabato*, *sabata* überhaupt Schuh. sp. *zapata* Stück von einem alten Schuh, Stück altes Leder; eine Art Halbstiefel; *zapaton* der grosse, dicke Schuh, der Holzschuh; pg. *sapata* Damenschuh, *sapateta* eine Art Pantoffel; fr. *savate*, it. *ciabatta* abgenutzter, abgetragener Schuh, alfr. *savaton*, mittellat. *sapata*, fr. *sabot* Holzschuh.

Bask. *zapata* Schuh.

Diez (Et. Wrb., p. 97) leitet diese roman. Wörter (ausgen. *sabot*) « nach Sousa vom arab. *sabat*, dies vom vb. *sabata* beschuhen » ab, fügt aber hinzu, dass Letzteres « bei Freytag II, 275^a diese Bedeutung nicht hat ». Mahn¹ findet aber « das ganze Wort bei Sousa (Lisboa 1830) nicht ». Mahn zitiert noch « fr. *sabot*² Kreisel, *saboter* auf Holzschuhen einhertappen, mit dem Kreisel spielen; pr. *sabotar* : **secouer, ébranler, agiter**; von *savate*, *ciabatta* fr. *savetier*, ehemals *savatier*, it. *ciabattajo* der Schuhflicker ». Die Quelle aller dieser Wörter findet er im Baskischen. Er sagt : « Vom bask. *zapata* Schuh, *zapatu* treten (**pisar**), *zapatcea* **fouler aux pieds**,

1. Mahn, *Etymologische Untersuchungen auf dem Gebiete der roman. Sprachen*, Berlin 1855, p. 16.

2. Nach La Monnoye wurden die Kreisel meist aus dem Stück eines alten Holzschuhs gemacht. Scheler bezweifelt es.

presser, enfoncer, chiffonner (zapaldia das Freten). Stammisilbe von *zapatu* ist *zap*, deutsch *sappen, soppen*, schwerfällig gehen. Sollte das bask. Wort aus dem Roman. kommen, so müsste das Span. statt *zapatear zapatar*, und das Bask. *zapatatu* statt *zapatu* haben ». Diez erörtert *savate* und *sabot* getrennt. Von Letzterem sagt er (p. 674): « *sabot* fr. Kreisel, Holzschuh; *saboter* kreiseln; pr. *sabotar* schütteln. Für *sabot* gilt henneg. *chabot*¹. Aber woher das Wort? » Wie Mahn, so betont auch Scheler² die Zusammengehörigkeit der Wörter. Auf p. 457 meint er, dass dieser gemeinsame Ursprung noch näher zu bestimmen bliebe. Die Wurzel *sap* oder *zap* ist, seiner Meinung nach, das verkleinerte ursprüngliche *stap*, « eine im indo-europ. System sehr verbreitete Wurzel mit der Bedeutung **den Fuss setzen, gehen**, hieraus der Begriff **Sohle, Schuh** ». Er nimmt nun statt *stapa sapa* in der Bedeutung **Fussbekleidung, Schuhwerk, ein Ding, das beim Gehen gebraucht wird** (deutsch *stappen, stapfen*). Es ergibt sich für Scheler (p. 457): 1° *sapotus* = *sabot*; 2° *sapate* = *savate* und schliesslich, mit der Bezeichnung: « mit Reserve » aufzunehmen; 3° *sapella* = *sebelle* (hypothetisch), hieraus *semelle* (cf. *samedi* für *sabedi*).

1. Im Henneg. und im Rouchi. *Chabot* bei Darmesteter-Hatzfeld (*Dictionnaire général*, Paris 1900) gehört nicht hierher. Es ist eine dial. Form für *chevot*, Dimin. von *chef* (tête). Auch ein Fisch wird so benannt.

2. Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*, Bruxelles 1888, p. 451, 457.

Van Eys¹ fügt unter *zapata* Schuh zu den von Mahn zitierten deutsch. *sappen*, *soppen* it. *zopicare* hinken hinzu. Er führt ar *kapa* Huf (fr. *sabot*) an und weist auf Fick². Zum Schluss folgt eine Bemerkung über den Uebergang von *k* in *z* (im Bask. ?) mit dem Hinweis auf *karraka*. Der Grund zu den beiden letzten Zusätzen ist mir unerklärlich. Im vortrefflichen, jüngst erschienenen Wörterbuche von Azkue³ (p. 412), das von Vinsen im letzten Heft der « Revue de linguistique (t. 40^e, 15 I 1907, p. 50) sehr gelobt wird, hat *zapata* folgende Bedeutungen : Schuh : a) grober Schuh; b) nach Chaho (Vater) — *savate* alter Schuh; c) nach Lope de Isasti — Frauenschuh.

Das bask. *zapata* hängt, auch meiner Meinung nach mit den erwähnten romanischen⁴ Wörtern zusammen. Ich möchte aber nicht eine direkte Entlehnung aus dem Baskischen betonen, wie es in diesem Fall Mahn in ähnlichen Fällen Gerland und ich (Beitr. zur Kunde der indogerm. Sprache, B. 29, p. 154) getan haben, sondern ich ziehe es vor einen gleichen Ursprung für die baskischen und romanischen Wörter

1. Van Eys, *Dictionnaire basque-français*, Paris-Londres 1873, p. 372.

2. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogerm. Sprachen*, II Aufl., Göttingen 1870, p. 32 : « *kapa* m. Huf. sskr. *çapha* m. Huf + an, *hâfr*, *hōfr* m. Huf.

3. Azkue (M. de), *Dictionnaire basque-espagnol-français*, 2 vol., Bilbao 1905-6. Er führt noch folgende Bedeutungen an : 2) Fürschwelle, 3) Wagengestell, 4) Strebepfeiler zwischen einem Pfeiler und den Balken, welche sich darauf stützen, 5) Boden eines Bretterschlags, 6) Spülstein.

4. Fr. *sabot* und *savate* betrachte ich gleichfalls als zusammengehörig.

anzunehmen. Es ergeben sich nun zwei Fragen. Haben die Romanen resp. ihre Vorfahren sie von den Basken entlehnt, oder sind sie von den Basken und den Vorfahren der Romanen aus derselben Quelle geschöpft. Ich hoffe mit der Zeit diese Fragen zu beantworten, behaupte aber jetzt, dass wir es in diesem Fall, wie in den folgenden, im Baskischen und in den romanischen Sprachen mit einem finnisch-ugrischen Wort zu tun haben. Die Aehnlichkeit in äusserer Form und in der Bedeutung, welche die finnisch-ugrischen Sprachen aufweisen, ist frappant. Wir gelangen dank dem Vergleiche mit dem Finnisch-Ugrischen jedenfalls weiter, als wenn wir uns mit dem oben Angeführten begnügen, oder folgende Erklärungen für *sabot* ernst nehmen: 1) *καλοπόδιον* 2) *sac de bos* (Du Cange); 3) *Sabaudia* (chaussure de Savoie); 4) *sapin* (Scheler); 4) slav. *sapog* (Frisch).

Finn. (Suom.) *sāpas* st. *sāppaha* Stiefel, *sāput*, *sāppainen* dim., *sapikka* Stiefel von Renntierfell, *sapatto* kleine Stiefel.

Veps. *sapug* Stiefel.

Vot. *sāppoga* id.

Ehstn. *sābas* gen. *sāpa* pl. *sāpad* Stiefel, *sāpane* st. — *se*, — *tse* gestiefelt.

Liv. *sāpk*, *sapkõs* *sopkõs* Stiefel (*sapkõs* dialekt. Mühlentrichter).

Syrj. perm. *sapõg* Stiefel.

Votj. *sapeg* id.

Magy. *cipä*, *cipõ* Schuh, *cipõkã* dimin. calceolus (Kreszn.).

N. Ostj. *sopek*, *sobek*, *sapok* Stiefel; *sapaken* gestiefelt.

Vog. *sapak*, *sapek* Stiefel.

Ich führe noch finn. *süpäkkö* fusslose Beinbekleidung aus Renntierfell an. Mit Hindeutung darauf, dass der Gebrauch der Stiefel beim finnischen Volke nicht alt sei, werden die Wörter als Lehnwörter betrachtet entweder aus dem russ. *sapog*, oder aus dem litt. *sopagas*, lett. *sābaks*. Ebenso hält man die permischen und ugrischen Formen für Entlehnungen aus dem Russischen. Miklosich versucht wohl eine Etymologie aus der skr. Wurzel *sap* ligare, das Wort steht aber im Slavolettischen vereinzelt. Donner¹ findet es daher viel wahrscheinlicher, dass die Slavoletten das Wort von den finnischen Völkern entlehnt haben, bei denen es in mehreren Gestalten auftritt. Ich stimme vollkommen diesem ausgezeichneten Forscher bei und finde Ahlquist's Behauptung naiv. Selbstverständlich entsprach das Prototyp des Stiefels nicht unserer modernen Fussbekleidung. Die Renntierhülle war im kalten Norden eine *conditio sine qua non*, doch konnte im Süden oder bei wärmerem Klima das Material durch Bast oder Holz ersetzt werden.

Die finn.-ugr. Wurzel *sap*, der die Wörter entstammen, hat viele Bedeutungen, von denen ich als näher liegend folgende anführe: umwickeln, hüllen, winden, flechten, weben, sich zusammenziehen; Hals, Kragen, Rücken, Hülse, Kleid, Stiefel.

1. Donner, *Vergleichendes Wörterbuch der finnisch-ugrischen Sprachen*, II, Helsingfors, 1876, p. 60, 75, 76.

Ich glaube, dass der finnisch-ugrische Ursprung hier die einzig plausible Worterklärung ermöglicht.

II. Sp. *tina*¹ die Bütte, Wanne, der Zuber, der Färberkessel; *tinaco* Art Zuber der Lohgerber; *tinajon* ein kleiner Zuber, od. Ständer; — pg. *tina* Fass, Zuber, Balje, Fiene, Kufe; *tinalha*, *tinazinha* kleine Weinkufe; — it. *tina* Fiene, Kufe, Küpe, Bottich, Bütte, Wanne; *tinaccio* Laugenfass, Waschfass; *tinella* Bechen, Waschkbecken, Waschnapf, Spülnapf; *tino* Kufe, Wonne, Küpe, Fass; *tinozza* Kübel, Zuber, Tonne; — fr. *tine* Wassertonne, Fiene; *tinette* kleiner Zuber, Kübel, Fässchen, Bütte; — lat. *tina* Weingefäss nach Diez und Forcellini, grosses Holzgefäss nach Du Cange. Nach van Eys (p. 348) bask. *tina* Art Geschirr, Gefäss. Nach Azkue (II, 278) bask. *tiña* Fiene od. Wasserfass; *tiñako* kl. Wasserfass, kl. Krug; *tiñata* Topf, Mass für Flüssigkeiten.

Diez zitiert in Altr. Gloss.², p. 53 : « Vectum tinalum 198. *Vectis* (Fragstange) ist das richtige Wort. *Finalum* ist ungeschickt latinisiert für *tinalis* = pr. *tinal*, altfr. *tincl* Fragstange.

(A suivre.)

R. GUTMANN.

1. Das Wort hat noch die Bedeutung, grosser irdener Krug, davon *tinajeria* der Ort, wo man Krüge aufbewahrt; *tinajero* Verfertiger od. Verkäufer von Krügen.

2. Diez, *Altromanische Glossare*, Bonn 1865.

FORMULES EN DEUX LANGUES

(ESPAGNOL-BASQUE)

Dans la *Revue Internationale des Études basques* (n° de juillet-août 1908, p. 476-478), M. Henri Gavel, professeur au Lycée de Bayonne, a signalé un proverbe en espagnol et en basque dont il a parfaitement établi la forme primitive : « sardina que el gato lleva, *galdua da* » (sardine que le chat emporte est perdue). M. Julio de Urquijo, notre savant collaborateur et ami, nous adresse à ce propos la note suivante :

En commentant les diverses variantes du proverbe *Sardina que el gato lleva galdua da*, M. H. Gavel écrit : « Bien que personnellement je ne connaisse pas d'autre exemple de proverbe ainsi mi-parti, l'existence de pareils proverbes ne me paraît pas plus étonnante que celle de chansons en deux langues. »

L'érudit professeur du Lycée de Bayonne devine juste. Il existe en effet d'autres proverbes moitié en basque, moitié en espagnol, que nous ferons connaître, si nos lecteurs veulent bien nous prêter leur intelligent concours.

En attendant, en voici un, trouvé dans un impor-

tant manuscrit inédit dont je parlerai plus longuement à une autre occasion :

Estudiante de sasiric sasi, asco yan ta guchi icasi, qu'on pourrait traduire librement en espagnol : *Estudiante que no asiste á clase (que hace novillos ')*, *mucho come y poco aprende*, et plus littéralement : *Estudiante de zarza en zarza, mucho come y poco aprende*.

En castillan on dit : *Estudiante torreznero, pascuero*, proverbe qui ne ressemble guère à celui en deux langues précité, mais il me semble curieux de faire observer la ressemblance des tournures basques *sasirik sasi* et *sasi-eskola* avec l'expression française : *faire l'école buissonnière* (en espagnol : *hacer novillos*, en bilbaïen *hacer calva*)².

Quant à *Sardina que el gato lleva galdua da*, je dois signaler que, quoique ce proverbe ne se trouve pas dans les collections de proverbes basques, connues, les *Refranes et sentencias* de 1596 nous donnent le proverbe équivalent suivant :

1	2	3	3	2	1
4	5	6	7	8	9
1	2	3	3	2	1
4	5	6	7	8	9

Catuae daroen oquelea La tajada que lleua el gato
Gueyago da vereaa çe ez eurea mas es suya que no tuya

JULIO DE URQUIJO.

Saint-Sauveur, 8 août 1908.

1. A Bilbao nous disons *hacer calca*, mais cette expression ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie espagnole.

2. Il est à remarquer qu'il existe en basque un autre moyen d'exprimer la même idée. On dit couramment : *pipper egin*.

A SYNOPSIS

ANALYTICAL AND QUOTATIONAL

of the 338 Forms of the Verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament of Jean de Liçarrague, printed in 1571, at La Rochelle.

(SUITE)

- ezLADIN & LEDIN. 3. Subj. passé s. 3., aux. *That it should, or (with ez) should not, be.*
5. 5. ... Sacrificadore subirano EGUIN *ledin*, ... pour estre fait souuerain Sacrificateur :
7. 11. berce Sacrificadorebat Melchisedech-en façoïnera ALTCHA *ledin*, eta ezladin Aaronen façoïnera ERRAN? ... qu'vn autre Sacrificateur se leuast à la façon de Melchi-sedec, & qui ne fust point dit à la façon d'Aaron? (V. *ladin* St-Jean, 11. 37.)
- baLARAVE. 1. Hyp. s. 3., r. s., r. i. pl., aux. act. *If He had it to them.*
4. 8. Ecen baldin Iosuec hæy EMAN *balaraue* reposic, Car si Iosué leur eust baillé repos,
- LEDINÇÁT. 2. I. q. *ledin*, décl. dest. *To the end that it should be.*

11. 3. . . . : gauça inuisiblén demonstratióne EGUIN *ledinçát*. . . . , pour estre faits démonstrances des choses inuisibles (Voyez *ledin*. L. traduit « pour estre démonstrance faite »).

11. 8. . . . lekura IOAN *ledinçát*, . . . pour venir au lieu.

LEÇAQVELA. 1. Pot. Cond. passé s. 3., r. s., sans *n* final à cause de la conjonction *la*, aux. act. *That He might have Him*. (Cf. Luc, 12. 39.)

11. 19. ESTIMATURIC ecen Iaincoac hiletaric-ere RESUSCITA AHAL *leçaquela* : Ayant estimé que Dieu le pouoit mesme ressusciter des morts :

LEÇAN. 1. Subj. passé s. 3., r. s., aux. act. *That he should have him*.

2. 10. . . . , hayén saluamenduaren Princea afflictions CONSECRA *leçan*. . . . que celuy . . . , consacra le Prince de leur salut par afflictions.

LEÇANÇÁT. 4. I. q. *leçan*, décl. dest. *To the end that He should have it*.

2. 9. . . . : Iaincoaren gratiaz guciacgatic herioa DASTA *leçançát*. . . . : afin que par la grace de Dieu, il goustast la mort pour tous.

2. 14. . . . , herioaz DESEGUIN *leçançát*. . . . çuena, . . . , afin que par mort il destruisist celuy qui auoit,

11. 5. . . . herioa IKUS *ezleçançát* : . . . afin qu'il en vist point la mort :

13. 12. . . . , SANCTIFICA *leçançát* populus bere odolaz,
(H. mit bere-odolaz,) . . . , afin qu'il sanc-
tifiast le peuple par son sang,

LEÇATENÇÁT. Subj. passé pl. 3., r. s., décl. dest.,
aux. act. *To the end that they should have
it.*

11. 35. . . . resurrectione hobebat OBTENI *leçatençát*¹.
. . . afin qu'ils obtinssent vne meilleure
resurrection :

baLIRADE. 1. Hyp. pl. 3., aux. *If they were.*

11. 15. Eta segur, baldin harçaz ORHOIT *içan balira-
de* Et certes s'ils eussent eu memoire de
celuy

LITECEN. 1. Subj. passé pl. 3., aux. *That they
should be.*

9. 23. . . . , hunelaco gauça hauçaz PURIFICA *litecen*,
. . . que . . . fussent nettoyees par telles
choses,

ezLITECENÇÁT. 1. I. q. *litecen*, décl. dest. *To the
end that they should (not) be.*

11. 40. Iaincoac cerbait hoberic guretaco' PROBE-
DITURIC, gu gabe perfectionetara ETHOR
ezlitecençát. . . . , à fin qu'ils ne vinsent à
perfection sans nous.

LITZANÇÁT. 3. Subj. passé s. 3., r. pl., décl. dest.,

1. Ces mots pourraient bien être la devise de cette *synopsis* des mots capitaux de cette traduction du Nouveau Testament. Ezen fin hunetacotz scribatu-ere drauzuet liburutchó haur. Baceaquiát ecen resuscitaturen dela resurrectionean, azken egunean. (Jean. 11, 24 ; et 2 Cor. 2, 9.)

aux. act. *To the end that he should have them.*

2. 15. Eta DELIVRA *litzañçát* ... guciac. Et qu'il deliurast tous
9. 28. Halaber Christ-ere behin OFFRENDATU IÇAN auhizen bekatuac ABOLI *litzañçát*, Pareillement aussi Christ ayant esté offert vne fois pour abolir les pechez de plusieurs,
11. 28 ... , hec HUNQUI *eztitzañçát*. ... : afin que celui ... ne les touchast.

baLIZ, ezpaLIZ. 3. Supp. s. 3., aux. *If it were.*

7. 11. Beraz baldin perfectionea Sacrificadoregoa Leuiticoan IÇAN *baliz* (... Si donc la perfection eust esté en la Sacrificature Leuitique (
8. 4. Ecen baldin lurrean *baliz*, Car s'il estoit sur terre,
8. 7. Ecen baldin lehen hura deusen falta IÇAN *ezpaliz*, Car s'il n'y eust eu que redire en ce premier-la,
- ezLIÇATEQVE. 2. Potentiel Conditionnel passé s. 3., v. s. *He, or it, would (not) have been.*
8. 4. ... , Sacrificadore-ere *eztitzañçateque*, ... , il ne seroit pas mesme Sacrificateur,
13. 17. ... : ecen hura *eztitzañçateque* çuen probetchutan. ... , car cela ne vous viendroit à profit.

LICÉN. 1. Subj. passé s. 3., v. s. *That He should be.*

2. 17. ... *gauça gucietan anayeac IRUDI LICÉN*, ... qu'il fust semblable en toutes choses à

ses freres, (This government of *irudi* = *like* seems peculiar. The accusative *anayeac* = *the brothers* depends on *irudi* alone, and not on *licén*. In many places Leizarraga uses *irudi* as a transitive verb. In Mat., 28. 37, ought not duçue to be dituçue, as the accusative of *irudi* is plural?)

LICENÇÁT. 1. I. q. *licén* décl. dest. *To the end that he should be.*

2. 17. . . . , misericordioso LICENÇÁT . . . , populuaren bekatuén pagamenduaren EGUITEGO. . . . , afin qu'il fust . . . , misericordieux . . . , afin de satisfaire pour les pechez du peuple.

baLV. 2. Suppositif s. 3., r. s., aux. act. *If he had it.*

10. 28. Baldin cembeitec MENOSPRESIATU balu Moysesen Leguea, Si quelqu'un auoit mesprisé la Loy de Moyse,

11. 27. . . . inuisible dena IKUSTEN balu beçala, . . . , comme voyant celuy qui est inuisible.

LVQVEITENO. 1. Cond. prés. pl. 3., r. s., *n* rel. temp. décl. duratif, aux. act. (*no* = *pendant que.*) *Whilst they should have it.*

8. 4. . . . Sacrificadoreac IHAUTEN luqueiteno. . . . , pendant qu'il y auroit Sacrificateurs

ezLVEN. 1. Subj. passé s. 3., r. s., v. poss. *He should (not) have it.*

7. 27. Ceinec ezLUEN beharric egim oroz, . . . , lehenic bere bekatuacgatic sacrificioric

OFFRENDATU, Qui n'eust point nécessité
(...) d'offrir tous les iours sacrifices : pre-
mierement pour ses pechez, (This word
occurs also in the following passages :
Luc 1. 62 ; Jean 18. 32 ; Actes, 23. 29 ;
Apoc. 6. 2., 13. 17.

NAQVIÇVENÇÁT. 1. Subj. prés. s. 1., r. i. pl.
2° pers., décl. dest., aux. *To the end that
I be to you.*

13. 19. ..., sarriago RESTITUI *naquiçvençát.* ... afin
que ie vous soye plustost rendu.

NADIN. 1. Subj. prés. s. 1. aux. *That I may be.*

7. 9. Eta (hunela MINÇA *nadin*) Et par maniere
de parler,

NAIZ. 8. Ind. prés. s. 1., aux. *Am.*

2. 13. Eta berriz, Ni FIDA *içanen naiz* hartan.
Et derechef, Je me fieray en luy.

3. 10. Halacotz ENOYATU *içan naiz* generatione
hunez, Parquoy i'ay esté ennuyé de ceste
generation,

8. 10. ... : eta IÇANEN *naiz hayén* lainco, ..., &
leur seray Dieu,

8. 12. ECEN AMATIGATUA ' IÇANEN *naiz hayén* ini-
quitatetara eta hayén bekatuetara, eta
eznaiz guehiagoric ORHOIT *içanen hayén*
iniquitatéz. Car ie seray appaisé quant à
leurs iniustices & à leurs pechez, &
n'auray plus memoire de leurs pechez ni
de leurs iniquitez. (L. ne traduit que

« de leurs iniquitez », bien que le texte grec porte *καὶ τῶν ἀνομιῶν αὐτῶν* dans certains manuscrits. Au contraire, au lieu de « à leurs iniustices & à leurs pechez », le texte grec est *ταῖς ἀδικίαις αὐτῶν.*)

10. 17. *Eta hayen bekatuéz eta iniquitatéz ez naiz guehiagoric ORHOIT içanen.* Et n'auray plus souuenance de leurs pechez & iniquitez.

12. 21. ..., *ICITU naiz eta IKARATU*) ..., Le suis espouuanté, & tremble :

13. 6. ..., *eznaiz BELDUR içanen ... gauçaren.*
... : ie ne craindray chose

NATZAYO. 1. Ind. prés. s. 1., r. i. s., aux. *Am to him.*

1. 5. ..., *Ni içanen natzayo hari Aita*, ..., Le luy seray Pere,

NAVC. 2. Ind. prés. s. 1., adr. masc., aux. *Am, o man!*

10. 7. ..., *Huna, ETHORTEN nauc* (... , Me voici, ie vien :

10. 8. ..., *Huna, ETHORTEN nauc* ..., Me voici, ie vien,

NAVTE. 3. Ind. prés. pl. 3., r. s. 1^{re} pers., aux. act. *They have me.*

3. 9. *NON TENTATU ukan bainaute çuen aitéc,*
EXPERIMENTATU ukan bainaute, Où vos peres m'ont tenté, & m'ont esprouué,
(H. mit — au lieu de , après bainaute.)

8. 11. ... : *ecen eçaguturen nauté chipienetic hayén arteco handieneranoco guciéc.*

... : car tous me cognoistront depuis le plus petit iusqu'au plus grand d'entr'eux :

NITZANÇAT. 1. Subj. passé s. 1., r. pl., décl. dest., aux. act. *To the end that I should have them.*

8. 9. ... Egypteco lurretic IDOQUI *nitzançát*,
... pour les mener hors de la terre d'Egypte,

NVEN. 2. Ind. imp. s. 1., r. s., avec' *n* rel. s. acc. = *que*, et *n* rel. temp. décl. temp. = *auquel, quand.* (*That*) *which I had; on which I had it.*

8. 9. Ez hayén aitequin EGUIN *ukan nuen* Alliançaren araura, hayén ESCUA HARTU *nuen*² egunean

non point selon le Testament que ie fi à leurs peres au iour que ie les prins par la main (L. traduit « ie prins leur main ».)

TA. 37. 1. q. *da*, et peut-être sa forme ancienne, conservée à cause des préfixes *bai* affirmatif, *ez* négatif, et *ezpai* qui est l'affirmation du négatif. *Is*, or, (with *ez*) *Is* (*not*).

1. Sommaire 1. ..., *cein baiTA haren herederoa*, 3 *Eta imagina, haren escuinean IARRIA*, ... 2 *Heritier image de Dieu*, 3 *Est assis à sa dextre.*

1. 3. ..., *gure bekatuén purgationea bere buruaz*

1. In Philemon 13 *bainuen* ought to be *bainián*, the tutoiemental masculine form, as in Matt. 15. 24.

2. Ce mot a-t-il été formé de *ahal* = pouvoir et *ke* = *gabe*, sans? La honte prive un homme de sa force, de sa puissance.

EGUINIC, IARRI *içan baita* ... leku goretan. ..., ayant fait par soy-mesme la purgation de nos pechez, s'est assis ... és lieux hauts,

1. 4. Cembatenaz Aingueruac baino excellentago
EGUIN *içan baita*, Estant fait d'autant plus excellent que les Anges,
2. 9. ... cein BAITA Iesus, ..., asçauoir Iesus,
2. 11. ..., causa hunegatic ezta AHALQUE hayén anaye DEITZERA, ..., pour laquelle cause il n'a point de honte de les appeler freres,
2. 14. ..., cein baita deabrua : ..., c'est asçauoir le diable :
3. 1. ..., *cein baiTA*, Iesus Christ, ... *asçauoir* Iesus Christ, (H. mit *baita*.)
3. 3. ..., cembatez ohore handiagotan baita ..., d'autant que celuy ... est en plus grande dignité
4. 7. ..., (nola ERRAN *içan baita*) ..., suyuant ce qui a esté dit,
4. 13. Eta ezta creaturarie batre ... Et n'y a aucune creature
5. 2. ... : ceren bera-ere infirmitatez INGURATUA baita : ... : d'autant que luy mesme aussi est enuironné d'infirmité.
6. 4. Ecen ezta possible ... Car il est impossible
6. 10. Ecen laincoa ezta iniusto, Car Dieu n'est point iniuste,
6. 18. ... (ceinétan impossible baita ... (esquelles il est impossible

6. 20. Non Iesus aitzindari guregatic SARTHU *içan* baita Melchisedech-en façoinera Sacrificadore subirano eternalqui EGUIN *içanic*. Oû Iesus est entré *comme* precurseur pour nous, estant fait souuerain Sacrificateur eternallement à la façon de Melchisedec. (H. mit Melchi-sedec-en; mais ailleurs L. l'écrit avec le *h* final.)
7. 2. ... : cein ERRAN NAHI baita baquezco regue : ..., c'est à dire Roy de paix :
7. 5. ..., ERRAN NAHI baita, bere anayetarie, (c'est à dire leurs freres)
7. 15. ..., ceren Melchisedech-en façoinera ILKITEN baita berce Sacrificadorebat : ..., d'autant qu'un autre Sacrificateur à la façon de Melchi-sedec est mis en auant :
7. 16. Cein ezpaita *Sacrificadore* EGUIN *içan* ...
Lequel n'a point esté fait *Sacrificateur*¹
7. 24. ..., ceren eternalqui EGOITEN baita,
..., pource qu'il demeure eternallement,

1. Cf. *Ta* 9. 2; 9. 24; *Cen* 9. 25. L'italique calvinien démontre, aussi bien que d'autres détails, que le traducteur connaissait « Le Nouveau Testament » imprimé « A Lion, par Sebastien Honorati, M. D. LXVI ». Il avait sans doute connu d'autres éditions imprimées depuis 1561, qui en diffèrent typographiquement, mais non pas textuellement. Il préfère cependant le grec, comme il est évident en maint endroit, où son basque en exprime le sens beaucoup mieux que le français de J. Calvin. Le nom de l'imprimeur qui travaillait pour Honorati fut Jacques Favre. Ce volume porte la cote Inv. A. 322. à la Bibliothèque Nationale. Paris, et on en trouve un exemplaire au Musée Britannique (c. 23. e. 12.), et à la Bibliothèque Bodleyenne, Oxford (Mason T. 160).

8. 1. . . . , cein IARRIA baita . . . qui est assis
8. 6. . . . , cembatenaz Alliança hobeago baten ararteco baita, cein promes hobeagoén gainean ORDENATU *ican* baita. . . . , d'autant qu'il est mediateur d'un meilleur Testament, qui est établi sous meilleures promesses. (L. traduit ἐπὶ = *sur*, au lieu de *sous*.)
9. 2. . . . , cein DEITZEN baita *Leku*¹ sainduac. . . . , qui est appelé : Les *lieux* saints,
9. 5. . . . , EZTA gauça hauçaz orain particularqui MINÇATZECO mengoarie. . . . : desquelles choses il n'est besoin maintenant de parler par le menu.
9. 11. . . . ez escuz EGUINAZ, ERRAN NAHI baita, ez creatione hunctacoz : . . . par . . . non point fait de main, c'est à dire, non point de ceste creation :
9. 18. Bada, lehena ere ezta odollic gabe DEDICATU *ican*. Parquoi aussi le premier n'a point esté dédié sans sang.
9. 22. . . . , eta odol ISSURTZE gabe barkamenduric ezta EGUITEN. . . . , & sans effusion de sang ne se faisoit point de remission.
9. 24. Ecen Iesus ezta *leku* saindu escuz EGUINETAN SARTHU, Car Iesus n'est point entré és *Lieux* saints faits de main
10. 18. . . . , ezta guehiago oblationeric bekatuaga-

1. V. la note sur la *Tu* 7. 16 ; 9. 24.

tic, ..., il n'y a plus d'oblation pour le peché.

10. 20. ..., ERRAN NAHI *baita*, bere haraguiaz :

..., c'est à dire par sa chair,

10. 26. ..., *ezta* guehiago sacrificioric bekatuacgatic GUELDITZEN : ..., il ne reste plus de sacrifice pour les pechez,

11. 5. ... : eta *ezta* ERIDEN *ican*, ... : et ne fut point trouué,

11. 10. ..., ceinen eguilea eta fundaçalea *baita* laincoa. ... : & de laquelle Dieu est l'ouvrier fondateur.

11. 16. ..., ERRAN NAHI *baita* celestiala : ..., c'est à dire le celeste.

13. 11. ..., ceinén odola EKARTEN *baita* bekatuagatic sanctuariora Sacrificadore subiranoaz, ... desquelles le sang est apporté pour le peché par le souverain Sacrificateur dedans le sanctuaire,

13. 15. ..., ERRAN NAHI *baita*, ... : c'est à dire ezTAQVIÁLA. 1. I. q. *daquiála*. Subj. (= Optatif.) prés. s. 3., r. i. s. 2^e pers., adr. masc., aux. *Be it (not) to thee, o man!*

12. 5. ..., eta *eztaquiála* gogoa FALTA ..., & ne perds point courage ... μηδὲ ἐκλύου.

E. S. DODGSON. :

(A suivre.)

LE MALAIS VULGAIRE

VOCABULAIRE

ET

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

(Suite)

III. PRONOMS

1. Pronoms personnels

Je, moi	saya
tu, toi	kvé, angko, lu ¹
il, elle, lui	dia
nous	kami, kita, kit'orang
vous	kamu, kamu orang
ils, elles, eux	dia, dia orang

Les pronoms me, te, le, la, lui, les, leur, employés

1. *Kvé* est la forme d'adresse familière et s'emploie comme le tutoiement; *angko* est plus poli et correspond à « vous »; *lu* n'a pas d'équivalent en français : c'est un terme injurieux, qui ne s'emploie, le plus souvent, qu'avec des épithètes blessantes : *lu binatang* (animal), *lu andjing* (chien), etc. La façon la plus courtoise de s'adresser à quelqu'un, c'est de lui parler à la troisième personne, avec « Monsieur » ou un titre : *tuan suka apa ?* — Que désire Monsieur ?

comme compléments directs ou indirects, se rendent à l'aide de la préposition *sama* : *sama saya* (me, à moi), *sama dia* (le, la, lui, à lui, à elle), etc.

Le pronom personnel se supprime souvent quand il n'est pas nécessaire pour l'intelligence de la phrase.

2. Pronoms démonstratifs

Celui-ci, celle-ci, ceci	}	ini
ceux-ci, celles-ci		
celui-là, celle-là, cela	}	itu
ceux-là, celles-la		

3. Pronoms possessifs

Le mien, la mienne	}	saya punya, sa' punya
les miens, les miennes		
le tien, la tienne	}	kvépunya, angkopunya
les tiens, les tiennes		
le sien, la sienne	}	dia punya
les siens, les siennes		
le nôtre, la nôtre, les nôtres	kami punya, kita punya	
le vôtre, la vôtre, les vôtres	kamu punya	
le leur, la leur, les leurs	dia punya	

4. Pronoms relatifs

Qui, que	}	yang
lequel, laquelle		
lesquels, lesquelles		
dont		yang punya

5. *Pronoms interrogatifs*

Que, quoi	}	apa
quel(s), quelle(s)		
qui		siapa ¹

6. *Pronoms indéfinis*

On	orang
quelqu'un	sa'orang
quelque chose	sa'barang, satu apa
personne	t'ada siapa
rien	t'ada
tout, tous	semva, segala
plusieurs	bebrapa
quiconque	barang siapa
quoi que	barang apa

IV. VERBES

Le verbe est invariable dans les personnes, les nombres, les temps et les modes. Cependant, quand on désire préciser qu'une action appartient au passé, on place devant le verbe l'adverbe *suda* (déjà).
Exemple :

saya suda makan = j'ai (déjà) mangé.

Pour exprimer une action future, on fait souvent usage des auxiliaires *mau* (vouloir) ou *misti* (devoir),

1. *Siapa adu* — « qui est (là) », prononcé *sapada* ou *spada*, est la formule dont on se sert pour appeler les domestiques.

placés devant le verbe, comme *aller* et *devoir* en français ou *shall* et *will* en anglais. Exemples :

saya mau bli = j'achèterai ;

kvé misti pigi = tu iras.

Enfin, quand le verbe exprime un état ou un acte passager du présent, on le fait souvent précéder de l'auxiliaire *ada* (être), qui correspond à l'anglais *to be* et à l'espagnol *estar*, suivis d'un participe présent, ou à la locution française *être à . . .* ou *être en train de . . .* Exemple :

tuan ada tidor = Monsieur dort.

Ada, employé comme verbe indépendant, est souvent supprimé. Exemple :

ruma ini bagus = cette maison (est) jolie.

Le verbe suit le sujet et précède le régime. Quand celui-ci est une personne, on le fait précéder de la préposition *sama*. Exemples :

kasi sama saya = donne-moi ;

dia pukul sama Ali = il a frappé Ali.

Un verbe actif devient passif par l'emploi de la préposition *di*. Exemple :

pintu di tutup = la porte est fermée.

Une phrase affirmative devient interrogative par la modulation ou par l'antéposition d'*apa*. Exemples :

kvé tau bitjara melayu = tu sais (ou sais-tu)
parler malais ;

apa kvé tau bitjara melayu = est-ce que tu sais
parler malais ?

Vocabulaire des Verbes

Accompagner	turut
accrocher	gantung
accuser	tudô
acheter	bli
aider	tulong
aimer	suka
aller	pigi
allumer	pasang
appartenir	ampunya
appeler	panggil
apporter	baua
apprendre, étudier	beladjar
arrêter	brenti
arriver	sampé, datang
attacher	ikat
attendre	tunggô, nanti
attraper	tangkap
avoir	ada
avouer	mengaku
Baigner (se)	mandi
balayer	sapu
battre	pukul
blâmer	mentjelakan
boire	minum
bouillir	rebus
briller	tjahia
broyer	giling
brûler	bakar

Cacher	sembunyi
casser	putus, pitja
cesser	brenti
changer	ganti
chanter	menyanyi
chasser	berburu
chercher	tjari
choisir	pilé
coller	lekat
combattre	berklahi
commencer	mulaï
comprendre	mengarti
compter	itung
conduire	mengantar
connaître	kenal
conseiller	bri nasihat
coudre	djahit
couper	potong
courir	lari
cracher	luda
craindre	takut
creuser	gati
crier	bertriak
croire	pertjaya
croître	tumbak

(*A suivre.*)

D^r F. WEISGERBER.

BIBLIOGRAPHIE

Çivagaçindâmaṇi (Djîvakacintâmaṇi), texte et commentaire publié pour la première fois par Vê. ÇĀMINĀDAIYAR (Çvâminâthârya), professeur en chef de tamoul au Collège de la Présidence. 2^e édition, Madras, imp. de la Présidence, 1907, in-8°, (ij)- 2-28-112-1048 p.

J'ai parlé plusieurs fois, ici-même, du *Çindâmaṇi*, qu'on a appelé le chef-d'œuvre de la littérature tamoule, et j'en ai montré l'importance au point de vue littéraire et philosophique. J'en ai même donné une analyse minutieuse. L'ouvrage, publié pour la première fois en 1887 par le savant Çâminâdaiyar, alors professeur à Kumbhakôṇam, est aujourd'hui complètement épuisé, et il a fallu en faire une seconde édition, plus soignée encore que la première. Celle-ci contenait, outre le poème et son commentaire, neuf annexes ou appendices divers ; l'édition actuelle en renferme dix-sept, parmi lesquels on remarquera l'histoire de Djîvaka, traduite du Çripurâṇa jâiniste, le vocabulaire des mots difficiles et des expressions particulières, la liste des citations, et d'autres notices extrêmement intéressantes.

On ne saurait d'ailleurs s'attendre à moins, étant donné le nom de l'éditeur, qui signifie tout à la fois

science profonde, conscience absolue, souci constant de la forme, perfection des détails et préoccupation inlassable de la vérité.

Julien VINSON.

Amorebieta, croquis basques, par Jean BARDOUX. Paris, typ. Ph. Renouard, 1908, in-8°, (iv)-83-(iij) p. et six grav. lith.

Ce joli volume, fort élégamment imprimé et illustré de six charmants dessins de l'auteur lui-même, n'offrira aucun intérêt spécial aux linguistes, aux historiens, aux ethnographes. C'est un simple résumé d'impressions, de rêveries, de fantaisies, inspirées à un voyageur au hasard de ses promenades dans le pays basque. On le parcourt avec plaisir.

Les dessins sont rigoureusement exacts et fort bien faits ; ils n'ont d'ailleurs que des rapports très lointains avec le texte. J'y ai retrouvé avec bonheur des vues de Biriaton et d'Ainhoa, qui m'ont rappelé les plus belles années de ma jeunesse.

Julien VINSON.

Esquisse toponymique sur la vallée de Cauterets, par Alphonse MEILLON. *Cauterets*, libr. Cazau, 1908, in-8°, (iv)-396 p.

M. Alphonse Meillon présente, dans son livre, plus de trois cents dénominations pour la vallée de Cauterets ; toutes sont analysées, et cette analyse s'étend également aux mots dont ces dénominations se composent.

L'auteur a fait la part la plus large aux explica-

tions de toute nature, afin de justifier les rectifications qu'il indique, pour rétablir les noms avec leur orthographe dialectale et leur signification. Ce travail a été fait avec un scrupule absolu d'exactitude.

A côté des formes rectifiées, l'auteur présente les dénominations telles qu'elles se trouvent dans les cartes de l'Etat-Major, du Service vicinal et autres.

L'ouvrage de M. Meillon renferme bon nombre de dénominations qui ont des similaires dans les autres vallées pyrénéennes. Ce volume est donc intéressant, non seulement pour la vallée de Cauterets, mais aussi pour toute la région des Pyrénées.

L'analyse des noms de lieux cautérésiens est précédée d'un exposé de la toponymie pyrénéenne dans les cartes et les livres, d'un aperçu sur la langue, la phonétique et l'orthographe, et de l'examen des noms régionaux ; l'étude du mot *Pyrénées* est des plus approfondies et forme, à elle seule, une véritable et très intéressante monographie.

Je veux seulement présenter ici quelques observations relativement à des mots basques cités par l'auteur. M. Meillon est évidemment partisan de la théorie ibarienne, un peu démodée et en tout cas fort contestée aujourd'hui. Il est donc invraisemblable que des mots comme *Aspe*, *Bigorre*, *Gave*, soient explicables par le basque. Du reste, les auteurs auxquels se réfère M. M. sont bien médiocres : Larra-mendi, Humboldt, Fauriel, Lécluse ! L'étymologie *bi-gora* « double hauteur », proposée par Fauriel, est assez plaisante ; il serait plus logique de dire « pays limité par deux hauteurs ». On n'a pas manqué de

rapprocher *Bigorre* de *Baigorri*, où le prince L.-L. Bonaparte voyait *ibaigorri* « rivière rouge », comme il voyait dans *Bayonne* « bonne rivière », *ibai-on* ; mais je ne crois pas que le *on* ou *un* final des noms topographiques soit l'adjectif « bon » ; ce doit être plutôt une dérivative locale, quelque chose comme « endroit, lieu », et il faut remarquer que Bayonne est au confluent de la Nive et de l'Adour. Il ne faut d'ailleurs pas confondre *ibai* « rivière » (et non *ibaya* « la rivière ») avec *ibar* « vallon » (peut-être *ibai-ar* « rivière-pierre, sol ». *Gave* ou *gaba* n'a certainement rien à voir avec *gabe* « manque » (et non « creux »).

Aspe (la citation de Pouvreau est inexacte) signifierait en basque « sous le rocher, sous la montagne », cf. *azpuru* « bout, tête de montagne », *hazparren* « intérieur de la montagne », *ascain* « sur la montagne », *azcoitia* et *azpeitia* « le haut et le bas de la montagne », etc.

Julien VINSON.

Corrigenda :

P. 170, l. 2, lisez *kar-v* id.

P. 173 l. 11, lisez *kar* puant.

VARIA

I. La langue portugaise dans l'Inde

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le portugais, dans toute l'Inde méridionale et surtout sur les côtes, servait de *lingua franca*, d'idiome intermédiaire, de moyen de communication entre les Européens et les Indigènes. Le fait suivant prouvera qu'il en était encore ainsi au milieu du XVIII^e siècle.

Le Gouvernement anglais publie en ce moment à Madras une traduction complète du *Journal* d'Anandarangappoullé, divan ou courtier de la Compagnie des Indes à Pondichéry, agent et confident de Dupleix. Deux volumes ont déjà paru. Or, dans le second, à la date du 12 mai 1746 (p. 22-23), je trouve le résumé d'une conversation de Dupleix avec deux Indiens de marque ; cet entretien se termine par cette phrase du Gouverneur : *Écu polagumuit*, qu'Ananda dit signifier : « I am very glad to hear it ». L'éditeur anglais, M. J.-F. Price, met cette note : « All'attempts to disentangle it have failed. It seems probable that it is a corruption of some slang French expression ; the first word being *Et vous* ».

Si l'on se reporte au texte original tel que le porte la copie de M. Ariel (*Bibl. Nat.*, mss., fonds tamoul, n^o 144), il faut lire : *yèvu, pol gu, muyittu* (les virgules ont leur importance), auquel le chroniqueur ajoute *adukku arttam : énakku mettavum çandôçam* « à cela signification : à moi extrêmement plaisir ». Ariel n'a pas eu de peine à voir là du portugais (*muyittu* est caractéristique), et à lire *eu folgo muito* « je me réjouis beaucoup, j'en suis bien aise ». Il l'a écrit en marge du texte.

La conversation avait donc eu lieu en portugais.

II. Une dictée célèbre

On raconte qu'un soir à Compiègne, pendant les dernières années de l'Empire, on parlait des difficultés de l'orthographe française. Quelqu'un proposa de faire une expérience et Mérimée fut prié de dicter aux assistants quelques phrases un peu difficiles. Il y avait là des hauts fonctionnaires et même des académiciens. Il paraît que l'épreuve fut désastreuse.

Voici le texte imaginé par Prosper Mérimée :

Quelles que soient, quelque exiguës que t'aient paru les arrhes qu'étaient censés avoir données à maint et maint fusiliers subtils la douairière et le marguillier, bien que lui ou elle soit censé les leur avoir refusées et s'en soit repenti, ca-t-en les réclamer de table en table, bru jolie, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'on les leur aurait suppléées par quelque autre motif.

On connaît le résultat. L'impératrice ornementa son « devoir » de quatre-vingt-dix fautes, tandis que l'empereur, plus modeste, n'en commettait que soixante dans le sien. Mais des témoins plus avertis affirment que le « devoir » de l'empereur fut irréprochable, que les autres concurrents n'étaient pas tous académiciens ; que c'est à tort qu'on a attribué une malice intentionnelle à Victor Duruy.

La vérité est que cette « épreuve » fut imaginée, comme un jeu de salon, par Prosper Mérimée, entre deux charades un peu lestes.

TABLE DU TOME QUARANTE-ET-UNIÈME

I. — SUJETS

Essai de grammaire de la langue baghirmi, par le commandant H. GADEN.....	1, 109
Documents sur les imprimeurs-libraires de Bayonne, par Louis BATCAVE.....	13
Le verbe dans Liçarrague(suite), par E.-S. DODGSON.24, 97, 200, 270	
Le malais vulgaire (suite). par M. le D ^r F. WEISGER- BER.....	44. 140, 211, 282
Les mots arabes et hispano-morisques du Don Quichotte (suite), par Paul RAVASSE.....	57, 122
Liçarrague ou Leizarraga, par J. VINSON.....	70
Etudes sur le vocabulaire basque, par J. VINSON	81
Notes sur la grammaire basque, par J. VINSON.....	153
La théorie esthonienne, par Rodolphe GUTMANN.....	166
La signification de <i>gar, kar, khar</i> , dans quelques mots com- posés basques, par Rodolphe GUTMANN.....	169
Affinités lexicographiques entre certains dialectes asiatiques et américains, par le C ^{te} H. DE CHARENCEY.....	174
Probabilité d'une communication entre l'Asie et l'Amérique, par J.-A. DECOURDEMANCHE.....	178
<i>Kadâmañjari</i> , contes tamouls, traduits par G. DEVÈZE ..	186
Nécrologie : MM. G.-U. POPE, A. BARBIER DE MEYNARD, H. DERENBOURG.....	221
Le père Beschi et le manuscrit original du <i>Têmbâvani</i> , par J. VINSON.....	225
Le culte religieux dans l'ancienne Ibérie, par P. MIRIA- NISCHVILI.....	238
Les formes irrégulières basques <i>gauntza</i> , etc., par J. VINSON	256
Finnisch-Ugrische Wörter im Romanischen Sprachgebiet, par R. GUTMANN.....	260
Formules en deux langues, par J. de URQUIJO.....	268

<i>Varia.</i> Pages oubliées.....	79
— La poste anglaise en 1906.....	79
— Le val devint vol... ..	80
— Scène d'amour.....	149
— Le basque à Oxford.....	149
— La Louisiane et Manon Lescaut... ..	150
— L'origine d'un pseudonyme.....	151
— Travail et misère.....	151
— L'amour des livres.....	222
— Aphasie traumatique.....	223
— Devinettes anglaises.....	224
— La langue portugaise dans l'Inde.....	292
— Une dictée célèbre.....	293

II. — BIBLIOGRAPHIE

Azkue. <i>Diccionario vasco-español-frances</i>	76
Jean Bardoux. <i>Amorebieta</i>	289
A. Chalamet. (éd. Pflänzel). — <i>A travers la France</i>	217
A. Chouville. — <i>Trois semaines en France</i>	217
<i>Çitagaçindâmani</i> . 2 ^e édition.....	288
E.-S. Dodgson. — <i>Verbi rasconici formulae</i>	144
A.-E. Drake. — <i>Discoveries in Hebrew, etc</i>	216
G.-A. Grierson. — <i>Linguistic survey of India</i> , vol. IX... ..	146
A. Hrdlicka. — <i>Skeletal remains in N. America</i>	218
Alphonse Meillon. — <i>Esquisse toponymique sur la callée de Cauterets</i>	289
L. Saineau. — <i>L'Argot ancien</i>	217
H. Sveet. — <i>The sounds of English</i>	147
<i>The 103^a report of the B. and F. Bible Society</i>	78
<i>Actes de la Société Philologique</i> , t. XXIX-XXXI.....	219
<i>Bulletin du parler français au Canada</i>	75, 219
<i>Bureau of American Ethnology</i> , 25 th report.....	146
<i>Hermathena</i> , t. XXXII.....	148
<i>Revue du Monde musulman</i>	147, 220

III. — LANGUES ÉTUDIÉES

Américain.....	146, 176, 178, 218
Anglais.....	79, 147, 151, 222, 224
Arabe.....	57, 122
Baghirmi.....	1, 109
Basque. 24, 70, 76, 81, 97, 144, 148, 149, 153, 169, 200, 216, 256, 268, 270, 289.	
Espagnol.....	57, 122, 268
Esthonien.....	166
Français.....	13, 75, 79, 80, 150, 217, 219, 223, 293
Géorgien.....	238
Indien.....	146
Malais.....	44, 140, 211, 282
Portugais.....	292
Tamoul.....	145, 149, 186, 225, 288
Ugro-Finnois.....	266

IV. — AUTEURS

L. Batcave.....	13
H. de Charencey.....	174
J.-A. Decourdemanche.....	178
G. Devèze.....	186
E.-S. Dodgson.....	24, 97, 200, 270
H. Gaden.....	1, 109
R. Gutmann.....	166, 169, 260
P. Mirianischvili.....	238
F. Ravaisse.....	57, 122
J. de Urquijo.....	268
J. Vinson. 70, 75-78, 81, 144-148, 153, 216, 221, 225, 256, 288-291	
F. Weisgerber.....	44, 140, 211, 282

L'Imprimeur-Gérant :

E. BERTRAND.



Revue de Linguistique
111

Author

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

